Année 1960. — N° 3. Le Numéro : 1 NF 10 Mars 1960.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS

DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ABONNEMENTS : FRANCE ET OUTRE-MER : 8 NF ; ETRANGER : 12 NF

(*Compte chèque postal :* 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, RUE DESAIX, PARIS-15e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 0,20 NF

CONJONCTURE ECONOMIQUE AU DEUXIEME SEMESTRE 1959

SOMMAIRE

I. — Etat de la situation économique à la fin de l'année 1959 (rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Jacques Dumontier).

II. — Prévisions économiques pour le premier semestre 1960 et éléments d'une politique économique (rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. André Malterre).

III. — Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 16 décembre 1959 sur la conjoncture économique au deuxième semestre 1959, les prévisions économiques pour le premier semestre 1960, et les éléments d'une politique économique.

IV. — Annexes statistiques :

A. — Présentation par divisions économiques.

B. — Données étrangères comparatives.

I. — SITUATION ECONOMIQUE A LA FIN DE L'ANNEE 1959

Rapport présenté, au nom du Conseil économique et social, par M. J. Dumontier.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE. — LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE.

Titre Ier. — *Les aspects favorables.*

I. — Niveau d'activité.

II. — Problèmes monétaires et financiers.

Titre II. — *Difficultés et préoccupations actuelles.*

I. — Niveau d'activité.

II. — Problèmes monétaires et financiers.

DEUXIÈME PARTIE. — LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.

Titre Ier. — *Les échanges extérieurs.*

Chapitre Ier. — Le redressement du commerce extérieur.

I. — Modalités du redressement du commerce extérieur en 1959.

A. — Evolution du solde de la balance commerciale.

B. — Evolution des importations et des exportations.

II. — Nature du redressement du commerce extérieur français.

A. — Les importations.

B. — Les exportations.

Chapitre II. — L'amélioration de la balance des paiements.

Titre II. — *Les finances et la monnaie.*

Chapitre Ier. — Les finances publiques.

I. — Le budget de 1959.

II. — Les dépenses.

III. — Les recettes.

IV. — Exécution du budget.

Chapitre II. — L'évolution monétaire.

I. — L'état de la liquidité monétaire.

II. — Les origines de l'aisance monétaire.

1° L'amélioration de la balance des paiements.

2° L'apport de l'épargne placée.

III. — Les conséquences de l'aisance des banques et des établissements de crédit.

IV. — Les besoins de financement à moyen terme des entreprises.

Titre III — *L'équilibre général.*

Chapitre Ier. — Les éléments de la demande.

I. — La consommation.

II. — Les investissements.

A. — Les investissements publics.

B. — Les investissements des entreprises privées.

C. — Les investissements des particuliers en logement.

III. — Les exportations.

Chapitre II. — L'évolution de la production.

I. — La production agricole.

A. — La production végétale.

B. — La production animale.

II. — La production industrielle.

Chapitre III. — Les prix.

I. — L'évolution des prix.

A. — L'évolution des prix au premier semestre.

B. — L'évolution des prix au deuxième semestre.

II. — Salaires, prestations sociales et pouvoir d'achat.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

INTRODUCTION GENERALE

Le décret du 5 mai 1959 relatif à l'organisation du Conseil économique et social prévoit dans son article 2 que la section de la conjoncture prépare un rapport semestriel qui est soumis à l'assemblée plénière du conseil.

Ainsi se trouve reprise la tradition instituée par le Conseil économique. Tous les six mois, le nouveau conseil se prononcera donc, comme le faisait l'ancien, sur l'évolution de la conjoncture au cours du dernier semestre, sur les prévisions établies pour le semestre suivant, enfin sur les grandes lignes de la politique économique à suivre.

Le rapport de conjoncture du Conseil économique et social qui est présenté aujourd'hui, s'il s'inscrit dans la ligne des quinze rapports précédents, revêt cependant un caractère exceptionnel pour deux raisons essentielles: un délai d'un an s'est écoulé entre le rapport de décembre dernier et celui-ci; ce rapport est le premier de ceux qui seront établis dans le cadre du nouveau régime.

De telles raisons justifient que ce premier tome du rapport dépasse l'étude de la seule évolution à court terme de l'économie française pour envisager les problèmes à court ou à plus long terme qui se posent tant à notre pays qu'aux autres pays du monde. C'est dans une telle perspective que nous étudierons, en premier lieu, l'évolution de l'économie mondiale au cours de la dernière année et les difficultés fondamentales que rencontre le développement de cette économie à l'heure actuelle et, en second lieu, l'évolution de l'économie française.

L'ensemble des conclusions tirées de cette double analyse sera ensuite repris par M. Malterre dans son rapport qui portera également non seulement sur la politique économique à court terme de la France, mais aussi sur la politique à long terme que notre pays devrait suivre.

PREMIERE PARTIE

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Limiter l'analyse conjonctuelle à l'examen de la France serait incomplet. La France, en effet, membre de diverses communautés et des grands organismes financiers internationaux, liée par tout un réseau d'échanges commerciaux avec l'Amérique du Nord et les différentes régions du globe, subit le reflet de l'évolution européenne et mondiale. Elément d'un vaste ensemble, elle n'est pas entièrement libre de sa politique économique, car elle ne saurait sans dommages aller à contre-courant. Il a donc paru nécessaire de dessiner, au moins à grands traits, le mouvement général qui entraîne plus ou moins tous les pays, dont le nôtre, vers un avenir dont les conjoncturistes, curieux par vocation mais rendus plus que prudents par l'expérience, s'efforcent, malgré tout, de dévoiler le secret.

Ce mouvement général comporte des aspects favorables et d'autres qui ne le sont pas, ou moins, et c'est suivant cette division qu'il paraît commode d'exposer les idées et les faits.

TITRE Ier

LES ASPECTS FAVORABLES

Deux questions, ou plutôt deux ensembles de questions dominent la conjoncture internationale : le niveau de l'activité et les problèmes monétaires et financiers. Elles ne sont d'ailleurs pas sans rapports entre elles.

I. — Niveau d'activité.

Le fait le plus connu, confirmé à présent, est la nette reprise de l'activité, qui se fait sentir notamment dans la production industrielle et les échanges internationaux.

1. *La production industrielle* est le premier symptôme, et le plus considéré. L'amélioration est notable, ou bien les progrès se poursuivent.

Pour exposer cette évolution, il suffit de s'attacher aux ensembles les plus caractéristiques, leur total représentant plus de 90 p. 100 de la production industrielle du monde.

En *Europe occidentale*, la production industrielle avait approximativement plafonné en 1958. Sur la base 100 en janvier 1958, puis 100 en janvier 1959, par exemple, les indices ajustés de l'O. E. C. E. et de la C. E. E. avaient ainsi évolué de mois en mois :

TABLEAU N° 1

Evolution de la production industrielle dans les pays de l'O. E. C. E. et la communauté économique européenne.

(Indices ajustés.)

	1958					
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
O. E. C. E...	100	102	102	101	98	100
C. E. E.....	100	99	99	99	97	99

	1958					
	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre.	Décembre.
O. E. C. E...	102	100	100	102	102	102
C. E. E.....	101	99	100	102	101	101

	1959						
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.
O. E. C. E...	100	101	102	103	103	105	105
C. E. E.....	100	101	103	104	104	106	106

Depuis le début de l'année, par conséquent, des gains de 5 à 6 p. 100 sont constatés ; cette proportion monte même à 7 p. 100, parfois, par rapport au mois correspondant de 1958.

Aux *Etats-Unis*, où la récession avait été plus accusée, la reprise est encore plus nette ; par rapport au minimum atteint en avril 1958, l'indice du mois de septembre 1959, indice désaisonnalisé également, pourtant affecté par la grève de la sidérurgie, est plus élevé de 16 p. 100 environ. Il est inutile de donner tous les chiffres, car la tendance est la même au *Canada*, ou encore dans le pays le plus industrialisé d'Extrême-Orient, le *Japon*.

Dans le monde non « occidental », d'autre part, les rythmes se maintiennent et ils sont très rapides, quoiqu'il s'agisse d'indices de production bruts, non comparables à ceux de production nette habituellement calculés dans les pays « occidentaux ». En Allemagne orientale, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, l'augmentation est de 9 à 12 p. 100 au premier semestre 1959 par rapport au premier semestre 1958, de 12 p. 100 en U. R. S. S. pour les neuf premiers mois de 1959. Ce sont là des taux très élevés, qui ne sont pas sans préoccuper l' « Occident » qui ne peut, avec ses structures, maintenir un rythme continu de croissance de cette ampleur, même en tenant compte d'un abattement pour ramener le « brut » au « net » (1).

2. Le volume des *échanges internationaux*, qui avait fléchi au troisième trimestre 1957 et avait sensiblement stagné depuis, augmente à nouveau depuis le deuxième trimestre 1959.

TABLEAU N° 2

Indices du quantum du commerce mondial (2).

(Base 100 en 1953.)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	1er trimestre.	2e trimestre.	1er trimestre.	2e trimestre.
Année 1957..	130	131	132	135
Année 1958..	125	126	131	131
Année 1959..	127	140	131	143

Source : Nations Unies.

Les éléments partiels disponibles pour le troisième trimestre montrent que le mouvement se poursuit.

Mais cette expansion est, par régions, très inégale. Il y a, tout d'abord, la grande distinction entre les pays « industriels » (3) et les « autres pays », les seconds restant défavorisés par rapport aux premiers : c'est un point qui sera traité plus loin. Même au sein des « pays industriels », les divergences sont profondes, et la plus importante — dont les conséquences seront analysées sous l'angle financier — sont les mouvements différents de l'Europe occidentale continentale et de l'Amérique du Nord.

(1) Rappelons une des différences entre le mode de calcul des indices de production dans les pays communistes et occidentaux. Les premiers n'enregistrent que les progrès de l'industrie et de l'agriculture en tenant compte de l'entretien du capital selon des méthodes qui ont évolué ; dans un passé encore récent, l'abattement par amortissement était faible (en comparaison des règles habituellement suivies dans les pays occidentaux) parce qu'il ne représentait que le renouvellement physique du matériel, souvent utilisé au-delà des limites normales d'usure ; aujourd'hui, l'amortissement tend à devenir plus important pour des raisons diverses, dogmatiques ou matérielles qu'il serait trop long de préciser ici.

(2) Non compris l'U. R. S. S., l'Europe orientale et la Chine.

(3) Europe continentale occidentale, Royaume-Uni, Irlande, Islande, Etats-Unis, Canada et Japon.

TABLEAU N° 3

Indices du quantum.

(1953 = 100.)

	1957		1958		1959	
	1er trim.	2e trim.	1er trim.	2e trim.	1er trim.	2e trim.
A. — *Exportations.*						
Europe occidentale continentale	145	146	146	147	154	171
Amérique du Nord.	123	126	103	112	98	110
B. — *Importations.*						
Europe occidentale continentale	156	155	152	153	153	170
Amérique du Nord.	114	117	111	116	125	141

Source: Nations-Unies.

La première a fortement accru le volume de ses exportations et la seconde l'a réduit, ce qui, pour une large part, a contribué au mouvement de transfert des liquidités internationales qui est une des caractéristiques dominantes de la conjoncture récente et fera plus loin l'objet de quelques précisions.

II. — Problèmes monétaires et financiers.

1. Le fait le plus important peut-être, sur le *plan intérieur*, est la faible variation des indices généraux de prix qui se constate dans l'ensemble. Il y a des exceptions qui s'expliquent par des motifs particuliers, et notamment la France, où les dévaluations de 1957 et 1958 ont naturellement eu des conséquences.

TABLEAU N° 4

Indices des prix de gros et du coût de la vie.

(Moyenne 1957 = 100.)

	MOYENNE 1958	1959					
		Janv.	Mars.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.
France:							
Prix de gros..	112	118	116	115	116	117	118
Coût de la vie.	115	120	121	121	121	122	123
Allemagne:							
Prix de gros..	101	100	100	100	100	100	»
Coût de la vie.	104	104	104	104	106	106	»
Royaume-Uni:							
Prix de gros..	101	102	102	101	101	101	101
Coût de la vie.	103	104	104	103	103	104	103
Canada:							
Prix de gros..	100	101	102	102	102	105	»
Coût de la vie.	102	103	103	103	103	103	»
Etats-Unis:							
Prix de gros..	101	102	102	102	102	101	102
Coût de la vie.	103	103	103	104	104	104	104

Cette faible amplitude des variations de prix, surtout des prix de gros, est due à plusieurs causes: baisse profonde à peu près générale d'une catégorie de prix, celle des matières en provenance des pays producteurs primaires; en outre, diminution de l'activité économique dans les pays industrialisés, cette diminution étant elle-même, d'ailleurs, la principale cause de cette chute des cours de certaines productions de base: effet au moins partiel, enfin, des politiques déflationnistes pratiquées par les gouvernements pour se conformer aux doctrines d'orthodoxie monétaire actuellement en honneur.

2. Par contre, sur le *plan international*, des modifications importantes sont intervenues ces derniers temps: la baisse, déjà signalée, des cours des matières premières avec, pour corollaire, l'amélioration des « termes de l'échange » des pays industriels; l'augmentation des importations aux Etats-Unis; le développement des exportations européennes et le fléchissement de celles des Etats-Unis; la surveillance plus attentive des balances des paiements et le renforcement de la politique monétaire; le rétablissement progressif des économies européennes après leur longue reconversion d'après guerre. Autant de causes (non compris quelques autres) qui ont amené, progressivement, une transformation des situations financières relatives des régions les plus riches du monde « occidental ».

Le fait essentiel, et qui présente un aspect favorable (on verra plus loin l'aspect défavorable), est, en ce qui concerne les pays industriels, une moindre inégalité dans la répartition des liquidités internationales, ce qui est de nature à favoriser le commerce, quelque peu entravé si trop de moyens de paiement se trouvent concentrés en un même point. Il y avait trop d'or aux Etats-Unis, et pas assez de métal précieux, ou de devises, au Royaume-Uni, qui assure une grande part du commerce mondial, ainsi qu'en Europe continentale, et depuis la fin de 1957, ces déséquilibres s'atténuent.

TABLEAU N° 5

Or et devises étrangères.

(En milliards de dollars.)

	31 DÉC. 1957.	30 JUIN 1958.	31 DÉC. 1958.	30 JUIN 1959.	30 SEP. 1959.	30 SEPT. 1959. / 31 DÉC. 1957.
Etats-Unis	22,86	21,41	20,58	19,75	19,58	— 14,5 %
Royaume-Uni ..	2,37	3,11	3,10	3,18	3,29	+ 39 %

Source: International Financial Statistics.

Pour l'Europe continentale, d'une époque à l'autre, le progrès est de l'ordre de 20 p. 100.

A une échelle plus réduite, et au sein même de cette Europe continentale — en particulier entre les pays de la Communauté — les plus graves disparités se sont atténuées, les liquidités surabondantes de l'Allemagne marquent depuis peu quelque fléchissement, et celles de la France, dangereusement abaissées, remontent de façon spectaculaire. Les progrès considérables de l'Italie doivent également être notés.

TABLEAU N° 6

Or et devises étrangères des pays du Marché commun.

(En milliards de dollars.)

	31 DÉCEMBRE 1957	30 JUIN 1958	31 DÉCEMBRE 1958	30 JUIN 1959	30 SEPTEMBRE 1959
Allemagne fédérale.	5,64	5,83	6,32	5,53	5,32
Belgique	1,13	1,35	1,48	1,45	1,40
France	0,64	0,76	1,05	1,63	(1) 1,87
Italie	1,58	1,71	2,32	2,83	»
Pays-Bas	1,22	1,44	1,68	1,71	»
Communauté...	10,16	11,09	12,85	13,15	»

(1) Août.

Ainsi, sur les ressources totales en or et devises des pays de la Communauté, la part de l'Allemagne s'est réduite de 56 à 40 p. 100, mais celle de la France est passée de 6,3 à plus de 15 p. 100 et celle de l'Italie de 15,5 à 21 p. 100.

Au total, le stock de liquidités du Marché commun a augmenté de quelque 30 p. 100 en un an et demi environ.

Ce fait capital, allié au redressement plus général de la balance des paiements courants en Europe occidentale (1) et à la dévaluation du franc, comme à la convergence de vues des experts et responsables monétaires des principaux pays, a permis, à la fin de l'année dernière, une étape décisive sur le chemin de la convertibilité générale des monnaies. Le régime actuel est celui de la *convertibilité restreinte* applicable aux non-résidents et dans beaucoup de pays une facilité accrue également pour les résidents. L'Union européenne des paiements a pris fin et, aux derniers jours de 1958, l'accord monétaire européen, élaboré en 1955, est entré en application. On sait, d'autre part, que, le 1er janvier 1959, les six pays de la *Communauté économique européenne* commençaient leurs premiers pas sur le long, très long chemin parsemé d'embûches qui doit, petit à petit, les mener à l'intégration progressive de leurs économies.

La situation actuelle présente donc, par certains côtés, des caractères encourageants: signes techniques d'une activité économique semblant être au début d'une nouvelle phase d'expansion, faibles variations, en général, du niveau d'ensemble des prix, discipline monétaire plus stricte, intégration européenne apparemment en voie de renforcement. Par-dessus tout, peut-être, sur le plan psychologique, la croyance en la reprise se répand de plus en plus, et l'on sait que cette croyance est essentielle pour que les affaires « tournent ». Cependant, d'autres traits restent préoccupants et l'on ne saurait dire que le climat soit complètement éclairci.

TITRE II

DIFFICULTES ET PREOCCUPATIONS ACTUELLES

L'idée dominante c'est que, dans la réalité des faits, les exigences propres au court, au moyen et au long terme sont plus ou moins imbriquées les unes aux autres et que la situation d'ensemble comporte des *contradictions fondamentales, qui tendraient plutôt à se renforcer*. Et plus on s'enfonce dans une contradiction, plus il est difficile et dommageable d'en sortir — ce qui arrive nécessairement un jour, le plus souvent sous une forme explosive. Ces contradictions entre lesquelles se débat l'économie se retrouvent partout, aussi bien, pour reprendre la précédente distinction sur le plan physique (niveau d'activité) que sur le plan monétaire et financier, en réaction mutuelle.

I. — Niveau d'activité.

Une première contradiction de base consiste dans l'inadaptation de la politique suivie ou à suivre par le monde dit « occidental » et du taux moyen de développement économique de celui-ci. C'est, en apparence, un problème de croissance qui intéresserait donc le long terme; en fait, l'expansion à court terme y est liée car des phases conjoncturelles successives défavorables par leurs poussées trop vives génératrices d'inflation, par leurs pauses ou leurs récessions, entraînant des moins-values considérables: bref, par leurs inégalités mêmes, perturbent et surtout ralentissent le rythme moyen de croissance. Buts et taux sont, actuellement, inconciliables.

Les buts, tout d'abord, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus difficiles à atteindre.

L'Occident veut en priorité, bien entendu, en moyenne, satisfaire aux exigences croissantes de son niveau de vie. La pression de l'opinion est, sur ce point, extrêmement puissante et d'ailleurs, dans la plupart des cas, les pouvoirs publics, instruits par expérience des effets néfastes d'une baisse sensible du pouvoir d'achat, ont soin de maintenir celui-ci, voire de l'augmenter, même si l'économie donne quelques signes d'essoufflement. L'exemple le plus caractéristique est celui des Etats-Unis pendant les deux dernières récessions.

(1) Les balances des paiements courants de l'ensemble des pays membres et de l'O. E. C. E. ont ainsi évolué (en milliards de dollars) (monnaie de compte):

1956	1957	1958	1959 (1er semestre).
+ 1,04	+ 1,65	+ 4,13	+ 2,5

Source: O. E. C. E. — *Evolution des réserves monétaires de l'Europe* (14 octobre 1959).

TABLEAU N° 7

Evolution du produit national brut et de la consommation privée aux Etats-Unis de 1953 à 1958.

(En milliards de dollars aux prix de 1954.)

	1953	1954	1957	1958
Produit national brut (aux prix du marché)	375	369	412	(403)
Consommation privée	235	238	271	271
Pourcentage de la consommation privée	62,8	64,5	65,6	67,7

Source: O. E. C. E. (statistiques générales).

Comme les investissements, à juste titre, ne diminuaient pas relativement, ce qui a permis à l'Occident, en grande partie, de maintenir ainsi et même d'améliorer son niveau d'existence (en tout cas comparativement à la courbe du produit national), c'est la diminution proportionnelle des dépenses de défense nationale qui a assuré la compensation (1). Pour l'essentiel de l'Occident — c'est-à-dire l'ensemble Etats-Unis + Canada + pays de l'O. E. C. E. — la part du produit national consacrée à cette défense nationale, d'après les « quantités globales » comptables, n'a cessé, en effet, de se réduire ces dernières années: 10,7 p. 100 en 1952; 10,3 p. 100 en 1953; 9,2 p. 100 en 1954; 8 p. 100 en 1955; 7,7 p. 100 en 1956 et 1957; moins de 7,5 p. 100 sans doute en 1958. Il est évident que, *rebus sic stantibus*, un pareil mouvement ne saurait se prolonger.

D'autre part, dès qu'une pause ou une récession est terminée, il faut s'attendre — si le Gouvernement lâche les rênes; ce qui est d'ailleurs peu problable — à une demande accrue de la consommation: c'est l'inflation dite « défoulée ». Et il y a de plus les exigences de l'investissement, auxquelles il vient d'être fait allusion. Aux exigences métropolitaines s'ajoutent celles — fortement croissantes — des territoires d'outre-mer pour certains pays: pour la France, en particulier, il y a les charges nouvelles du plan de Constantine — non compris toutes les autres — qui, dès à présent, vont peser sur le budget. Sur un plan plus général, il y a aussi les demandes des régions sous-développées pour lesquelles l'Occident comprend de plus en plus qu'il doit intensifier son effort: déjà, les « quotas » de certains organismes internationaux ont été accrus en 1959, mais c'est une aide d'une tout autre ampleur qui va devoir être organisée.

Des dépenses énormes et fortement accrues dès les prochains mois, plus encore à moyen terme, seraient donc à prévoir.

Or, avec les structures actuelles, il apparaît difficile d'avoir un taux de croissance moyen qui soit suffisamment rapide pour permettre de satisfaire à ces exigences multiples et en partie nouvelles. Les experts internationaux sont, à présent, à peu près d'accord sur ce point. Un rythme moyen de 3 p. 100, éventuellement de 3,5 p. 100 leur paraît le plus raisonnable, le plus probable au cours des prochaines années. C'est ce qu'espèrent les Etats-Unis, sans être très sûrs d'y parvenir. C'est également le cadre escompté, en Europe pour les pays de la Communauté, avec les structures et les conceptions monétaires actuelles, il va de soi.

Pour insister un moment sur le problème à court terme, on ne voit d'ailleurs pas quels pourraient être les facteurs moteurs d'une reprise égale en vigueur à la précédente (de 7 à 10 p. 100 pendant plusieurs années, sauf de brèves coupures, pour plusieurs pays importants). Des circonstances exceptionnelles avaient entraîné une expansion également exceptionnelle. L'histoire n'en sera pas recommencée.

(1) Outre la détérioration des termes de l'échange des producteurs primaires (voir plus loin).

Pour le proche avenir, le Conseil économique et social des Nations-Unies, dans son rapport qui vient de paraître (1), procède à une analyse de ces facteurs. Le stimulant viendrait-il de la *consommation privée* ? « En l'absence de mesures gouvernementales — diminution des impôts ou augmentation des transferts de l'Etat — propres à augmenter le revenu consommable des particuliers, la consommation privée ne pourra stimuler l'économie que dans la mesure où les consommateurs seront appelés à économiser moins. Rien actuellement ne laisse présager une telle évolution ». Les *investissements ?* On peut s'attendre aux Etats-Unis à une augmentation du capital fixe de 5 à 6 p. 100, pour moderniser les entreprises dans le sens d'un abaissement du prix de revient plus que pour relever la capacité de production, déjà excédentaire dans l'ensemble. Mais, pour l'Europe occidentale, « la plupart des pays ne comptent pas que l'augmentation des investissements publics et privés dans la construction d'habitations fasse beaucoup plus que compenser la baisse des investissements en capital fixe dans d'autres secteurs de l'économie ». Les *stocks ?* « On ne peut compter que leur reconstitution fasse autre chose que stimuler provisoirement l'activité économique, tant en Amérique occidentale qu'en Amérique du Nord ». Les *exportations ?* Il convient d'établir une distinction. Celles des Etats-Unis ont fléchi, et c'est un problème qui préoccupe le pays (2) : cet aspect sera examiné ultérieurement. Celles de l'Europe marquent une propension à se développer, d'une part dans la voie du commerce inter-européen, et là certains espoirs sont permis, quoique limités; d'autre part vers l'Amérique du Nord et là un coup de frein est à prévoir. Restent enfin les exportations vers les régions peu développées, « qui absorbent de loin la majeure partie des exportations européennes à destination des autres continents ». Et précisément les perspectives sont peu brillantes sur ce point, en tout cas à bref délai. Les « termes de l'échange », ces derniers mois, se sont peut-être relevés pour ces régions, mais à peine; et l'insufflation nouvelle de capitaux et de crédits dont ils viennent de bénéficier est insuffisante pour relancer véritablement le mécanisme. Leurs plans d'équipement restent suspendus, du moins ralentis dans leur réalisation.

Ces quelques observations conduisent à la conclusion suivante : « Il semble donc que, si la reprise a des chances de se poursuivre dans un proche avenir, il est douteux néanmoins que les pays industriels atteignent un taux d'expansion aussi élevé en 1959 que celui qu'ils ont connu pendant la phase initiale du dernier boom, et il est probable qu'il sera bien inférieur à celui que les ressources disponibles leurs permettraient d'atteindre ».

D'ailleurs, si ce mouvement s'amplifiait et surtout se prolongeait à ce rythme rapide — on a vu précédemment que la reprise de l'expansion ne comptait que quelques mois et était limitée à des accroissements de 5 à 7 p. 100, qui peuvent aussi bien se modérer que s'accélérer — les pouvoirs publics seraient les premiers à intervenir pour le ralentir, dans leur crainte, toujours aussi vive, de *l'inflation*. Cette intervention des pouvoirs publics n'est pas une hypothèse gratuite : elle est déjà amorcée en quelques points (Etats-Unis, Allemagne, etc.) et toute prête à se renforcer si l'évolution de la conjoncture donne de nouveaux soucis aux autorités financières internationales et aux instituts d'émission.

II. — Problèmes monétaires et financiers.

D'autres contradictions apparaissent, en effet, dans le domaine intérieur comme en matière internationale.

Sur le plan intérieur, le problème essentiel, leitmotiv actuel de la plupart des discussions économiques, reste donc celui de *l'expansion sans inflation*. Autant reconnaître tout de suite qu'il n'est pas résolu; seuls des palliatifs peuvent être appliqués. Au début d'une reprise — c'est par exemple, le cas actuel — le niveau général des « prix » (entendu ici au sens large : prix à la production, coût de la vie, taux des salaires, etc.) peut rester stable, ou à peu près; mais après un certain délai, variable selon les circonstances, et cette variabilité est une difficulté supplémentaire, la « spirale » tend à reprendre son mouvement ascendant pour des motifs connus : revendications salariales accrues au fur et à mesure qu'on se rapproche ou même que l'on dépasse le niveau du « plein emploi »; éventuellement remontée des cours des produits primaires, consommation qui cherche encore à se développer et vient en concurrence avec les besoins en « biens de production », brusquement augmentés eux-mêmes; psychose générale inflationniste, etc., etc. En présence de tels faits, les pouvoirs publics — selon la conception dominante de l'heure — n'hésitent plus; entre deux maux, ils choisissent celui qu'ils estiment être le moindre et même, s'il le faut, de « casser les reins » à l'expansion. *Le rapport précité des Nations Unies* insiste bien, dans son introduction, sur l'esprit de cette doctrine du moment. Un contraste intéressant se dessine, dans la pensée moderne « entre l'idée que l'on se fait des dangers respectifs de l'inflation et de la déflation : on a tendance à craindre le pire de l'inflation, mais à conserver bon espoir dans le cas de la déflation... on en vient, semble-t-il, à se préoccuper de moins en moins des fléchissements de l'économie ou des récessions et, à les considérer, les premiers comme des périodes de repos, et les secondes comme un mal économique bénin... Il en est résulté une transformation profonde des attitudes dans la recherche de la stabilité économique... On en est venu de plus en plus... à prévoir des périodes de chômage à des niveaux suffisamment élevés ou à des intervalles suffisamment rapprochés pour assurer la stabilité absolue des prix ».

Et peut-on dire qu'il s'agit d'un mal économique bénin, alors que les dernières récessions ont coûté à l'Amérique et à l'Europe plus de 50 milliards de dollars, soit quelque 25.000 milliards de francs — alors que l'on manque cruellement de ressources pour satisfaire aux croissantes exigences nationales et internationales de l'heure ?

On sait que, depuis quelques années, en application de cette doctrine, les Etats-Unis et plus encore la Grande-Bretagne, ont volontairement ralenti leur expansion pour sauvegarder leur monnaie. Sans vouloir revenir plus longuement sur ce passé, même récent, il convient d'envisager l'avenir. Que peut-on escompter pour les prochains mois ?

La récession à peine achevée en tous points, l'économie, dans l'ensemble, repart sous l'action modérée de ses forces internes propres (reconstitution normale des stocks, investissements pour logement et automation, accroissement démographique, mise en circuit de certaines liquidités jusque là plus ou moins occultes, etc.). Et, déjà, les premières mesures de freinage ont été prises. Au Danemark, en septembre, le taux de l'escompte a été relevé de 4,5 à 5 p. 100; en Allemagne, au mois d'octobre, de 3 à 4 p. 100, car les autorités fédérales s'inquiètent de l'exportation des capitaux, du niveau de la Bourse, d'une éventuelle « surchauffe » de leur économie. A un moment judicieusement choisi sous l'angle électoral, les conservateurs, au *Royaume Uni*, ont desserré le corset de fer dans lequel ils maintenaient l'activité du pays; celle-ci progresse, les avances bancaires s'accélèrent trop et d'ici peu, sans doute, le gouvernement de Sa Majesté, les élections étant cette fois derrière lui, décidera le retour à des mesures draconiennes, dans l'intérêt supérieur de la livre... Le cas le plus typique semble être celui des *Etats-Unis*. Le taux d'escompte y est traditionnellement bas; c'est la patrie du « cheap money ». Or, le taux d'escompte de la Banque fédérale qui commande plus ou moins tous les autres taux, était de 1,75 p. 100 au premier trimestre 1958; il a été progressivement remonté à titre préventif, et aussi pour une autre raison qui sera précisée plus loin. C'est en avril 1958 que l'activité a été au point le plus bas; depuis, s'il y a eu remontée, il n'y a rien d'un emballement et même, depuis juillet dernier, avec la grève de la sidérurgie les indices fléchissent temporairement à nouveau. Le taux est néanmoins passé à 2 p. 100 au troisième trimestre 1958, à 2,5 p. 100 au quatrième, puis à 3 p. 100 au premier trimestre 1959, 3,50 p. 100 au deuxième, 4 p. 100 au troisième... Pour l'Amérique, c'est beaucoup, et le Trésor éprouve de ce fait de grandes difficultés dans la gestion de la Dette. Or, il n'est pas très sûr que l'Amérique évite quand même la hausse des prix.

Sur le plan international, d'autres contradictions apparaissent également; dans ce cadre limité, on n'en peut signaler que quelques-unes.

Contradictions de l'attitude américaine, par exemple. Les Etats-Unis ont été, et restent les champions du libre échange des marchandises, et aussi de la convertibilité des monnaies, à laquelle pousse depuis des années avec un succès certain le Fonds monétaire international. Actuellement, même les Etats-Unis, à l'assemblée du G. A. T. T. qui vient de se tenir à Tokio, font un nouvel effort en faveur du principe de la non-discrimination.

On peut enfin observer que la politique en principe extrêmement libérale des Etats-Unis se marque dans la balance des paiements américains. Cependant, dans les faits, on constate

(1) Situation économique mondiale. — *Etude sur l'économie mondiale*, 1958 (chapitre 5) : *Perspectives*.

(2) Il y a un très léger redressement en septembre : + $ 1,4 milliard d'exportations.

un protectionnisme et la défense du marché américain dont se plaignent le plus grand nombre d'exportateurs européens. Et la convertibilité accrue des monnaies se concilie plus mal encore avec les exigences de la situation présente: exigences d'un commerce international et d'une activité économique en expansion.

En effet, la convertibilité, même restreinte dans une certaine mesure, incite les gouvernements à plus de prudence. Ils sont amenés à surveiller de près l'équilibre de leur balance des paiements. Entre autres multiples conséquences, et pour se limiter à l'angle envisagé ici, les pays sont conduits, pour assurer cet équilibre, soit à forcer le protectionnisme des Etats-Unis, soit à maintenir, si ce n'est à renforcer, leurs restrictions aux importations en provenance de la zone dollar (1). Ce qui va à l'encontre de la défense du stock d'or et de devises qui devient une des préoccupations dominantes des Etats-Unis, ainsi qu'il apparaîtra plus loin. En ce qui concerne l'Europe, on pourrait dire aussi (2) qu'en un certain sens l'accord monétaire européen est un recul par rapport à l'Union européenne des paiements, puisque le lien qui relie les pays est plus lâche, alors que le progrès exigerait une intégration européenne accrue. Mais ce point entraînerait de trop longues discussions.

Pour en revenir à l'Amérique, la contradiction entre l'impératif de l'expansion mondiale et sa propre politique apparaît sous d'autres aspects. « Si le pays leader, les Etats-Unis, fait une politique économiquement peu dynamique et financièrement très stricte, il pourra bien arriver que l'ensemble occidental se trouve amené à marquer le pas. Si la désaffection du dollar aux Etats-Unis même s'accentuait, il pourrait arriver que les pays européens cherchent à convertir en or le plus fort pourcentage possible de cette partie de leurs réserves qu'ils détiennent en dollars » (3).

Aussi les Américains sont-ils très inquiets. L'année 1952 est loin, cette année où les réserves d'or de Fort-Knox se montaient à 23,2 milliards de dollars, alors que les créances à court terme de l'étranger ne dépassaient pas 7,91 milliards de dollars. La situation a évolué, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous, jusqu'à un point qu'ils estiment alarmant.

TABLEAU N° 8

(En milliards de dollars en fin d'année ou de mois.)

	1952	1954	1956	1958	1959	
					Juillet.	Août.
Or aux Etats Unis.....	23,5	21,79	22,05	20,58	19,67	19,57
Créances à court terme de l'étranger sur les Etats-Unis	7,91	9,77	11,53	12,08	13,47	13,66
Solde	15,34	12,02	10,52	8,50	6,20	5,91

Source: International Financial Statistic (octobre 1959).

En trois ans et demi, la réduction du stock d'or a été de plus de 15 p. 100 et une augmentation des créances de l'étranger de 70 p. 100: le rapport de celles-ci à celui-là, qui n'était que de 34 p. 100 en 1952, atteint aujourd'hui presque 70 p. 100.

Cette forte réduction de la marge de sécurité pose d'ailleurs un autre problème. Les pays créanciers, pour le moment, l'estimant encore suffisante, continuent d'avoir confiance dans le dollar et ne demandent pas une conversion en or pour rapatrier leurs avoirs. Mais si un tel mouvement s'amorçait — et les Etats-Unis, du fait de leur responsabilité mondiale, ont le devoir d'envisager une pareille éventualité — les réserves de change se réduiraient d'autant, ce qui pourrait sérieusement entraver le commerce international. De bons esprits admettent, en effet, que, par ailleurs, les réserves en livres détenues par la Cité et l'augmentation mondiale de la production d'or ne correspondent plus au rythme moyen de développement du commerce entre pays. Les réserves monétaires internationales faisant une plus grande part aux devises nationales, la vulnérabilité du système mondial s'accroît. Le danger ne paraît pas immédiat; la constatation, cependant, ne doit pas être oubliée.

Telle est la seconde raison — à laquelle il a été fait allusion précédemment — qui contraint les Etats-Unis, plus encore, peut-être, que la reprise de leur activité économique à porter le taux d'intérêt à un niveau élevé. Leurs propres nationaux investissent à l'étranger, dans les pays du Marché commun notamment, où ils veulent prendre pied; il y a même une certaine fuite de capitaux, tous les Américains n'ayant pas confiance dans l'avenir du dollar (on estime à 500 millions de dollars l'or réfugié en Suisse).

Mais ce loyer élevé de l'argent aux Etats-Unis, à son tour, a des répercussions internationales. Il oblige la livre à se défendre, la Cité de Londres, alertée, va hausser sans doute le taux d'escompte, etc. Bref, de proche en proche, l'argent se fait plus cher, si ce n'est intentionnellement plus rare, et le freinage monétaire, peu à peu, tend à mettre fin à la relance de l'économie. Et ainsi le circuit se ferme, avec pour conclusion un rythme de croissance moyen modeste, avec toutes les pertes — et tous les dangers — que cela représente pour l'« Occident », qui stérilise ainsi une bonne partie de ses possibilités.

Il se ferme encore d'une autre manière:

Les régions insuffisamment développées du globe, principales clientes des pays industriels, ont été gravement touchées par la récession mondiale dans leurs exportations, non pas dans le volume de celles-ci mais dans les prix:

TABLEAU N° 9

Indices de valeur unitaire des exportations des « autres pays » (1).

(1953 = 100.)

	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIEME TRIMESTRE
Année 1957.....	101	101
Année 1958.....	95	94
Année 1959.....	91	91

Source: Nations Unies.

Il s'agit là d'une moyenne; mais l'indice s'abaisse à 78 pour l'Amérique latine (non compris le pétrole), à moins encore pour d'autres zones particulièrement défavorisées. Par malheur, les prix d'importation tendent à monter: les « termes de l'échange » (2), en amélioration pour les pays riches de l'Occident, se dégradent pour les producteurs primaires.

TABLEAU N° 10

Termes de l'échange.

(1953 = 100.)

	1957		1958		1959	
	1er trim.	2e trim.	1er trim.	2e trim.	1er trim.	2e trim.
Pays « industriels »...	98	99	103	104	105	106
Pays « autres ».....	98	97	95	94	92	94

Source: Nations Unies.

Cette situation est choquante, et le contre-coup n'a pas tardé à se faire sentir. La diminution du pouvoir d'achat des régions primaires (3) les a obligées à ralentir, sinon à suspendre,

(1) Cf. dans le rapport sur la conjoncture du Conseil économique du deuxième semestre 1958, page 28 « l'ensemble des pays occidentaux semblent entraînés par des pratiques... tendant à limiter l'expansion en pénalisant automatiquement les pays qui s'y livrent ».

(2) Robert Triffin: *Le Retour à la convertibilité* (Banca Nationale del Lavoro, mars 1959).

(3) Bertrand de Jouvenel: *De l'U. E. P. à la convertibilité* (Bulletin S. E. D. E. I. S., 1er janvier 1959).

(1) Les Nations Unies distinguent deux ensembles: celui des « pays industriels » (Amérique du Nord, Europe continentale, Royaume-Uni, Irlande, Islande, Japon) et les « autres pays » (restant du monde, non compris Chine, U. R. S. S., et pays satellites).

(2) Rapport de l'indice de valeur unitaire à l'exportation à celui de valeur unitaire à l'importation.

(3) Cette diminution a été chiffrée. Rien qu'entre le milieu de 1957 et celui de 1958, la détérioration des termes de l'échange, d'après les experts des Nations Unies, avait entraîné une diminution de capacité d'importation équivalant sensiblement, en valeur absolue, à six années de prêts de la B. I. R. D. au rythme de 1956-1957.

leurs plans de mise en valeur, d'où est résulté un coup de frein sur leurs importations (portant essentiellement sur les produits fabriqués).

TABLEAU N° 11

Indice du volume des importations des pays « autres ».
(1953 = 100.)

	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE
Année 1957.....	131	132
Année 1958.....	132	131
Année 1959.....	119	125

D'où une aide « occidentale » un peu accrue, mais pas toujours à bon compte: la Banque mondiale prête à 6 p. 100 et l'U. R. S. S. à 2,5 p. 100, avec certaines facilités. D'ailleurs, au total, cette aide ne se montant qu'à 5 dollars environ par an et par habitant, pour les pays contribuants, et à 2 dollars ou à peine plus pour les régions bénéficiaires. Ce qui est peut-être plus important, c'est que se développe une prise de conscience universelle de l'ampleur et de la gravité du problème, de l'urgence et de la nécessité de le résoudre. C'est évidemment une contradiction absurde, qui s'ajoute aux autres, que des pays pauvres s'appauvrissent encore pour pallier, dans une forte proportion, les difficultés économiques temporaires des pays riches, qui ont un besoin si vital de débouchés vers ces pays pauvres.

⁂

Telle est sans doute la racine la plus profonde du mal actuel. Le reconnaître franchement était un premier pas, et méritoire; qui ne découvre, aujourd'hui, le problème des pays sous-développés ?

Mais, contrairement à ceux qui s'obstinent à vouloir élaborer une politique économique dans un cadre national devenu bien trop étroit, tout se tient. Les régions primaires, pour s'équiper, pour élever leur niveau de vie, doivent disposer de ressources très accrues. Ces ressources, en presque totalité, ne peuvent provenir que du reste du monde, soit par transfert financier massif (1) soit par des garanties d'écoulement (prix et quantités) à un niveau notablement plus élevé: dans les deux cas, il faut bien que l'« Occident » puisse le faire, donc qu'il augmente ses moyens puisqu'il se refuse — et c'est normal — à une baisse de son niveau de vie. Ces moyens accrus, comme il n'y a plus de miracles, et qu'il faut une source à toute richesse, ne peuvent provenir que d'une accélération du rythme moyen de développement, et aussi d'une égalité plus grande de ce rythme, les à-coups de celui-ci étant répercutés, amplifiés aux quatre coins du monde, y semant la désolation, exacerbant les oppositions passionnelles. Et il n'y a pas que les exigences économiques. A l'est, il y a la montée rapide d'autres puissances...

Il est illusoire de vouloir dissocier le court terme du long terme: c'est sans cesse aujourd'hui que se construit demain. Et que peut-on entreprendre de solide, quand l'Europe s'interroge si, oui ou non, elle va, dans quelques mois, restreindre à nouveau le crédit, limiter l'expansion devant une nouvelle et menaçante poussée des prix; quand les Etats-Unis eux-mêmes, à peine sortis de leur récession et d'une grève sévère (le produit national, au troisième trimestre, est en recul de 1 p. 100) commencent à penser que la reprise actuelle pourrait prendre fin dès 1960, l'essor du cycle se brisant de lui-même par la montée de forces antinomiques ?

On ne peut à la fois vouloir grand et penser petit. Puisque l'Occident a de lourdes tâches qui s'imposent à lui, son devoir et même son intérêt le plus direct, le plus vital, est de ne pas se cantonner dans l'aménagement stérile de sa petite vie quotidienne, ce qui le condamne à végéter. Il lui faut préparer, et dès à présent, les conditions de son expansion, qui ne peut être profonde, saine et durable, dans un monde où tout est désormais solidaire, que selon les conditions propres à l'expansion universelle.

(1) Ce qui ne signifie aucunement qu'il *suffirait* de cet apport financier pour résoudre cet immense problème de la mise en valeur.

DEUXIEME PARTIE

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE FRANÇAISE

INTRODUCTION

Le deuxième semestre de l'année 1958 avait été caractérisé par le retournement de la conjoncture industrielle : l'indice de la production industrielle corrigé des variations saisonnières avait atteint son niveau maximum aux mois d'avril et de mai et depuis cette date, la production diminuait lentement. Sur le plan de l'emploi d'après la statistique trimestrielle du ministère du travail, on assistait depuis le premier semestre à une diminution des horaires entraînant la suppression des heures supplémentaires et depuis le 1er avril à une réduction des effectifs. Cette évolution n'avait pas pour conséquence une augmentation sensible du nombre des chômeurs secourus. Par contre, le nombre des chômeurs partiels augmentait de façon importante.

Cette situation était la conséquence inéluctable de la politique de restriction de crédit, puis de rétablissement de l'équilibre de nos échanges extérieurs que les gouvernements successifs avaient mise en œuvre depuis le deuxième semestre de 1957 et qui commençait à porter ses fruits : depuis le second trimestre de 1958, les prix s'étaient progressivement stabilisés. Ceci était vrai aussi bien pour les produits industriels que pour les produits agricoles. La situation du commerce extérieur de la France commençait à s'améliorer plus par la baisse des importations que par une forte hausse des exportations.

Cette évolution favorable de ces deux éléments fondamentaux de notre économie, que sont les prix et le commerce extérieur, n'avait cependant pas permis de régler définitivement ni l'un ni l'autre des problèmes posés.

Sur le plan financier, les premières prévisions budgétaires laissaient apparaître pour 1959 une impasse plus forte que celle de 1958 : celle-ci qui avait été alors limitée à 600 milliards eut atteint 1.000 milliards (1). Ce chiffre, il est vrai correspondait aux demandes des ministères dépensiers qui sont toujours sérieusement rabotées.

La disparité entre les prix français et les prix étrangers restait importante et semblait empêcher un redressement définitif de la situation de notre balance des comptes.

Enfin, il ne pouvait être question que notre pays s'installât dans la récession.

⁂

Afin de l'aider à résoudre ces problèmes le Gouvernement constitua un comité d'experts, dont le président était M. Jacques Rueff. Ce comité fut chargé par le ministre des finances d'établir un rapport sur l'ensemble du problème financier français.

Ce rapport fut présenté au Gouvernement le 8 décembre 1958. L'idée fondamentale sur laquelle il était construit était que le mal de l'économie française depuis la Libération était dû à la crise quasi permanente des finances publiques. Le mécanisme du déséquilibre économique français était ainsi décrit :

« Dire que les dépenses du Trésor l'emportent sur le total des ressources qu'il prélève par l'impôt ou par l'emprunt, c'est dire que les revenus qu'il engendre par le paiement des dépenses publiques mettent leurs bénéficiaires en mesure de prélever une part de la production nationale supérieure à celle que les versements d'impôts ou les souscriptions d'emprunts les empêchent de demander.

« Le déficit, en majorant de son montant la demande globale, permet de demander des biens qui n'existent pas.

« L'excès de la demande globale sur la valeur globale calculée aux prix du marché de la production nationale peut s'employer à l'intérieur ou à l'étranger.

« Employé à l'intérieur, il provoque expansion si l'on est en état de sous-emploi, hausse des prix dans le cas contraire, mais en général l'un et l'autre, au moins tant que les facultés de production ne sont pas utilisées jusqu'à l'extrême limite du possible.

« Employé à l'étranger, l'excédent de pouvoir d'achat provoque déficit de la balance des paiements donc épuisement des réserves de devises.

« En fait, la hausse des prix et l'épuisement des réserves de devises sont indissolublement associés. Les pertes de devises comme la hausse des prix ne sont que des manifestations d'un seul et même phénomène : l'existence d'un déséquilibre entre le pouvoir d'achat et la valeur des richesses à acheter. »

La politique proposée pour mettre fin à ce déséquilibre fondamental de notre économie reposait sur les principes suivants :

1° *Il faut relayer l'inflation par l'épargne*, c'est-à-dire qu'il faut augmenter autant que possible le volume des épargnes offertes au Trésor.

Ceci suppose que l'on ait au préalable tranché le cercle vicieux de l'inflation et créé la certitude que l'on est définitivement sorti du processus inflationniste. Pour ce faire, deux conditions doivent être remplies : la couverture par des recettes inconditionnelles de la totalité des dépenses inconditionnelles du Trésor est la première de ces conditions ; l'adaptation en toute période du montant des dépenses, non couvertes par des recettes inconditionnelles, aux recettes d'épargne obtenues pendant la même période est la seconde.

2° *Il faut parer au danger de la relance de l'inflation* par le retour à un régime libéral des échanges et à une convertibilité au moins partielle de la monnaie d'une part, par l'exécution des engagements résultant du traité de Rome, d'autre part.

Les mesures proposées au titre de la première proposition risquaient en effet par un certain côté de relancer l'inflation. L'assainissement budgétaire proposé supposait la suppression de nombreuses subventions et exonérations d'impôts, l'augmentation de certains impôts, toutes mesures susceptibles d'entraîner des hausses de prix.

Le comité estimait qu'une politique libérale des échanges et des changes devait permettre d'éviter ce risque de « dérapage ».

3° *Il faut prévoir et préparer la lutte contre la récession*, déclarait le comité.

Celui-ci estimait à cet égard que « rien ne serait plus dangereux dans l'état présent de l'économie française et compte tenu des grandes tâches qui s'imposent à elle, que de combattre une éventuelle récession par une relance de la consommation. Si la demande globale devenait insuffisante, c'est par l'investissement qu'elle devrait être portée à la hauteur des offres ». Et cet investissement supplémentaire devait être financé par l'épargne.

(1) Le chiffre de 1.180 milliards figurait dans le document officiel, ne correspond pas à la notion d'impasse. Ce point sera développé plus loin.

4° Il faut assurer la remise en ordre des structures économiques et réformer l'administration.

Le rapport précisait que la revision des structures économiques doit « augmenter la productivité de l'économie française en l'épurant des structures malthusiennes issues d'un long passé de protectionnisme outrancier, d'innombrables capitulations devant des intérêts segmentaires sinon particuliers et enfin des séquelles de l'inflation ». La réforme du système fiscal doit être l'un des principaux moyens de cette remise en ordre.

Quant à la réforme administrative, les experts considéraient qu'elle devrait être effectuée sur trois plans: revision de l'architecture des administrations centrales, refonte du découpage administratif du territoire, revision des détails de fonctionnement de chaque administration.

5° L'ordre financier assurera l'efficacité de la politique sociale. « Seules, une monnaie stable et des structures économiques saines peuvent permettre l'amélioration des niveaux de vie, ainsi que la correction des inégalités et des injustices », déclarait le comité.

⁂

La politique retenue par le Gouvernement à la fin de l'année s'est inspirée partiellement des conclusions du rapport des experts en tempérant l'importance accordée à l'équilibre budgétaire par rapport au niveau des prix.

Les objectifs fondamentaux de cette politique et ses moyens d'actions ont été clairement définis dans la note introductive qui accompagnait l'ordonnance du 4 février 1959 portant loi de finances rectificative pour 1959.

Cependant, pendant l'année 1959 de nombreux faits nouveaux se sont produits, certains favorables comme l'accentuation de la reprise mondiale, d'autres défavorables et, au premier chef, la vague de sécheresse qui a sévi en France au Nord de la Loire et dans le Nord de l'Europe occidentale.

Néanmoins, nous reprendrons donc les termes de cette note:

« Les trois objectifs immédiats qu'il s'agissait d'atteindre: compétitivité commerciale, équilibre financier, expansion économique, commandaient trois séries de décisions qu'il convenait de prendre simultanément:

« Dévaluation du franc;

« Réduction de l'impasse;

« Maintien des investissements.

« L'une ne serait d'aucun effet sans les autres.

« Quelle que soit l'approche du problème que l'on veuille retenir, la solution comporte, en effet, le même enchaînement des mesures. Si l'on recherche d'abord le moyen de se rendre compétitif sur les marchés extérieurs, il est indispensable de procéder à une dévaluation, étant donné l'écart existant entre les prix français et étrangers. Mais les exemples sont malheureusement trop nombreux dans l'histoire financière de la France de tels ajustements monétaires opérés sans résultat durable. C'est que les mesures indispensables n'étaient pas simultanément prises pour éviter que des hausses de prix incontrôlées viennent peu à peu absorber le bénéfice attendu d'une telle opération. Il était donc indispensable, aujourd'hui, qu'une extrême rigueur financière bannisse toute poussée inflationniste, si minime soit-elle, afin d'assurer à la dévaluation nécessaire des effets définitifs. Cela conduisait à supprimer tout déficit public, à décider à cet effet certains compléments de recettes et certaines compressions de dépenses. Mais pour maintenir à la production nationale ses facultés de concurrence, il ne fallait pas que les réductions budgétaires portent sur les crédits publics d'investissement, qui devaient être au contraire accrus. Car c'est de l'importance de nos investissements que dépend, pour une large part, la certitude de notre compétitivité. Le rétablissement de notre balance des comptes supposait donc en même temps une action sur le taux de change, le montant de l'impasse et le niveau des investissements.

« Le même ensemble de mesures s'imposait également si l'on commençait par rechercher l'équilibre financier afin de mettre un terme à une inflation dévorante. Cela nécessiterait de la même façon des diminutions de dépenses et des accroissements de recettes. Les unes, pour ne pas compromettre le rythme de l'activité productrice et, par suite les rentrées fiscales, ne devaient pas porter sur les investissements. Les autres, pour être d'une rentabilité suffisante, ne pouvaient pas ne pas comporter certaines répercussions sur les prix. La disparité entre les coûts français et étrangers s'en serait trouvée aggravée. Et la dévaluation devenait encore nécessaire pour la compenser. Le rétablissement de l'équilibre financier exigeait, par conséquent, la même série de décisions portant sur la suppression du déficit public, la poursuite des investissements et le rajustement de la monnaie.

« Il en est encore ainsi pour assurer, dans les circonstances actuelles, une expansion économique, sans laquelle le progrès social se trouverait compromis. La condition fondamentale du développement de l'activité tient au niveau global des investissements. L'Etat devait donc dégager à cet effet des crédits publics importants, en augmentation sensible sur ceux de l'année précédente, et encourager délibérément des apports privés suffisants, en facilitant aussi la rentrée en France de capitaux venant de l'étranger. Cela exigeait tout d'abord qu'un terme soit mis à l'inflation qui, sans apparemment toucher au montant des crédits alloués, vient en réalité réduire le volume des opérations réalisées. L'impasse ne devait donc pas être maintenue à un montant supérieur aux possibilités certaines d'emprunt. Cela supposait également que la France participe au premier mouvement de convertibilité que suscitaient la plupart de nos partenaires européens. La parité du franc ne devait pas être maintenue à un taux qui en eût annulé pour nous les avantages possibles. Au surplus, l'expansion de notre économie suppose des possibilités suffisantes d'approvisionnement en matières premières et d'écoulement de notre production. C'est dire que les mesures propres à redresser notre balance des comptes devaient intervenir rapidement et qu'une dévaluation était à cet effet également nécessaire ».

⁂

« La ligne générale de l'action gouvernementale se trouvait ainsi nettement dessinée. Une politique qui cherchait en même temps à écarter l'insolvabilité extérieure, la récession interne et l'inflation monétaire exigeait à la fois la dévaluation du franc, le développement des investissements et la suppression du déficit public. Elle permettait du même coup de participer pleinement à la coopération européenne par le jeu simultané de la libération et du développement des échanges ».

Après neuf mois d'application de cette politique il est nécessaire de rechercher comment celle-ci s'est déroulée dans les domaines où elle avait pris ses points d'application: échanges extérieurs, finances et monnaies, puis d'en voir les conséquences dans le domaine de la production et dans celui des prix où l'on craignait, au moins au début, les répercussions d'un changement d'équilibre.

TITRE Ier

LES ECHANGES EXTERIEURS

Deux séries de décisions ont été prises par le Gouvernement à la fin de l'année 1958 dans le domaine des échanges extérieurs: une dévaluation de 17,55 p. 100 du franc par rapport au dollar, et un ensemble de mesures tendant à établir un régime plus libéral de nos échanges extérieurs.

Cette dévaluation était décidée à un moment techniquement bien choisi: la progression de la production avait été stoppée au cours de l'année, la pression de la demande se trouvait réduite et les prix n'avaient pas tendance à monter; enfin, cette dévaluation intervenait à froid, alors que la situation de nos réserves en devises et les perspectives de la balance commerciale n'exigeaient pas de mesures d'urgence.

En même temps qu'il prenait cette décision de dévaluer le franc de 17,55 p. 100, le Gouvernement prenait un certain nombre d'autres mesures, tant dans le domaine du commerce extérieur que dans celui de la réglementation des changes, qui avaient également pour objets essentiels d'attirer les capitaux étrangers et de faciliter l'entrée de la France dans le Marché commun.

— Les échanges avec les pays de l'O. E. C. E. étaient libérés à concurrence de 90 p. 100, taux supérieur à celui de 50 p. 100 qui correspondait au respect de nos engagements.

— Les échanges avec la zone dollar étaient libérés à 50 p. 100 environ.

— Les droits de douane étaient diminués et les contingents augmentés, comme l'avait prévu le traité de Rome pour l'année 1959.

Une convertibilité partielle du franc était établie, sous la forme d'une convertibilité externe complète à l'usage des non résidents. Depuis le 28 décembre 1958, les non résidents titulaires de comptes en francs autres que ceux tenus dans le cadre d'accords bilatéraux peuvent les transformer à leur guise en toutes autres monnaies. Cette mesure avait pour origine la décision prise par le Gouvernement anglais de permettre aux non résidents titulaires de sterlings de les échanger contre des dollars. Cette décision déclenchait en effet un mouvement vers la convertibilité des monnaies européennes, que le Gouvernement a estimé ne pas pouvoir ne pas suivre. Cette mesure s'inscrivait d'ailleurs très bien dans le cadre de la politique de libération des échanges et des changes poursuivie par le Gouvernement.

Enfin, des mesures étaient prises quelque temps plus tard pour encourager les investissements étrangers en France. C'est ainsi que des facilités nouvelles étaient données aux acheteurs étrangers de valeurs mobilières françaises, et que la liberté de transfert du produit de la liquidation de l'investissement a été accordée, quelle que soit la date de l'investissement.

***

Près d'un an après la mise en œuvre de cette politique nouvelle des échanges extérieurs, est-il possible de porter un jugement définitif sur ses résultats ? Et notamment peut-on dire que la dévaluation a été ou n'a pas été réussie ?

A de telles questions, la réponse ne peut être définitive, car on ne juge pas les effets d'une dévaluation sur un laps de temps aussi court. Nous nous contenterons donc d'apprécier les résultats immédiats obtenus tant dans le domaine du commerce extérieur que dans celui des finances extérieures.

CHAPITRE Ier

LE REDRESSEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR

L'amélioration des échanges extérieurs de la France ressort très clairement d'une étude du solde de la balance commerciale de notre pays depuis le 1er janvier 1959. Mais l'étude des résultats de la politique suivie depuis un an dans le domaine du commerce extérieur ne peut se limiter à un tel examen des statistiques douanières qui reste trop superficiel.

Il est nécessaire, en effet, d'étudier avec un beaucoup plus grand détail l'évolution des importations et des exportations par groupes de produits afin de rechercher si l'évolution à laquelle nous assistons est due à des facteurs occasionnels, qui s'expliquent par les circonstances particulières de l'année 1959 ou si au contraire cette évolution s'explique par des modifications de structure de l'économie française. Selon que l'un ou l'autre de ces groupes de facteurs l'emportera, nous pourrons conclure que le redressement de notre commerce extérieur n'est que provisoire ou au contraire que les chances d'un redressement à long terme de ce commerce sont réunies.

Notre conclusion ne pourra être en effet plus précise, car ainsi que nous l'avons dit dans l'introduction à cette partie, les résultats de la politique mise en œuvre depuis un an ne sauraient faire l'objet d'un jugement définitif dès maintenant. Une indication de tendance peut seule être donnée.

I. — Modalités de redressement du commerce extérieur en 1959.

Le commerce extérieur de la France comprend deux secteurs différents : le commerce avec l'étranger et le commerce avec la zone franc. Dans l'état actuel de la conjoncture, c'est sur le commerce avec l'étranger qu'est concentrée l'attention, car de lui dépend pour une large part de l'équilibre de notre balance des comptes.

Il ne faut pas négliger toutefois le commerce avec la zone franc qui représentait, en 1958, 25 p. 100 de nos importations totales et plus de 40 p. 100 de nos exportations. Nous donnerons donc les résultats du commerce avec la zone franc en introduction, à titre d'information.

En 1959, les résultats de nos échanges avec la zone franc sont caractérisés par une nouvelle amélioration de la situation créditrice de la France. Le solde positif de la balance a, en effet, plus que doublé par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Tableau n° 12

Commerce extérieur avec la zone franc (dix premier mois de 1958 et de 1959).

(En milliards de francs courants.)

	1958	1959
Importations	547	501
Exportations	640	711
	+ 93	+ 210
Couverture des importations par les exportations	117 p. 100	142 p. 100

Ce redressement est le résultat conjugué d'un fléchissement de l'ordre de 8 p. 100 de nos importations en provenance de cette zone et d'une progression de 11 p. 100 de nos exportations.

La réduction de nos achats résulte essentiellement de meilleures récoltes en métropole, qui ont permis de diminuer les importations de vin et de fruits et légumes. La réduction de l'activité économique a également entraîné la diminution des achats de caoutchouc et de métaux non ferreux. Ces baisses ont été suffisamment profondes pour ne pas être compensées par le doublement des importations de pétrole gabonais et saharien et l'accroissement des importations d'oléagineux et de corps gras.

L'accroissement des exportations a porté à peu près sur tous les produits à l'exception des sucres et boissons dont les exportations ont diminué. Les plus forts pourcentages d'accroissement sont enregistrés sur les machines et appareils, les produits sidérurgiques, les produits raffinés du pétrole, les voitures automobiles.

Cette évolution de nos échanges avec la zone franc est surtout liée à nos dépenses publiques, seules susceptibles de compenser le déficit à notre égard des pays de la zone franc.

Par contre, l'évolution de nos échanges avec l'étranger, qui constitue le deuxième secteur du commerce extérieur français, est capitale. C'est pourquoi, nous étudierons avec plus de précision l'évolution du solde de la balance commerciale avec l'étranger, puis celle des importations et des exportations

A. — Evolution du solde de la balance commerciale

Du 1er janvier au 31 octobre 1959, le déficit de la balance de nos échanges avec l'étranger était de 16 milliards. Ce chiffre est très faible si on le compare au déficit que notre balance enregistrait à la même époque en 1958 : 316 milliards. Le taux moyen de couverture des importations par les exportations qui était de 76 p. 100 en 1958 pour les dix premiers mois de l'année s'établit à 99 p. 100 en 1959.

Un tel résultat signifie qu'en fait la balance commerciale avec l'étranger a été en excédent pour l'ensemble des dix premiers mois de l'année. En effet, les importations sont comptées C. A. F. et les exportations F. O. B. Or, on estime que la différence entre le coût F. O. B. et le coût C. A. F. est d'environ 7 à 10 p. 100. Une balance commerciale dont le taux de couverture est de 90 à 93 p. 100 est donc une balance commerciale équilibrée.

Cette évolution favorable de notre commerce extérieur apparaît encore plus nettement si on étudie l'évolution mois par mois du solde de la balance (voir tableau n° 13 ci-après).

Dans les quatre premiers mois de 1959, le déficit de la balance commerciale a été assez important, supérieur même à celui du dernier trimestre de 1958. Une telle évolution s'explique notamment par le fait que le premier trimestre de l'année est toujours une période de fort réapprovisionnement de l'économie française en matières premières.

Par contre, depuis mai, le déficit de la balance a fait place à un excédent et cet excédent s'est maintenu jusqu'au mois d'octobre, dernier mois pour lequel les chiffres de commerce extérieur soient connus. Ainsi depuis six mois la balance commerciale, même calculée sur la base des chiffres douaniers, est excédentaire. C'est là un résultat qui n'avait pas été atteint depuis 1955.

B. — Evolution des importations et des exportations

Comment s'explique un tel résultat ? Est-ce la baisse des importations qui a permis le redressement de notre commerce extérieur ou l'accroissement des exportations ?

Tableau n° 13

	1958			1959									
	Octobre.	Novemb.	Décemb.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.
Solde de la balance commerciale (en milliards de francs courants)	— 8	— 11,4	— 2,1	— 28,4	— 12	— 15,4	— 8	+ 13,5	+ 4,9	+ 2	+ 11,5	+ 7,8	+ 9,9
Pourcentage de couverture au sens strict	94	91	98	80	91	90	95	109	103	101	109	105	106

L'étude de l'évolution mois par mois du commerce extérieur en 1959 montre que depuis janvier, à travers des mouvements mensuels en hausse et en baisse, sans grande signification, les importations n'ont pas eu tendance à s'accroître. Au contraire les exportations se sont accrues à un rythme très rapide de janvier à mai.

On pensait que le détachement de la Sarre de l'union douanière française aurait amplifié excessivement le montant des exportations dans la balance commerciale (sauf pour le charbon), de même que les importations auraient diminué. En fait, au 3e trimestre, les moyennes mensuelles ont été très inférieures aux prévisions, tant pour les exportations que pour les importations. Au total, un déficit mensuel de 2 milliards de francs a succédé à un excédent de 2 milliards. Mais le mouvement est trop peu sensible pour changer l'ordre de grandeur des résultats.

Ainsi dans l'amélioration du commerce extérieur, depuis le commencement de l'année, la part prépondérante paraît revenir aux exportations, les importations étant simplement restées stables.

Mais les comparaisons que nous venons de faire sont faussées par les effets de la dévaluation de la monnaie, décidée à la fin du mois de décembre 1958. Si l'on veut comparer l'évolution réelle des exportations et des importations dans les dix premiers mois de 1958 et dans la période correspondante de 1959 il faut calculer les exportations et les importations de 1958 sur la base du nouveau taux de change.

Evaluées en fonction du nouveau taux de change, les importations des dix premiers mois de 1958 s'établissent à 1.695,5 milliards, chiffre comparable aux 1.527 milliards de 1959. La baisse réelle des importations est de 168,5 milliards, soit environ 10 p. 100. Les exportations des dix premiers mois de 1958, évaluées sur la base du nouveau taux de change, s'établissent à 1.289 milliards, celles de 1959 à 1.511 milliards. La hausse d'une année sur l'autre reste donc très sensible : + 17 p. 100.

Si l'on utilise les indices de volume calculés par l'I. N. S. E. E., la baisse du volume des importations ressort à 9 p. 100, la hausse du volume des exportations à 28 p. 100, pour les neuf premiers mois de l'année.

Mais l'on peut pousser plus loin encore cette analyse, en comparant l'évolution des importations et des exportations de 1959 à celle des années 1957 et 1958, l'incidence des fluctuations monétaires étant éliminée par le calcul des différentes données utilisées en francs constants les francs de 1949 par exemple. Il apparaît alors que le recul des importations est encore beaucoup plus important qu'il n'apparaît à première vue ; par contre l'accroissement des exportations reste relativement faible sur dix mois.

Le déficit de la balance commerciale avec l'étranger, au sens strict, en francs constants 1949, pour les dix premiers mois de l'année, s'est élevé respectivement aux chiffres suivants :

1957	434 milliards.
1958	189 milliards.
1950	15 milliards.

Le recul des importations des dix premiers mois de 1959 est de 98 milliards de francs 1949 environ par rapport aux dix premiers mois de 1958 et de 281 milliards par rapport aux dix premiers mois de 1957.

L'accroissement des exportations pour la même période est de 175 milliards par rapport aux dix premiers mois de 1958 et de 133,5 milliards par rapport aux dix premiers mois de 1957.

Autrement dit, par rapport aux dix premiers mois de 1957, la diminution des importations est environ deux fois et demi plus grande que l'augmentation des exportations. On doit donc considérer l'évolution sur trois ans, si l'on veut prendre une vue d'ensemble du phénomène.

II. — Nature du redressement du commerce extérieur français.

Le problème qui se pose à nous est de savoir si cette évolution, tant de nos importations que de nos exportations, est due à des facteurs occasionnels ou au contraire s'explique par des modifications de structure de notre commerce extérieur.

A. — Les importations

Le tableau n° 14 compare les importations des neuf premiers mois de 1959 avec celles de la période correspondante de 1958 pour les principaux groupes de produits, les chiffres d'importations étant calculés pour les deux années étudiées sur la base du nouveau taux de change. Ce tableau permet donc d'étudier l'évolution réelle des importations par groupes de produits.

Le tableau n° 15 donne par ailleurs quelques indications sur l'évolution des importations en tonnage.

Tableau n° 14

Evolution des importations par grands groupes de produits.

(En milliards de francs.)

(Neuf premiers mois de 1958 et de 1959.)

	SUR LA BASE du nouveau taux de change.	
	1958	1959
Secteur agricole et alimentaire :		
Produits laitiers	7,9	13,4
Céréales	6,7	14,6
Vin	26,1	4,6
Aliments du bétail	4,6	8,6
Produits bruts et demi-produits industriels :		
Produits sidérurgiques	91,1	67,5
Produits chimiques	82	77,8
Pétrole brut	252,2	230,9
Caoutchouc et ouvrages	34,2	39,9
Papier et pâtes à papier	67,4	50
Coton	73,7	40,8
Laines	76,4	74,1
Cuirs et peaux	29,3	29,3
Produits fabriqués industriels :		
Biens d'équipement	196,9	184,4
Matériel maritime	16,2	7,1
Matériel aéronautique	12	6,3

TABLEAU N° 15

Evolution des importations par grands groupes de produits.

(En milliers de tonnes.)

	1958	1959
Charbons	12.877	10.680
Pétrole brut	20.896	20.378
Coton	205.000	136.000
Laine	121.000	134.000

De ces deux tableaux il ressort que, de 1958 à 1959, les importations n'ont augmenté que pour un nombre très faible de produits: le caoutchouc, les laines. Pour quelques autres produits, les importations sont restées stables de 1958 à 1959; il en est ainsi notamment pour le pétrole brut. Mais pour la plupart des produits, la baisse des importations est sensible, aussi bien en tonnage qu'en valeur: charbon, papier, biens d'équipement, etc. La baisse est particulièrement importante pour les produits sidérurgiques et le coton.

Comment s'expliquent ces baisses ?

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Il est certain en premier lieu que les industriels qui n'avaient pas confiance dans la valeur de la monnaie l'année dernière avaient utilisé à plein leurs possibilités d'approvisionnement à l'étranger, notamment pendant l'année 1957 et le premier semestre de 1958. Ils ont ainsi constitué des stocks qu'ils ont utilisés dès la fin de 1958 et surtout pendant le premier semestre de 1959, et ils ajustent maintenant leurs achats aux besoins réels de leur industrie, compte tenu de l'état actuel de ces stocks.

Ce facteur a certainement joué un grand rôle dans l'évolution des importations de coton, qui avaient été de 205.000 tonnes dans les neuf premiers mois de 1958 et n'ont atteint que 136.000 tonnes en 1959, pendant la période correspondante.

Or, l'activité de l'industrie cotonnière est en reprise. La réduction des importations dans ce cas n'est donc pas due à l'évolution de la conjoncture intérieure de l'économie française, mais bien au retour de la confiance en la valeur de la monnaie.

L'exemple du coton n'est pas isolé. D'autres exemples pourraient être cités dans le groupe des produits bruts et des demi-produits.

L'action de ce premier facteur de réduction des importations est limité dans le temps. Dans le second semestre de 1959, il apparaît que les stocks qui avaient pu être constitués dans de nombreux secteurs sont épuisés ou ont atteint le niveau minimum nécessaire à la bonne marche des usines et les importations ont déjà repris ou reprendront bientôt à un rythme normal, dans la mesure tout au moins où les usines qui transforment ces produits augmentent à nouveau leur production.

Un second facteur explique en effet la diminution des importations des neuf premiers mois de 1959 par rapport au niveau atteint dans les neuf premiers mois de 1958, c'est l'état de la conjoncture économique en France. Le bas niveau des importations d'énergie, de matières premières et de biens d'équipement est en partie imputable à la demi-récession qu'a connue l'économie française dans le second semestre de 1958 et au début de 1959.

La diminution des importations de combustibles minéraux solides, la stagnation des importations de pétrole brut s'expliquent ainsi pour une part par le ralentissement de l'activité économique.

Il en est de même du ralentissement des importations de produits sidérurgiques, qui a permis en partie à la production intérieure de maintenir son taux de marche au niveau antérieur.

Enfin, la relative faiblesse de la demande intérieure est la cause principale du bas niveau des importations de biens d'équipement.

L'état de la conjoncture interne a donc incontestablement entraîné une réduction des importations des divers produits consommés ou utilisés par l'industrie française. Mais la situation économique de la France a eu une autre incidence sur l'évolution des importations. Elle a freiné le mouvement de développement des importations qui aurait dû résulter des mesures de libération des échanges décidées à la fin de l'année dernière.

Mais à mesure que l'expansion économique reprendra, non seulement ce facteur de réduction ou de freinage des importations disparaîtra, mais l'influence de la conjoncture économique sur le niveau des importations s'exercera en sens inverse et la situation économique sera un facteur d'augmentation rapide des importations, ainsi que nous l'a montré l'expérience des années 1956 et 1957. Il s'agit donc là également d'un facteur occasionnel.

Un troisième facteur explique la réduction des importations en 1959; la dévaluation qui a freiné les importations en augmentant de 17,5 p. 100 le prix de celles-ci. L'influence de cette mesure a été particulièrement importante dans les secteurs pour lesquels la libération des échanges apparaissait au début de 1959 comme une source d'augmentation des importations.

En effet, dans ces secteurs, les importations des premiers mois de 1950 sont restées très faibles. Ceci est dû sans doute pour une part à la faiblesse de la demande interne, ainsi que nous venons de le signaler, mais s'explique surtout par l'effet de la dévaluation.

Quelques exemples peuvent être donnés à cet égard; c'est ainsi que dans le secteur de l'ameublement, l'ouverture du contingent de 3 p. 100 en application des dispositions du traité de Rome laissait craindre une très forte augmentation des importations. Celle-ci n'a été que de 20 p. 100 au premier semestre en valeur réelle. Dans le domaine de la chimie, la libération des colorants n'a entraîné également qu'une hausse très légère des importations: 3,3 milliards au premier semestre de 1959 contre 3,2 milliards dans la période correspondante de 1958 (1).

Enfin, il est très probable que la dévaluation s'ajoutant aux droits de douane élevés explique pour une large part la difficile pénétration sur le marché français des automobiles étrangères concurrentes des nôtres.

Cet effet de la dévaluation sur le niveau des importations doit-il être considéré comme un facteur occasionnel ou comme une modification de structure? En théorie, la dévaluation en modifiant le rapport des prix intérieurs avec les prix extérieurs doit entraîner une modification de la structure de l'économie française et de ses courants d'importation. En fait, à l'heure actuelle tout dépend du mouvement des prix intérieurs. Si ceux-ci augmentaient sensiblement dans un délai rapide, l'influence du nouveau taux de change sur le niveau des importations diminuerait rapidement. Et il est certain qu'à cet égard l'économie française a déjà perdu une partie des avantages de la dévaluation depuis le début de janvier.

Reste, enfin, un dernier facteur qui explique la réduction des importations en 1959, l'essor de certaines productions nationales. L'amélioration la plus importante porte évidemment en ce domaine sur la production d'énergie. En 1959, l'économie d'importation due au développement du gaz naturel devrait être pour l'ensemble de l'année de l'ordre de 2 millions de tonnes d'équivalent charbon; celle résultant de l'expansion de la production pétrolière devrait atteindre le même chiffre. Au total, c'est 4 millions de tonnes de combustibles minéraux solides dont l'importation aura été rendue théoriquement inutile, ce qui représente une économie d'environ 45 à 50 milliards de francs.

D'autres économies d'importations ont été réalisées grâce à l'accroissement de la production nationale: la mise en route de nouvelles machines à grande capacité de production de papier journal a fait tomber nos importations de 6,7 milliards au premier semestre 1958 à 1,9 au premier semestre de 1959. La meilleure utilisation de nos ressources forestières a fait passer nos importations de 11,7 à 9,9 milliards. D'autres exemples d'économies d'importations pourraient être donnés dans le domaine du caoutchouc.

Au total, il apparaît que la réduction des importations que nous observons dans les neuf premiers mois de 1959 est due pour une part à des facteurs occasionnels. Les résultats dus à l'accroissement des approvisionnements d'origine nationale sont importants sans doute, mais restent limités en 1959 et n'augmenteront que progressivement en 1960 et 1961; les avantages résultant de la dévaluation restent fragiles.

De plus, surtout, le mouvement de la production qui a entraîné une baisse des importations dans les premiers mois de 1959 exercera une influence en sens inverse à l'avenir.

(1) Le chiffre d'importation de 1958 est calculé sur la base du nouveau taux de change.

Et cette influence contrebalancera certainement celles de l'essor de la production nationale et des effets de la dévaluation.

Dans un climat d'expansion même légère, tout ce que l'économie française peut espérer est une stabilisation de ses importations dans les années à venir, obtenue grâce à l'accroissement de la production énergétique et à la poursuite de la politique préconisée par le sénateur Armengaud tendant à développer les industries produisant les matières et outillages nécessaires à notre industrie.

Mais cette stabilisation restera toujours fragile, car il reste un dernier facteur dont notre analyse n'a pas tenu compte: l'incidence de la conjoncture agricole. Dans les neuf premiers mois de 1959, par rapport à la période correspondante, nous avons bénéficié de la réduction des importations de vins, qui avaient été très importantes en 1958 à la suite de récoltes déficitaires. Par contre, les importations de céréales et de produits laitiers ont sensiblement augmenté et dans les mois à venir le mouvement s'accélérera certainement, tout au moins pour les produits laitiers. Dans l'avenir, le niveau des importations agricoles restera toujours lié aux aléas de la météorologie. Il y a donc, du fait même des importations agricoles, un facteur important de fluctuation du niveau de nos importations. Même si nous exportons davantage de produits agricoles, nous le ferons sur contrat et les aléas de la production s'imputeront toujours sur le compte importations. Or, l'expérience de 1956 nous a montré que les produits agricoles jouent un rôle déterminant dans l'établissement de l'équilibre ou plutôt du déséquilibre de la balance commerciale.

B. — Les exportations

Le tableau n° 16 compare les exportations des neuf premiers mois de 1958 avec celles de la période correspondante de 1959 pour les principaux groupes de produits exportés, les chiffres étant calculés pour les deux années étudiées sur la base du nouveau taux de change. Ce tableau permet donc de suivre l'évolution réelle des exportations par groupes de produits.

Tableau n° 16

Evolution des exportations par grands groupes de produits.

(En milliards de francs.)

(Sur la base du nouveau taux de change.)

	Neuf premiers mois	
	1958	1959
Secteurs agricole et alimentaire:		
Viandes	4,8	9,2
Produits laitiers et œufs	4,2	7
Fruits et légumes (y compris les conserves)	12,7	16,6
Boissons	48,2	48
Céréales et produits de la minoterie	38,5	15,7
Produits bruts et demi-produits industriels:		
Charbons	32	21,5
Produits sidérurgiques	201,2	264,7
Produits chimiques et parachimiques	107,5	108
Produits fabriqués:		
Filés et tissus de coton	37,9	43,9
Filés et tissus de laine	42,3	35,5
Industrie automobile	98,3	161,7
Matériel électrique	40,4	39,4
Machines et appareils	81,2	91,7
Cuirs et peaux et ouvrages en ces matières	24,2	33,5

Il ressort de ce tableau que sur la plupart des postes de la nomenclature des douanes les exportations ont très sensiblement augmenté: deux groupes de produits font exception à cette règle: les céréales et les charbons. Pour les céréales, la différence des récoltes en est la cause. La baisse des exportations de charbon provient de la sortie de la Sarre de l'union douanière française. Pour certains autres produits, les exportations sont restées stables. Il en est ainsi notamment pour le matériel électrique. Mais, dans l'ensemble, l'augmentation est générale et d'autres exemples de produits dont les exportations ont augmenté peuvent être ajoutés à ceux cités: pneumatiques, papiers, textiles synthétiques et artificiels, aluminium, matériel ferroviaire, verrerie.

Comment s'explique cette augmentation quasi générale des exportations? Plusieurs facteurs doivent être pris en considération.

Le premier facteur de reprise de nos exportations est la situation économique mondiale qui est marquée à l'heure actuelle par deux événements: la reprise de l'expansion antérieure à la reprise en France, la grève des aciéries américaines.

Ces deux événements ont eu une influence directe sur le niveau des exportations du poste « fers, fontes et aciers », notamment sur les exportations de produits sidérurgiques, et expliquent à eux deux, semble-t-il, l'augmentation importante des exportations de ces produits, qui atteint 31,5 p. 100 pour les neuf premiers mois de 1959 par rapport à la période correspondante de 1958.

A partir de septembre 1958, la sidérurgie française avait fait un effort particulier pour accroître ses exportations de produits sidérurgiques en vue de compenser la baisse de la demande intérieure et d'essayer ainsi de maintenir son taux de marche. Cette augmentation des prises de commandes par les pays tiers n'avait pu être faite qu'au prix de lourds sacrifices par rapport aux prix intérieurs. La dévaluation intervenue à la fin de l'année a apporté un correctif en recettes en francs, mais pendant les premiers mois de l'année, les livraisons et les commandes ont dû encore être effectuées à des prix inférieurs au niveau des prix intérieurs. Ce n'est qu'à partir des mois de mars-avril que les prix à l'exportation se sont améliorés pour revenir vers la fin du printemps à des niveaux voisins de ceux du marché intérieur.

Les perspectives d'une grève aux Etats-Unis ont contribué à une augmentation des commandes vers ce pays, avec une pointe en février-mars, puis un ralentissement au cours des mois suivants, les acheteurs américains n'ayant cherché à se couvrir que pendant la période généralement prévue pour cette grève, c'est-à-dire pour des livraisons en juillet et août. La prolongation de la grève a entraîné un nouvel accroissement des commandes pour des livraisons s'échelonnant jusqu'à la fin de l'année et au début de l'année prochaine. L'incertitude qui règne encore actuellement sur l'issue définitive des négociations maintiendra vraisemblablement le rythme des exportations aux Etats-Unis à un niveau élevé. Pour les huit premiers mois de l'année, les tonnages enregistrés dans la rubrique « Fers, fontes et aciers » ont atteint 433.000 tonnes en 1959, contre 84.000 tonnes dans la période correspondante de 1958. Cet accroissement de 349.000 tonnes ne représente qu'une fraction de celui de l'ensemble des exportations, passées, pendant les huit premiers mois de l'année, de 2.823.000 tonnes en 1958 à 4.590.000 tonnes en 1959, soit une augmentation de 1.767.000 tonnes. Les exportations ont augmenté en particulier en Allemagne, en Suisse, en Chine, en Amérique du Sud et dans les pays du Sud-Est asiatique. La grève aux Etats-Unis a accentué vraisemblablement la reprise sur le marché international, mais elle n'a pas été un facteur déterminant de l'augmentation de nos exportations. Celles-ci ont bénéficié du mouvement d'expansion de l'économie mondiale. Bien que d'autres secteurs de l'économie française aient contribué à l'amélioration de la situation de la balance commerciale, la sidérurgie et l'industrie de la première transformation des métaux constituent le principal poste de nos exportations vers l'étranger, tel qu'il est défini dans le chapitre 73 des douanes. Le niveau actuel des exportations, compte tenu du programme de développement en cours de réalisation, devrait pouvoir être maintenu, sous réserve, toutefois, que la conjoncture internationale reste en expansion et que des solutions soient mises au point sur le plan international pour permettre aux pays en voie d'industrialisation de poursuivre le développement de leurs économies.

La reprise de la conjoncture mondiale a eu également pour conséquence une augmentation sensible des exportations des autres demi-produits: aluminium, par exemple.

Par contre, dans le domaine des produits fabriqués, l'incidence de la nouvelle expansion économique sur les exportations de biens d'équipement est beaucoup plus faible. Les exportations de certains de ces produits (matériel frigorifique et machines à statistiques) ont augmenté. Mais dans l'ensemble la progression reste faible. La France manque d'une industrie de la machine-outil, capable de prendre une place importante sur le marché mondial. Dans le domaine de la construction électrique où la France était bien placée au cours des dernières années, la situation paraît actuellement mauvaise et le nombre des commandes est faible. Il apparaît donc que la reprise de l'économie mondiale a été un facteur important, mais non pas déterminant de l'augmentation des exportations.

L'action de ce facteur a été renforcée par les effets de la dévaluation. Grâce à cette mesure, des secteurs qui prévoyaient une crise des exportations pour l'année 1959 ont enregistré des hausses. Il en est ainsi de la ganterie et de la maroquinerie. Pour d'autres, qui ne prévoyaient que des augmentations limitées, les augmentations enregistrées sont très sensibles, grâce à l'avantage de prix. Il est ainsi notamment pour les industries chimiques.

D'une façon générale, la dévaluation, en donnant un avantage de prix très sensible à l'économie française, a permis à des secteurs dont les prix se trouvaient au-dessus des prix internationaux de devenir compétitifs. Son effet bénéfique a été à cet égard incontestable.

La dévaluation n'aurait pas eu une si grande influence si cette mesure n'avait pas coïncidé avec la mise en service d'équipements industriels entrepris depuis plusieurs années en vue d'accroître les exportations et le développement d'une prospection des marchés extérieurs commencée également depuis plusieurs années.

Le troisième facteur qui explique l'essor des exportations en 1959 réside en effet dans la conquête, au cours de cette année, de nouveaux marchés qui était envisagée depuis plus de deux ans.

Le résultat le plus spectaculaire en ce domaine est celui de l'automobile. L'augmentation en un an est de plus de 60 p. 100 en valeur réelle. En septembre 1958, la France exportait 77.019 voitures; en septembre 1959, elle a exporté 100.329 voitures. Ce résultat est dû aux efforts continus des constructeurs d'automobiles pour mettre en place un réseau commercial à l'étranger. Ce réseau a réussi aussi bien aux Etats-Unis qu'en Allemagne et la France recueille le bénéfice de ces efforts pour la première fois en 1959.

Dans d'autres domaines aussi la progression des exportations est le résultat des investissements effectués dans les industries et des efforts réalisés pour la prospection des marchés. Il en est ainsi par exemple pour les produits chimiques et notamment pour les produits organiques de synthèse, pour la verrerie, pour les machines à statistiques.

Enfin, il en est également ainsi pour la viande. Les efforts entrepris il y a maintenant deux ans pour reconstituer le cheptel commencent à porter leurs fruits et il est possible d'espérer une amélioration de la balance des échanges de viande au cours de cette année.

***

Ces divers facteurs que nous venons d'analyser et qui expliquent la progression de nos exportations sont-ils occasionnels ou doivent-ils exercer au contraire de façon continue leur action dans les prochains mois ?

En ce qui concerne le premier d'entre eux, il semble que la reprise économique mondiale doive se poursuivre dans le court terme. Il n'y a pas à l'heure actuelle de crainte grave en ce domaine.

En ce qui concerne le second facteur, il est évident que les effets de la dévaluation sur le niveau des prix à l'exportation disparaissent progressivement au fur et à mesure que les prix intérieurs montent, à moins que le mouvement des prix dans les pays concurrents ne soit parallèle ou même plus accentué que dans le nôtre. Il y a là une cause d'incertitude qui rend peu sûre l'action à terme de ce facteur.

Par contre, il semblerait, à première vue, que les gains réalisés dans le domaine des exportations grâce aux investissements industriels et agricoles et aux efforts de prospection des marchés soient stables. Ceci est certainement vrai dans de nombreux cas. Mais pour le produit dont l'accroissement des exportations a été le plus spectaculaire, l'automobile, le doute subsiste. Le niveau atteint n'est-il pas un plafond ? En ce qui concerne nos exportations vers les Etats-Unis, il semble que ceci ne soit pas douteux. Par contre, nos exportations d'automobiles vers les pays européens peuvent certainement encore se développer, notamment vers l'Allemagne.

Conclusion.

Au total il ressort de cette analyse que le redressement du commerce extérieur est une réalité certaine. L'expansion des exportations en fin d'octobre se confirme d'une manière spectaculaire.

Par contre, la réduction des importations sous réserve des résultats enregistrés dans le domaine des importations de produits énergétiques, est momentanée et une reprise des importations interviendra prochainement.

Ordinairement, après une dévaluation, toute amélioration de la balance, comptée en monnaie étrangère est due à la diminution des importations. On estime satisfaisant que les exportations en volume augmentent assez pour compenser la baisse de leurs prix en monnaie étrangère. A court terme donc, la réaction de l'économie a été satisfaisante.

Cette évolution du commerce extérieur a été l'élément caractéristique même de la conjoncture intérieure. Elle a été la trame sur laquelle s'est dessiné l'accroissement de la production.

CHAPITRE II

L'AMELIORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le déficit de la balance des paiements avait atteint son point maximum en 1956 et au premier semestre de 1957. Le changement de tendance se place au printemps de l'année 1957. Il est dû aux mesures qui furent prises par le Gouvernement à cette époque, puis fut renforcé par les concours extérieurs qui furent accordés à la France.

C'est ainsi que, de 919 millions de dollars au premier semestre de 1957 le déficit de la balance des paiements de la zone franc avec l'étranger est passé à 492 millions de dollars au deuxième semestre 1957, 359 millions de dollars au premier semestre de 1958, 164 millions de dollars au deuxième semestre de 1958.

Pour le premier semestre de cette année, la situation de la balance des paiements de la zone franc n'est pas encore connue. Seul est déjà calculé le solde de la balance de la France métropolitaine. Celui-ci est largement positif puisqu'il atteint 788 millions de dollars. Dans ces conditions, il est probable que le solde de la balance de la zone franc dépassera 600 millions de dollars.

Ce résultat statistique est le fruit de la politique poursuivie depuis plus de deux ans maintenant tant dans le domaine des échanges extérieurs, que dans celui de la politique économique interne, et des mesures prises à la fin de l'année dernière qui ont eu pour conséquence d'accélérer le redressement déjà engagé.

La dévaluation et les diverses mesures qui ont eu pour objet d'attirer les capitaux vers la France ont en effet très sensiblement augmenté les recettes en devises de notre pays.

Dans l'attente d'une dévaluation, les deux derniers mois de 1958 avaient été marqués par une accélération du rythme des sorties de devises destinées au paiement des importations et par un ralentissement du rythme des rapatriements de devises consécutifs à des règlements d'exportations. Ces deux mouvements, dont les effets s'additionnent, avaient entraîné une diminution très importante des réserves du fonds au mois de décembre 1958.

L'ajustement monétaire fait, ces deux mouvements ont changé de sens: le rythme des sorties de devises s'est fortement ralenti, les importateurs n'anticipant plus le retrait des devises qui leur seront nécessaires ultérieurement pour le paiement des marchandises étrangères à importer. Au contraire, au cours des premiers mois de l'année 1959, les importateurs n'ont retiré de devises au Fonds qu'à l'arrivée à échéance des règlements pour lesquels ils n'étaient pas encore approvisionnés en monnaies étrangères.

Le rythme des entrées de devises s'est par contre accéléré; les exportateurs qui avaient freiné leurs rapatriements au quatrième trimestre n'ont plus retardé le retour en France des devises qu'ils reçoivent de leurs clients étrangers et ont rapatrié les devises provenant des opérations effectuées au quatrième trimestre 1958.

L'incidence favorable de ces deux mouvements au début de l'année a été importante, puisqu'elle a été évaluée à environ 500 millions de dollars.

La poursuite du redressement de la balance des paiements a été ensuite assurée par le redressement de la balance commerciale, dont le solde est devenu positif à partir du mois de mai.

Une série d'autres facteurs favorables est venue s'ajouter à ces deux facteurs principaux:

— les frets restant bas et le volume de nos importations ayant diminué, le solde négatif du poste « Transports maritimes » a légèrement diminué.

— il en a été de même du solde négatif du poste « Transfert des revenus du travail » à la suite de la grève des frontaliers belges.

— la balance du tourisme a été plus favorable que celle des années précédentes: les touristes étrangers n'ont plus intérêt à échanger leurs devises contre des francs dans leur pays d'origine, le cours parallèle se confondant depuis la dernière dévaluation avec le cours officiel du franc, et étant même quelquefois inférieur au cours officiel.

— la charge d'amortissement de la dette publique extérieure est relativement légère cette année, surtout si on la compare à ce qu'elle sera dans les prochaines années.

Enfin, il faut analyser l'effet des mesures prises à la fin de l'année pour attirer les capitaux en France.

Les capitaux revenus paraissent ressortir à trois catégories différentes: capitaux français émigrés rentrés après la dévaluation, capitaux étrangers investis en valeurs mobilières, capitaux étrangers investis en biens immobiliers.

Les deux premières catégories sont de nature essentiellement mobiles. On estime, pour les neufs premiers mois, l'importance des capitaux émigrés rentrés à quelque 400 à 500 millions de dollars, soit l'équivalent du désendettement de l'appareil bancaire vis-à-vis de la Banque de France de fin décembre à fin septembre. Il s'agit essentiellement d'entreprises qui ont substitué pour leur trésorerie aux emprunts contractés vis-à-vis des banques des disponibilités dont elles jouissaient et qu'elles avaient placées à l'extérieur dans l'attente de la dévaluation. Le montant des capitaux étrangers venus sur la place de Paris s'investir en valeurs mobilières est estimé à la fin du premier semestre à 130 millions de dollars d'après le rapport de M. Louis Vallon devant la section des investissements. Ils s'élèveraient à la fin du mois de septembre à quelque 150 à 200 millions. Quant à la troisième catégorie de capitaux, correspondant à des investissements directs, les seuls réellement intéressants, à condition qu'il ne s'agisse pas de prises de majorités dans des affaires françaises ou de création d'affaires étrangères susceptibles de ruiner les entreprises nationales correspondantes, elle représenterait quelque 70 millions de dollars à la fin du 1er semestre, ce qui correspond à l'extrapolation de la courbe des investissements de ce genre au cours de ces dernières années.

Les mouvements de capitaux si importants qu'ils aient été n'ont donc pas correspondu aux prévisions faites au début de l'année, tant en ce qui concerne le volume de ces capitaux qu'en ce qui concerne leur nature.

Il n'en reste pas moins que le montant total des réserves en or et dollars au bilan de la Banque de France a sensiblement augmenté depuis le 1er janvier. Au 31 décembre 1957, ces réserves étaient de 683,3 millions de dollars, un an plus tard, en 1958, ces réserves atteignaient 1.104,6 millions de dollars. Au 30 septembre 1959, ces réserves étaient de 1.856 millions de dollars.

Ces réserves se décomposaient ainsi:

TABLEAU N° 17

Réserves en or et dollars au bilan de la Banque de France au 30 septembre 1959.

(En millions de dollars.)

Encaisse or	875
Disponibilités à vue à l'étranger	659
Avances au fonds de stabilisation des changes	322

Cette situation favorable de nos ressources en devises a permis de rembourser non seulement les 165 millions de dollars que la France devait à l'U. E. P. à la fin de l'année, mais également les 337 millions qui avaient été bloqués dans les comptes des intermédiaires agréés au titre du « ratissage ».

La France n'a pas eu à utiliser les prêts qui lui avaient été consentis au début de l'année. C'est ainsi qu'elle a pu rembourser le prêt de 60 millions de dollars de la B. R. I. et celui de 200 millions de dollars des banques américaines.

Il n'en reste pas moins que les engagements de la France restent encore lourds, ainsi que le montre le tableau suivant:

TABLEAU N° 18

État des engagements de la France au 30 septembre 1959.

(En millions de dollars.)

U. E. P.	580
F. M. I.	388
Divers	154
	1.122

A ces engagements s'ajoute la dette extérieure, comptabilisée au 31 décembre dernier pour 2.080 millions de dollars (unité de compte), dont 1.992 en dollars, le solde étant en livres sterling et en francs suisses.

Les échéances des prochaines années seront particulièrement lourdes.

Conclusion.

Il est difficile, avons-nous dit, de porter un jugement définitif sur la dévaluation, faute d'un recul suffisant. En particulier, les mouvements de capitaux, notamment le « hot money », ne représentent pas un avantage définitif. En outre, la structure de l'économie française peut faire renaître les tensions qui furent à l'origine du déséquilibre.

Mais après un an, on peut porter un jugement limité dans le temps.

Sur deux points le bilan est positif.

L'amélioration du commerce extérieur n'est due qu'en faible partie au changement de valeur extérieur du franc. Mais sans cette opération, elle se serait certainement essoufflée. Depuis septembre 1951, la France a compensé par une protection douanière un déséquilibre des parités monétaires. Le gouvernement n'a pas osé en 1952 et 1953 rajuster celles-ci, à la faveur d'une activité modérée. En 1959, l'alignement a été fait dans les moins mauvaises conditions possibles.

Il a eu comme conséquences un renversement des tensions sur le marché des devises, et l'arrivée de capitaux en France. Cet apport ne résout en rien les problèmes intérieurs français, mais son défaut les aurait aggravés.

Dans ce sens si l'on ne peut pas affirmer que la dévaluation a été réussie, on peut néanmoins au bout d'un an, avancer qu'elle n'a pas été manquée.

TITRE II

LES FINANCES ET LA MONNAIE

L'évolution de la situation financière doit être jugée sur un double plan, celui des finances publiques en premier lieu, celui de l'aisance monétaire en second lieu.

CHAPITRE Ier

LES FINANCES PUBLIQUES

Nous examinerons successivement le budget de 1959 tel qu'il se présentait dans la loi de finances: équilibre global, recettes, dépenses. Puis nous examinerons comment ce budget a été exécuté.

I. — Le budget de 1959.

Parmi les trois catégories de mesures prises au début de l'année 1959, celle relative au budget est la moins originale. En effet le budget de 1959 présente une assez grande ressemblance avec celui de 1958. Quelle que soit la manière dont on calcule le déficit, il est du même ordre que l'année précédente encore que légèrement plus fort. Si donc ce budget a paru représenter un effort d'austérité, ce n'est pas par rapport à la politique de l'année passée, mais c'est bien au contraire parce qu'il la continuait. Les tableaux ci-dessous des recettes et des dépenses en 1958 et 1959 montrent très clairement ce phénomène.

TABLEAU N° 17

Recettes budgétaires en 1958 et 1959.

(En milliards de francs.)

	1958		1959		ACCROISSEMENT 1959-1958 Perspectives.
	Loi de finances.	Perspectives actuelles.	Loi de finances.	Perspectives actuelles.	
I. — Recettes fiscales:					
Produits des contributions directes	1.554	1.723	1.934	»	+ 211
Dont:					
Impôt sur le revenu des personnes physiques.	690	765	875	»	+ 110
Impôt sur les sociétés	430	508	570	»	+ 62
Versement forfaitaire sur les traitements, salaires	366	382	410	»	+ 28
Taxe proportionnelle sur les revenus des valeurs mobilières	68	68	79	»	+ 11
Produit des douanes	637	(2) 652	688	»	+ 36
Produit des taxes sur le chiffre d'affaires (T.V.A. et taxe sur les prestations de services)	1.547	1.568	1.717	»	+ 149
Produit des taxes uniques	100	100	171	»	+ 64
Total I (1)	4.224	4.427	4.950	»	+ 523
II. — Exploitations industrielles et commerciales	72	72	219	»	+ 147
III. — Autres ressources non fiscales (2)	400	392	433	»	+ 41
Total II et III	472	464	652	»	+ 188
Ensemble I+II+III	4.696	(3) 4.931	5.602	»	(3) + 671

(1) Y compris le produit de l'enregistrement, timbre, opérations de Bourse, les contributions indirectes, les taxes sur le transport de marchandises, le produit du monopole.

(2) Y compris les produits et revenus du domaine de l'Etat, les produits divers et ressources exceptionnelles.

(3) Compte tenu des 40 milliards correspondant aux mesures prises en vue d'assurer la limitation de l'impasse de 1958 à 600 milliards (collectif, ordonnance du 31 juillet 1958).

TABLEAU N° 18

Dépenses budgétaires en 1958 et 1959 (1).

(En milliards de francs.)

	1958		1959	VARIATIONS 1959/1958 après collectif.
	Loi de finances.	Après Collectif.	Loi de finances	
				P. 100.
I. — Charges budgétaires:				
Dépenses civiles ordinaires	2.817	2.927	3.104	+ 6
Dépenses civiles en capital	504	532	618	+ 16
Dommages de guerre	165	165	173	+ 5
Dépenses militaires	1.326	1.445	1.576	+ 9
Total I (1)	4.812	5.069	5.471	+ 8
II. — Charges du Trésor:				
H. L. M.	155	175	184	+ 5
F. D. E. S.	233	233	335	+ 44
Solde des comptes spéciaux	95	54	(2) 199	»
Total II	483	462	718	»
Total I + II	5.295	5.531	6.189	+ 11,8
Ressources	4.695	4.931	5.602	+ 13,6
Solde: charges, ressources	600	600	587	»

(1) Non compris les dépenses effectuées sur ressources affectées. (Celles-ci sont de 116 milliards en 1959.)

(2) Dont 160 milliards correspondant au montant net de la consolidation des prêts à moyen terme à la construction.

Il faut noter cependant que les 587 milliards de déficit figurant à la loi de finances de 1959 ne sont pas rigoureusement semblables à l'impasse de 1958. Deux correctifs doivent être faits : l'un faible, de 10 milliards, relatif à des règlements de dommages de guerre, émis par la caisse autonome de reconstruction ; l'autre, beaucoup plus important, résultant de l'intégration dans les recettes budgétaires des recettes de la caisse autonome d'amortissement provenant du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes. Les précédents rapports du Conseil économique l'avaient signalé à maintes reprises : la mise hors budget des recettes des tabacs et des allumettes minimisait les rentrées fiscales. L'inscription de ces sommes au budget de 1959 représente donc incontestablement un progrès.

Si l'on tient compte de ces deux correctifs, il apparaît que l'ensemble des emprunts et moyens de Trésorerie que le Trésor devait être amené à se procurer au cours de l'année 1959 s'élève à :

Déficit budgétaire	587 milliards.
Amortissement de la dette publique	162 —
Règlement de titres de la C. A. R. E. C.	10 —
Impasse	759 milliards.

Ce chiffre se compare au chiffre de 600 milliards de 1958.

C'est donc 160 milliards de plus que l'année précédente que le Trésor devait se procurer au cours de l'année 1959.

II. — Les dépenses.

Cependant la limitation du déficit, même à une somme légèrement supérieure à celle de 1958, représentait un effort de compression des dépenses, d'autant plus méritoire que les projets des différents services étaient fort élevés à la fin de l'année 1958.

Les investissements sur fonds publics en 1958 avaient vu leurs crédits de programme augmentés comme il est indiqué au tableau ci-dessous :

TABLEAU N° 19

Investissements sur fonds publics. — Crédits de paiement (Services civils).

(En milliards de francs.)

	1957 — Résultats définitifs.	1958 — Loi de finances.	1958 — Après Collectifs.	1959 — Loi de finances.	POURCENTAGE d'augmentation 1959/1958.
Investissements budgétaires (1) (titres V et VI)	427	505	532	618	+ 16
Dommages de guerre (2)	197	157	157	173	+ 10
F. D. E. S.	177	233	233	335	+ 44
H. L. M.	145	155	175	184	+ 5
Solde des autres comptes spéciaux (3)	162	175	134	150	+ 12
Totaux	1.108	1.225	1.231	1.460	+ 18,6

(1) Non compris les dépenses de fonctionnement imputées sur le crédit d'aide extérieure du titre VI B.
(2) Dépenses de fonctionnement hors total.
(3) Dépenses d'investissement du titre VIII du budget, des comptes spéciaux et des budgets annexes.

Certes une fois de plus des difficultés de comparaison s'introduisent d'une année à l'autre. Ceci est dû en particulier aux dépenses de consolidation de crédits à moyen terme à la construction. Ces sommes en effet qui ont atteint 56 milliards en 1958, 160 milliards en 1959 ne font que prendre le relai des crédits d'investissements antérieurement nourris par la Banque de France et ne correspondent pas à des investissements nouveaux. Nous en verrons dans le chapitre suivant la répercussion sur le bilan de la Banque. De même en 1959, la Banque de France n'a pu accorder de crédits à moyen terme aux entreprises nationales ; ces prêts ont été nourris par le F. D. E. S. qui a reçu à cette époque une dotation supplémentaire de 50 milliards. A l'origine cette nouvelle formule devait permettre à la Banque d'orienter vers le secteur privé une partie des prêts qu'elle consentait préalablement au secteur nationalisé. On verra, en fait, que le secteur privé s'est nourri ailleurs.

Au total, les investissements civils sur fonds publics en 1959, compte tenu de l'accroissement modéré des prix entre les deux années, ont augmenté de 10 p. 100 environ en volume.

Les autres dépenses ont été sévèrement limitées comme il ressort du tableau n° 18, puisque leur augmentation nominale prévue dans la loi de finances était du même ordre de grandeur que l'augmentation des prix, sinon inférieure. On peut donc dire qu'elles ont plafonné en volume.

La partie la plus discutée de ce budget a été la suppression de la réduction des interventions économiques pour environ 250 milliards de francs. Il semble bien que cette mesure ait correspondu à deux idées complètement différentes. Dans l'esprit de certains, comme M. Rueff d'après ses propres déclarations, c'était essentiellement un moyen d'équilibrer le budget puisqu'on n'en trouvait pas d'autres. Par ailleurs, une telle mesure constituait un retour en arrière sur une politique de subventions économiques et pouvait être considérée comme un effort pour rendre véritables les prix des diverses denrées. On n'a cependant pas été jusqu'au bout du raisonnement. Si en effet ont été diminués les déficits d'exploitation de la Société nationale des chemins de fer français et des Houillères, celui de la Régie autonome des transports parisiens est resté pratiquement inchangé en raison de l'incidence que sa suppression aurait eue sur le niveau des 179 articles.

III. — Les recettes.

L'augmentation des recettes prévue par rapport à 1958 était de 671 milliards. Si l'on ne tient pas compte de l'introduction au budget des recettes de la caisse autonome d'amortissement, cette augmentation ne dépasse guère 500 milliards. La plus grande partie en est due à l'augmentation des impôts classiques. Par ailleurs, un accroissement de la fiscalité conjugué avec une simplification des assiettes a rapporté environ 200 milliards.

On mesurera l'effort fiscal en signalant que par rapport à 1938, évaluées en francs constants, les recettes n'avaient pas augmenté sensiblement jusqu'à 1948. En 1958 et 1959, l'augmentation des recettes en francs constants est de 40 p. 100 environ.

IV. — Exécution du budget.

L'exécution du budget a été caractérisée par une forte impasse pendant les deux premiers mois de l'année. Alors qu'en 1958 les recettes avaient été excédentaires de 22 milliards en janvier et février, elles étaient déficitaires de 127 milliards en 1959. Ces chiffres représentent un effort d'accélération des dépenses d'investissements sur fonds publics, décidé au commencement de l'année afin de combattre le climat de récession qui existait alors.

Cependant après le 1er mars, l'évolution du déficit de Trésorerie est restée à peu près parallèle à celle de l'année 1958

Au 1er octobre, la charge résultant de l'exécution de la loi de finances s'établit à 401 milliards. Ce chiffre appelle deux commentaires: d'abord un léger excédent a été enregistré en septembre, qui présente un caractère saisonnier (il s'était produit en 1958 d'ailleurs); ensuite l'impasse de trésorerie n'est plus supérieure que de 120 milliards à celle de 1958. Encore existe-t-il des difficultés de comparaison entre les deux années. En effet, le montant de l'impasse se trouve majoré du fait du versement de la part payable en francs (96 milliards) dans l'augmentation du quota de la France au F. M. I. qui est porté en dépenses dans les comptes budgétaires, de la réévaluation des avoirs de la B. I. R. D. auprès du Trésor pour 9 milliards, enfin de 20 milliards représentant le solde de différentes opérations dont la principale était l'échange de dettes extérieures entre le Trésor et le fonds de stabilisation des changes. Si l'on élimine cette majoration de 125 milliards, on aboutit à une impasse très voisine du chiffre de l'année dernière.

La comparaison avec 1958 est faussée, nous l'avons vu, par les changements dans les modalités d'inscription des recettes de la caisse autonome d'investissements. Si l'on réintégrait celle-ci on retrouverait probablement une charge supplémentaire entre 100 et 150 milliards au 1er octobre.

Au total, les deux corrections se confondent et l'impression laissée par les courbes de réalisation de l'impasse pendant les deux années n'est pas très loin de traduire la vérité.

Economiquement donc, l'exécution du budget de 1959 n'a pas apporté, en dehors des mois de janvier et de février, d'impulsion au développement de l'économie. L'accélération des investissements pendant les deux premiers mois de l'année ne devrait pas avoir comme compensation un retard dans les deux derniers, mais donnera certainement un caractère relativement austère au budget d'investissement de la fin de l'année. A l'heure actuelle on peut donc prévoir un déroulement assez voisin du budget de celui inscrit dans la loi budgétaire. C'est d'un autre côté qu'est venue l'expansion: le gonflement des liquidités monétaires.

CHAPITRE II

L'EVOLUTION MONETAIRE

Nous examinerons d'abord l'état actuel des liquidités monétaires et les origines de l'aisance monétaire que l'économie française connaît en ce moment, puis nous étudierons les conséquences de cette situation sur la politique des banques et les établissements financiers et en définitive sur le financement des investissements.

I. — L'état de la liquidité monétaire.

Dans le rapport présenté au Conseil économique au deuxième semestre 1958, nous avions signalé que, pour les neuf premiers mois de l'année, la circulation monétaire avait relativement peu augmenté: en effet, l'année 1958 avait été caractérisée par une politique de restriction des crédits, effectivement appliquée jusqu'à la fin du troisième trimestre. Les dépôts dans les banques avaient légèrement diminué au cours des neuf premiers mois, alors que la tendance était à la progression depuis plusieurs années, tandis que les billets en circulation poursuivaient sans grand changement leur expansion.

A la fin de septembre et au début du mois d'octobre 1958, le relâchement des mesures restrictives de crédits a permis une extension des dépôts à vue, avec un rythme d'accroissement sensiblement supérieur à ce que l'on observait ces dernières années. Par contre, le montant des billets en circulation est resté pratiquement stationnaire depuis le mois de décembre 1958. Par ailleurs, devant les craintes de la dévaluation, peu importait les taux élevés de réescompte, même de la pénalité d' « enfer ».

A la suite de la nouvelle politique monétaire, on a assisté à une augmentation sensible des disponibilités monétaires pendant les neuf premiers mois de l'année: celles-ci ont augmenté de 380 milliards de francs, soit une cadence voisine de celle des années 1955, 1956 et 1957, comme le montre le tableau 20. Nous en verrons les effets plus loin.

TABLEAU N° 20

Disponibilités monétaires et dépôts à terme.

(Neuf premiers mois.) — (En milliards de francs.)

	SITUATION AU:				EN VARIATION POUR LES NEUF PREMIERS MOIS				
	31 décembre 1958.	31 mars 1959.	30 juin 1959.	30 sept. 1959.	1955.	1956.	1957.	1958.	1959.
Billets et monnaies divisionnaires en circulation	3.547	3.460	3.517	3.527	+ 198	+ 196	+ 193	+ 164	— 20
Dépôts à vue	4.064	4.170	4.407	4.467	+ 166	+ 211	+ 134 (1)	— 141	+ 403
Dont:									
Dépôts en banque	(3.118)	(3.240)	(3.428)	(3.473)	+ (126)	+ (121)	+ (84)	— (159)	+ (355)
Dépôts aux C. C. P.	(757)	(773)	(813)	(828)	+ (40)	+ (84)	+ (48)	+ (49)	+ (71)
Total des disponibilités monétaires	7.611	7.630	7.924	7.994	+ 364	+ 407	+ 327	+ 23	+ 383
Dépôts à terme	413	461	497	490	+ 23	+ 15	+ 100 (1)	— 2	+ 77
Total des disponibilités monétaires et des dépôts à terme	8.024	8.091	8.421	8.484	+ 387	+ 422	+ 427	+ 21	+ 460

(1) Il s'agit ici de la modification intervenue dans les taux rémunérateurs de ces deux catégories de dépôts.

Il est à noter que cette augmentation a pris une forme particulière: elle s'est manifestée par l'augmentation des dépôts (dépôts bancaires, dépôts à terme, dépôts aux comptes courants postaux) et par une stabilité des billets en circulation. Cette dernière paraît due, à la fois à la crainte de la nouvelle monnaie et surtout à l'augmentation des placements d'épargne. Il ne semble pas que l'épargne des particuliers se soit considérablement augmentée, mais la forme qu'elle a prise a incontestablement été modifiée.

II. — L'aisance monétaire a deux origines.

1° L'AMÉLIORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'amélioration de la balance des paiements a agi de plusieurs manières sur l'aisance monétaire: d'abord, l'amélioration de la balance des comptes a agi très mécaniquement en augmentant les versements en francs du fonds de stabilisation des changes; ensuite, il s'est produit un phénomène de trésorerie dû au retournement de la confiance, soit au stade des entreprises, soit au stade des banques.

Nous limitant pour le moment aux bénéfices qu'en ont tiré les banques, nous remarquerons le poste « divers » du bilan des banques qui est, en réalité, constitué par le retrait des fonds bancaires en devises à l'étranger ou l'apport des banques étrangères dans les banques françaises. Ce poste, qui avoisine 200 milliards, est d'une grande importance.

2° L'APPORT DE L'ÉPARGNE PLACÉE

Pendant l'année 1959, l'épargne placée a sérieusement augmenté. Ainsi, dans les caisses d'épargne, le rythme des dépôts (excédent des dépôts sur les retraits) est très fort et au niveau d'une excellente année, comme 1956 ou 1958, sans toutefois

constituer une cadence exceptionnelle. Par rapport à 1958, année de bons résultats, le rythme, apparemment très fort au deuxième trimestre, ne correspond pas tout à fait à la réalité : sans les retraits de mai 1958, on aurait atteint un niveau un peu comparable. Cependant, ces résultats ont été obtenus sans relèvement du plafond, ce qui n'avait pas été le cas lors de ces bonnes années de référence. L'épargne, que l'on peut considérer comme liquide, est donnée dans le tableau n° 21, qui montre une forte augmentation par rapport à l'année dernière : 610 milliards en neuf mois contre 271.

TABLEAU N° 21

Epargne liquide (liquidité secondaire).

(En milliards de francs.)

	PREMIER SEMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF PREMIERS MOIS	
	1958	1959	1958	1959	1958	1959
Dépôts bancaires à terme	+ 23	+ 84	— 25	— 7	— 2	+ 77
Dépôts dans les caisses d'épargne	+ 133	+ 173	+ 73	+ 91	+ 206	+ 264
Bons du Trésor sur formules	+ 34	+ 127	+ 28	+ 90	+ 62	+ 217
Divers bons du Trésor détenus par les entreprises	— 2	+ 1	— 9	+ 19	— 11	+ 20
Bons de la caisse de crédit agricole	+ 10	+ 27	+ 6	+ 5	+ 16	+ 32
Total	+ 198	+ 412	+ 73	+ 198	+ 271	+ 610

III. — Ce que l'aisance des banques et des établissements de crédit a permis de faire.

Cette aisance des banques, grâce aux dépôts, et des établissements publics comme la caisse des dépôts et consignations, grâce à l'épargne, a été utilisée à quatre fins :

1° Elle a permis le relais de la Banque de France pour un certain nombre d'opérations, notamment : à moyen terme, en neuf mois, les prêts spéciaux à la construction ont été virés de la Banque de France aux organismes spécialisés pour près de 200 milliards. Par ailleurs, pour une somme d'environ 200 milliards également, les banques ont relayé la Banque de France dans les crédits d'équipement au secteur privé. En d'autres termes, elles ont nourri elles-mêmes leurs effets sans les porter au réescompte. Enfin, elles ont également, pour une centaine de milliards, contribué au crédit d'équipement de la caisse nationale des marchés de l'Etat à la place de la Banque de France.

C'est au total pour plus de 500 milliards environ, en neuf mois, que le relais des banques ou des établissements financiers a été assuré.

TABLEAU N° 23

Variation des crédits à court terme et crédits à moyen terme mobilisables pendant les neuf premiers mois de 1959 (1).

(En milliards de francs.)

	TOTAL	DONT FINANCÉS PAR :			
		les banques.	les organismes spécialisés (2) et les établissements financiers.	la Banque de France.	la caisse de consolidation et de mobilisation.
1. *Court terme.*					
Total	+ 103	+ 208	»	— 105	»
2. *Moyen terme.*					
Crédits consentis avec accord :					
Du Crédit foncier ou du Sous-Comptoir des entrepreneurs :					
Crédits à la construction	+ 36	+ 24	+ 211	— 197	— 2
Crédit d'équipement (secteur privé)	+ 10	+ 22	+ 6	— 18	»
Du Crédit national ou de la caisse des dépôts et consignations :					
Crédits d'équipement :					
Secteur privé	— 29	+ 179	— 5	— 203	»
Secteur national	»	+ 3	»	— 3	»
Crédits à l'exportation	+ 9	+ 7	»	+ 2	»
De la C. N. M. E. :					
Crédits d'équipement :					
Secteur privé (art. 8)	+ 1	+ 16	+ 3	— 18	»
Secteur nationalisé	— 11	+ 84	+ 8	— 116	+ 13
De la caisse nationale de crédit agricole :					
Crédits à l'agriculture	+ 14	»	+ 6	+ 8	»
Total général	+ 133	+ 543	+ 229	— 650	+ 11
Crédits à la charge du système bancaire		— 107			

(1) Source : Conseil national du crédit.
(2) Autres que la caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme.

2° Les banques ont, dans une mesure qui n'est pas négligeable, contribué au financement de l'impasse. L'impasse qui est, en réalité, de 401 milliards pour neuf mois ne pèse, en fait, que de 230 milliards environ sur le marché monétaire et financier. En effet, le surplus correspond à un endettement intérieur qui n'a pas été contracté sur le marché monétaire (bons sur formule et dépôts des correspondants). Sur ce total, le secteur bancaire a financé 200 milliards de francs environ.

TABLEAU N° 24

Financement du déficit de trésorerie.

(En milliards de francs.)

	AU COURS des six premiers mois.		AU COURS des neuf premiers mois.	
	1958	1959	1958	1959
Emprunts à long terme	+ 16	»	+ 284	»
(Charges d'amortissement de la dette)	— 125	— 101	— 179	— 195
Bons du Trésor:				
Secteur bancaire	— 1	+ 142	— 35	+ 204
Bons sur formules	+ 34	+ 127	+ 62	+ 217
Dépôts des correspondants	— 82	+ 38	— 42	+ 128
Avances de la Banque de France et obligations cautionnées	+ 83	+ 41	+ 106	+ 23
Total (y compris les apports divers)	+ 24	+ 220	+ 284	+ 401

3° L'aisance des banques a également permis de satisfaire aux demandes à court terme. Pendant les neufs premiers mois, les banques ont, à la fois, assuré 100 milliards de crédits à court terme et, en même temps, ont de nouveau relayé, pour une somme à peu près équivalente, la Banque de France dans ces mêmes financements.

4° Ces émissions étant effectuées, le solde allant au développement effectif des équipements a été très faible: il s'est limité, en effet, à 30 milliards. C'est donc par d'autres sources qu'ont été financés les développements de l'équipement.

IV. — Les besoins de financement à moyen terme des entreprises.

Les besoins de financement à moyen terme des entreprises ont donc été satisfaits de trois manières:

1° LES ÉMISSIONS NOUVELLES ET LA BOURSE

a) *Les émissions nouvelles.*

L'émission de valeurs mobilières a été notable en 1959. Elle n'avait cependant, pas été négligeable l'année dernière, comme le montre le tableau ci-après.

Cependant, en 1958, il y avait eu un très gros emprunt d'Etat, alors que ce dernier s'est abstenu de peser sur le marché, tout au moins directement, en 1959. L'effort du côté privé a donc été très grand pendant le premier semestre 1959, ralenti volontairement pendant le deuxième pour essayer de faire baisser le taux d'intérêt des émissions, baisse qui a effectivement eu lieu depuis le début de l'année. Cette restriction explique en partie les placements de bons du Trésor. Pour les neuf premiers mois, on peut estimer que le total des émissions a atteint 560 milliards au lieu de 700 en 1958; pour le quatrième trimestre de l'année, la demande du secteur privé doit être soutenue: le remarquable succès des emprunts d'octobre semble l'assurer.

b) *La bourse.*

Au cours du premier semestre, la bourse a connu un renouveau d'activité et le volume des capitaux traités a été deux fois plus important en valeur au cours du premier semestre que pendant l'année précédente. En outre, le cours des valeurs lui-même a considérablement augmenté. Cette hausse de la bourse est en corrélation certaine avec les mouvements de capitaux étrangers investis en France: en effet, à la suite de la dévaluation, des investissements étrangers ont misé sur une reprise de la vitalité de l'économie française, d'autant que des modalités spéciales ont été accordées. Le rapport de M. Louis Vallon le souligne explicitement.

TABLEAU N° 25

Emission de valeurs mobilières.

(En milliards de francs.)

	1958			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	9 mois.
Actions et parts sociétés à responsabilité limitée	58	41	57	156
Obligations et emprunts	120	192	232	544
Trésor public	»	127	167	294
Collectivités publiques	»	»	1	1
Postes, télégraphes et téléphones	»	15	»	15
Sociétés nationalisées	69	31	1	161
Organismes spéciaux	39	»	42	81
Sociétés privées	12	19	21	52
Total	178	233	289	700
Dont actions, sociétés à responsabilité limitée, sociétés privées	70	60	78	208

	1959			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	9 mois.
Actions et parts sociétés à responsabilité limitée	102	108	50	260
Obligations et emprunts	161	107	32	300
Trésor public	»	»	»	»
Collectivités publiques	1	»	»	1
Postes, télégraphes et téléphones	»	»	»	»
Sociétés nationalisées	92	32	»	124
Organismes spéciaux	45	25	»	70
Sociétés privées	25	50	30	105
Total	263	215	82	560
Dont actions, sociétés à responsabilité limitée, sociétés privées	127	158	80	405

Les achats de valeurs mobilières par des étrangers échappent à tout contrôle et sont difficiles à comptabiliser. 60 p. 100 des capitaux investis en France par des étrangers auraient servi, au cours du premier semestre, à de tels achats.

Il est difficile de dire dans quelle mesure l'argent placé en bourse a contribué à l'expansion de l'économie. Il faudrait savoir quelle a été l'utilisation du produit des ventes correspondant.

2° LA MOBILISATION DU PORTEFEUILLE DES DEVISES DES ENTREPRISES

La deuxième source de financement des besoins à moyen terme des entreprises a été obtenue par la mobilisation de leurs ressources de devises. Le renversement de la balance des comptes extérieurs ainsi que la sous-évaluation légère actuelle du niveau du franc ont entraîné pour les entreprises une moindre estime pour la possession en France ou à l'étranger de devises étrangères immobilisées. Celles-ci ont donc pu utiliser les sommes correspondantes dans leurs propres investissements. Cette source particulière de financement est très difficile à

appréhender en quantité. Cependant, à la différence des autres mouvements de devises, elle est le plus souvent particulièrement stable, on pourrait dire « consolidée »: en effet, le choix fait entre des devises et un équipement matériel est difficilement reversible. Par contre, l'utilisation des ressources des entreprises qui ont accru leurs dépôts bancaires est évidemment précaire.

3° L'AUTOFINANCEMENT

Enfin, la troisième ressource des entreprises — et non la moindre — a été l'autofinancement. Elle est impossible à évaluer directement: les comptes de la nation estiment le revenu brut non distribué des sociétés à 2.260 milliards de francs environ pour l'année 1959, auxquels il faut ajouter le financement des investissements par les entrepreneurs individuels qui est de 460 milliards environ. Ce total d'environ 2.700 milliards est évidemment hors de proportion avec les ressources précédentes; il est à rapprocher des estimations données dans notre précédent rapport et qui étaient les suivantes:

1955	1.955	milliards.
1956	1.962	—
1957	2.185	—
1958	2.550	—

On soulignera, néanmoins, qu'un tel chiffre est difficile à interpréter car, dans cet autofinancement, doit être entièrement compris l'entretien du capital qu'il est non seulement pratiquement difficile d'évaluer mais même, dans une certaine mesure, impossible théoriquement à déterminer. Il faudrait pouvoir estimer l'autofinancement net, qui ne se caractérise plus que par trois chiffres en milliards de francs anciens.

Au total, néanmoins, il semble que, pendant l'année 1959, le courant des investissements ait été maintenu. D'après les premiers renseignements de l'enquête de l'institut national de la statistique et des études économiques, l'ensemble des investissements privés serait à peine supérieur en francs en 1959 à ce qu'il était en 1958 pour les neuf premiers mois de l'année. L'augmentation des prix laisse donc entrevoir une légère diminution en volume: ceci correspond bien à l'impression donnée par les chiffres précédents d'une très légère augmentation de l'autofinancement ainsi que des ressources d'origine bancaire ou des établissements privés.

Conclusion.

L'année 1959 a vu un renversement complet de la tendance qui apporte une évolution entièrement nouvelle.

1° Grâce à l'appoint de devises, la couverture de la monnaie a été très légèrement renforcée. Certes, on peut prétendre que, sur les 800 milliards de devises supplémentaires, un certain nombre sont hypothéquées par des dettes envers des institutions étrangères. On peut également penser que la couverture de la monnaie n'est pas en rapport direct avec les dangers qui pèsent sur cette dernière, tant du moins qu'elle n'atteint pas un certain degré minimum. C'est vraisemblablement le cas de la devise française, pour laquelle les avoirs nets sont encore trop faibles pour présenter une couverture effective en cas de menace sur le franc. Cependant, il faut néanmoins tirer comme première conclusion de l'année 1959 l'incontestable amélioration de notre apport en devises.

2° L'abondance monétaire implique-t-elle directement ou indirectement des risques pour notre monnaie ? Ceux-ci sont de deux sortes:

a) Risque de déséquilibre: une grande partie des liquidités secondaires peut être rapidement retirée des lieux où elles ont été déposées. Le danger est différent suivant qu'il s'agit des particuliers ou des organismes bancaires: pour les premiers, c'est une véritable défiance envers la monnaie et donc envers la politique générale du pays, ce qui semble peu à redouter dans l'immédiat. Pour les seconds, les établissements spécialisés, le risque est plus grave: la confiance étant revenue dans le franc, un certain nombre de capitaux ont été attirés par le taux d'escompte de 4 p. 100 que la Banque de France offrait à l'époque; maintenant que les diverses places européennes se sont alignées sur ce même taux d'escompte, des raisons mineures peuvent inciter brusquement un certain nombre de dépôts liquides ou semi-liquides à déserter la place de Paris. Dans ce cas, le risque serait évidemment surtout sur le marché des changes, mais il troublerait également le marché monétaire.

b) Un risque de nature complètement différente consiste dans cette abondance des liquidités et l'influence qu'elle pourrait avoir sur le niveau des prix. Les mesures de restriction quantitative ont été, on l'a vu, abandonnées il y aura un an et seraient d'ailleurs de peu d'efficacité devant l'abondance propre aux banques. En d'autres termes, la Banque de France n'a plus, dans l'état actuel de la législation, aucune autre arme que le relèvement du taux de l'escompte pour freiner un mouvement spéculatif. Or, la diminution du taux de l'intérêt à long terme, recherchée systématiquement, ne saurait s'accompagner d'un escompte plus élevé que le 4 p. 100 actuellement pratiqué. L'hésitation de la conjoncture générale ne rend pas actuel ce danger, mais toutes perspectives de développement un peu rapide, qui entraîneraient une spéculation, notamment sur les stocks, trouveraient les autorités monétaires sans arme.

On pourrait, il est vrai, fixer à nouveau des plafonds de réescompte, introduire un système de réserves imité de l'étranger, mais ces mesures semblent peu compatibles avec le climat psychologique actuel.

TITRE III

L'EQUILIBRE GENERAL

Les mesures prises par le Gouvernement fin 1958 et début 1959 étaient constituées essentiellement par la fixation d'un nouveau taux de change, la libération des échanges et l'élaboration du budget pour 1959.

Dans l'esprit même des promoteurs de ces mesures, et dans celui du Gouvernement, l'évolution de la production et celle des prix n'en devaient être que les conséquences.

Plus précisément, il était admis que dans une période que l'on estimait pouvoir être aussi brève que possible, la stagnation se maintiendrait pour assurer le succès de la dévaluation et les prix ne seraient que légèrement perturbés. Ensuite, l'équilibre atteint dans le domaine extérieur, ainsi que la stabilité politique du régime nouveau, devaient assurer la reprise de la production dans l'équilibre monétaire et la stabilité des prix.

Le déroulement de l'année 1959 a incontestablement répondu en grande partie à ces espoirs, même si l'événement est venu en modifier la portée.

CHAPITRE Ier

LES ELEMENTS DE LA DEMANDE

Dans le domaine de la production, le désir du Gouvernement était de relancer l'expansion par les investissements et les exportations et non par la consommation.

Aucune mesure ne fut donc prise pour relancer la consommation, dont les Gouvernements précédents s'étaient déjà efforcés de contenir la pression. Au contraire, certaines des mesures prises dans la loi de finances ont eu pour conséquence finale de réduire la consommation. Il en a été ainsi des suppressions ou réductions des subventions qui étaient accordées à certains produits de consommation courante, de la franchise de 3.000 F, etc.

Par contre, les investissements publics prévus au budget ont été augmentés et des mesures ont été prises pour favoriser le financement des investissements privés. Par ailleurs, la dévaluation favorisait les exportations en rendant les prix français compétitifs.

Quel a été l'effet de ces mesures au cours de l'année 1959 ?

I. — La consommation.

Le C. R. E. D. O. C. établit, depuis un an, tous les trimestres, une conjoncture de la consommation des particuliers. D'après cette étude, il apparaît que l'évolution de la consommation a été assez différente d'un trimestre à l'autre.

Mais avant de commencer cette analyse, il faut noter que les statistiques de consommation ne présentent pas encore en France un degré de certitude suffisant pour que l'on s'attache à autre chose qu'aux grandes lignes.

Au cours du premier trimestre, contrairement aux prévisions, la consommation des particuliers, évaluée en volume comme le fait le C. R. E. D. O. C., a sans doute augmenté. Elle se serait établie à un niveau supérieur à 2 p. 100 à celui du trimestre correspondant de l'an dernier, alors qu'elle était restée station-

naire en 1958 par rapport à l'année précédente. L'augmentation atteindrait près de 1 p. 100 sur la consommation alimentaire, et 3 p. 100 sur la consommation non alimentaire.

Le tableau n° 26 montre comment se répartit cette augmentation de la consommation alimentaire et non alimentaire :

TABLEAU N° 26

Evolution de la consommation en volume au 1er trimestre 1959 (1).

(Chiffres provisoires.)

	1958 12 mois. (1957 = 100.)	1959 1er trimestre. (1er tr. 1958 = 100.)
Alimentation :		
Produits à base céréales	101,5	100
Légumes et fruits	102,5	109
Viandes, volailles, œufs, pois.	98,5	100 (—)
Lait, fromages	104	101
Corps gras	103,5	104
Produits à base de sucre et produits divers	102	100 (—)
Boissons	94	97 (—)
Total consommation alimentaire	100	101
Habillement	97,5	107
Habitation	99,5	103
Hygiène et soins	104,5	104
Transports et communications	104,5	103 (—)
Culture, loisirs, distractions	103	100
Hôtels, cafés, restaurants	99	100
Consommations diverses	96,5	97
Total consommation non alimentaire	100 (+)	103
Total général	100	102

(1) Consommation en volume ou en francs constants. Le volume des ventes, assimilé dans cette étude à l'activité commerciale ou à la demande, est l'indice des ventes en francs constants ou le rapport de l'indice moyen du chiffre d'affaires à l'indice moyen des prix.

Dans le domaine alimentaire, l'augmentation de la consommation est en grande partie imputable à l'abondance exceptionnelle de la récolte des légumes et surtout de fruits métropolitains. Grâce à cette abondance, pour la première fois depuis très longtemps, les prix ont baissé dans de fortes proportions au cours du premier trimestre. La diminution a atteint plus de 10 p. 100. Il faut reconnaître de plus que l'augmentation de la consommation, telle qu'elle est exprimée dans les indices du C. R. E. D. O. C. paraît d'autant plus forte qu'elle s'était établie à un niveau assez bas au premier trimestre 1958 par suite du déficit de la récolte métropolitaine.

L'autre facteur d'accroissement de la consommation alimentaire est dû aux corps gras. La consommation de lait et de fromage a dû continuer à augmenter selon une tendance qui se développe depuis plusieurs années. Les achats spéculatifs de janvier expliquent l'augmentation anormale des ventes d'huile. Enfin l'influence de la réduction du pouvoir d'achat, accentuée par l'introduction sur le marché d'un nouveau produit, pourrait expliquer l'accroissement du volume des ventes de margarine, qui a été très important.

L'augmentation de la consommation non alimentaire est due en très grande partie à des achats anticipés au début de l'année qui expliquent le subit accroissement des ventes du secteur de l'habillement et de celui de l'équipement ménager.

Il est certain en effet que les mesures prises en décembre dernier avaient créé un climat de crainte qui s'est traduit par un début de fuite devant la monnaie. Ainsi que l'indique le C. R. E. D. O. C. dans sa note de conjoncture pour le premier trimestre de l'année, « les particuliers redoutant tous une forte hausse des prix, certains même un blocage des billets ou un impôt sur le capital, à la suite de l'interprétation erronée des projets concernant le franc lourd, ont voulu se prémunir contre ces inconvénients par des achats anticipés ».

Mais cette augmentation de la consommation ne correspond pas à une amélioration des ressources disponibles des particuliers qui ont dû être, au contraire, inférieures à celles qu'ils pouvaient avoir au premier trimestre de 1958.

Ce mouvement d'achat ne s'est d'ailleurs pas poursuivi en mars où la pression de la demande, très vive en janvier et février, s'est fortement relâchée, sauf sur les articles textiles. Dans l'ensemble, l'activité de ce mois, malgré l'influence des fêtes de Pâques, n'a pas été satisfaisante.

Au cours du second trimestre, il semble qu'une baisse sensible de l'activité commerciale se soit produite. *Les indices du chiffre d'affaires et du volume des ventes des grands magasins de Paris* montrent assez clairement cette tendance à la baisse.

TABLEAU N° 27

	JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Chiffre d'affaires (1)	122	119	112	114	110	120
Volume des ventes (1)	118	108	104	105	99	108

(1) Indices calculés sur la base 100 des mois correspondants de 1958. L'indice des prix retenu pour le calcul du volume des ventes est celui des produits manufacturés.

Il faut noter que les variations entre avril et mai sont moins importantes qu'elles n'apparaissent dans le tableau n° 27 car en 1958, l'activité avait été médiocre en avril et très soutenue en mai.

Il n'en reste pas moins que le fléchissement en mai est certain. D'après le C. R. E. D. O. C., il aurait principalement affecté les marchés de l'automobile, du meuble, du matériel électro-ménager, de la radio et de la télévision, du textile, et d'une façon générale, la plupart des branches commerciales qui avaient bénéficié de la reprise artificielle du début de l'année. Une petite reprise paraît avoir eu lieu ensuite en juin.

Pour le deuxième semestre, les renseignements statistiques disponibles sont encore peu nombreux, même sur les premiers mois. Un certain nombre de facteurs conduiraient à conclure à une baisse de la consommation, tout au moins dans les derniers mois de l'année. La hausse des prix alimentaires a en effet durement touché les budgets ouvriers et certainement amené de nombreuses familles à différer certains achats. Par ailleurs, dans le dernier trimestre de l'année le solde des impôts restant à payer doit être acquitté et ce solde sera particulièrement élevé cette année.

Par contre, d'autres facteurs permettent de penser que les ressources disponibles s'accroîtront légèrement : la durée du travail a augmenté au cours des derniers mois ; les allocations familiales ont été augmentées de 10 p. 100 à partir du 1er août, la franchise de 3.000 francs a été supprimée, les taux de salaires ont très légèrement augmenté.

Au total, il apparaît d'après les premiers renseignements disponibles que la consommation a commencé à augmenter au troisième trimestre et que cette évolution se poursuivra au cours du quatrième.

⁂

Pour l'ensemble de l'année 1959, il est très probable que l'on enregistrera une légère augmentation de la consommation par rapport à 1958, contrairement aux prévisions qui avaient pu être établies il y a quelques mois. Le chiffre de 0,5 p. 100 d'augmentation annoncé par les comptes de la nation paraît un peu faible. On pourrait plutôt avancer un pourcentage arrondi à 1 p. 100. Cette augmentation sera due essentiellement à l'accroissement des ventes enregistrées au début de l'année et pour une moindre part à l'évolution de la consommation au cours des derniers mois de 1959.

II. — Les investissements.

L'action du Gouvernement dans le domaine des investissements a été double : d'une part, les investissements financés par le budget ont été augmentés ; d'autre part, des mesures ont été prises pour favoriser le financement des investissements privés. Quels ont été les résultats de cette action ?

A. — Les investissements publics

Les crédits de paiements comme les autorisations de programme ont été sensiblement augmentés dans la loi de finances de 1959, par rapport à 1958, ainsi que le montrent les tableaux numéros 28 et 29.

Tableau n° 28

Investissements (crédits de paiements prévus dans la loi de finances de 1959.

(En milliards de francs.)

	LOI de finances 1958.	1959.	VARIATIONS
Budget de reconstruction et d'équipement	505	618	+ 113
Fonds de développement économique et social	233	335	+ 102
Habitations à loyers modérés	155	184	+ 29
Consolidation de crédit à moyen terme construction	54	160	+ 106
Dommages de guerre (règlement en espèces et émissions de titres)	177	173	— 6
Totaux	1.424	1.470	+ 346

Tableau n° 29

Investissements (engagements nouveaux prévus par la loi de finances de 1959).

(En milliards de francs.)

	1958	1959
Autorisations de programme du budget de la reconstruction et de l'équipement	515	592
Autorisations de prêts pour la construction d'H. L. M.	(1) 138	190
Programmes des investissements des entreprises nationales	534	619

(1) Chiffre initial de 1958.

Même compte tenu de la hausse des prix qui s'est produite de 1958 à 1959, il est certain que l'augmentation des crédits est substantielle.

L'effet de ces mesures sur l'activité économique à été d'autant plus efficace au début de 1959 que les crédits ont été dépensés beaucoup plus rapidement que les crédits correspondants l'avaient été en 1958.

B. — Les investissements des entreprises privées

Deux séries de mesures ont été prises pour développer les investissements privés. Ces mesures avaient pour but en premier lieu d'élargir le marché financier; l'instauration d'un régime de convertibilité externe devait permettre aux capitaux étrangers de s'investir en France; la stabilisation devait entraîner d'importants apports de capitaux sur le marché et apporter une détente du taux de l'argent à long terme. Le volume des transactions devait être accru par deux mesures, l'une qui impose aux sociétés de négocier leurs titres en Bourse, l'autre qui exonère les plus-values réalisées par les sociétés sur leur portefeuille titre, sous certaines conditions de réemploi. Le Gouvernement estimait que l'ensemble de ces mesures devait faciliter l'émission des emprunts et les augmentations de capital.

Une autre série de mesures était prise parallèlement dans le domaine du crédit: le taux de l'escompte était ramené en deux paliers de 5 p. 100 à 4,25 p. 100 et certaines commissions bancaires étaient réduites. La limitation des encours des banques, instaurée en février 1958, était supprimée. Ces mesures devaient contribuer notamment à développer le crédit à moyen terme.

Quel a été l'effet de cette politique ? Il est difficile d'en juger. Les données statistiques disponibles sur les investissements privés sont, en effet, peu nombreuses et imprécises.

Les premières prévisions des chefs d'entreprise, telles qu'elles ressortaient de l'enquête de février-mars de l'I. N. S. E. E. étaient nettement pessimistes. Dans l'hypothèse la plus probable au moment de l'enquête, les investissements de l'industrie privée devaient baisser de 6 à 7 p. 100 de 1958 à 1959.

L'évolution satisfaisante des carnets de commandes de nombreuses entreprises, l'amélioration du climat psychologique ont certainement changé les projets de beaucoup de chefs d'entreprise. Il n'en reste pas moins que pour l'ensemble de l'année, il est très probable que les investissements privés resteront inférieurs à ceux de 1958. Le chiffre de 4 p. 100 de baisse en volume peut être avancé sans que l'on puisse lui donner une valeur autre qu'indicative.

C. — Les investissements des particuliers en logement

D'après les diverses données disponibles, il semble que les investissements en logements des particuliers devraient atteindre un volume égal à celui de 1958. En valeur, la hausse de ces investissements d'après les calculs du S. E. E. F. pourrait être de 7 p. 100.

⁂

Au total, compte tenu de la progression des investissements publics, de la stagnation des investissements des particuliers et de la baisse des investissements privés, les investissements en 1959 devraient être en volume à peu près égaux à ceux de 1958. La stabilité admise par les comptes de la nation pour 1959 paraît vraisemblable (1).

III. — Les exportations.

L'augmentation des exportations a été signalée plus haut. Elle s'est traduite dès le deuxième trimestre et pendant l'été par une augmentation de la production. En effet, depuis mars les suppléments d'exportations ont porté largement sur les produits industriels. Sous cet angle, l'exportation vers les pays de la zone franc est aussi efficace que vers l'étranger, et l'on a vu que les progrès dans ces deux secteurs ont été notables. Sur une production industrielle de 10.000 milliards environ, une exportation supplémentaire de produits industriels de 100 milliards par an, soit 25 milliards par trimestre, augmente directement la production de 1 p. 100, sans parler des effets indirects. Ces chiffres montrent clairement combien l'influence de l'accroissement des exportations sur le niveau de la production industrielle a été profonde.

CHAPITRE II

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

I. — La production agricole.

L'évolution de la production agricole en 1959 a été dominée par la sécheresse qui a affecté la plus grande partie du pays. Cette sécheresse a duré près de cinq mois dans certaines régions, elle a eu une influence profonde sur la production animale (viande et produits laitiers) sur la production de betteraves et dans une moindre mesure sur la production des fruits et légumes. L'année, par contre, a été bonne pour de nombreux produits végétaux. Une distinction doit donc s'établir dans notre analyse de la situation agricole entre la production végétale et la production animale.

A. — La production végétale

D'après les comptes de la nation, l'accroissement de la production végétale devrait être de 8 p. 100 en 1959 par rapport à 1958. Le pourcentage d'accroissement est semblable à celui observé l'année dernière par rapport à 1957.

Cette évolution favorable est due essentiellement à l'accroissement des récoltes de céréales, et notamment de la récolte de blé qui d'après les dernières estimations du ministère de l'agriculture a progressé de 20 p. 100 cette année. Cette augmentation a été obtenue malgré une réduction des surfaces emblavées et grâce à un accroissement très sensible du rendement, qui est passé de 20,8 quintaux à 26,1.

(1) Voir rapport économique et financier au projet de loi de finances.

TABLEAU N° 30

Production des céréales.

	MOYENNE 1954-1958.	ANNÉE 1958 (1).	1er novembre 1959 (2).
Blé :			
Milliers d'hectares (surface).....	4.194,5	4.615	4.425,75
Quintaux (rendement).....	22,5	20,8	26,1
Milliers de quintaux (production)...	94.592	96.011,8	115.508,93
Méteil :			
Milliers d'hectares (surface).....	27	22,2	19,35
Quintaux (rendement).....	13,8	14,3	16
Milliers de quintaux (production)...	372,3	316,7	309,17
Seigle :			
Milliers d'hectares (surface).....	374,9	346,6	328,85
Quintaux (rendement).....	12,2	12,4	13,9
Milliers de quintaux (production)...	4.573,4	4.297,5	4.582,31
Orge :			
Milliers d'hectares (surface).....	1.650,3	1.782	1.985,6
Quintaux (rendement).....	22,7	21,8	24,8
Milliers de quintaux (production)...	37.453,2	38.920,6	49.219,42
Avoine :			
Milliers d'hectares (surface).....	1.920,4	1.487,2	1.506,1
Quintaux (rendement).....	17,7	17,7	18,8
Milliers de quintaux (production)...	34.068,8	26.374,5	28.248,88
Mélange de céréales :			
Milliers d'hectares (surface).....	106,9	105,4	90
Quintaux (rendement).....	15,8	16,1	16,8
Milliers de quintaux (production)...	1.692,8	1.701	1.520,7
Maïs :			
Milliers d'hectares (surface).....	530,7	589,7	702,6
Quintaux (rendement).....	25,8	28,4	25,8
Milliers de quintaux (production)...	13.697,4	16.732,9	18.158,33
Sarrasin :			
Milliers d'hectares (surface).....	72	60,4	55,8
Quintaux (rendement).....	9	10,1	11
Milliers de quintaux (production)...	650,5	610,6	617,5

(1) Chiffres définitifs.
(2) Estimations.
Source : Ministère de l'agriculture.

D'autres productions céréalières ont sensiblement progressé. Il en est ainsi notamment pour l'orge où l'accroissement de la production est de 25 p. 100 environ.

L'évolution des plantes sarclées a été, par contre, beaucoup moins favorable. La betterave a souffert de la sécheresse et si la densité est élevée dans l'ensemble, les rendements sont faibles et au total, d'après les dernières estimations, la production des betteraves industrielles et fourragères serait inférieure de plus de 40 p. 100 à celle de l'année dernière.

Pour les pommes de terre, il apparaît que la récolte sera au-dessous de la récolte moyenne, la baisse étant d'environ 10 p. 100.

En ce qui concerne les vignes, enfin, les vendanges ont été précoces et effectuées dans de bonnes conditions, sauf dans les régions méridionales où au contraire elles ont été tardives et gênées par les pluies. Sauf dans le Midi, la qualité est très bonne. Dans cette dernière région, l'excès d'humidité des derniers mois a eu pour conséquence un abaissement du degré alcoolique. L'accroissement de la récolte devrait être sensible dans l'ensemble puisque celle-ci passerait en 1958 de 47,7 millions d'hectolitres à 60,8 (voir tableau n° 31).

TABLEAU N° 31

Vignes.

(En milliers d'hectolitres.)

RÉGIONS	MOYENNE 1952-1956 (8)	ANNÉE 1958 définitifs.	1er novembre 1959.
Midi méditerranéen (1).....	28.607,4	24.204	34.091,2
Bassin de la Garonne (2).....	10.329,6	8.063,5	8.661
Val de Loire (3).....	4.959,6	3.679,8	3.872,6
Bourgogne et vallée du Rhône (4)..	3.555,7	3.540	3.921
Charentes (5).....	3.289,8	2.279,5	4.002
Alsace (6).....	731,5	961,7	690,8
Champagne (7).....	375,7	327,2	470
Autres départements.....	5.473,3	4.682,1	5.094,6
Totaux.....	57.322,6	47.734,8	60.803,2

(1) Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse.
(2) Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne.
(3) Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée.
(4) Ain, Ardèche, Côte-d'Or, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire.
(5) Charente-Maritime, Charente.
(6) Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin.
(7) Marne.
(8) Moyenne 1954-1958; ces moyennes n'ont pas été portées sur le tableau étant donné la faiblesse de la récolte 1957. La moyenne 1954-1958 ressort à 51.336,8.
Source. Ministère de l'agriculture.

B. — LA PRODUCTION ANIMALE

De 1958 à 1959, la progression de la production animale devrait être au total très faible. D'après les comptes de la Nation, elle ne devrait pas dépasser 1 p. 100, l'alimentation du bétail suscitant des difficultés en raison de la sécheresse.

La première coupe de foin avait été excellente. Mais la seconde a souffert du manque d'eau. La longue période de sécheresse a été néfaste à la production fourragère; sauf dans quelques régions la pousse de l'herbe a été complètement stoppée dans les prairies naturelles et très ralentie dans la plupart des prairies temporaires et artificielles.

Dans la plupart des régions, à l'heure actuelle, le recours aux aliments de complément est de règle. Il a été très dispendieux et le maintien du bétail en état n'a pu être obtenu qu'au prix de dépenses très lourdes. Malgré les difficultés de nourriture, les animaux sont cependant souvent en assez bon état.

Cette évolution défavorable des ressources fourragères a eu une influence très profonde sur la production laitière, qui a sensiblement baissé.

Dans le domaine de la viande, l'influence de la sécheresse est plus difficile à déterminer. Un accroissement des livraisons a été enregistré. Cette augmentation, si elle a été due pour une part aux difficultés rencontrées par les agriculteurs pour nourrir leur bétail, a été aussi la conséquence de la politique d'accroissement du cheptel poursuivie depuis plusieurs années. Ces ventes anticipées ont-elles annihilé l'accroissement des disponibilités en bétail qui résultaient de cette politique ? A première vue, il ne le semble pas, car l'accroissement des effectifs a dû être plus important que l'augmentation des livraisons cet été. Mais il est encore trop tôt pour conclure sur ce point; une prochaine enquête de l'I. N. S. E. E. devrait apporter prochainement une réponse plus précise à cette question (1).

(1) Notons enfin qu'au 31 décembre 1958, les prêts en cours de la Caisse nationale de crédit agricole s'élevaient à 832 milliards; au 1er novembre 1959, leur montant global a atteint 967 milliards.

II. — La production industrielle.

De janvier à octobre 1959, l'accroissement de l'indice de la production industrielle, sans bâtiment, corrigé des variations saisonnières atteint 7 p. 100. Ce chiffre montre qu'il y a eu un net relèvement de la production industrielle française en 1959.

Sans doute, la progression de l'indice de la production pour les dix premiers mois de l'année n'est-elle que de 0,7 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Mais cette comparaison prend en compte les résultats des premiers mois de 1958 pendant lesquels la production atteignait encore un niveau élevé. En effet, la production n'avait sensiblement diminué qu'à la fin de l'année 1958. C'est ce qui explique qu'au mois de janvier 1959 l'indice était inférieur d'un peu plus de 10 p. 100 à celui de janvier 1958, alors qu'en octobre 1959, l'indice était supérieur de près de 7 p. 100 à celui du mois correspondant de 1958 (6 p. 100 seulement, en tenant compte du bâtiment).

En fait, c'est au mois d'avril que le retournement de tendance s'est produit. Depuis cette date, la progression de la production est lente, mais continue.

TABLEAU N° 32

Indices trimestriels.

(Corrigés des variations saisonnières.) (1952 = 100.)

	PREMIER trimestre.	DEUXIÈME trimestre.	TROISIÈME trimestre.	QUATRIÈME trimestre.
1958.....	156	157	155	153
1959.....	153	157	161	(Oct.) 165

Dans le domaine de l'emploi on constate une amélioration de la situation.

L'indice base 1954 des effectifs employés dans l'industrie et le commerce, est remonté de 103,9, le 1er avril à 104,7, le 1er juillet et 105,0 le 1er octobre. Il reste toutefois, encore inférieur au niveau maximum de 1958, qui était de 106.

Ces chiffres absolus doivent être appréciés compte tenu des variations saisonnières: ils indiquent une nette remontée au 2e trimestre, mais une stagnation au 3e. Cette impression est confirmée par la remontée de la durée moyenne du travail. De 46 heures en 1957, elle était passée à 45,8 heures en 1958, et près de 45 pendant l'année 1959. Elle est remontée à 45,8 au 1er juillet comme au 1er octobre 1959.

Ainsi, on aurait retrouvé le niveau antérieur des heures de travail, mais non le total des effectifs employés lors du niveau maximum de la production en 1958.

Ceci s'accorde avec la diminution de la population active française, résultat de l'évolution démographique qui doit se poursuivre encore pendant un an ou deux.

Cette évolution relativement favorable de l'emploi n'a pas été accompagnée d'une baisse du chômage, mais seulement d'une stabilisation de celui-ci ainsi que le montre les tableaux nos 33, 34, 35. Depuis le 1er mars, le chiffre des chômeurs secourus, corrigé des variations saisonnières, reste stable. Il en est de même du chiffre des demandes d'emploi.

Sans doute, ces chiffres ne correspondent-ils pas à un niveau élevé de chômage en France, 29.800 chômeurs secourus au 1er octobre 1959, signifient environ 150.000 chômeurs réels, si on tient compte de tous les travailleurs qui sont sans travail sans être inscrits à un fonds de chômage. Il n'en reste pas moins que le niveau du chômage secouru est supérieur du double à celui qu'il atteignait dans la moyenne de l'année 1958.

TABLEAU N° 33

Offres d'emploi non satisfaites au 1er de chaque mois.

(En milliers.)

(Données corrigées des variations saisonnières.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1958.....	50	45	45	37	33	31	28	27	27	24	18,5	16
1959.....	16,5	12,5	17	17,5	17,5	16,5	19	19	19	18,5	18	18,5

TABLEAU N° 34

Demandes d'emploi non satisfaites au 1er de chaque mois.

(En milliers.)

(Données corrigées des variations saisonnières.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1958.....	83	84	82	82	84	84	87	91	96	100	108	119
1959.....	126	140	145	140	139	138	133	135	137	139	145	146,5

TABLEAU N° 35

Chômeurs secourus au 1er de chaque mois.

(En milliers.)

(Données corrigées des variations saisonnières.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1958.....	18	17,5	17	17	17	17	17,5	18	18,5	20	21	24
1959.....	28	32,5	36,5	37,5	37,5	37,5	36,5	35,5	36	37,5	38,5	38,5

Mais cette évolution globale de la production industrielle et de l'emploi masque des disparités assez importantes dans l'évolution de l'industrie dans les différentes branches et les diverses régions de notre pays.

Nous étudierons en détail cette évolution par branches (1).

Dans cette évolution, trois groupes d'industries peuvent être distingués: la production de l'énergie, les industries de transformation, le bâtiment (voir tableau n° 36 ci-après).

1° La production de l'énergie

L'indice de la production énergétique a suivi dans ses grandes lignes l'indice de la production industrielle, comme cela est d'ailleurs normal. La progression a été seulement un peu plus forte de janvier à septembre: 7 à 8 p. 100 au lieu de 6 p. 100.

Mais cette différence de rythme s'explique essentiellement, semble-t-il, par l'essor très rapide de la production de gaz, qui ne cesse de se développer depuis 1958.

La production des diverses formes d'énergie a évolué en effet très différemment et il est nécessaire de procéder à une analyse par branches.

La production du charbon non seulement n'a pas augmenté, mais a même diminué au troisième trimestre de 1959. A cette date, le niveau de la production dans ce secteur était supérieur de 2 p. 100 seulement à celui de 1952, en septembre dernier. Et cependant, dans certains bassins, la production est encore supérieure aux besoins du marché. C'est ainsi qu'en Lorraine les stocks de charbon à terre s'accroissent de manière continue et la situation apparaît très préoccupante.

La production d'électricité marque une légère tendance à l'accroissement, mais cette tendance reste inférieure à celle observée sur l'ensemble de la production énergétique.

Tableau n° 36

Evolution de la production industrielle par branches en 1959.

(Indice en moyennes mobiles sur trois mois, corrigé des variations saisonnières base 100 en 1952.)

	1958				1959								
	Sept.	Octobre.	Novem.	Décemb.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.
Indice d'ensemble (sans bâtiment).	154	153	153	153	152	153	153	155	157	159	160	161	161
Energie	133	134	135	136	137	138	138	139	140	143	145	146	147
Electricité	153	153	154	155	156	156	155	156	157	160	159	160	161
Pétrole	153	156	154	156	158	164	164	161	160	160	165	168	173
Combustibles minéraux solides.	104	104	107	106	105	106	106	108	106	106	103	102	102
Gaz	198	201	202	205	207	211	215	226	236	260	298	320	333
Production des métaux	137	139	139	138	135	135	137	141	143	144	144	144	145
Transformation des métaux	162	162	162	163	163	164	166	169	170	171	173	169	168
Dont:													
Fonderie	125	125	126	122	116	113	113	114	112	111	109	109	•
Construction électrique	207	208	208	209	210	212	215	212	212	209	209	205	(203)
Industrie chimique	212	212	214	216	213	213	212	211	214	218	229	230	239
Production automobile	210	208	207	207	204	207	212	226	227	228	224	228	227
Industrie textile	135	130	124	118	112	107	107	116	119	123	125	125	127
Laine	113	112	111	109	101	98	97	101	110	117	121	123	•
Coton	126	121	113	105	98	97	98	106	111	114	119	120	•
Cuirs et peaux	100	99	98	97	95	98	101	106	110	114	111	109	108
Papiers et cartons	183	183	190	183	184	185	193	192	194	196	197	195	195

(1) Nous devrions également étudier l'évolution régionale. Mais alors que les données statistiques nécessaires pour une étude par secteur sont disponibles, il n'en est pas de même pour une analyse régionale. Sans doute, de bonnes études de conjoncture régionale sont-elles maintenant régulièrement établies, mais ces études restent dispersées. De plus, les données statistiques utilisées ne sont pas toutes établies selon le même modèle. Dans ces conditions, il est impossible de donner une vue d'ensemble de la conjoncture régionale. C'est là une lacune de notre appareil d'analyse économique que le conseil économique et social, en accord avec les administrations intéressées, devra s'efforcer de combler prochainement.

Par contre, le rythme rapide de progression de l'industrie pétrolière paraît avoir repris depuis quelques mois. En février et mars, le niveau de la production de cette industrie avait déjà été élevé. Au second trimestre, un certain marasme paraît avoir régné d'après les statistiques de l'I. N. S. E. E. Mais, au cours du troisième trimestre, l'augmentation de la production a été très rapide de sorte qu'en septembre le niveau atteint est supérieur de 13 p. 100 à celui du mois correspondant de 1958.

Enfin et surtout l'extension de l'exploitation du gaz de Lacq se traduit par une montée rapide de la production de gaz. En un an, de septembre 1958 à septembre 1959, l'augmentation est de près de 70 p. 100.

2° La production des industries de transformation

Dans l'ensemble, le redressement de la production dans les industries de transformation date des mois de mars et avril. Ceci est vrai de la production des métaux dont la production fut sensiblement inférieure au premier trimestre 1959 à ce qu'elle avait été dans le trimestre précédent. Depuis avril, le niveau de la production dépasse celui des derniers mois de 1958 et a une tendance régulière à augmenter.

Dans le domaine de la transformation des métaux, l'évolution est non moins nette. Les résultats des premiers mois de 1959 étaient égaux à ceux de la fin de l'année 1958. Depuis mars un « décrochage » s'est produit et depuis ce temps la production se maintient malgré des fluctuations en hausse et en baisse à un niveau nettement supérieur.

Dans la production automobile, la même évolution se retrouve, contrairement à ce qu'un examen superficiel de l'activité de cette branche pourrait laisser penser. Dans les quatre premiers mois de l'année, le niveau de la production a rapidement augmenté dépassant dès le mois de mars le niveau moyen de 1958. Depuis avril, la production de ce secteur plafonne, mais à un niveau qui n'avait jamais encore été atteint.

Enfin, ce mouvement de la production se retrouve dans l'industrie textile, dans celle des cuirs et peaux, et dans le secteur du papier-carton. Les mois de mars et d'avril marquent un retournement très net dans l'évolution de la production de cette branche. Mais ce retournement s'inscrit dans le cadre d'une évolution annuelle différente de la production de chacun de ces secteurs. Pour les cuirs et peaux, pour le papier-carton, le niveau de production des deuxième et troisième trimestres de 1959 est supérieur au niveau atteint en 1958. Il y a donc un redressement « net » de la production.

Il n'en est pas de même dans le secteur du textile. Par rapport au niveau moyen de la production au premier trimestre de 1959, la production s'établit au troisième trimestre à un niveau supérieur d'environ 15 à 20 p. 100. Et le mouvement de reprise s'est confirmé au cours du mois de septembre. En ce qui concerne la laine, il semble que le développement de l'activité est dû à la montée progressive des cours des matières premières. Dans le secteur du coton, l'afflux des commandes s'explique sans doute par la diminution des stocks d'articles finis.

Mais, malgré ces facteurs favorables, en septembre 1959, la production reste encore très inférieure à celle du mois correspondant de 1958. La baisse de la fin de l'année 1958 est encore loin d'être rattrapée.

Quelques branches font exception à cette évolution type de la production industrielle. Le redressement de la production dans l'industrie chimique ne date que du mois de juin dernier. Jusqu'à cette date, le niveau de la production était resté stable depuis un an.

Dans le secteur des machines-outils, la reprise ne s'est pas encore réellement manifestée. Ce secteur a connu une longue dépression puisque le rythme des commandes a baissé régulièrement depuis septembre 1957. Un retournement de tendance paraît s'amorcer, mais il ne date que des derniers mois.

Enfin, dans un secteur important des industries mécaniques et électriques, celui de la construction électrique, la reprise ne s'est pas encore produite. Les premiers mois de 1959 avaient semblé marquer une tendance au redressement de la production dans cette branche. Mais ce mouvement ne paraît pas s'être maintenu.

D'après les derniers renseignements disponibles, on note une tendance plus favorable du marché dans le domaine des fils et câbles, où l'augmentation des commandes paraît se généraliser, dans des proportions cependant encore modérées.

Dans le domaine du matériel d'équipement, la situation est assez satisfaisante pour l'équipement courant. Une exception doit être faite cependant pour les moteurs et dans la branche de l'équipement lourd, à l'exception du matériel de traction, la situation reste peu favorable, semble-t-il; les commandes sont même en baisse dans certaines entreprises.

Au total, cependant, le redressement de la production des industries de transformation est net. Cette évolution favorable est confirmée par l'étude des statistiques d'emploi.

3° Le batiment

Dans le secteur des matériaux de construction, une nette reprise s'était manifestée au début de l'année.

L'indice de la production montrait en effet une progression au premier trimestre 1959 par rapport à la fin de 1958. Mais à partir du mois de mai, le niveau de la production a sensiblement baissé et il ne s'est pas relevé depuis cette date. La demande continue à fléchir pour l'ensemble des produits rouges et le marché du ciment paraît toujours peu actif, surtout dans les départements du Midi.

L'activité du bâtiment était peu satisfaisante au premier trimestre, même compte tenu des fluctuations saisonnières habituelles. Au deuxième trimestre une reprise assez nette s'était manifestée. Mais elle ne semble pas s'être maintenue et les résultats du troisième trimestre montrent un sensible ralentissement de l'activité de ce secteur.

En fait, dans ce secteur l'activité n'a été maintenue à un niveau satisfaisant que grâce au développement considérable de la production d'H. L. M. locatifs et à l'importance des constructions administratives.

Au total, si la durée du travail a un peu augmenté, les effectifs, compte tenu des variations saisonnières, ont légèrement diminué. Ce phénomène, qui ne correspond pas exactement à l'évolution de la production, s'explique par l'augmentation sensible de la productivité du bâtiment en 1959 (1).

(1) On sait que l'indice relatif au bâtiment est un indice d'activité. Pour tenir compte du progrès technique, l'I. N. S. E. E. le majore de 2 p. 100 *par an*. Il semble qu'actuellement c'est au moins de 3 p. 100 que devrait être la correction.

Tableau n° 37

Indice des effectifs.

(Corrigé des variations saisonnières.)

(Base 100 en 1954.)

1957			1958				1959			
1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.
109,7 (1)	109,7	109,4	108,8	108	106,8	106,5	106,4	105,8	105,5	105,8

Moyenne 1956: 106.

(1) Maximum.

TABLEAU N° 38

Durée hebdomadaire du travail (ouvriers seuls).

(Corrigée des variations saisonnières.)

(En heures.)

1957			1958				1959			
1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.
49,3 (1)	49,2	49,3	48,8	49	49,1	49,2	48,5	48,4	49	49

(1) Maximum.

Conclusions.

L'économie française est-elle entrée dans une nouvelle période d'expansion ? Sans doute, les résultats de la production après le mois d'avril dernier sont-ils encourageants. La progression est lente, mais continue et peu à peu les différents secteurs de l'économie voient à nouveau leur production augmenter. Le nombre des secteurs en stagnation est maintenant assez faible.

Par ailleurs, l'étude des facteurs de la production montre que dans le dernier semestre la consommation a tendance à augmenter et que les investissements privés seront plus importants dans les derniers mois de l'année qu'ils l'ont été dans les premiers. Enfin, l'expansion des exportations ne fait que s'accélérer.

Toutefois, certains secteurs connaissent une évolution structurelle défavorable : mines, constructions aéronautiques, chantiers navals, gros matériel électrique et l'expansion du bâtiment est peu satisfaisante.

Dans l'ensemble néanmoins, le niveau de la production atteint à la fin de l'année est relativement élevé. Cependant, seul le commerce extérieur est un facteur d'expansion. L'augmentation de la production lui est entièrement due. La consommation et l'investissement n'ont joué à l'automne encore aucun rôle dans le redressement.

CHAPITRE III

LES PRIX

Le Conseil Economique, dans son avis sur l'état de la conjoncture économique au mois de décembre dernier, déclarait : « depuis le second trimestre de 1958, les prix se sont orientés vers une stabilisation progressive, tant en ce qui concerne les produits industriels que les produits alimentaires. Cette tendance à la stabilisation des prix ne s'est pas traduite par un redressement du pouvoir d'achat des salariés, dans la mesure où celui-ci a diminué par le fait du développement du chômage partiel de la réduction des horaires de travail qui a provoqué la suppression des heures supplémentaires et de nombreuses primes ».

En 1959, la situation s'est modifiée : parmi les décisions prises pour équilibrer le budget figurait la suppression d'un certain nombre de subventions. Ces mesures, dont les effets s'ajoutaient à ceux de la dévaluation entraînaient nécessairement une hausse des prix que le Gouvernement considérait comme inéluctable.

Par contre la durée du travail s'est accrue et un plus grand nombre d'heures supplémentaires qu'en 1958 a été effectué.

Cette double évolution s'est-elle traduite en définitive par une amélioration du pouvoir d'achat? Telle est la question qui devra être tranchée après que nous aurons analysé en détail l'évolution des prix, d'une part, celle des salaires et des prestations sociales, d'autre part.

I. — L'évolution des prix.

Une distinction fondamentale doit être établie dans l'évolution des prix au cours de l'année 1959 entre le premier et le second semestre.

A. — L'ÉVOLUTION DES PRIX AU PREMIER SEMESTRE

Les mesures prises le 31 décembre 1958 devaient entraîner nécessairement une hausse des prix : en effet les prix des produits importés se trouvaient majorés de 17,55 p. 100 à la suite de la dévaluation ; les prix du charbon, du gaz, de l'électricité, du pain et de certains produits courants, les tarifs de la S. N. C. F. devaient être augmentés après la suppression ou la diminution des subventions de l'Etat dont bénéficiaient ces produits ou ces services.

Le Gouvernement reconnut d'ailleurs le caractère inéluctable de ces hausses ; il autorisa la prise en compte de ces relèvements de prix ou de tarifs dans les prix de vente.

Au début de l'année l'incidence de ces mesures sur le niveau général des prix de détail était estimé à 6 p. 100 environ pour le premier semestre de l'année, période pendant laquelle les réajustements de prix devaient se produire.

L'étude des indices des prix montre qu'en fait la hausse des prix de détail n'a pas été si importante. Elle n'atteignait en effet à la fin du mois de juin que 3,2 p. 100 par rapport à décembre 1958, pour l'indice des prix de la région parisienne (indice de 250 articles) et 2,2 p. 100 pour l'indice des prix de détail dans les agglomérations importantes de province.

Comment a été obtenu ce résultat?

L'étude du tableau n° 39 montre que la faible hausse des prix au premier semestre de 1959 est due au fait que l'augmentation des prix industriels et des services a été en partie compensée par une légère baisse des prix alimentaires.

a) *L'évolution des prix alimentaires.*

Au cours du deuxième semestre de 1958, l'indice des 250 articles fit apparaître une hausse des produits alimentaires de 1 p. 100, et cela malgré une baisse de 12,4 p. 100 de l'indice des prix des produits agricoles à la production. A la fin de l'année, de nouveaux facteurs de tension étaient apparus sur le marché de la viande, et sur les prix des produits d'épicerie, du pain et du vin à la suite des mesures prises le 31 décembre.

Ces tensions se sont atténuées au premier trimestre, en premier lieu, parce que le climat psychologique a évolué favorablement ; s'il y a eu des achats anticipés au début de l'année, il n'y a pas eu de panique.

En second lieu, le niveau général des prix agricoles à la production a légèrement baissé. Il est passé de 133,3 en février à 131,3 en juin. Cette évolution est due, ainsi que le montre le tableau n° 42 à une baisse sensible des prix des produits d'origine végétale et à la stabilité des cours du bétail sur pied, baisse de la stabilité que n'a pas compensée entièrement la hausse du prix du lait.

b) *L'évolution des prix industriels.*

La hausse des prix industriels a été moindre que celle qui avait été prévue. De décembre 1958 à janvier 1959, l'indice des prix des produits manufacturés au détail a augmenté de 5,3 p. 100 (voir tableau n° 44).

La cause première de cette hausse est l'augmentation des prix des matières premières (voir tableau n° 43).

L'indice des prix de gros des matières premières industrielles importées qui était resté stable dans les derniers mois de 1958 a brusquement augmenté en décembre et au début de l'année. Dans les mois suivants, il est resté orienté à la hausse

du fait des répercussions secondaires de la dévaluation et de la fermeté de certains cours mondiaux. Entre novembre et juin, la hausse totale est de 5,2 p. 100.

De plus, les prix de gros des matières premières nationales qui avaient eu tendance à baisser en 1958 ont tendance à augmenter depuis le début de l'année.

Un second facteur de hausse des prix a été constitué par le relèvement des prix des combustibles et de l'énergie: de décembre à janvier, l'indice des prix de gros du groupe « combustibles et énergie » a augmenté de 10 p. 100.

Tous ces facteurs ont eu une incidence directe sur l'évolution de l'indice des prix de gros des produits industriels transformés qui a augmenté brusquement de 5 p. 100 en janvier, puis a poursuivi sa montée au rythme de 0,5 à 0,7 p. 100 par mois (voir tableau n° 45).

Les hausses ainsi intervenues n'ont cependant pas eu l'ampleur qui avait été prévue, compte tenu de l'augmentation des prix des produits de base et, d'une manière générale, de l'alourdissement des prix de revient à la suite des mesures prises à la fin du mois de décembre.

TABLEAU N° 39

Evolution des prix de détail à Paris (250 articles) en 1959.

1° Indice des 250 articles (base 100: 1er juillet 1956 au 30 juin 1957).

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE
Ensemble	124	125,7	125,4	125,4	124,6	124,9	125,3	125,9	126,5	127,6
Dont:										
Aliments-boissons	126,1	126	125,5	124,7	123,5	123,5	124,5	125,1	126	127,8
Articles non-alimentaires (1)	121,9	125,3	125,4	126,1	125,7	126,3	126,2	126,7	127,1	127,5
Habitation (2)	122,9	125,4	126,5	127,2	125,8	126,6	128	128,5	128,5	128,8
Hygiène et soins	127,4	138,1	133,9	135,1	136,1	136,2	132,7	132,9	132,2	133
Transports	119,2	120,6	121,6	122,6	123	123,4	123,4	123,5	123,7	123,7
Habillement et linge	112	112,3	112,7	113,1	113,3	114,1	114,2	114,7	115,3	116,8
Distractions et divers	134,4	139,5	140,1	140,5	139,7	139,9	139,1	140,3	142,4	142,7

(1) Produits manufacturés, services, chauffage, éclairage.
(2) Logement, loyer et charges, chauffage, éclairage, équipement et articles ménagers.

TABLEAU N° 40

2° Indice des 179 articles (servant d'indexation au S. M. I. G.).

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE
Ensemble	117	118,21	118,03	118,11	118,31	118,4	119,19	119,73	120,37	121,15

TABLEAU N° 41

Indice des prix de détail dans les agglomérations importantes de province.

(Base 100 en 1957.)

	DÉCEMBRE 1958	MARS 1959	JUIN 1959	SEPTEMBRE 1959
Indice d'ensemble	114,6	117,5	117,2	119,4
dont:				
Aliments et boissons	119,4	119,5	117,7	121
Articles non alimentaires (1)	110,4	115,7	116,8	117,8
Habitation (2)	112,	118,2	118,4	120,4
Hygiène et soins	108,9	116	119,2	116,8
Transports	108,7	113,4	115,1	115,6
Habillement et linge	107,2	108,2	109,4	111,6
Distractions et divers	123,4	129,3	129,6	130,4

(1) Produits manufacturés, services.
(2) Logement, loyers et charges, chauffage et éclairage, équipement et articles de ménage.

TABLEAU N° 42

Indices des prix de gros agricoles à la production.

(Base 100 en 1955.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DÉC.
1958												
Indice général	136,8	138,1	138,7	142,9	145,5	151,5	150,2	151,9	145,3	142	136,4	132,8
Produits d'origine végétale	157,8	157,4	162,3	179,3	181,6	200,9	192,5	191,3	174,2	170,9	162,9	157,6
Produits d'origine animale	128	130	128,8	127,7	130,4	130,8	132,5	136,4	133,2	129,9	125,3	122,4
1959												
Indice général	133,3	131,6	131,2	132,6	131,6	131,3	133,6	134,5	(P) 135	»	»	»
Produits d'origine végétale	155,6	151	144,1	142,2	133,8	134,5	144,8	145,4	141	»	»	»
Produits d'origine animale	123,8	123,4	125,8	128,5	130,7	130	128,8	129,9	132,4	»	»	»

TABLEAU N° 43

Indice des prix de gros des matières premières industrielles.

(1949 = 100.)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DÉC.
Matières premières industrielles:												
1958	184,5	183,3	183	179,7	179,4	180,7	180,3	179,9	179,5	177	177,6	181,1
1959	188,8	189,9	191,4	194	198	195,3	195,5	196,9	199,7	199,6	»	»
Dont: Matières premières importées:												
1958	154,9	151,9	150,6	146,4	144,3	150	150,6	150,2	150,7	146,3	147	154,1
1959	165,8	166,3	169,2	172,6	178,2	174,7	173,7	174,9	178,7	179,6	»	»

TABLEAU N° 44

Indice des prix de détail des produits manufacturés.

(Base 100 du 1er juillet 1956 au 30 juin 1957.)

1958

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
107,6	108,4	109,7	110,3	110,8	111,3	111,5	111,4	111,8	112,4	112,6	112,9

1959

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
115,7	117,6	118,5	119,1	119,5	120,2	119,3	119,6	119,9	120,4	»	»

TABLEAU N° 45

Indice des prix de gros des produits industriels transformés.

(Base 100 en 1949.)

1958	1959									
Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.
166,3	174,1	175,6	176,7	178,3	179,9	178,7	179,4	180,2	180,8	180,2

B. — L'ÉVOLUTION DES PRIX AU DEUXIÈME SEMESTRE

L'évolution des prix dans les premiers mois du second semestre de 1959 est très différente de celle du premier. Les prix des produits non alimentaires sont restés dans l'ensemble stables. Par contre, les prix alimentaires ont sensiblement augmenté (voir tableaux n°s 39 à 45). C'est ainsi que l'indice du groupe « aliments et boissons » a augmenté de 2 p. 100 en trois mois.

Au mois de septembre, les hausses se sont accentuées sous l'effet de la prolongation de la sécheresse. Les fruits et légumes frais, le lait, les produits laitiers ont sensiblement augmenté, ainsi que le montre le tableau suivant :

TABLEAU N° 46

	SEPTEMBRE 1959 / AOUT 1959	SEPTEMBRE 1959 / SEPTEMBRE 1958
	P. 100.	P. 100.
Fruits et légumes frais :		
Gros	+ 10	+ 19,8
Détail	+ 23	+ 12,6
Lait à la production	+ 4,7	+ 17,2
Produits laitiers à la production :		
Beurres :		
Beurre fermier	+ 8,3	+ 35,5
Beurre pasteurisé	+ 5,2	+ 22,2
Fromages.		
Camembert	+ 8,4	+ 20,8
Gruyère	+ 4,3	+ 20,7

Cependant, en septembre 1959, les prix agricoles à la production, en particulier ceux d'origine végétale, étaient encore nettement inférieurs à ceux de septembre 1958.

II. — **Salaires, prestations sociales et pouvoir d'achat.**

Traditionnellement, le rapport de conjoncture du Conseil économique et social comprend un tableau du mouvement des salaires comparé à l'évolution des indices officiels des prix et des budgets-types des organisations syndicales.

L'examen de ce tableau montre que, du 1er janvier au 1er octobre, l'indice des prix de détail a augmenté de 4,5 p. 100 et que les budgets-types des organisations syndicales, de l'U. N. A. F. et de l'institut d'observation économique se sont accrus d'un pourcentage variant d'environ 6 à 9 p. 100.

Pendant la même période, on constate que le taux des salaires ne s'est accru que de 4,3 p. 100; les revenus mensuels nets ont un peu plus augmenté (6 à 7 p. 100). Ce n'est toutefois qu'à compter du 1er août que les prestations familiales ont été réévaluées.

On peut constater, de plus, d'après le tableau n° 47 que les prestations familiales ont évolué moins rapidement que les prix, même estimés d'après l'indice officiel, et beaucoup moins vite que les salaires. En fait, si on tient compte des budgets-types, le revenu des salariés, chefs de famille de la zone O, se retrouve au même niveau qu'il y a dix ans, alors que la production industrielle a largement doublé et que les besoins se sont accrus rapidement après la période de reconstitution de l'appareil productif du pays, ce qui signifie un appauvrissement relatif de cette catégorie sociale.

La réduction progressive de l'importance des prestations familiales dans les ressources du foyer du père de famille salarié explique cette stagnation, sans la justifier (les prestations familiales sont passées de 31 p. 100 à 19 p. 100 des ressources du père de deux enfants et de 56,5 p. 100 à 46 p. 100 de celles des pères de cinq enfants de 1949 à 1959). Tout se passe comme si le salarié père de famille avait été exclu du partage des fruits de l'essor économique national. Pour lui, l'accroissement de son effort productif, l'élévation de sa productivité et le relèvement de son salaire direct ont du être employés à contrebalancer le fléchissement persistant des prestations familiales. L'évolution depuis le 1er juillet 1957 est particulièrement éloquente à cet égard.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que le revenu net de l'agriculture a été stable, sinon en baisse, dans l'ensemble. Un certain nombre de cultivateurs ont donc vu leurs revenus personnels diminuer.

TABLEAU N° 47

Evolution du pouvoir d'achat, depuis 1949.

(En pourcentages.)

	DE L'ANNEE 1949 au 1er octobre 1959.	DU 1er JANVIER 1956 au 1er octobre 1959.	DU 1er JUILLET 1957 au 1er octobre 1959.	DU 1er OCTOBRE 1958 au 1er octobre 1959.	DU 1er JANVIER 1959 au 1er octobre 1959.	DU 1er JUILLET 1959 au 1er octobre 1959.
Indice général de l'activité des ouvriers	+ 10	+ 5,1	— 1,1	— 0,6	+ 2,8	+ 0,3
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Taux des salaires horaires	× 2,7	+ 34,1	+ 20,7	+ 5,2	+ 4,3	+ 0,8
Revenus mensuels nets dans la zone 0 (1) :						
Célibataire	× 2,9	+ 38,6	+ 17	+ 5,1	+ 7	+ 1,3
Père de deux enfants	× 2,6	+ 33,2	+ 16,4	+ 5,5	+ 6,9	+ 1,8
Père de cinq enfants (6)	× 2,3	+ 27,9	+ 16,8	+ 6,2	+ 6,2	+ 3,6
Allocations familiales dans la zone 0 (3) :						
Père de deux enfants	× 1,6	+ 8,6	+ 8,6	+ 3,6	+ 3,6	+ 3,6
Père de cinq enfants (6)	× 1,9	+ 17,9	+ 17,9	+ 6,6	+ 6,6	+ 3,6
Indice des 250 articles	»	»	+ 25,6	+ 4,9	+ 4,5	+ 1,3
Indice des 213 articles (2)	× 1,9	+ 26,8	»	»	»	»
Budgets-types :						
C. G. T.-F. O.	× 2,6	+ 49,8	+ 32,6	+ 6,2	+ 5,9	+ 2,5
C. F. T. C.	× 2,3	+ 43,7	+ 30,5	+ 8,8	+ 7,3	+ 1,6
C. G. T. (4)	»	+ 45,2	+ 27,3	+ 9,3	+ 9,2	+ 1,7
I. O. E. budget de manœuvre (5)	× 2,2	+ 40,9	+ 28,2	+ 9,6	+ 7,5	+ 0,6
U. N. A. F. (famille de 4 personnes)	»	+ 37,9	+ 12,9	+ 7,2	+ 6,2	+ 1,5

(1) Ensemble (professionnels et manœuvres). Le revenu mensuel net des salariés est obtenu à partir des moyennes des salaires horaires, compte tenu de la durée du travail, des majorations pour heures supplémentaires, des retenues pour la cotisation ouvrière à la sécurité sociale, de la surtaxe progressive, de la prime de transport à Paris et des prestations familiales.

(2) Raccordé à l'indice des 250 articles selon la méthode adoptée par l'I. N. S. E. E.

(3) Les allocations familiales ont été revalorisées le 1er janvier 1955, le 1er avril 1956, le 1er janvier 1957, le 1er janvier 1958, le 1er août 1959.

(4) 15 octobre 1959/15 décembre 1955. — 15 octobre 1959/15 juillet 1957. — 15 octobre 1959/15 octobre 1958. — 15 octobre 1959/15 décembre 1958. — 15 octobre 1959/15 juillet 1959.

(5) 15 septembre 1959/moyenne année 1949. — 15 septembre 1959/15 décembre 1955. — 15 septembre 1959/15 juin 1957. — 15 septembre 1959/15 septembre 1958. — 15 septembre 1959/15 décembre 1958. — 15 septembre 1959/15 juillet 1959.

(6) Dont deux enfants de plus de dix ans.

TABLEAU N° 48

Variations comparées des rémunérations mensuelles nettes moyennes (salaires directs et prestations familiales) établies sur la base des chiffres publiés par le ministère du travail, ramenées à l'équivalence-adulte, ou unité de consommation.

(En indices.)

	1949	1952	1956	1957 — 1er juillet.	1958 1er janvier.	1958 1er octobre.	1959 1er janvier.	1959 1er octobre.
Manœuvre (base 100: manœuvre célibataire).								
Manœuvre:								
Père de 2 enfants.....	58	55,5	52	50,4	50,4	50,5	49,9	47,4
Père de 5 enfants.....	63,5	58,5	53	49,9	50,5	49,8	49,4	49,6
Professionnel (base 100: manœuvre célibataire).								
Professionnel:								
Père de 2 enfants.....	72,2	70,2	67,4	65,3	65	65,4	64,1	64,7
Père de 5 enfants.....	72,5	67,6	62,8	59,4	59,9	59,4	58,5	59,1
Professionnel (base 100: professionnel célibataire).								
Professionnel:								
Père de 2 enfants.....	54,2	52,1	48,9	47,7	47,6	47,6	47,3	47,7
Père de 5 enfants.....	54,4	50,2	45	43,4	43,8	43,2	43,2	43,6

N. B. — Les comparaisons de ressources globales aux différentes dates, ou leur traduction habituelle en indices, fournisssent des indications proportionnellement exactes pour un même cas pris isolément, mais qui sont dénuées de comparabilité entre elles d'une ligne à une autre à une même date.

En ramenant les rémunérations mensuelles nettes, dans chaque cas, à la ressource par unité de consommation, on obtient des indices rendus comparables entre eux à une même date.

Conclusion.

Le maintien de la stabilité des prix n'est pas assuré, en France seulement par l'équilibre général des finances et de la monnaie. Il a toujours été mis en question par les aléas de la production agricole plus que dans les pays voisins de l'Europe occidentale, non seulement en raison de l'importance particulière de la consommation alimentaire française, mais en l'absence de toute possibilité de stockage à une grande échelle. Dans le passé récent, une mauvaise campagne agricole a été souvent, sinon la seule cause, du moins l'occasion d'une hausse de prix qui, en devenant irréversible, entraînait l'inflation.

Une ouverture plus grande des frontières réduit naturellement ce risque, mais revient à faire supporter par une partie de la nation le seul poids de la mauvaise récolte.

Mais, dans le cas d'une pénurie généralisée, les importations de denrées alimentaires ne sont pas toujours possibles parce que les marchandises manquent à l'étranger, ou qu'elles y sont beaucoup plus chères qu'en France.

Par ailleurs, on parviendra jamais à un équilibre global de l'économie française aussi longtemps que l'écart entre les prix agricoles à la production et les prix alimentaires à la consommation sera à la fois aussi important et aussi susceptible de varier rapidement suivant les circonstances.

D'autres facteurs tendent également à maintenir un niveau des prix élevé et le moins important n'est pas le niveau de l'emploi. Celui-ci s'est élevé en 1959 sans atteindre cependant le degré de 1957, pour autant qu'on puisse le saisir dans l'analyse des offres et des demandes non satisfaites. Cependant, une élévation de la production permettrait de répartir plus aisément les frais généraux et surtout les amortissements industriels. C'est pourquoi, le niveau des prix à la fin de l'année 1959 peut être considéré comme traduisant dans son ensemble un certain équilibre; il est suffisamment bas pour laisser encore des possibilités exportatrices; il est suffisamment élevé pour permettre l'autofinancement.

Enfin, comparé aux salaires par les sacrifices qu'il continue à imposer aux consommateurs, il traduit bien qu'une partie de la production a dû être affectée aux exportations ou à des investissements. Il ne pourrait guère en être autrement.

CONCLUSIONS GENERALES

« Nul n'est sûr d'être sauvé avant son dernier soupir » affirment les théologiens. C'est le lot de toutes les affirmations concernant les structures en évolution que d'être provisoires. Il ne saurait donc être question, à la fin de cette année 1959 de porter un jugement définitif, d'approuver ou de désapprouver une action politique.

Les mesures prises il y a un an ne ressortissent pas à l'économie pure: elles s'insèrent dans le développement de l'économie française depuis la Libération: elles ont été suivies d'une évolution qui aurait pu être autre.

Aussi, est-ce plutôt l'état de l'économie en cette fin d'année qu'il s'agit de décrire. On peut dire qu'il correspond à un équilibre dont il s'agit de préciser la durée et la solidité. On doit souligner dans quel tournant de l'économie à long terme il s'établit.

***

L'équilibre actuel dépend autant de données techniques, d'ordre économique ou financier, que du contexte politique dans lequel il s'est instauré.

Un taux de change incontestablement favorable est le fait nouveau, inconnu depuis huit ans. Si l'on pense que le manque de devises a été effectivement l'origine du changement de politique économique amorcé dès septembre 1957 et poursuivi après, on devra conclure qu'une des conditions nécessaires à l'éloignement de nos difficultés de trésoreries étrangères est assurée.

Elle n'est toutefois pas suffisante. Le maintien des exportations à un taux élevé est une nécessité du système économique instauré, ainsi que le maintien des capitaux étrangers en France. La première de ces conditions semble moins difficile à réaliser qu'antérieurement; l'industrie française pense plus à exporter que précédemment. Par ailleurs, la marge assurée aux prix français par le nouveau taux de change n'a pas été diminuée au point de contrarier ce mouvement.

Plus technique est l'hésitation du marché financier. L'afflux des capitaux étrangers a été incontestable. Leur apport à l'économie productive a été plus nuancé, comme le précise l'excellent rapport sur les investissements étrangers présenté par M. Vallon. Par ailleurs, le taux de l'argent à long terme baisse peu et le mécanisme d'équilibre du crédit à court terme est pratiquement inopérant en raison de ces disponibilités. Techniquement, c'est le point où l'équilibre actuel est, sinon le plus fragile, du moins le plus indéterminé. Le financement des investissements risque d'en souffrir.

***

Le retour au taux de production de l'année dernière, son léger dépassement actuel constituent la troisième caractéristique de la fin de l'année 1959. Ils correspondent à peu près à un arrêt d'un an dans la progression de l'expansion. Mais ils présentent deux aspects qui sont diversement appréciés. Le premier est la diminution des effectifs occupés, légère dans l'ensemble, mais plutôt mal répartie.

Le second aspect de l'arrêt et de la reprise de l'expansion est que le développement du commerce extérieur en a été le seul moteur tant en 1958 qu'en 1959. La consommation est restée pratiquement stable pendant dix-huit mois. Développé en 1958, l'investissement a été stationnaire en 1959, cependant que les stocks baissaient. Incontestablement, le consommateur, notamment le salarié et certains exploitants agricoles, surtout s'ils sont chargés de famille, ont supporté en 1958 sur leur part de revenu national, le poids du développement des exportations, du maintien des investissements et du redressement budgétaire. Il y a là l'origine d'un mécontentement mesuré mais incontestable, et d'une aspiration vers le retour à l'expansion.

Tel qu'il est, cet équilibre momentané doit être apprécié dans le cadre du développement à long terme.

A cet égard, les caractéristiques fondamentales de la situation actuelle sont les suivantes:

La première est la reprise, au moins actuelle, de l'économie mondiale. Celle-ci colore l'équilibre français, précise les périls qui peuvent le mettre en question. Elle en prévoit certaines modalités, notamment les marges admissibles de hausses de prix et de salaires. Elle assure une certaine durée au succès de notre effort d'exportation.

La deuxième est l'amélioration des structures réalisée depuis une dizaine d'années. Ces structures présentent encore des imperfections: on ne peut avoir choisi depuis 1951 une parité artificielle des monnaies et obtenu une amélioration des structures par la concurrence. Cependant dix ans d'efforts pour améliorer la productivité n'ont pas été vains. Ensuite l'espoir ou la crainte du Marché commun ont constitué un premier avertissement, entendu par une bonne part de l'industrie française. La libération des échanges en a été le relais. Nous sommes dans une phase très particulière de la remise en ordre souhaitée depuis longtemps par le Conseil économique. De nombreuses activités sont devenues très efficientes. Le poids des autres peut n'être plus un obstacle. En particulier l'ouverture des frontières suscite un changement de structure de la production: les industries susceptibles d'exporter réalisent des investissements importants, et en peu de temps la production française pourra suivre la demande étrangère.

La troisième caractéristique de l'économie française est qu'elle supporte une charge énorme provenant de ses territoires d'outre-mer que la forme en soit militaire comme actuellement ou économique comme dans un avenir que l'on espère proche, elle n'en sera pas moins importante.

Le dernier point remarquable enfin, est l'évolution démographique. Celle-ci se poursuit, satisfaisante à la base. Mais ce sont les classes les plus creuses qui alimentent le marché du travail. Devant un nombre croissant de consommateurs, un nombre diminué de producteurs doit créer une expansion continue. D'où l'impression de frustration, d'injustice qui accompagne tous les efforts de redressement ou d'amélioration.

II. — PREVISIONS ECONOMIQUES POUR LE PREMIER SEMESTRE 1960 ET ELEMENTS D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE

Rapport présenté, au nom du Conseil économique et social, par M. André Malterre.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.

CHAPITRE Ier. — *Le cadre général de l'évolution de l'économie française dans les années à venir.*

I. — L'évolution de la structure de la consommation.
II. — Le développement du progrès technique.
III. — L'évolution démographique.
IV. — La mise en place d'une politique échangiste.

CONCLUSION

CHAPITRE II. — *Prévisions économiques pour l'année* 1960.

I. — Les prévisions gouvernementales.
A. — La limitation de l'endettement net du Trésor.
B. — L'accroissement des investissements.
C. — La reprise modérée de la consommation.
D. — Une très faible hausse des prix.
E. — Une évolution des importations compatibles avec l'équilibre de la balance des comptes.

II. — Etude critique des prévisions économiques du Gouvernement pour 1960.
A. — Etude de l'équilibre global.
B. — Evolution probable de l'économie française, au cas où certaines hypothèses du budget économique de 1960 ne se réaliseraient pas.
C. — Les déséquilibres partiels.

CONCLUSION

CHAPITRE III. — *La politique économique à suivre en* 1960.

I. — La politique conjoncturelle.
A. — Les finances publiques et la monnaie.
B. — Les prix et les revenus.

II. — La politique des structures.
A. — La définition des besoins de l'économie française à moyen terme.
B. — La politique de l'investissement.
C. — La politique de la formation professionnelle.
D. — La politique d'adaptation et de reconversion des entreprises.
E. — La politique de distribution.
F. — La politique du commerce extérieur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

L'année 1959 a été consacrée à une mise en ordre de l'économie française.

Les effets de la politique suivie au cours de cette année sont venus s'ajouter à ceux de la politique économique de lutte contre l'inflation et de rétablissement de l'équilibre extérieur qui avait été poursuivie par les gouvernements successifs depuis le milieu de l'année 1957.

Le problème de 1960 sera de savoir si, à un moment où la reprise de l'économie mondiale paraît se confirmer, l'économie française peut elle aussi reprendre le mouvement d'expansion interrompu en 1958 et dans quelles conditions cette expansion doit reprendre pour être durable.

L'étude de cette question suppose que l'on sorte du cadre trop étroit du semestre passé et du semestre à venir pour envisager le cadre général dans lequel cette expansion doit prendre place et les grandes lignes de la politique qu'il est nécessaire de suivre pour assurer le succès de cette entreprise au cours des prochaines années à venir.

Les prévisions semestrielles habituelles, ainsi que les propositions de politique économique pour le prochain semestre seront étudiées dans le cadre de cette vue plus large de l'économie française.

CHAPITRE Ier

LE CADRE GENERAL DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DANS LES ANNEES A VENIR

Le cadre dans lequel l'évolution de l'économie française s'inscrira, ne restera pas immuable au cours des prochaines années. Bien au contraire, l'économie française sera affectée par de profonds changements qui transformeront sa structure même.

Ces changements résulteront principalement du mouvement naturel de la consommation ainsi que du développement du progrès technique qui sont le propre des économies dont la croissance se poursuit à un rythme rapide, comme ce doit être le cas pour la France.

Deux autres facteurs exerceront, de plus, une action profonde sur la structure de l'économie française. L'un est très nouveau dans un pays comme le nôtre, c'est l'arrivée à l'âge du travail d'un nombre important de jeunes, ceux qui sont nés depuis 1946. L'autre intéresse la France comme l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne, c'est la mise en place progressive du Marché commun.

I. — L'Evolution de la structure de la consommation.

Le C. R. E. D. O. C., organisme spécialisé dans l'étude de la consommation a publié récemment (1) une étude de l'évolution de la consommation des particuliers en France de 1950 à 1958, c'est-à-dire pendant une période où l'économie française a fait de sensibles progrès.

Sans doute la valeur d'une telle étude, étant donné la documentation disponible, ne peut être que très approximative. Par ailleurs, les données disponibles ne portent que sur la consommation globale. Et il serait souhaitable qu'une étude de l'évolution de la consommation par catégories sociales soit prochainement entreprise. Il n'en reste pas moins que l'étude du C. R. E. D. O. C. montre très nettement combien la structure de la consommation se modifie dans une économie en voie d'expansion.

De 1950 à 1958, la consommation des particuliers a augmenté de 129 p. 100 en valeur et de 41 p. 100 en volume, soit à un rythme moyen d'accroissement en volume de 4 p. 100 par an (voir tableaux nos 1 et 2).

(1) Voir « Consommation », juillet-septembre 1959.

Mais ce résultat global masque une évolution très différente de la consommation alimentaire et de la consommation non alimentaire. En effet, la consommation alimentaire n'a augmenté en valeur réelle que de 28 p. 100, alors que la consommation non alimentaire s'est accrue de 53 p. 100. Et à l'intérieur de chacun de ces deux groupes, l'évolution des différentes consommations est loin d'être parallèle.

Ainsi, dans le domaine de la consommation alimentaire, une distinction fondamentale s'établit entre l'évolution des achats de viande, de corps gras, de sucre, et de fruits et celle des produits à base de céréales et des légumes. Les statistiques du C. R. E. D. O. C. montrent que la consommation en produits du premier groupe a fortement augmenté. Une telle évolution explique d'ailleurs les problèmes très aigus du marché de la viande et de celui des corps gras. En effet sur ces marchés, au cours des dernières années, de fortes tensions se sont manifestées par le fait que la demande y est très forte et l'offre encore insuffisante.

Dans le domaine de la consommation non alimentaire, les écarts entre l'évolution des dépenses d'habillement par exemple et celle des dépenses d'hygiène et de soins ne sont pas moins considérables. En huit ans pour ce dernier groupe, les dépenses ont augmenté en valeur réelle de plus de 80 p. 100, alors que pour le premier, elles ne se sont accrues que de 40 p. 100 environ.

TABLEAU N° 1

Evolution de la consommation des particuliers en valeur de 1950 à 1958 (en prix courants).

(En milliards de francs.)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Alimentation et boissons:									
Produits à base de céréales	366	454	522	532	538	553	585	608	664
Légumes	402	381	468	488	496	506	631	602	727
Fruits	184	224	275	280	300	312	332	382	431
Viandes, volailles, œufs, poissons	940	1.164	1.372	1.435	1.511	1.633	1.755	1.877	2.187
Lait, fromages	330	356	380	391	400	412	431	449	511
Corps gras	308	375	383	439	437	451	492	509	543
Produits à base de sucre de cacao	146	172	199	207	225	228	239	258	284
Produits alimentaires divers	36	43	49	52	50	51	55	53	59
Boissons	642	707	791	805	855	905	970	1.091	1.309
Total alimentation et boissons	3.354	3.876	4.439	4.629	4.812	5.051	5.490	5.829	6.715
Habillement	1.102	1.315	1.386	1.404	1.426	1.523	1.659	1.860	1.919
Habitation	862	1.167	1.373	1.437	1.574	1.754	2.017	2.322	2.540
Hygiène et soins	344	448	559	622	683	752	849	993	1.134
Transports, communications	390	517	649	682	746	823	897	989	1.144
Culture, loisirs et distractions	424	529	620	655	688	747	844	967	1.086
Hôtels, cafés, restaurants	183	263	340	365	384	427	447	486	553
Consommations diverses	159	197	214	226	230	251	276	306	329
Total consommations non alimentaires	3.374	4.436	5.141	5.391	5.731	6.277	6.989	7.933	8.705
Total	6.728	8.312	9.580	10.020	10.543	11.328	12.479	13.762	15.420

Source: C. R. E. D. O. C.

TABLEAU N° 2

Evolution de la consommation des particuliers en volume de 1950 à 1958 (en indices base 100 en 1950).
(En volume.) (Aux prix de 1954.)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Alimentation et boissons:									
Produits à base de céréales	100	107	106	110	112	112	117	119	118
Légumes	100	98	95	98	98	103	102	103	110
Fruits	100	105	114	116	109	120	107	119	128
Viandes, volailles, œufs, poissons	100	102	111	119	125	132	137	140	140
Lait, fromages	100	105	102	105	111	114	116	119	124
Corps gras	100	105	103	114	120	123	129	135	137
Produits à base de sucre et cacao	100	107	109	122	132	136	154	164	161
Produits alimentaires divers	100	102	107	114	114	116	127	125	127
Boissons	100	109	111	113	114	118	122	125	118
Total alimentation et boissons	100	104	107	113	116	121	124	128	128
Habillement	100	109	110	114	118	126	136	146	141
Habitation	100	107	109	112	118	128	139	151	150
Hygiène et soins	100	108	117	128	137	144	163	177	183
Transports et communications	100	116	126	127	138	153	163	168	175
Culture, loisirs, distractions	100	106	106	111	114	123	134	146	150
Hôtels, cafés, restaurants	100	112	119	123	123	129	132	136	135
Consommations diverses	100	107	113	118	122	130	140	148	139
Total consommations non alimentaires	100	109	113	117	122	132	142	153	153
Total	100	107	110	115	119	126	134	141	141

Source: C. R. E. D. O. C.

Mais ces chiffres globaux ne rendent pas compte des augmentations de consommation les plus spectaculaires. Une étude plus détaillée montre en effet que pour certains produits la consommation a augmenté en huit ans dans des proportions beaucoup plus importantes que celles que nous avons indiquées, alors que d'autres ont stagné (voir tableau n° 3).

TABLEAU N° 3

Indices de la consommation de certains produits en 1958.
(En volume, base 100 en 1950.)

PRODUITS	INDICES
Pain	100
Charbon	106
Vins courants	116
Pharmacie	191
Services médicaux et d'hospitalisation	192
Articles de sport	237
Appareils de radio, télévision, photo	256
Matériel ménager	314
Voitures automobiles	322

Certaines consommations ont ainsi triplé en volume au cours des huit dernières années, alors que la consommation de pain restait la même.

Il est évident que des changements aussi importants dans les achats des consommateurs ont une incidence profonde sur la structure de l'économie française. Telle production qui ne représentait qu'un pourcentage très faible de la production totale de biens consommables il y a quelques années devient un élément important de l'économie. Ainsi la production automobile est devenue l'activité-clé de la région parisienne et toute crise importante dans ce secteur entrainerait nécessairement une crise généralisée dans cette région.

Dans les années à venir, la structure de la consommation continuera à se transformer. Et ces transformations se feront d'autant plus rapidement que l'expansion de l'économie se poursuivra à un rythme accéléré. On peut donc envisager dans les dix prochaines années une évolution au moins aussi profonde de la consommation que celle que nous observons sur la période 1950-1958.

Or un tel phénomène exige des adaptations et des conversions constantes dans les divers secteurs de l'économie, sinon le progrès de l'économie se trouve retardé; des déséquilibres partiels se créent dans l'économie provenant dans certains secteurs d'une insuffisance de production et dans d'autres d'un

excès de production qui ne peut être vendu sur le marché. L'expérience des dernières années a montré la réalité de tels phénomènes.

De telles situations doivent être évitées dans les années à venir. Ceci suppose que la « mobilité » de l'économie ne sera pas entravée par des réglementations ou des pratiques malthusiennes. Le propre d'une économie de marché est en effet de subordonner la production aux besoins de la consommation et non de créer la situation inverse. Mais si l'on veut réaliser ainsi une adaptation constante de la production aux besoins d'une consommation croissante, il faut mettre eu œuvre une politique appropriée d'investissements précédant le mouvement de la consommation.

II. — Le développement du progrès technique.

Le progrès technique est le moteur le plus important de la transformation de l'économie. Il agit sur la production en améliorant les méthodes de production, mais surtout en créant de nouveaux produits et en modifiant ainsi la structure de la demande. Ce fut le cas dans le passé avec le développement de l'automobile, des textiles artificiels, du plastique et de l'exploitation du gaz naturel.

Or, tout laisse prévoir que le progrès technique se poursuivra à un rythme accéléré dans les prochaines années.

Sans doute dans le domaine énergétique, il ne semble pas que des progrès industriels importants seront réalisés dans les toutes prochaines années. L'utilisation de la fission de l'atome à des prix compétitifs n'interviendra sans doute pas avant 1970. Quant à la fusion, elle en est encore au stade des recherches.

Par contre, dans les années 1967-1968, les problèmes techniques posés par l'acheminement du gaz naturel saharien sur le continent européen auront reçu une solution, ce qui permettra d'accroître très sensiblement les ressources énergétiques de la métropole. De toutes façons dans les années intermédiaires, on assistera à un important développement de l'exploitation du gaz de Lacq et de celle du pétrole saharien, les conditions politiques restant les mêmes.

Dans le domaine de la sidérurgie, le grand progrès technique des prochaines années devrait être l'utilisation de l'hydrogène qui doit permettre de produire de l'acier sans avoir recours au coke.

Pour les industries de transformation, le progrès dont l'incidence serait la plus forte devrait être l'automation qui s'étendra dans de nouveaux secteurs. Un autre progrès important sera la multiplication des applications des matières plastiques et notamment leur application au domaine de l'habitation. Mais à côté de ces progrès spectaculaires, il est certain que les industries de transformation bénéficieront de la diffusion de nombreux progrès techniques de moindre importance pas encore connus en France, ou déjà connus, mais employés à l'heure actuelle dans quelques entreprises seulement.

Ce sont également des progrès de cette nature qui transformeront progressivement l'agriculture française dans les prochaines années, comme cela a déjà été le cas au cours des quinze dernières années.

De toutes manières, quelle que soit la nature exacte des progrès faits, que ceux-ci soient entièrement nouveaux ou qu'il s'agisse de découvertes anciennes, mais encore peu appliquées, il en résultera comme du fait du mouvement de la consommation et en liaison avec celui-ci, une transformation des structures tant de l'agriculture que de l'industrie, qu'il ne faudra pas non plus freiner par une réglementation inadaptée, car elle commande le développement futur de l'économie française.

III. — L'évolution démographique.

C'est à partir de 1962 que la population en âge de travailler, commencera à augmenter, après être restée stable pendant plusieurs années. En neuf ans le mouvement naturel de la population, c'est-à-dire le jeu des entrées et sorties de la population active, devrait provoquer un accroissement de 1,2 million de la population en âge de travailler, ce qui porterait celle-ci de 19,7 millions à 20,9 millions (voir tableau n° 4).

Mais ces prévisions doivent être corrigées en tenant compte des progrès de la scolarisation dans les prochaines années. Le mouvement spontané de prolongation de la scolarité, qui se poursuit depuis quinze ans, s'accélérera sans doute jusqu'en 1967-1968, date à laquelle la scolarité obligatoire sera augmentée de deux ans.

L'action de ce facteur entraînera une diminution du rythme de croissance de la population active, de sorte que c'est seulement en 1964, et non pas en 1962, que la population en âge de travailler devrait commencer à augmenter.

Cette augmentation se poursuivra ensuite jusqu'en 1970, au rythme régulier d'environ 100.000 nouveaux travailleurs actifs par an.

Au total, de 1953 à 1970, l'augmentation de la population devrait porter sur 600.000 travailleurs environ.

TABLEAU N° 4

Evolution de la population active de 1958 à 1970.

(En millions.)

DATES	POPULATION totale.	POPULATION ACTIVE	
		Mouvement naturel.	Mouvement naturel corrigé par l'évolution probable de la scolarité.
1er janvier 1958.....	44,3	19,7	19,5
1er janvier 1959.....	44,5	19,7	19,5
1er janvier 1960.....	44,8	19,7	19,4
1er janvier 1961.....	45	19,7	19,4
1er janvier 1962.....	45,2	19,8	19,4
1er janvier 1963.....	45,4	19,9	19,4
1er janvier 1964.....	45,5	20	19,5
1er janvier 1965.....	45,7	20,2	19,6
1er janvier 1966.....	45,9	20,4	19,7
1er janvier 1967.....	46,1	20,5	19,8
1er janvier 1968.....	46,2	20,7	19,9
1er janvier 1969.....	46,4	20,8	20
1er janvier 1970.....	46,7	20,9	20,1

De telles perspectives supposent qu'un vigoureux effort d'investissements sera poursuivi sur un double plan, d'une part, pour construire les établissements d'enseignement nécessaires pour faire face à l'augmentation du nombre des adolescents en cours d'étude, d'autre part, pour créer les emplois nécessaires aux jeunes qui sortiront des écoles en nombre croissant à partir de 1963.

La seule étude des perspectives d'évolution globale de la population active ne montre pas l'ampleur des investissements à effectuer pour assurer les créations d'emplois nécessaires. Il faudrait tenir compte, en effet, des migrations probables de main-d'œuvre qui se produiront entre les principaux secteurs de l'économie au cours des six prochaines années.

Le rythme, auquel l'exode agricole est susceptible de se poursuivre au-delà des années 61, ne peut être encore apprécié avec précision. Compte tenu de l'évolution de la structure par âge, il paraît cependant vraisemblable que ce mouvement continuera et que chaque année un nombre non négligeable de travailleurs d'origine agricole viendra s'embaucher dans l'industrie. Ainsi c'est beaucoup plus de 600.00 emplois qu'il faudra créer dans ce secteur.

IV. — La mise en place d'une politique échangiste.

Les prochaines années seront marquées par la mise en place progressive du Marché commun et sans doute également par de nouveaux progrès de la politique libérale des échanges dans laquelle le monde est maintenant engagé.

En 1970, deux importantes étapes dans la réalisation du Marché commun auront été franchies. Les contingents qui, depuis le 1er janvier 1959 sont égaux à 3 p. 100 de la production intérieure, devront égaler à cette date 20 p. 100 de cette production. Les droits de douane à l'intérieur du Marché commun auront été réduits de 60 p. 100 et des mesures seront prises à cette époque pour éliminer les 40 p. 100 restants.

D'autres dispositions importantes auront été également prises. Dans le domaine de l'agriculture, une politique commune devrait être élaborée, impliquant une harmonisation des prix agricoles. Les salaires devront être égaux pour les travailleurs masculins et les travailleurs féminins; les disparités tenant aux réglementations différentes des congés et des heures supplémentaires devront être harmonisées. Les impositions fiscales des produits importés seront devenues égales à celles des produits indigènes. Les tarifs ferroviaires seront identiques pour les marchandises de tous les pays.

Les règlements relatifs aux mouvements de capitaux seront libres et des taux communs auront été fixés, au moins pour les cas les plus litigieux, dans le tarif douanier extérieur à la Communauté.

Il est vraisemblable que par ailleurs d'autres mesures tendant à une plus grande libération des échanges et à une interpénétration plus profonde des diverses économies auront été prises. Des décisions ont déjà été adoptées en ce sens dès le mois de janvier 1959: les échanges ont été libérés à concurrence de 90 p. 100 pour les pays de l'O. E. C. E. et de 50 p. 100 environ pour les pays de la zone dollar.

De nombreuses raisons permettent de penser que, sauf accident grave dans le domaine politique ou économique, cette politique sera poursuivie dans les années à venir. Dès maintenant, M. Walter Hallstein, président de la commission de la Communauté économique européenne, a proposé, au nom de cette commission un programme tendant à l'ouverture progressive du Marché commun aux économies étrangères. Ce programme prévoit l'abolition complète à terme des restrictions quantitatives au commerce des produits industriels, une première étape consistant à faire profiter les pays tiers des diminutions de contingents décidées au sein de la Communauté.

M. Hallstein propose en second lieu une nouvelle réduction importante des droits de douane à la fin des négociations tarifaires, qui doivent être entreprises dans le cadre du G. A. T. T. en 1960 et 1961.

La troisième proposition du memorandum Hallstein consiste à préparer, puis à exécuter en accord avec les autres pays, un programme mondial d'aide aux pays en voie de développement et à prendre, en même temps, les mesures intérieures nécessaires pour déterminer avec plus de précision l'ampleur des aides qui seront accordées et les mécanismes à prévoir.

Ces trois groupes de propositions qui concernent les relations de la Communauté avec le reste du monde sont complétées par un quatrième groupe de propositions relatives aux procédures à suivre. Celles-ci prévoient que des contacts réguliers seront établis avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les autres pays européens. Les discussions avec ces pays pourront aller jusqu'à la mise au point d'une politique conjoncturelle commune.

Certes, « il y a loin de la coupe aux lèvres »; certaines de ces propositions se heurteront à des difficultés dues soit aux hommes soit à la nature des choses, mais la mise en œuvre même partielle de cette politique est vraisemblable; elle supposera, en ce qui concerne la France que de nombreuses adaptations aient été réalisées au préalable. La concurrence internationale risque d'entraîner en effet la disparition de certaines formes de l'activité économique française. Par contre, elle suscitera le développement de nouveaux secteurs, dans lesquels la place de la France sera privilégiée par rapport à celle des autres pays de la Communauté, soit par la possession des matières premières nécessaires, soit par la qualification de la main-d'œuvre.

Conclusion.

Cette analyse des perspectives d'évolution de l'économie française montre une fois de plus que « la France est condamnée au progrès » et met en évidence les deux impératifs fondamentaux auxquels la politique économique française devra répondre dans les prochaines années.

Le premier de ces impératifs est la nécessité d'investir. Qu'il s'agisse de répondre aux besoins nouveaux des consommateurs, de créer les emplois nécessaires aux jeunes qui demanderont du travail de réaliser le Plan de Constantine et de venir en aide aux pays de la Communauté, ou de faire face à la concurrence au sein du Marché commun, la solution est toujours la même.

Seuls des investissements importants et judicieux peuvent permettre de donner à l'économie française l'essor nécessaire.

Le second impératif est celui de la mobilité. L'adaptation aux besoins des consommateurs, les conversions qu'entraînera la mise en œuvre du Marché commun, l'application des progrès techniques nouveaux supposent une économie mobile, et non des structures sclérosées protégées par un rempart de règlementations d'habitudes ou d'accords. Cette nécessité d'une économie mobile suppose non seulement une adaptation des entreprises, mais de plus, également la construction de nouveaux logements.

Ces deux impératifs devront commander aussi bien la définition de la politique économique à long terme que, dès 1960, celle de la politique économique à court terme.

CHAPITRE II

PREVISIONS ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 1960

Cette année, pour la première fois, le Gouvernement a publié en annexe au projet de loi de finances les comptes prévisionnels de la nation pour l'année suivante avec un assez grand détail

Les hypothèses fondamentales sur lesquelles reposent les prévisions sont exposées notamment avec clarté.

Le Conseil économique et social ne peut que se féliciter d'une telle initiative qui a permis à sa section de la conjoncture d'étudier avec beaucoup plus de précision que d'habitude le budget économique de l'année à venir.

Dans une première partie de ce chapitre, les grandes lignes des prévisions gouvernementales seront analysées; dans une seconde partie, le Conseil présentera ses propres prévisions.

I. — Les prévisions gouvernementales.

Les prévisions gouvernementales reposent sur cinq hypothèses fondamentales: l'endettement net du Trésor en 1960 sera limité à 600 milliards; les investissements, et notamment les investissements privés, seront en forte expansion; la reprise de la consommation devra rester modérée; la hausse des prix restera très faible; l'expansion des exportations se poursuivra dans des proportions telles que l'équilibre de la balance des comptes ne sera pas remis en question, malgré l'accroissement des importations dû à l'expansion économique.

A. — La limitation de l'endettement net du Trésor

Le Gouvernement a estimé qu'il fallait limiter l'endettement net du Trésor pour l'année 1960 au même niveau qu'en 1959, soit 600 milliards. Il a considéré en effet que cette charge pourrait être couverte l'année prochaine, comme cette année, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des procédés inflationnistes, mais qu'au-delà d'un tel chiffre il n'était pas certain que le Trésor puisse faire face à ses charges, sans recourir à de tels procédés.

Le Gouvernement étant résolu à ne pas demander un nouvel effort fiscal, l'augmentation des dépenses a été strictement limitée à la progression admise des recettes.

C'est sur ces bases que le projet de budget a été établi. Ce budget comprend deux parties principales:

Le budget général de l'Etat comprend d'abord toutes les opérations budgétaires à caractère définitif, c'est-à-dire, en dépenses, toutes les charges budgétaires ne donnant pas lieu à un remboursement ultérieur, qu'il s'agisse de dépenses courantes ou de dépenses d'équipement et, en recettes, toutes les recettes de l'Etat, à l'exception des remboursements de prêts antérieurement consentis.

Il comprend ensuite les opérations à caractère temporaire relatives à toutes les catégories de prêts, tels que les prêts du fonds de développement économique et social, les contributions du Trésor à la consolidation des prêts consentis pour la construction.

Les tableaux nos 5 et 6 présentent les perspectives budgétaires selon cette nouvelle formule. Il apparaît à la lecture de ces tableaux que le budget général de l'Etat n'est pas en déficit, mais en excédent de 82 milliards et que le déficit résulte des opérations du Trésor à caractère provisoire.

TABLEAU No 5

Budget général de l'Etat.

(En milliards de nouveaux francs.)

	LOI de finances 1959 (présentation 1960).	LOI de finances 1960.	ECART 1960-1959.
Dépenses.			
Dépenses ordinaires civiles...	31,319	35,362	+ 2,243
Dépenses militaires.....	15,900	16,534	+ 0,634
Dommages de guerre.....	1,730	1,57	— 0,16
Dépenses civiles d'équipement non remboursables.....	5,852	6,295	+ 0,443
Total dépenses.....	54,801	57,961	+ 3,16
Recettes.			
Recettes fiscales.....	49,916	52,06	+ 2,144
Recettes non fiscales (à l'exclusion des remboursements de prêts).....	5,924	6,718	+ 0,794
Total recettes.....	+ 58,84	+ 58,778	+ 2,938
Equilibre budgétaire.....	+ 1,039	+ 0,817	— 0,222

TABLEAU No 6

Opérations à caractère provisoire.

(En milliards de nouveaux francs.)

	LOI de finances 1959 (présentation 1960).	LOI de finances 1960.
Prêts divers de l'Etat (ancien titre VI B du budget)	0,33	0,273
Prêts du F. D. E. S.	3,35	3,25
Prêts aux organismes d'habitations à loyer modéré	1,84	2,15
Total (montant brut).....	5,52	5,673
A déduire remboursements.....	0,60	0,723
Variation d'encours de ces prêts.....	+ 4,92	+ 4,95
Consolidation des prêts spéciaux à la construction	+ 1,60	+ 1,45
Excédent de dépenses:		
Des autres comptes de prêts.....	»	+ 0,003
Des opérations de prêts imputées à des comptes d'affectation spéciale.....	+ 0,06	+ 0,051
Excédent de dépenses des autres comptes retraçant des opérations de caractère temporaire	+ 0,33	+ 0,341
Total général.....	+ 6,91	+ 6,795

B. — L'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le rapport économique et financier prévoit que les investissements devront augmenter de 7,5 p. 100 de 1959 à 1960, c'est-à-dire dans une proportion beaucoup plus forte que la consommation devant croître seulement de 4,5 p. 100. Le Gouvernement estime, en effet, insuffisante une croissance des investissements qui ne ferait que suivre celle de la consommation, car la formation du Marché commun exige des investissements d'adaptation élevés, supérieurs à ceux qu'impliquerait la seule croissance d'un marché demeuré protégé. De plus, une reprise trop brutale de la consommation se heurterait à l'insuffisance des capacités de production actuelles, ce qui supposerait, dans l'état actuel de notre industrie des biens d'équipement, de nouvelles importations d'outillages, qui mettraient en cause l'équilibre de la balance commerciale.

Dans cet esprit, les investissements financés par le budget de l'Etat sont à nouveau augmentés pour 1960. La progression est sans doute moindre qu'en 1959, elle reste cependant très substantielle puisqu'elle atteint près de 10 p. 100.

TABLEAU No 7

Formation de capital fixe en 1958, 1959 et 1960.

(En milliards de francs.)

	1958	1959	1960 aux prix moyens de 1959.	VARIATIONS 1959 par rapport à 1958.	VARIATIONS 1960 par rapport à 1959.
				Indices de volume.	
				P. 100.	P. 100.
Formation brute de capital fixe des entreprises.....	3.125	3.270	3.555	— 0,6	+ 8,5
Formation brute de capital fixe des ménages.....	861	851	870	— 4	+ 2
Formation brute de capital fixe des administrations...	425	494	540	+ 13	+ 9,5

Mais le fait nouveau le plus important est le retournement de la tendance observée en 1959 dans les investissements des entreprises privées. D'après les données de la comptabilité nationale, pour l'ensemble de l'année 1959 par rapport à 1958, les investissements privés, exprimés en volume, auraient légèrement diminué. Pour 1960, le rapport prévoit une augmentation de 8,5 p. 100. Il estime toutefois que si ce chiffre paraît indispensable à atteindre, l'observation des tendances actuelles en matière d'investissement laisse planer un doute sur ses possibilités de réalisation spontanée.

En ce qui concerne les investissements des particuliers, c'est-à-dire essentiellement la construction de logements, le Gouvernement prévoit également un retournement de tendance mais qui devrait être nettement moins accentué que dans le domaine des investissements des entreprises privées. A une baisse en volume de 4 p. 100 observée de 1958 à 1959 devrait succéder une augmentation de 2 p. 100 de 1959 à 1960.

C. — La reprise modérée de la consommation

Les prévisions d'augmentation de la consommation des ménages sont beaucoup plus optimistes pour 1960 que pour 1959: l'accroissement en volume prévu est de 4,5 p. 100 pour l'année prochaine, contre 0,5 p. 100 pour cette année.

Tableau n° 8

Evolution de la consommation des ménages.

	VALEUR en 1958.	VARIATION en volume de 1958 à 1959.	VARIATION en volume de 1959 à 1960.
	Milliards de francs.		
Alimentation	6.075	+ 0,5	+ 3
Habillement	1.915	— 1	+ 3,5
Habitation	2.295	+ 1	+ 4,5
Hygiène et soins	1.150	+ 5	+ 7
Transports et communications	1.150	— 1	+ 6
Culture et loisirs	1.095	»	+ 6
Hôtels, cafés, restaurants et divers	1.445	— 0,5	+ 3
Total	15.125	+ 0,5	+ 4,5

Une telle hypothèse laisse cependant peu de place à l'accroissement des revenus des particuliers et notamment des salaires réels. En effet, pour être compatible avec les hypothèses gouvernementales, la masse salariale réelle (1) ne devrait pas progresser de plus de 4,5 p. 100 de 1959 à 1960. Or, il est évident, étant donné l'expansion de l'économie à prévoir en 1960, qu'une partie de l'augmentation de la masse salariale aura pour origine l'augmentation de l'activité, c'est-à-dire l'accroissement du nombre des travailleurs et du nombre des heures de travail. D'après le rapport économique et financier, cette augmentation de l'activité devrait être de 1,5 p. 100; la part laissée à l'augmentation des taux des salaires réels n'est donc que de 3 p. 100.

D. — Une très faible hausse des prix

Le niveau moyen des prix de détail retenu pour 1960 se situe à près de 3 p. 100 au-dessus du niveau moyen de 1959. Mais il faut tenir compte de la hausse des prix qui s'est déjà produite dans les derniers mois de 1959 par rapport au niveau moyen des prix au cours de cette année. Si l'on tient compte de ces hausses, il apparaît qu'en 1960 la hausse des prix, prévue par le rapport économique et financier, n'est que de 1 p. 100, chiffre particulièrement bas.

E. — Une évolution des importations compatibles avec l'équilibre de la balance des comptes

Les prévisions d'importations pour 1960 sont très difficiles à établir, car elles dépendront pour une grande part du mouvement de reconstitution des stocks qui accompagnera la reprise de la production industrielle. D'après le rapport économique et financier, les importations de produits textiles, de matériel d'investissement et de machines seront certainement en forte croissance. Les importations de biens d'équipement en provenance du Marché commun devraient être assez élevées. De plus, deux facteurs particuliers d'accroissement des importations exerceront leur influence en 1960: le premier est la sortie du Viet-Nam de la zone franc, qui amènera à comptabiliser les importations de caoutchouc indochinois sous la rubrique « étranger ». Le second, dont l'influence sera temporaire, aura pour origine les importations exceptionnelles d'avions commerciaux à réaction en provenance des Etats-Unis.

L'influence de ces facteurs d'augmentation des importations ne sera que très partiellement compensée par celle des facteurs de réduction des importations que seront les mises en service de nouvelles unités de production en France et dans la Communauté: pétrole, gaz de Lacq, soufre, caoutchouc.

Au total, les comptes de la nation estiment que l'augmentation des importations en provenance de l'étranger devrait être de 8,5 p. 100.

L'évolution des exportations prévue repose sur le maintien des facteurs favorables qui ont exercé leur influence en 1959 et notamment sur le maintien du rapport actuel entre les prix français et étrangers. L'augmentation prévue pour 1960 par rapport à 1959 est de 5 p. 100.

Au total, le déficit de la balance commerciale avec l'étranger, évalué à 37 milliards pour 1959, devrait être de 100 milliards environ en 1960.

La situation de la balance des paiements ne devrait pas être aussi favorable en 1960 qu'elle l'a été en 1959: certains facteurs mécaniques exerceront une influence défavorable: l'augmentation des importations sur les frets, par exemple. D'autre part, il est impossible d'évaluer dès maintenant les apports de capitaux dont la balance bénéficiera.

Le rapport économique et financier considère cependant que la balance des comptes devrait être équilibrée sans compromettre la trésorerie en devises.

***

Au total, les principaux agrégats du revenu national devraient s'établir en 1960 aux niveaux suivants, d'après le ministère des finances:

Tableau n° 9

Principaux agrégats.

(En milliards de nouveaux francs.)

	1958	1959 (en francs 1958).	1959 (en francs 1959).	1960 (en francs 1959).	1960 (en francs 1960).
Production intérieure brute	209,90	213,30	224,10	234,90	241,00
Services rendus par les salariés des ménages	3,20	3,20	3,40	3,20	3,50
Services rendus par les salariés des administrations publiques	22,10	22,90	24,60	25,40	25,90
Autres éléments du produit national	0,50	0,60	0,80	0,60	0,60
Produit national brut	235,70	240,00	252,90	264,10	271,00
Dépenses de consommation privée	157,30	158,50	167,30	174,00	178,90
Dépenses de consommation des administrations publiques	32,90	34,80	37,40	38,90	39,70
Formation brute de capital	47,70	45,90	47,80	52,30	53,50
Dépense nationale brute	237,90	239,20	252,50	265,20	272,10
Cession nette de biens et services au reste du monde	— 2,20	+ 0,80	+ 0,40	— 1,10	— 1,10
Produit national brut	235,70	240,00	252,90	264,10	271,00

(1) Compte tenu de la hausse des prix.

II. — Etude critique des prévisions économiques du Gouvernement pour 1960.

Deux problèmes essentiels se poseront en 1960: un équilibre général de l'économie française pourra-t-il être atteint sur les bases prévues dans le budget économique; cet équilibre, même s'il est atteint, ne risque-t-il pas de laisser subsister des déséquilibres partiels soit dans certains secteurs de l'économie française, soit dans certaines régions ?

A. — Etude de l'équilibre global prévu par le budget économique de 1960

L'économie française connaîtra-t-elle en 1960 « l'expansion sans inflation » qui est prévue par le Gouvernement dans le rapport économique et financier du projet de loi de finances ?

La réalisation de ces prévisions suppose que les cinq hypothèses de base du budget économique de 1960 soient confirmées par l'évolution des faits. Or, il n'est pas sûr que toutes les hypothèses puissent être effectivement réalisées. Dans un tel cas, l'évolution de l'économie française pourrait être assez différente de celle prévue, non pas tant dans les premiers mois de 1960 que dans l'évolution ultérieure de l'économie au cours de l'année.

a) *Etude critique des hypothèses de base des prévisions économiques du Gouvernement.*

Trois hypothèses fondamentales du budget économique de 1960 peuvent faire l'objet d'un examen critique: l'hypothèse de la stabilité relative des prix, l'hypothèse d'investissement, l'hypothèse de commerce extérieur.

1° L'hypothèse de la stabilité relative des prix.

Quelle est la nature exacte du mouvement de hausse des prix qui a commencé au début du second semestre et qui a eu pour conséquence une augmentation de 2,5 p. 100 de l'indice des 250 articles en 5 mois.

Une première remarque doit être présentée. Seuls les prix alimentaires ont augmenté. Les prix industriels ainsi que ceux des services sont à peu près stables ou, quand ils ont augmenté, c'est dans des proportions sensiblement moins fortes que les prix des denrées alimentaires.

On pourrait admettre, dans ces conditions, que le mouvement actuel de hausse des prix fasse partie de ces fluctuations inévitables que toute économie connaît et qui sont dues à des accidents météorologiques comme la sécheresse de cet été. De tels accidents entraînent, sans doute, des hausses de prix, mais ces hausses sont temporaires et une fois leur cause disparue, les prix reviennent à un niveau normal. D'ailleurs, ajoutent les tenants de cette thèse, à l'heure actuelle, il n'existe pas d'autre facteur de hausse des prix que la sécheresse. Notamment, le facteur inflationniste le plus important, celui qui naît de la couverture du déficit budgétaire par des moyens monétaires, a disparu. Il est donc légitime de considérer la montée actuelle des prix comme un phénomène temporaire.

Sans doute, la valeur d'un tel raisonnement est-elle confirmée par l'observation de certains mouvements de prix alimentaires dans le passé, qui ont effectivement été temporaires. Il n'en reste pas moins que la montée des prix dans ce second semestre de 1959 a une portée plus large.

Les causes de la hausse des prix sont non seulement la sécheresse, mais aussi une mauvaise organisation de certains circuits de distribution tels que celui de la viande et celui des fruits et légumes. En effet, il ressort de l'examen des statistiques, qu'une nouvelle distorsion s'est produite au cours de l'année, entre les prix des produits agricoles à la production et les prix des mêmes produits au détail. C'est le cas notamment de la viande. La montée des prix alimentaires pèse sur le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population. Il ne faut pas oublier en effet, que ce pouvoir d'achat a été diminué dans des proportions assez sensibles depuis le 1er juillet 1957, ainsi que l'a rappelé le rapport de M. Dumontier. Or, du 1er juillet au 1er octobre, le taux horaire des salaires ne s'est accru que de 0,8 p. 100, alors que l'indice des 250 articles augmentait de 1,3 p. 100. Sans doute, les revenus mensuels nets ont-ils plus augmenté que le taux horaire des salaires grâce à la reprise de l'expansion économique et à l'accroissement de la durée du travail, qui en a été la conséquence d'une part, à la faible augmentation des allocations familiales, d'autre part. Mais au rythme où se poursuit la hausse des prix, ces facteurs d'accroissement du pouvoir d'achat sont rapidement absorbés.

Enfin, l'augmentation des indices de prix crée un climat psychologique tel qu'il risque de susciter de nouvelles hausses, non seulement dans le secteur alimentaire, mais également dans les autres secteurs.

Le mouvement actuel des prix n'aurait donc pas un caractère temporaire, dans la mesure où il serait amplifié par la structure même de certains secteurs de l'économie française. Il risque d'entraîner des mouvements irréversibles des salaires et des prix soit par des effets mécaniques, soit par des effets psychologiques.

Or ce mouvement des prix, s'il n'est pas rapidement jugulé, sera renforcé en 1960 par l'apparition de facteurs nouveaux dans l'économie française.

La hausse des matières premières internationales est le premier de ces facteurs. Le niveau de 1959 est nettement supérieur à celui de 1958, notamment au second semestre de cette année. Au cours des prochains mois, le mouvement de hausse ne devrait pas s'accélérer semble-t-il, car les pays producteurs devraient pouvoir faire face à l'accroissement actuel de la demande sans hausse notable des prix. Mais les prix de revient de l'industrie française devront absorber progressivement les hausses enregistrées sur les achats de matières premières au cours de cette année.

Le second facteur de hausse des prix de l'année 1960 sera la reprise de la production. Cette reprise peut se traduire en premier lieu, sinon dans les premiers mois de l'année, tout au moins dans le cours de celle-ci par l'apparition d'une tension sur le marché de l'emploi. Cette tension ne sera sans doute pas généralisée; elle est cependant susceptible d'affecter certaines entreprises ou certaines catégories professionnelles. Les hausses de salaires qui en résulteraient pourraient avoir un incidence sur les prix, dans la mesure où elles dépasseraient les marges de productivité.

La reprise de la production aura une autre incidence: les affaires rendues plus faciles dans un certain nombre de secteurs risquent d'être un facteur d'augmentation des prix. La récession du début de 1959 explique en effet, qu'à la suite de la dévaluation, les prix n'aient pas monté dans des proportions plus importantes que celles observées. La nécessité de maintenir un certain nombre de ventes pour maintenir une production suffisante a limité la hausse des prix. Par contre, au fur et à mesure que la demande augmentera, cette incitation au maintien de la stabilité des prix disparaîtra peu à peu. Les facteurs de hausse des prix de revient que l'on croyait absorbés risquent ainsi de réapparaître en 1960.

Enfin, il faut signaler un dernier facteur de hausse des prix qui s'exercera à nouveau l'année prochaine: la hausse des loyers.

Il apparaît, dans ces conditions, que limiter la hausse prévisible des prix à 1 p. 100 en 1960 est un pari hasardeux. Or, si cette hypothèse est infirmée, toute l'évolution économique de l'année prochaine risque d'en être affectée.

2° L'hypothèse d'expansion des investissements.

Le budget économique prévoit une forte augmentation des investissements en 1960: + 7,5 p. 100 et une augmentation seulement modérée de la consommation: + 4,5 p. 100.

Une telle expansion des investissements pourra-t-elle être réalisée?

De tels chiffres ont été atteints et même dépassés dans les dernières années, ainsi que le montre le tableau n° 10. Dans certains cas, à cette progression des investissements n'a pas correspondu comme le budget économique le prévoit en 1960, une augmentation parallèle de la consommation. C'est le cas notamment des années 1954 et 1955.

TABLEAU N° 10

Variation en francs constants de la dépense nationale brute d'une année sur l'autre de 1950 à 1958.

(En pourcentage.)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958 (P)	1959 (P)	1960 (1)
Dépenses de consommation privée.....	+ 7,2	+ 7,2	+ 2,7	+ 4,6	+ 3,6	+ 5,8	+ 6,4	+ 5,3	+ 4,8	+ 0,5	+ 4,5
Dépenses de consommation des administrations publiques.....	+ 5,2	+ 3,4	+ 13,3	+ 0,8	— 1,2	— 3	+ 12,6	+ 6,6	— 0,7	+ 8,9	+ 3,5
Formation brute de ce capital.....	+ 0,4	— 0,8	+ 0,4	— 3,5	+ 8,9	+ 13,3	+ 9,8	+ 8	+ 7,4	0	+ 7,5
Dépense nationale brute.....	+ 5,5	+ 5,2	+ 3,9	+ 2,6	+ 3,7	+ 5,8	+ 7,9	+ 6	+ 1,2	+ 0,7	+ 5

(1) Prévisions.

Il faut rappeler de plus qu'un certain retard a été pris en 1959 où de nombreuses entreprises ont été amenées parfois à ralentir la réalisation de leurs programmes d'investissements, parfois même à retarder les études. Il existe néanmoins de nombreux projets prêts à être exécutés. Enfin, les perspectives de développement du Marché commun constituent pour les entreprises étrangères, une forte incitation à investir.

On peut donc estimer que les investissements des entreprises privées seront en hausse en 1960.

Il n'en reste pas moins que le chiffre de progression des investissements des entreprises privées retenu dans le budget économique paraît élevé.

Les résultats de la dernière enquête de l'I. N. S. E. E. auprès des chefs d'entreprise montrent sans doute une légère tendance à l'accroissement des investissements, mais celle-ci n'est pas très nette et concerne seulement les projets de certaines grandes entreprises.

L'industrie du machinisme agricole, par contre reste dans un marasme persistant. Une régression dans le secteur de l'industrie du gros matériel électro-mécanique est prévue dès le début de 1960 par suite de l'insuffisance des débouchés intérieurs. Il en va de même, à quelques nuances près, de la situation prévisible des industries de biens d'équipement industriels lourds (sucreries, cimenteries).

C'est donc à juste titre, compte tenu de ces différents éléments, que le rapport économique et financier attire l'attention sur la difficulté d'atteindre l'objectif d'investissement dans le cas, tout au moins, où d'autres hypothèses de base du budget économique se trouveraient vérifiées, notamment dans le cas où les prix n'augmenteraient que de 1 p. 100. Dans l'hypothèse inverse, en effet, toutes les prévisions d'investissement seraient à modifier comme nous le verrons en étudiant quelle serait l'évolution probable de l'économie s'il y avait en 1960 une sensible hausse des prix.

3° L'hypothèse d'équilibre des échanges extérieurs.

Le budget économique de 1960 prévoit que malgré l'accroissement des importations et l'apparition de certains facteurs défavorables dans la balance des paiements, celle-ci devrait cependant être équilibrée au cours de l'année prochaine.

Il faut souligner qu'il est possible d'atteindre un tel résultat sans qu'il s'agisse d'une certitude.

L'évolution probable des importations est difficile à apprécier, il faudrait pour cela connaître l'état des stocks de matières premières et demi-produits pour pouvoir calculer quels seront les besoins réels des entreprises en produits d'importation.

Dans le domaine des exportations, il est très certain que l'expansion des ventes à l'étranger devrait se poursuivre au cours de l'année à venir, dans la mesure où elle résulte des efforts d'investissement ou de conquête des marchés réalisés par les entreprises françaises. De plus la reprise de l'expansion économique mondiale encouragera la poursuite de ce mouvement. L'analyse de l'évolution des exportations en 1959 effectuée par M. Dumontier a montré cependant que certaines des causes d'accroissement des exportations pendant cette année disparaîtront en 1960: le faible niveau d'activité intérieur, notamment. Au total, il est très probable que le rythme de progression des exportations devrait diminuer. Mais il est impossible de fournir une donnée plus précise que cette indication de tendance. En outre, il convient de ne pas perdre de vue que l'incertitude du niveau des importations et des exportations agricoles est un facteur non négligeable.

Il faut rappeler à ceux qui s'intéressent particulièrement aux problèmes du commerce extérieur qu'ils peuvent se reporter avec profit au rapport de M. de Rosen sur « le problème des échanges extérieurs dans la perspective de la promotion des exportations ».

Dans le domaine des mouvements de capitaux, une tendance se dessine favorable à l'investissement de capitaux étrangers en France. De telles affaires avant de se réaliser nécessitent de longs pourparlers. Un certain nombre d'entre eux devraient aboutir en 1960, ce qui peut présenter un apport de devises non négligeable, même si celui-ci est moins important que les rentrées du premier semestre 1959.

Il faudrait donc, à notre avis, des événements politiques graves pour modifier le sens actuel du mouvement des capitaux.

B. — EVOLUTION PROBABLE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, AU CAS OÙ CERTAINES HYPOTHÈSES DU BUDGET ÉCONOMIQUE DE 1960 NE SE RÉALISERAIENT PAS.

De l'analyse à laquelle nous venons de procéder, il résulte que deux schémas de l'évolution économique de la France en 1960, différents de celui qui a été prévu, sont possibles: l'un résulterait d'une augmentation des investissements privés moindre que celle supposée par le budget économique, l'autre d'une hausse des prix supérieure à celle admise par ce budget.

1° *Cas d'une augmentation des investissements privés inférieure aux prévisions du rapport économique et financier.*

Si le niveau des investissements des entreprises privées n'atteignait pas le chiffre prévu, c'est-à-dire une augmentation de 8,5 p. 100 par rapport à 1958, l'expansion de l'économie française se trouverait sensiblement diminuée dans l'immédiat. La progression modérée prévue pour la consommation privée, ne permettrait pas en effet d'assurer à elle seule une véritable reprise de notre économie. Dans une mesure bien moindre qu'en 1958, mais dans une mesure encore importante, l'expansion en 1960, telle que le Gouvernement désire la réaliser, dépend en effet des progrès de l'investissement.

Mais, de plus, l'expansion de l'économie française serait menacée à terme. Le niveau des investissements des entreprises privées prévu par le budget économique en 1960 ne correspond pas en effet à un programme d'équipement excessif ou luxueux, mais à un impératif que notre pays ne peut éluder s'il veut faire face dans les années à venir à la concurrence internationale et donner des emplois aux jeunes qui en demanderont.

Dans la définition de la politique économique pour 1960, l'accent doit donc être mis sur cette priorité de l'investissement et sur la nécessité de réaliser l'objectif du rapport économique et financier.

2° *Cas d'une hausse des prix supérieure aux prévisions du rapport économique et financier.*

Une hausse des prix en 1960, sensiblement supérieure à celle prévue, entraînerait nécessairement une augmentation générale correspondante des salaires. En effet, ainsi que nous l'avons noté à l'occasion de l'étude de l'hypothèse de prix du budget économique, le pouvoir d'achat des salariés a sensiblement diminué par rapport au 1er juillet 1957. Une nouvelle dépréciation de ce pouvoir d'achat susciterait des revendications salariales.

Dans un premier stade, cette hausse des prix et des salaires faciliterait sans doute l'expansion de l'économie. Le niveau des investissements des entreprises privées, notamment, serait très certainement élevé sous la pression indirecte de la demande. Mais, après quelques mois d'euphorie, une telle évolution aurait inévitablement un effet néfaste sur l'équilibre de l'économie française.

En effet, les prix à l'exportation augmenteraient et notre pays perdrait rapidement tout ou partie de l'avantage de change dont il bénéficie maintenant. L'essor des exportations se trouverait ainsi freiné, sinon stoppé. Au même moment, les importations augmenteraient sous la pression de la demande des industriels désireux de se ravitailler en matières premières et en demi-produits pour faire face à l'augmentation artificielle de la demande. Cette évolution de l'économie française aurait, de plus, un effet néfaste sur les mouvements de capitaux entre la France et les pays étrangers. Or, il ne faut pas oublier que ces mouvements sont en grande partie libérés maintenant.

Dans cette hypothèse, la balance des comptes se trouverait, à nouveau et très rapidement, dans une situation de déséquilibre qui conduirait les pouvoirs publics à prendre des mesures d'arrêt de l'expansion économique.

Ainsi, avant même d'avoir pu réaliser les réformes de structures indispensables, le bénéfice de la dévaluation et des mesures prises à la fin de l'année dernière serait gaspillé et l'économie française se retrouverait dans la même situation qu'en 1957.

***

La marge à l'intérieur de laquelle l'économie française pourra évoluer en 1960 apparait donc en définitive singulièrement étroite. Si au cours de l'année prochaine les objectifs d'investissement ne sont pas réalisés, l'avenir de notre économie sera incontestablement compromis.

Mais il faut se garder de lancer l'économie française dans la voie d'une expansion désordonnée qui, par les hausses de prix qu'elle susciterait, mettrait rapidement en péril cette expansion elle-même.

De toute façon, même si l'équilibre économique général prévu par le rapport économique et financier était atteint en 1960, ne restera-t-il pas des déséquilibres partiels qui à long terme peuvent mettre en danger le développement harmonieux de l'économie française ?

C. — Les déséquilibres partiels

Ces déséquilibres partiels sont, soit ceux de certains secteurs de l'économie, soit ceux de certaines régions. Nous rappellerons les principaux d'entre eux.

1° *Les déséquilibres de secteurs.*

Ces déséquilibres se présentent sous forme de crises de structure plus ou moins affirmées dans les secteurs suivants: charbonnages, construction navale, construction aéronautique, industrie automobile, distribution.

a) La crise des charbonnages.

Depuis près de deux ans, le marché charbonnier des pays européens connait une importante mévente. A la fin du mois de juillet, malgré la politique de réduction de la production mise en œuvre depuis le début de 1958 en Allemagne occidentale et surtout en Belgique, les stocks sur le carreau des mines atteignaient 32,5 millions de tonnes pour l'ensemble des pays de la C. E. C. A.

En France, malgré une politique plus prudente des importations de charbon, les stocks ont également sensiblement augmenté depuis le début de l'année. Le 15 novembre, ils atteignaient 4,5 millions de tonnes, contre 1,7 au début de l'année.

Parallèlement à cette évolution défavorable du marché charbonnier, nous assistons à une expansion rapide de la production du pétrole et du gaz naturel qui n'est encore qu'à ses débuts.

Dans de telles conditions, le problème se pose de savoir si l'évolution actuelle de la production charbonnière correspond à un phénomène de conjoncture temporaire, ou si l'on n'assiste pas à une modification de structure du marché de l'énergie. Un tel changement nous amènerait à revoir tous les programmes de production du charbon, conçus dans l'optique d'une pénurie d'énergie dans notre pays.

La question est très délicate à trancher, car, si à long terme il est très probable que la consommation de charbon diminuera sensiblement, il n'est pas sûr que nous ayons atteint dès maintenant en France le palier au-delà duquel la production du charbon ne devrait plus augmenter, puis à partir duquel cette production diminuera dans les années à venir.

Cette incertitude, peu gênante à très long terme, rend très difficile par contre la définition d'une politique de l'énergie dans les deux ou trois années à venir. Le Gouvernement devra cependant trancher ce problème dès 1960, dans le cadre de la politique de coordination de l'énergie, qu'il est en train d'élaborer et sur laquelle d'ailleurs le Conseil économique et social lui a transmis une étude.

b) La crise de la construction navale.

L'armement mondial subit depuis deux ans une crise très grave, la plus grave peut-être depuis le début du siècle par son caractère structurel. Cette situation est due, en effet, à un déséquilibre, qui semble durable entre l'offre et la demande de tonnages.

Ce déséquilibre a pour origine le développement de la capacité de construction des navires dans le monde, à un moment où les frets sont très bas parce que l'armement disponible est supérieur aux besoins. Alors que l'offre augmente, la demande tend à diminuer.

A ces causes générales de la crise de la construction mondiale, s'ajoutent des causes spécifiquement françaises: la marine nationale, dont les commandes représentaient 17 p. 100 de la production totale au cours des dernières années, a pratiquement arrêté ses achats. La mise en exploitation des gisements de pétrole saharien a par ailleurs une incidence directe et grave sur la construction des bateaux pétroliers, qui représentait 23 p. 100 de la construction navale. L'utilisation du pétrole saharien freine en effet les commandes de nouveaux bateaux. Car si tout le pétrole saharien vient en France, les achats de pétrole dans les autres pays seront diminués et le transport étant moins long d'Afrique du Nord à Marseille que des pays du Proche-Orient à ce dernier port, un moins grand nombre de bateaux sera nécessaire à l'acheminement du pétrole. Si une partie du pétrole saharien est vendue à des pays étrangers, il est peu probable que tout le transport soit effectué sous pavillon français. L'armement français ne regagnera donc pas sur les transports vers des pays lointains ce qu'il perdra sur le transport du contingent de pétrole saharien venant en France en remplacement du pétrole du Proche-Orient.

Enfin, l'évolution des transports de voyageurs est défavorable aux paquebots.

Tous ces facteurs font qu'à partir de 1962, le ministère des travaux publics et des transports estime que la production réelle des chantiers ne pourra atteindre que le chiffre de 400.000 tonneaux de jauge brute. A cette date, la capacité de production des chantiers français s'élèverait par contre à 700.000 tonneaux de jauge brute. Le ministère considère donc que la capacité de production des chantiers doit être réduite. Cette réduction pourrait amener la fermeture des chantiers les moins bien placés qui se trouvent être situés dans les fonds d'estuaires, tels que ceux de Nantes et de Bordeaux.

Les responsables des chantiers navals estiment que les prévisions du ministère des travaux publics et des transports sont par trop pessimistes. A leur avis, le développement économique mondial dans les prochaines années entraînera la multiplication des échanges maritimes, et, de ce fait, une demande accrue de bateaux; le marasme actuel est donc, d'après eux, provisoire. Par ailleurs, ils estiment que pour des raisons de sécurité et de prestige comme pour les besoins de l'équilibre de la balance des comptes, la France doit disposer d'une flotte importante. La capacité de production actuelle devrait dans ces conditions, d'après eux, être maintenue.

Le rôle de la section de la conjoncture n'est pas de trancher entre ces deux thèses opposées, mais de signaler la gravité de ce problème qui met en cause un secteur important de l'activité économique française, et menace l'équilibre économique de certaines régions de notre pays, notamment celles de Nantes et de Bordeaux.

c) La crise de la construction aéronautique.

La crise de la construction aéronautique n'est pas nouvelle. L'évolution très rapide des conceptions dans le domaine de l'aviation entrave depuis de nombreuses années la bonne marche de cette industrie, condamnée à définir des prototypes, puis à réaliser quelques appareils d'un type donné, sans jamais pouvoir monter des programmes de fabrication importants.

A l'heure actuelle, de plus, l'apparition des engins téléguidés dans le domaine de l'aviation militaire accroît encore les difficultés de l'industrie aéronautique, qui se trouve complètement désorientée.

Or, la production d'avions ou d'engins pour l'armée occupe la majeure partie du personnel de cette industrie.

d) Les problèmes de l'industrie automobile.

On ne peut parler dans la conjoncture actuelle de crise de l'industrie automobile. La menace d'une telle crise pèse fortement sur cette industrie depuis l'année 1958, à la suite des premières mesures tendant à contenir la pression de la consommation. En 1959, les craintes ont été encore plus fortes que l'année précédente. Et cependant, le rapport de M. Dumontier a montré que 1959 serait au contraire une année record de la production automobile.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la forte progression des exportations vers les Etats-Unis comme vers les pays européens. En neuf mois de 1957, 120.711 voitures automobiles étaient exportées vers l'étranger. En neuf mois de 1958, ce chiffre avait été porté à 179.502 et en 1959, il est de 316.243.

Il n'en reste pas moins que le malaise est certain dans l'industrie automobile. Il résulte en premier lieu de l'incertitude qui règne sur l'avenir des exportations. Le Marché européen paraît solidement conquis. Il n'en est certainement pas de même du marché américain où les voitures françaises seront concurrencées dès 1960 par les nouvelles voitures américaines de moyenne puissance.

Or, une telle inquiétude se produit à un moment où le marché intérieur donne lui-même des signes de flottement. Il ne semble pas cependant qu'une récession doive être envisagée sur ce marché; il s'agit beaucoup plus d'un retour à une évolution saisonnière normale de la production automobile.

e) Les problèmes de la distribution.

Les conséquences de la sécheresse de cet été sur le ravitaillement de notre pays en produits alimentaires ont mis de nouveau en évidence les conditions archaïques dans lesquelles certaines denrées alimentaires sont distribuées, notamment la viande et les fruits et légumes.

La réforme des circuits de distribution a été demandée depuis de longues années par le Conseil économique, qui avait adopté en octobre et novembre 1952 deux rapports de M. Alexandre Verret, l'un sur les fruits et légumes, l'autre sur la viande.

Le problème reste irrésolu depuis cette date. La section de la modernisation de la distribution vient de transmettre au Gouvernement, sur sa demande, un ensemble d'études sur ce problème.

f) Les problèmes agricoles.

Le monde agricole connait depuis plusieurs années un malaise indéniable. Il a l'impression de ne pas être compris et ceci n'est pas tout à fait faux, d'autant plus que le malaise actuel se double d'une évolution des esprits. Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à souhaiter que dans le domaine de la modernisation et de l'adaptation de la production aux besoins de la consommation, l'agriculture se trouve sur un pied d'égalité avec les autres grandes branches industrielles.

Ils accepteraient beaucoup plus volontiers les conséquences d'une politique à long terme qui définirait sans ambiguïté quelle doit être l'évolution de l'agriculture au sein de l'économie française et à l'intérieur du Marché commun.

Sur le plan psychologique le problème de l'agriculture n'est pas tellement différent de celui des salariés car, dans un cas comme dans l'autre, il suppose une collaboration étroite entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales intéressées.

2° *Les déséquilibres régionaux.*

Plus graves sont les déséquilibres régionaux que développe depuis quinze ans l'expansion de l'économie française.

L'expansion économique stimule, en effet, dans notre pays, la concentration d'une industrie et d'une agriculture prospères dans le Nord et l'Est de la France. La mise en place du Marché commun ne fera qu'accentuer ce phénomène, dans la mesure notamment où le Rhin jouera dans les années à venir un rôle d'artère de communication encore plus grand que dans le passé et favorisera les concentrations industrielles dans la partie Nord-Est de la Communauté.

A ces régions favorisées du Nord et de l'Est s'opposent la Bretagne surpeuplée et sans industrie, le Centre et le Sud-Ouest en voie de dépopulation. Or, les réductions d'activité économique qui peuvent se produire l'année prochaine affecteront presque toutes ces régions: Nantes et Bordeaux souffriront de la crise de la construction navale, le Centre subira les conséquences de la crise des charbonnages.

L'exploitation du gaz de Lacq avait laissé espérer un renouveau d'activité économique dans ces régions désavantagées du Sud-Ouest. En fait, jusqu'à maintenant, l'exploitation de cette source nouvelle d'énergie a créé autour du gisement un noyau industriel important qui comprend des usines électronique, de production d'aluminium et de pétrochimie. Mais le transport du gaz à travers toute cette région n'a pas entraîné un développement important de l'industrie. Cette source d'énergie reste en effet trop chère pour permettre un développement rapide de l'industrie. Elle est, de plus, mal adaptée aux besoins d'industries qui ne marchent pas de façon continue.

Malgré les efforts tentés au cours des dernières années, le problème des déséquilibres régionaux reste donc toujours à résoudre.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

Une reprise est amorcée, mais elle n'est ni générale, ni très rapide. Sa continuation et son accélération dépendront largement de l'importance des investissements des entreprises privées. De même la balance des comptes devrait rester en équilibre, même si la balance commerciale se trouve être moins favorable par suite des conséquences de la reprise de l'expansion sur le niveau des importations.

Mais le problème le plus grave que pose la conjoncture de 1960 est celui des prix. La hausse admise par le budget économique de 1960 paraît très faible, compte tenu des perspectives que l'on peut dès maintenant tracer en ce domaine.

Une forte hausse des prix remettrait en question l'équilibre économique espéré pour 1960, tant à l'intérieur de l'économie française que dans ses échanges extérieurs.

Par ailleurs, même si la production s'accroît dans son ensemble au rythme prévu par le budget économique, l'évolution de l'économie française ne pourra être considérée comme entièrement favorable si l'amorce d'une solution n'est pas apportée aux principaux déséquilibres soit de secteurs, soit régionaux que nous avons rappelés dans le cours de ce chapitre. Une expansion de l'économie française dans le cadre des structures actuelles ne peut qu'aggraver les distorsions internes existantes.

De ces deux impératifs fondamentaux: maintien du niveau des prix, réforme des structures, la politique économique devra tenir le plus grand compte en 1960 afin de doter notre pays d'une expansion économique harmonieuse et durable.

CHAPITRE III

LA POLITIQUE ECONOMIQUE A SUIVRE EN 1960

Il importe qu'au cours de cette année 1960, la politique conjoncturelle des prix et des salaires, comme celle des finances et du crédit, ne remette pas en cause les résultats obtenus en 1959. La fin de l'inflation est en effet la condition fondamentale de la réussite de la politique des structures qui doit être mise en œuvre dans les deux ou trois prochaines années.

L'expansion économique des années à venir ne pourra se faire dans les structures du passé. Le chapitre premier a montré que la transformation de la structure de la consommation, le mouvement du progrès technique aussi bien que l'arrivée des générations nouvelles à l'âge du travail et la mise en place du Marché commun modifieraient profondément ces structures

Or, cette évolution ne pourra être correctement assurée dans l'état actuel de notre économie par le seul libre jeu des mécanismes économiques. D'une part, un certain nombre d'entraves empêche ces mécanismes de fonctionner avec la liberté voulue, que ces entraves aient pour origine la réglementation publique ou des contrats privés. D'autre part, les mécanismes du marché ne peuvent résoudre tous les problèmes posés par une évolution de l'économie aussi rapide que celle à laquelle nous assisterons, ou, dans d'autres cas, ne peuvent résoudre ces problèmes, sans que certaines catégories sociales, ou certaines régions du pays, en supportent injustement les conséquences. La justice est un élément déterminant de l'ordre social, partant de l'ordre économique. C'est donc vers un type d'économie où les objectifs à long terme seront fixés par la puissance publique, associant à ses décisions les forces vives du pays, qu'il faut s'acheminer de manière que l'effort de tous les éléments concourant à la production et à la distribution de richesses soit concerté.

I. — La politique conjoncturelle.

Si la stabilité de la valeur de la monnaie n'est pas une condition suffisante pour assurer l'expansion de l'économie, elle est une condition nécessaire à long terme.

A partir du moment où le rythme de dépréciation de la monnaie dépasse celui des pays voisins, des mesures de déflation sont inévitables pour éviter l'asphyxie de l'économie en proie au mal de l'inflation, car plus un pays est industrialisé et plus il est tributaire de l'étranger pour des biens indispensables à son économie. Or, la connaissance des structures économiques est trop imparfaite pour que ce coup de frein n'entraîne pas un ralentissement de l'économie.

La continuité de l'expansion exige la stabilité externe et interne de la monnaie.

La politique à suivre en matière de finances publiques et de crédit, ainsi que dans le domaine des prix et des salaires, devra respecter cette ligne de conduite.

A. — Les finances publiques et la monnaie

Il existe deux types d'inflation. L'inflation classique due à un excès de la demande, et celle, moins connue, beaucoup plus dangereuse car plus insidieuse, provoquée par une hausse des coûts de production dépassant les marges de productivité.

La première est souvent la conséquence d'un déséquilibre des finances publiques, dont l'effet est amplifié quelquefois par la politique de crédit, la seconde a pour origine souvent la structure même de l'économie.

Il est évident que l'inflation classique est peu à redouter en 1960.

Dans le domaine des finances publiques, les principales décisions ont été prises. Le montant de l'endettement du Trésor pour l'année prochaine a été limité à 600 milliards. Le Trésor devrait faire face, sans grande difficulté, semble-t-il, à cette charge.

L'évolution des ressources de la trésorerie a été, en effet, très favorable tout au long de l'année 1959. Le Trésor a bénéficié, en premier lieu, de l'augmentation de la circulation monétaire, qui a été elle-même la conséquence des rentrées de devises au fonds de stabilitsation des changes. Ces devises ont gagé, en effet, la création de francs qui sont venus grossir les dépôts des banques. Les banques étant obligées de placer un pourcentage donné de leurs dépôts en bons du Trésor, celui-ci a profité ainsi indirectement de l'amélioration de la balance des paiements. Par ailleurs, le Trésor a bénéficié du retour de la confiance en la valeur de la monnaie qui s'est traduite par un accroissement des souscriptions de bons du Trésor sur formules.

Au cours de l'année prochaine, l'effet de ces facteurs favorables sera peut-être moins important qu'en 1959. Il devrait cependant demeurer sensible, d'autant plus qu'un appel à l'emprunt restera possible.

Cette aisance de trésorerie ne doit toutefois pas faire négliger la nécessité de maintenir la dette à court terme dans des limites raisonnables. Certes, les risques sont moindres qu'à l'époque de M. Poincaré, mais ils existent. L'Etat ferait face aux demandes de remboursement, mais en créant des liquidités susceptibles de peser sur le marché et ensuite indirectement sur les prix.

Dans le domaine du crédit, la situation est très différente de celle des années précédentes. Les banques sont très à l'aise et peuvent satisfaire les demandes de leurs clients sans recourir à l'institut d'émission. Celui-ci par là-même voit disparaître la plupart de ses moyens d'action sur le marché. La clientèle industrielle étant très mesurée dans ses demandes de crédit, cet état de choses n'est pas préjudiciable à la monnaie. Mais, si des appels importants de crédit avaient lieu, l'aisance actuelle disparaîtrait et la Banque de France retrouverait ses moyens d'action traditionnels.

Cependant, l'analyse de la situation budgétaire et de l'état du crédit en France permet d'éliminer, pour l'année 1960, la perspective d'une inflation du type classique, provenant d'un excès de la demande.

Mais il n'est pas permis d'être aussi optimiste en ce qui concerne l'inflation des coûts de production qui est elle-même la conséquence de tout un réseau de structures et d'habitudes.

B. — Les prix et les revenus

a) *Les prix.*

Quelles sont les craintes que l'on peut éprouver d'une hausse des prix due soit à des causes accidentelles, ce qui est le cas de la sécheresse, soit à une majoration continue des prix de revient ?

L'action de la sécheresse sur les prix des denrées alimentaires devrait s'atténuer au fur et à mesure que celle-ci s'éloigne. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement devra surveiller l'évolution des prix de ces produits au stade du consommateur final. Son action peut s'exercer dans quatre directions différentes: la taxation, la subvention, les importations et la réforme progressive de certains circuits de distribution qui intéressent notamment le commerce de denrées alimentaires.

Le Conseil économique et social, dans une période normale, ne peut considérer l'utilisation de la taxation et des subventions que comme des palliatifs. Le véritable remède à une situation de pénurie, due à de mauvaises conditions climatiques, consiste à augmenter l'offre au moyen d'achats à l'étranger.

Ceci suppose les devises nécessaires et les possibilités d'achat. La première condition est réalisée. La seconde ne l'est qu'en partie, la sécheresse ayant sévi sur toute l'Europe continentale.

Il n'en reste pas moins que des importations sont possibles mais leur réalisation suppose que des précautions soient prises. De telles précautions doivent être prises, en premier lieu dans l'organisation des circuits de distribution afin que le consommateur soit le bénéficiaire réel de cette politique. De plus, il faut veiller à ce que les importations, qui n'ont pour but que de pallier l'insuffisance de l'offre au stade de la distribution, n'entraînent pas une diminution des prix de gros de nature à compromettre le développement de la production agricole.

Le problème des prix industriels est d'une nature différente. Il existe un équilibre relatif entre la demande solvable et l'offre. Il n'y aurait donc que peu d'inquiétude à avoir sur l'évolution de ces prix si ne se posait le problème complexe par ses aspects multiples des prix et des salaires et d'une manière plus générale des prix et des revenus distribués, car les salaires ne représentent que 50 p. 100 environ du produit national brut. Mais si l'on évoque par priorité le problème des salaires, ainsi que celui de la fixation des prix à la production de certains produits agricoles, c'est que l'Etat peut agir plus facilement et surtout plus directement sur la formation de ces revenus que sur celle des autres catégories de revenus.

Ce problème est d'autant plus délicat qu'une diminution du pouvoir d'achat des salariés a eu lieu au cours de ces dernières années et qu'il convient dans un souci de justice sociale de porter progressivement remède à cet état de choses.

b) *Les revenus salariaux.*

Quelle devrait être la politique du Gouvernement en matière de salaires, afin d'éviter l'écueil des troubles sociaux, celui de la récession et celui de l'inflation ?

Les principes de cette politique ne devraient pas être contestés. Si théoriquement le pouvoir d'achat des salariés et d'une façon générale, de tous les travailleurs, peut être amélioré par trois méthodes: baisse des prix, transferts de revenus, augmentation de ces derniers dans une stabilité relative des prix, seule dans l'état actuel des choses, la dernière est réalisable. La baisse des prix importante, au stade du consommateur final, est peu praticable dans tous les pays modernes. L'injustice de notre système fiscal, et notamment de la surtaxe progressive, ne permet pas de redistribuer le revenu national d'une manière plus équitable. Il faut donc fixer les limites que ne doit pas dépasser la hausse des revenus, y compris des revenus salariaux, pour ne pas mettre en cause le pouvoir d'achat interne de la monnaie.

Il existe deux limites. L'une à l'échelon national, constituée par le pourcentage d'augmentation possible de la production de biens de consommation; l'autre, dépendant des possibilités de chaque profession, puis de chaque entreprise. Là, se place une première difficulté: la somme des possibilités partielles de chaque profession n'est pas forcément la même que le total national.

La deuxième difficulté, beaucoup plus grave, provient du fait que dans l'industrie, les salaires tendent, par osmose, au moins dans les régions où le plein emploi existe, à s'aligner sur ceux des entreprises les plus favorisées, même si la productivité est moindre. De plus, il faut tenir compte des augmentations de salaires dans les branches du secteur des services qui bénéficient peu du progrès technique, mais dont les conditions d'existence des salariés ne peuvent être fondamentalement différentes de celles de leurs collègues du secteur industriel.

L'idéal serait, dans ces conditions, que les entreprises à haut niveau de productivité consacrent une partie de leurs possibilités à des baisses de prix.

En définitive, la politique rationnelle de salaires doit s'efforcer de concilier la diversité des ajustements pour tenir compte des possibilités de chaque profession ou de chaque secteur et la nécessité que ce total ne dépasse pas les possibilités du pays.

La France, comme la plupart des autres pays occidentaux, est à la croisée des chemins: ou s'orienter vers un système de salaires dirigés; les risques en seraient importants si l'on en juge par la situation dans le secteur nationalisé et dans celui de la fonction publique — ou attendre d'une collaboration librement consentie entre les pouvoirs publics et les divers intéressés une connaissance à tous les échelons de ce qui est raisonnablement possible et de ce qui ne l'est pas. Nous penchons vers cette deuxième solution. L'avenir dira si nous avons eu raison.

II. — La politique des structures.

La définition d'une politique des structures adaptée aux besoins de l'économie française dans les prochaines années exige qu'au préalable ces besoins aient été eux-mêmes déterminés. C'est la première tâche à accomplir.

Les moyens nécessaires devront ensuite être mis en œuvre. Ils intéressent les domaines suivants: l'investissement, la formation professionnelle, l'adaptation et la reconversion des entreprises, le commerce extérieur.

A. — La définition des besoins de l'économie française a moyen terme

Trois catégories de besoins doivent faire l'objet d'une évaluation: les besoins de consommation, les besoins de production, les besoins en main-d'œuvre.

La connaissance des besoins de consommation de l'économie française suppose une extrapolation des tendances observées au cours des dernières années, en corrigeant les données ainsi obtenues par les indications que l'on peut retirer de l'expérience des pays dont l'économie est en avance sur le nôtre, et par l'appréciation normative des besoins d'une économie moderne. Cette dernière appréciation ne correspond pas toujours à l'évolution naturelle de la consommation. C'est ainsi par exemple que l'on peut estimer que la priorité doit être donnée à la construction de logements, par rapport à la satisfaction d'autres besoins.

Les besoins de consommation étant ainsi évalués, ceux de production peuvent en être tirés. Ce second travail suppose une appréciation d'une part, un choix d'autre part, sur l'évolution du commerce extérieur dans les années à venir. Le volume des exportations vers l'étranger doit être apprécié, compte tenu des perspectives des marchés internationaux et de la situation des « termes de l'échange ». Les décisions doivent être prises sur la façon dont les besoins des consommateurs seront satisfaits: la couverture de ces besoins sera celle assurée par la production nationale ou par le recours à des importations. Sur ce point, un choix devra être fait. Dans certains cas, il sera délicat; il en sera ainsi par exemple, dans le domaine de l'énergie où la place des importations, tant de pétrole que de charbon, sera difficile à fixer.

Une dernière évaluation reste à faire, celle des besoins en main-d'œuvre et notamment en main-d'œuvre qualifiée. Cette évaluation suppose que l'influence du progrès technique sur les conditions de production de l'économie française, dans les années à venir, soit appréciée.

L'ensemble de ces tâches est actuellement assuré par le commissariat général au plan d'équipement et de la productivité dans le cadre de la préparation du IVe Plan qui doit couvrir les années 1961 à 1965. Ce travail doit être assuré en liaison étroite avec le Conseil économique et social.

Il importe que le Gouvernement apporte la plus grande attention à des travaux qui commandent toute l'orientation de la politique économique et sociale des prochaines années.

B. — La politique de l'investissement

Le moyen essentiel de mise en œuvre d'une politique des structures est évidemment l'investissement. En ce domaine, l'Etat dispose d'un moyen d'action important: l'investissement public. Sans doute, cette influence n'a pas été décisive en 1959, malgré une augmentation sensible des crédits disponibles, mais ceci tient, semble-t-il, au fait que l'Etat avait d'importants paiements en retard et qu'une grande partie des crédits de 1959 a été utilisée pour ces paiements. Mais il est certain que, d'une façon générale, les investissements publics jouent un très grand rôle dans l'activité économique de certains secteurs, notamment dans ceux qui produisent du matériel lourd. L'Etat et les entreprises nationalisées sont, en effet, les principaux clients de telles entreprises. L'étranger est également un client important pour elles. Mais ces entreprises ne peuvent exporter que si leur production destinée au marché intérieur est suffisamment importante, sinon la base essentielle de l'exportation manque.

Vers quels secteurs ces investissements devront-ils être orientés dans l'avenir ? Cette question pose essentiellement le problème de la politique énergétique et des décisions qui doivent intervenir en ce domaine. Le rôle des investissements publics y est, en effet, considérable. Il pose également celui, non moins difficile, de la coordination des transports.

Le seul point sur lequel un accord unanime peut être réalisé est la nécessité de maintenir à un niveau élevé les investissements énergétiques, comme ceux en faveur du développement des transports, en évitant toutefois les doubles, voire les triples emplois. Il est, en effet, indispensable que ces investissements de base, qui commandent le développement de l'économie française, soient réalisés.

En ce qui concerne les investissements privés, la politique à suivre revêt plusieurs aspects. A court terme, il s'agit d'inciter les entreprises privées à augmenter sensiblement leurs programmes d'investissements. Il existe à l'heure actuelle de très grandes disponibilités dans le système bancaire qui pourraient être employées dans de telles opérations. Ces disponibilités doivent être mobilisées. Sans doute, le mouvement d'investissement paraît bien engagé, si l'on en croit les résultats de la dernière enquête de l'I. N. S. E. E. auprès des chefs d'entreprise que nous avons commentés au chapitre II. Il est souhaitable cependant, comme le propose le rapport économique et financier, que « l'on mette en jeu, à l'occasion des contacts établis par le commissariat général au plan avec les entreprises, les moyens d'information et d'incitation, qui doivent permettre d'orienter les investissements vers les objectifs de forte croissance », sans toutefois entraîner un « emballement » des programmes qui serait plus néfaste qu'utile. Il y a, en effet, actuellement une situation dont l'économie française doit profiter: des crédits et des capacités de production disponibles.

A moyen et long terme, d'autres problèmes apparaissent. L'un des plus importants est celui du taux de l'argent. Le taux élevé du loyer de l'argent au cours des dernières années a gêné aussi bien les investissements des entreprises privées que la construction des logements par les particuliers. Le rapport présenté par M. Charvet au nom du Conseil économique sur « la part du logement dans le revenu national » avait attiré justement l'attention sur cet aspect du problème du logement.

Au cours de l'année 1959, une baisse notable des taux de l'argent à long terme a été enregistrée. Il serait souhaitable de la voir se poursuivre. Mais cette évolution dépend autant de la nature des choses que de la volonté des hommes. Les taux pratiqués sur le marché des capitaux sont fonction de leur abondance, mais aussi de la demande. Qui dit programmes importants d'investissements, dit par voie de conséquence, argent assez cher. Pour bénéficier à la fois de l'argent bon marché et d'emprunts importants, il faudrait un apport considérable d'épargne étrangère, ce qui suppose des taux de rentabilité élevés. Nous n'en sommes pas encore là. Tout laisse donc prévoir que, du fait même de nos besoins considérables, l'argent à long terme restera moyennement cher.

Dans cette perspective à moyen et long terme, d'autres aspects plus généraux de la politique des investissements doivent être envisagés. La structure du système fiscal apparaît alors comme l'un des éléments fondamentaux qui agissent sur le niveau des investissements. Dans un secteur particulier, celui de l'agriculture, c'est le problème du niveau des prix qui se trouve posé. C'est aussi celui de la correspondance la plus étroite possible avec l'orientation des productions prévue par

le troisième plan ou avec les décisions prises dans le domaine de la distribution (1).

Enfin, il faut encore élargir le cadre de l'analyse des moyens d'une politique d'investissement. Il apparaît alors qu'une politique d'investissement ne peut à terme se développer sans être soutenue par une certaine expansion du marché intérieur qui constitue en définitive l'élément essentiel des décisions d'investissement des entreprises.

C. — La politique de la formation professionnelle

Le sens de l'évolution des besoins en main-d'œuvre de l'économie française est connu. Les entreprises demandent de plus en plus d'ouvriers très qualifiés, de techniciens et de cadres. L'expérience des années 1957 et 1958, pendant lesquelles l'expansion de l'économie a été très rapide, avait montré clairement l'insuffisance de notre pays en ce domaine. Au cours des deux dernières années, ce problème s'est quelque peu estompé à la suite de la demi-récession que l'économie a traversée.

Mais il est évident que le problème resurgira avec une reprise de l'expansion et que, dès maintenant, certaines entreprises craignent de manquer de main-d'œuvre qualifiée, sinon en 1960, du moins en 1961, bien que des progrès importants aient été faits dans le domaine de la formation professionnelle au cours des dernières années.

Ces progrès, cependant, sont loin d'avoir réglé un problème que des pays plus avancés que le nôtre, à la fois dans le domaine de l'expansion économique et de la formation professionnelle, considèrent encore comme irrésolu.

Mais les problèmes de la formation professionnelle ne sont pas limités aux seuls besoins en techniciens et ingénieurs de l'industrie, comme on l'a trop souvent cru au cours des dernières années. L'insuffisance de la formation de cadres commerciaux et administratifs doit être également signalée car l'évolution des techniques dans ces domaines exige également une élévation du niveau de formation professionnelle de ce personnel.

Enfin, un dernier problème se pose, celui de la formation des jeunes d'origine rurale. Il s'agit en premier lieu d'assurer la formation professionnelle de ceux qui resteront à la terre, mais il faut également orienter vers d'autres secteurs et, notamment vers ceux qui demanderont une main-d'œuvre supplémentaire dans les années à venir, les jeunes gens qui ne sont pas destinés à rester dans le secteur agricole. La réalisation d'une telle politique suppose la création de nombreuses écoles dans un milieu qui en est particulièrement dépourvu.

Les investissements en établissements d'enseignement, et notamment en établissements d'enseignement technique, comme l'augmentation du nombre des maîtres, restent donc des impératifs qui commandent l'évolution ultérieure de notre économie. A ce titre, ils sont un élément fondamental d'une politique des structures qui ne peut s'attacher seulement aux investissements en matériel, mais également aux investissements humains.

Enfin, il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que l'entretien de la jeunesse scolarisée dans les prochaines années exigera des efforts particuliers, compte tenu de la progression du nombre de jeunes de quinze à dix-neuf ans qui sera près de 50 p. 100 et du développement plus rapide encore des effectifs scolaires.

D. — La politique d'adaptation et de reconversion des entreprises

Nous avons vu au chapitre Ier que la transformation de la structure de la consommation, la mise en œuvre de nouveaux progrès techniques, l'entrée progressive dans le Marché commun ne pourraient se faire dans des conditions satisfaisantes sans que plus de souplesse soit apportée à l'économie française. Le premier élément de cette politique est la suppression des réglementations malthusiennes, nées soit de la grande crise économique qui sévit avant la guerre, soit de la dernière guerre mondiale, qui paralysent dans certains secteurs le développement de l'économie française. Malheureusement ces mesures sont devenues une seconde nature, dont s'accommodent aussi bien les intéressés que l'administration. Il sera donc très difficile de revenir à des conceptions plus saines. Le Gouvernement vient de créer pour étudier ce problème et formuler des suggestions, un comité spécial présidé par le Premier ministre.

Mais cet effort, même mené à son terme, ne peut se limiter à ce seul élément. La reconversion des entreprises inadaptées doit être encouragée par le Gouvernement, en évitant toutefois d'en faire des entreprises assistées. En 1955, un ensemble de textes avait été adopté, qui montaient des mécanismes tendant à faciliter ces reconversions comme le reclassement de la main-d'œuvre. Des fonds avaient été créés à cet effet. Leur utilisation a été assez réduite et est restée très au-dessous des prévisions. Ceci est dû en particulier au fait que la rapide expansion de l'économie française en 1956 et 1957 a supprimé bien des problèmes de reconversion en donnant à l'ensemble de l'économie un niveau d'activité très élevé. Cette faible utilisation des fonds est due aussi aux mécanismes extrêmement lourds qui avaient été mis en place. Certaines reconversions ont été effectuées, mais il est évident que toutes ne l'ont pas été.

Le Gouvernement doit s'engager dans les prochaines années dans une politique active de reconversion, qui sera d'ailleurs rendue nécessaire par la pression de la concurrence internationale. Il sera indispensable que des facilités soient accordées aux entreprises qui feront l'effort de se reconvertir. Le reclassement de la main-d'œuvre licenciée devra se faire si possible sur le plan régional, mais de toute manière l'Etat devra veiller à éviter la création de poches de chômage. L'assurance-chômage qui vient très heureusement d'être mise en place, ne dispense pas de la recherche du plein emploi.

Cette politique d'adaptation et de reconversion ne devrait d'ailleurs pas se limiter à des opérations individuelles d'aide comme celles qui pouvaient être envisagées dans le cadre du fonds. Ce cadre étroit doit être dépassé et le Gouvernement devra, par priorité, élaborer des programmes d'expansion régionale avec le concours des représentants des populations intéressées, destinés à mieux utiliser les possibilités propres à chaque région, la notion d'aide ne devant en aucun cas se confondre avec celle d'assistance.

Dès maintenant, des solutions concrètes doivent être recherchées dans la région de Nantes-Saint-Nazaire et celle de Bordeaux.

C'est le problème de l'équilibre économique d'ensemble de la région qui devra être revu; notamment, il faudra déterminer le nombre d'emplois à prévoir et les modalités de leur création. Car il est bien évident que les habitants de ces régions ne peuvent se contenter, en compensation des fermetures des chantiers navals, du seul espoir que des emplois nouveaux pourront être créés. Des engagements plus précis devront être pris.

De toute façon, cette politique régionale ne pourra se faire selon les normes admises avant la mise en place du Marché commun. Un problème d'équilibre économique du pays se pose maintenant qui exige qu'au centre d'attraction rhénan s'oppose de nouveaux centres économiques dans le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France.

E. — La politique de distribution

Un effort particulier doit être fait pour moderniser et rationaliser les entreprises commerciales et les circuits de distribution dans le but de les faire collaborer aux progrès réalisés dans la formation des prix industriels ou agricoles.

Il ne peut être question de déterminer les moyens à employer pour obtenir ce résultat. Ces moyens, en effet, font l'objet d'une étude de la section de la modernisation de la distribution.

Cette juxtaposition de l'effort industriel et de l'effort commercial aurait le grand avantage de faire ressortir une fois de plus que l'amélioration des prix à la consommation, tant des produits alimentaires que des produits non alimentaires, ne peut être obtenue que par une meilleure organisation simultanée de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et une collaboration intime entre ces différentes activités.

Le commerce se trouve dans la même situation que l'industrie au cours des années passées. Un effort de productivité, analogue à celui qui a été réalisé dans l'industrie, doit être entrepris. La multiplicité des initiatives prises en ce domaine constitue la meilleure preuve que le moment est favorable à un tel effort. Celui-ci s'impose d'autant plus que le traité de Rome facilite l'installation de commerçants étrangers.

(1) Ainsi, par exemple, la création des abattoirs industriels doit être harmonisée avec l'augmentation de la production de viande.

F. — Artisanat

Sauf en matière de crédits de modernisation et l'équipement, les recommandations contenues dans le troisième plan, concernant l'artisanat, ne se sont pas traduites par la mise en œuvre d'une politique d'adaptation tant dans le domaine des activités de création et de production que dans celui des prestations de service (1).

Un effort spécial doit être entrepris en vue d'assurer par une saine émulation un relèvement de la qualification professionnelle des artisans, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

G. — La politique du commerce extérieur

La bataille du commerce extérieur n'est pas définitivement gagnée. Les chapitres précédents, comme le rapport de M. Dumontier, ont montré qu'à terme les importations risquaient de s'accroître dans des proportions sensiblement plus fortes que les exportations dans le premier temps de l'expansion économique. Les efforts menés pour diminuer nos importations en provenance de l'étranger et augmenter nos exportations doivent donc être poursuivis, voire intensifiés.

L'exploitation des pétroles sahariens et du gaz de Lacq nous procureront, dans les années à venir, des économies substantielles d'importations, puisque l'on estime que l'économie sera de 150 milliards en 1960 et en 1961 de 250. Mais d'autres réductions d'importations doivent être encore réalisées. Il est certain, par exemple, que la France importe beaucoup trop de biens d'équipement, et notamment de machines. Un certain nombre de ces biens pourrait être fabriqué en France. De façon plus générale, il reste encore beaucoup à faire pour réaliser les différentes actions proposées par M. Armengaud dans le rapport sur le commerce extérieur qu'il avait présenté au Conseil de la République il y a quelques années. Il est cependant évident que les efforts susceptibles d'être tentés pour substituer des produits d'origine nationale à des produits importés sont en contradiction avec le critère de la division internationale du travail qui interdit de produire dans un pays donné certains biens, s'il faut accepter de les payer à un niveau sensiblement supérieur à celui du marché international. Cette solution n'est plus possible à une époque où la libération des échanges ne cesse de faire des progrès.

Dans le domaine des exportations, d'importants résultats ont été acquis au cours de la dernière année. Ces résultats ont été très souvent le fruit des efforts d'investissements et de prospection de marchés entrepris depuis plusieurs années. Ce double effort doit être poursuivi. Les entreprises françaises acquièrent une mentalité exportatrice : il faut encore la développer. Dans les pays étrangers, la partie est loin d'être gagnée. Il n'est pas sûr que tous les marchés d'exportation que nous avons conquis le soient pour de nombreuses années. C'est le cas notamment des U. S. A. D'autre part, trop d'ingénieurs étrangers restent encore hostiles aux produits français, car ils n'ont pas encore pu en apprécier les qualités. Tout doit être fait pour former le maximum de techniciens étrangers chez nous et offrir des possibilités de stages aux ingénieurs déjà formés.

La structure de nos exportations doit être aussi modifiée, non pour seulement exporter systématiquement des produits finis, mais ceux qui représentent la plus grande valeur ajoutée. Il est certain que la nécessité d'une grande industrie d'équipement s'impose, mais elle ne peut représenter la totalité de nos ventes à l'étranger.

Les investissements en faveur des exportations, comme le développement de nos missions permanentes et temporaires à l'étranger, restent donc également deux éléments essentiels de la politique économique des prochaines années.

(1) Cet alinéa a été ajouté à la suite de l'adoption d'un amendement en séance plénière.

CONCLUSION GENERALE

Le grand problème des années à venir sera celui de la conciliation entre l'expansion économique et la stabilité de la valeur de la monnaie. C'est à cette difficulté principale que se heurte le développement des économies modernes.

La France a fait l'expérience d'une telle situation au cours des dernières années, où elle a incontestablement réalisé de grands progrès économiques, mais ces progrès ont été souvent acquis dans l'inflation, donc aux dépens de la valeur de la monnaie, ce qui remet en cause l'expansion elle-même.

L'étude de la conjoncture internationale à laquelle M. Dumontier a procédé dans la première partie de son rapport montre que c'est le problème fondamental que n'arrivent pas à régler des pays tels que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

La politique économique de ces nations, comme celle de la France, a pour but principal de permettre une expansion économique, seule capable d'assurer l'augmentation du niveau de vie. Mais quand ces pays mettent en œuvre une politique d'expansion, ils sont amenés très rapidement à freiner cette expansion, car celle-ci entraîne une hausse des prix et un ensemble de phénomènes inflationnistes tels que ces pays sont conduits à revenir sur les mesures prises en faveur de l'expansion.

Les hésitations actuelles de la politique américaine illustrent très clairement ce mouvement de balancier des politiques économiques des nations modernes.

Et cependant, l'histoire économique des cent dernières années montre que dans le passé une conciliation a pu être réalisée entre l'expansion économique et la stabilité de la valeur de la monnaie.

Si cette conciliation ne peut plus être aisément réalisée, c'est qu'un certain nombre de facteurs nouveaux ou anciens, mais dont la pression se fait plus forte, tendent par leur action conjuguée à transformer l'expansion en mouvement inflationniste.

Ces facteurs sont communs aux grandes puissances occidentales. Les principaux sont constitués par la pression accrue des groupes d'intérêt, les besoins collectifs en investissements économiques et sociaux de la population, le coût de la défense nationale, le développement de l'aide aux pays sous-développés.

Or, parallèlement à cette évolution, un élément fondamental des économies modernes est la résistance à toute baisse de prix s'exprimant en francs courants.

Devant une telle situation, il semblerait que le choix entre l'expansion économique et le maintien de la valeur de la monnaie puisse être effectué sans difficulté. Il est évident que le but de l'expansion économique l'emporte logiquement sur celui, purement formel, de la stabilité monétaire.

Mais, en fait, le problème ne se pose pas ainsi. Un tel choix ne peut être effectué qu'à court terme. Sur une brève période de temps, en effet, une expansion économique peut être engagée aux dépens de la valeur de la monnaie sans qu'il en résulte de graves inconvénients. Mais, à long et même à moyen terme, l'inflation mine l'expansion.

Quelle solution donner alors à ce problème fondamental ? Le libéralisme du XIXe siècle ne peut apporter en ce domaine de solution valable, car il risque de faire pencher la balance en faveur de la stabilité monétaire aux dépens de l'expansion. Une mainmise totale de l'administration sur les leviers de commande de l'économie présente de graves inconvénients et n'est pas compatible avec un régime d'opinion.

C'est dans une orientation de l'économie par les pouvoirs publics, mais en liaison étroite avec les forces économiques et sociales de la nation que se trouve sans doute la solution.

C'est dans cette voie qu'avec quelque timidité et sans que ni le Gouvernement, ni les représentants des forces économiques et sociales du pays en aient toujours pleinement conscience, l'on s'oriente dès maintenant. Le Conseil économique et social doit jouer un rôle important dans cette évolution, car c'est sa raison d'être.

III. — AVIS ADOPTE PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL AU COURS DE SA SEANCE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 1959

Vu l'article 2 du décret du 5 mai 1959 relatif à l'organisation du Conseil économique et social,

Après avoir entendu les rapports présentés par MM. Dumontier et Malterre, au nom de la section de la conjoncture (1),

I. — **Le Conseil économique et social constate que l'évolution de l'économie française au cours de l'année 1959 a été caractérisée par les faits suivants** (2) :

1° L'équilibre du commerce extérieur a été établi au cours de la période étudiée.

Mais si une partie des gains obtenus dans le domaine des exportations peut être considérée comme acquise, la réduction des importations n'est que momentanée. Elle fut la conséquence du ralentissement de l'activité économique à la fin de 1958 et au début de 1959, et de la sécurité obtenue en matière d'approvisionnements grâce à la stabilité et à la convertibilité de la monnaie. Par contre, la réduction de nos importations en biens énergétiques a un caractère durable et s'accentuera dans les années à venir, même dans une économie en expansion.

2° La balance des paiements aura un solde positif d'environ 600 millions de dollars au premier semestre de 1959.

Cette évolution favorable de la balance des paiements s'explique en grande partie par les rentrées de devises survenues depuis le début de l'année. Il faut noter cependant que seule une faible partie de ces capitaux est définitivement investie en France.

3° L'endettement réel net du Trésor en 1959 sera à peu près limité au chiffre prévu par la loi de finances, bien que les dépenses improductives soient toujours importantes.

Mais l'exécution du budget n'a pas exercé l'influence escomptée sur le développement de l'économie au cours de cette année.

Une certaine partie des crédits supplémentaires prévus pour les investissements budgétaires a été consacrée au paiement de travaux déjà exécutés, et n'a pas entraîné de nouvelles commandes.

4° Dans ce climat de stabilisation de l'économie française, le recul de la production industrielle a été arrêté dans les premiers mois de l'année, pour faire place à une reprise modérée de cette production.

5° L'évolution de la production agricole, que les premières prévisions annonçaient comme devant être bonne, a été profondément affectée par la sécheresse, au début du second semestre.

Celle-ci a entraîné une diminution de la production animale (viande et produits laitiers), de la production de betteraves et, dans une moindre mesure, de celle des fruits et légumes.

6° Au cours du premier semestre, la hausse des prix de détail a été sensiblement moins forte que celle qui avait été prévue au début de l'année.

Cette évolution favorable s'explique par la baisse des prix alimentaires qui s'est produite à cette époque. Mais ce résultat est actuellement annulé par la hausse des prix de ces mêmes produits depuis le mois de juin.

7° L'étude des statistiques des prix, des salaires et des prestations sociales et celle de divers budgets types montrent qu'en moyenne, le pouvoir d'achat des salariés, dans le secteur privé, est revenu au 1er octobre 1959, au niveau où il était au 1er janvier 1959, compte tenu de l'évolution du taux d'activité de la main-d'œuvre.

Mais ce niveau est mis en cause par l'évolution actuelle des prix.

Par ailleurs, la diminution du pouvoir d'achat par rapport au 1er juillet 1957 du fait de la hausse des prix, de la diminution du niveau d'activité et de l'aggravation de la charge fiscale, reste sensible, notamment pour les familles dont les prestations n'ont été revalorisées que dans des proportions très faibles (1).

***

Au total, l'année 1959 a été caractérisée par un maintien de l'équilibre des finances internes et par un retour à l'équilibre des finances externes de la France, mais cet équilibre a été acquis notamment au détriment des revenus salariaux, tant directs qu'indirects, et des revenus agricoles.

Les effets de la politique suivie au cours de cette année sont venus s'ajouter à ceux de la politique économique de lutte contre l'inflation et de rétablissement de l'équilibre extérieur qui avait été poursuivie par les gouvernements successifs depuis le milieu de l'année 1957.

Mais il apparaît que cette politique, si elle était la condition nécessaire d'une nouvelle expansion de l'économie française, n'est pas la condition suffisante pour qu'une expansion harmonieuse et durable se réalise d'elle-même. Celle-ci suppose la définition d'une politique économique du Gouvernement, aussi bien à court qu'à long terme, dépassant le simple maintien de la stabilité monétaire retrouvée (2).

II. — **Le Conseil économique et social estime que cette politique économique devra tenir compte des impératifs et des données suivantes :**

1° Dans les dix années à venir l'économie française sera affectée par de profonds changements de structure dont les principaux seront dus :

— à l'évolution démographique ;
— au progrès technique ;
— à la mise en place d'une politique échangiste ;
— enfin, à l'évolution de la structure de la consommation.

(1) Le Conseil économique et social a adopté l'ensemble de cet avis au scrutin public par 96 voix contre 44 et 16 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe, scrutin n° 4).

(2) Un amendement tendant à substituer à cet alinéa la rédaction suivante : « Le Conseil économique et social constate que l'évolution de l'économie française au cours de l'année 1959, fortement marquée par celle de la conjoncture internationale, ainsi que par la persistance des dépenses improductives qui continuent d'être assumées par le pays a été caractérisée par les faits suivants » : a été rejeté à main levée.

(1) L'Assemblée a rejeté au scrutin public par 66 voix contre 56 et 29 abstentions un amendement tendant à substituer à cet alinéa le texte suivant : « Par ailleurs, la diminution du pouvoir d'achat par rapport au 1er juillet 1957 du fait de la hausse des prix, de la diminution du niveau d'activité et de l'aggravation fiscale, reste durement marquée, notamment... (le reste sans changement) ». (Voir les résultats du scrutin en annexe, scrutin n° 1.)

(2) L'Assemblée a rejeté à main levée un amendement qui tendait à substituer à cet alinéa le texte suivant : « Mais il apparaît que cette politique, si elle a été présentée comme la condition nécessaire d'une nouvelle expansion de l'économie française, n'est pas la condition suffisante pour qu'une expansion harmonieuse et durable se réalise d'elle-même. Celle-ci suppose la définition d'une politique économique du Gouvernement, aussi bien à court qu'à long terme, dépassant le simple maintien de la stabilité monétaire et visant à l'élargissement du marché intérieur français ».

La perspective de ces changements de structure met en évidence les impératifs fondamentaux, auxquels la politique économique française devra répondre dans les prochaines années:

a) Le premier de ces impératifs est la nécessité d'investir. En effet, qu'il s'agisse de répondre aux besoins nouveaux des consommateurs, de créer les emplois nécessaires aux jeunes qui demanderont du travail, d'aider les pays de la Communauté, de réaliser le plan de Constantine, ou de faire face à la concurrence au sein du Marché commun, la solution est toujours la même. Seuls des investissements importants et judicieux peuvent permettre de donner à l'économie française l'essor nécessaire.

b) Le deuxième impératif est celui d'investir dans les secteurs et les régions où les dépenses effectuées auront le maximum d'utilité.

c) Le troisième impératif est celui de la mobilité. L'adaptation aux besoins des consommateurs, les conversions qu'entraînera la mise en œuvre du Marché commun, l'application des progrès techniques nouveaux, supposent une économie mobile, et non des structures sclérosées, protégées par un rempart de réglementations, d'habitudes ou d'accords, ainsi qu'une politique adéquate en matière d'enseignement, de formation professionnelle, d'emploi et de logement.

Ces impératifs devront commander aussi bien la définition de la politique économique à long terme que, dès 1960, celle de la politique économique à court terme.

2° Le budget économique pour 1960, présenté par le Gouvernement appelle les réserves suivantes:

a) Il n'est pas sûr que les investissements privés atteignent pour 1960 le niveau prévu par le budget économique;

b) Il n'est pas certain que la hausse des prix puisse être limitée à partir du 1er janvier 1960 à 1 p. 100 pour l'ensemble de l'année, comme le prévoit le budget économique

3° L'évolution, par ailleurs favorable, de la production française qui est attendue en 1960, risque cependant de ne pas permettre de régler les déséquilibres qui affectent certains secteurs de notre économie, ou certaines régions de notre pays, si des mesures nouvelles ne sont pas prises.

Ceci est particulièrement vrai pour la construction navale et la construction aéronautique et, dans une moindre mesure, pour certaines constructions mécaniques (matériel roulant, matériel agricole), ainsi que pour l'industrie du gros matériel électrique et les charbonnages.

Ceci est également vrai, notamment pour les régions suivantes: Bretagne, et certains autres départements limitrophes, Sud-Ouest et Centre.

III. — **Tenant compte de la situation actuelle de notre économie et des résultats obtenus en 1959, d'une part, des impératifs fondamentaux qui seront ceux de l'économie française dans les prochaines années, d'autre part, le Conseil économique et social propose au Gouvernement la politique économique suivante:**

1° La politique conjoncturelle

La politique conjoncturelle des prix et des salaires, comme celle des finances et du crédit, ne doit pas remettre en cause en 1960 ceux des résultats de 1959 qui ont été favorables. C'est dans cet esprit que les mesures suivantes sont présentées:

a) Finances et crédit: l'aisance actuelle du Trésor ne doit pas faire négliger la nécessité de maintenir la dette à court terme dans des limites raisonnables.

b) Prix: la hausse des prix, et notamment des prix alimentaires, doit être enrayée. Pour obtenir un tel résultat, la taxation et les subventions ne peuvent être considérées au mieux que comme des palliatifs. Un des remèdes à une situation de pénurie, due notamment à de mauvaises conditions climatiques, consiste à augmenter l'offre au moyen d'achats à l'étranger.

La France a les devises nécessaires à de telles importations. Mais des précautions, notamment dans la distribution de ces produits, devront être prises pour que le consommateur soit le bénéficiaire réel de ces mesures qui ne devront pas se limiter à une éventuelle politique de l'indice.

c) Salaires (1): l'évolution des salaires (2) doit s'efforcer de concilier deux éléments différents:

— l'indispensable diversité des ajustements de salaires qui tiennent compte des possibilités de chaque secteur, ces ajustements étant discutés librement par les organisations syndicales d'employeurs et de salariés (3);

— la nécessité que le total de ces ajustements ne dépasse pas les possibilités du pays dans le cadre d'une politique de stabilité monétaire (4).

La politique des salaires doit viser au rétablissement progressif du pouvoir d'achat.

Dans ce cadre, cette revalorisation des salaires, tant directs qu'indirects, peut être un des facteurs de l'expansion et constituer ainsi un aspect complémentaire de la politique d'investissements.

2° La politique des structures

A. — La définition d'une politique des structures adaptée aux besoins de l'économie française dans les dix prochaines années exige qu'au préalable ces besoins aient été eux-mêmes déterminés.

Trois catégories de besoins doivent faire l'objet d'une évaluation: les besoins de consommation classés selon leur utilité sociale, les besoins de production, les besoins de main-d'œuvre. En ce qui concerne ces derniers, il faudra tenir compte de la nécessité d'assurer le plein emploi et de répondre aux besoins de la production, et ces besoins devront être étudiés, non seulement quantitativement mais qualitativement. La préparation du IVe Plan de modernisation et d'équipement, qui concernera les années 1961 à 1965, mais dont les travaux préparatoires devront s'étendre sur les dix prochaines années, devra tenir compte de ces évaluations, de sorte qu'une vue à long terme de l'économie française puisse être dégagée.

Le but final devra être une amélioration du pouvoir d'achat et de sa structure tendant à porter progressivement les ressources de base de chacun à un niveau minimum correspondant à la couverture des besoins élémentaires.

B. — Les moyens d'une politique des structures sont les suivants:

1. *L'investissement.*

a) Les investissements publics en 1959 ont été en sensible progression sur ceux de l'année précédente. Il en sera de même en 1960. Il importe que dans les années à venir les investissements publics restent à un niveau élevé. En dehors même de leur action stimulante sur l'ensemble de l'activité économique, ils commandent le développement de l'économie française dans certains secteurs: énergie, transports.

---

(1) Un amendement portant sur l'ensemble du point c) « Salaires » a été rejeté au scrutin public par 64 voix contre 46 et 40 abstentions. (Voir les résultats du scrutin en annexe, scrutin n° 2).

Cet amendement tendait à remplacer le texte présenté par la section par le texte suivant:

« La politique des salaires doit tenir compte des diversités d'ajustement suivant les possibilités de chaque secteur de manière, au minimum à combler le retard pris depuis 1957, par le pouvoir d'achat, pouvoir d'achat d'autant plus détérioré que les charges de famille sont plus lourdes.

« Dans cet esprit la revalorisation progressive des salaires, tant directs qu'indirects, serait un des facteurs de l'expansion et constituerait ainsi un aspect complémentaire de la politique d'investissements ».

(2) Cette formule a été substituée à celle de « la politique des salaires » à la suite de l'adoption à main levée d'un amendement.

(3) Cette rédaction résulte de l'adoption à main levée d'un amendement. La rédaction présentée par la section était la suivante: « l'indispensable diversité des ajustements de salaires qui tiennent compte des possibilités de chaque secteur, *celles-ci étant définies conjointement* par les organisations syndicales d'employeurs et de salariés ».

(4) L'assemblée a rejeté au scrutin public par 75 voix contre 39 et 35 abstentions, un amendement qui tendait à remplacer ce texte par la rédaction suivante: « la nécessité que le total de ces ajustements s'inscrive dans le cadre d'une politique de stabilité monétaire ». (Voir les résultats du scrutin en annexe, scrutin n° 3.)

Il convient d'éviter les doubles emplois dans le choix de ces investissements.

b) Après le léger recul enregistré en volume au cours du premier semestre de 1959, les investissements privés posent deux problèmes, l'un à court terme, l'autre à moyen terme:

— à court terme: le problème à résoudre est celui du volume des investissements; il existe à l'heure actuelle dans le système bancaire d'importantes disponibilités qui pourraient être utilisées à des investissements; des capacités de production sont disponibles dans les industries de biens d'équipement. Il est donc possible d'inciter les entreprises privées à augmenter sensiblement leurs programmes d'investissements en 1960.

— à moyen terme: le problème important est celui du taux de l'argent. Malgré une baisse sensible des taux en 1959, ceux-ci restent encore trop élevés; il serait incontestablement souhaitable qu'une nouvelle baisse soit enregistrée. Mais sa réalisation dépend de la situation internationale; or, divers pays pratiquent une politique d'argent cher. Elle dépend, de plus, du rapport existant entre l'offre et la demande de capitaux. Mais ce qui est surtout fondamental, c'est que l'économie productive trouve la possibilité d'augmenter en volume ses emprunts à long terme. Cette possibilité est fonction d'une stabilité durable de la monnaie.

2. *La formation professionnelle.*

Malgré les efforts récemment accomplis en ce domaine, les investissements en établissements d'enseignement, et notamment en établissements d'enseignement technique, comme l'augmentation du nombre des maîtres, restent encore très insuffisants. Un effort parallèle doit être fait pour encourager l'apprentissage dans les entreprises.

L'entretien de la jeunesse scolarisée dans les prochaines années exigera des efforts particuliers, compte tenu de la progression du nombre des jeunes de 15 à 19 ans et du développement plus rapide encore des effectifs scolaires.

3. *L'adaptation et la reconversion.*

a) Une progression rapide de l'économie française suppose la suppression de réglementations malthusiennes nées de la grande crise économique et de la guerre. Malgré les difficultés qui peuvent s'opposer à la suppression de telles réglementations qui sont devenues « une seconde nature » non seulement pour les entreprises mais pour l'administration, le Gouvernement devra s'attaquer à ce problème.

b) Les efforts ne pourront se limiter à ce seul élément: la reconversion des entreprises inadaptées et le reclassement de la main-dœuvre devront être encouragés par le Gouvernement. Cette politique d'adaptation ne devra pas se limiter à des opérations d'aide individuelles et dispersées, comme cela a été le cas dans le passé. C'est le problème de l'équilibre économique d'ensemble des régions en état de sous-emploi de la main-d'œuvre ou des ressources naturelles qui devra être revu.

c) Tout ce qui est possible pour que les tâches de l'administration soient effectuées au moindre coût devra être réalisé.

d) L'ensemble de la politique régionale devra être revu au regard des perspectives du Marché commun. La mise en place de la Communauté économique européenne pose un problème d'équilibre économique de notre pays sur le plan géographique. Le pôle d'attraction rhéno-mosellan doit être équilibré par la création de nouveaux centres de développement économique dans le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France. L'aménagement des environnements de ces centres est aussi nécessaire que leur établissement.

4. *La distribution.*

Un effort particulier doit être fait pour moderniser et rationaliser les entreprises commerciales et les circuits de distribution dans le but de les faire collaborer au progrès technique.

Cet effort, tant pour les denrées alimentaires que pour les produits manufacturés doit avoir pour but l'abaissement des coûts de la distribution. Dans ses principes et ses moyens, il doit être comparable à ce que l'industrie a réalisé depuis 1946 dans le cadre des plans de modernisation.

5. *Artisanat.*

Sauf en matière de crédits de modernisation et d'équipement, les recommandations contenues dans le IIIe Plan concernant l'artisanat ne se sont pas traduites par la mise en œuvre d'une politique d'adaptation tant dans le domaine des activités de création et de production que dans celui des prestations de services (1).

Un effort spécial doit être entrepris en vue d'assurer par une saine émulation un relèvement de la qualification professionnelle des artisans, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

6. *Le commerce extérieur.*

La bataille du commerce extérieur n'est pas définitivement gagnée. Une reprise rapide de l'expansion économique risque d'entraîner à nouveau un déséquilibre de nos échanges extérieurs.

Les efforts menés depuis plusieurs années pour diminuer nos importations en provenance de l'étranger et augmenter nos exportations doivent être poursuivis et intensifiés:

a) Trop de biens d'équipement, et notamment de machines, sont encore importés de l'étranger. Les programmes d'investissements qui seront réalisés dans les prochaines années dans le cadre du IVe Plan devront avoir pour l'un de leurs principaux objets de porter l'industrie française de biens d'équipement à un point de développement très supérieur au niveau actuel.

b) Les efforts susceptibles d'être tentés pour substituer des produits d'origine nationale à des produits importés doivent être poursuivis, toute précaution étant prise toutefois pour que de telles opérations ne soient pas en contradiction avec les exigences de la division internationale du travail, qui interdit de produire en France certains biens s'il faut accepter de les payer d'une façon durable à un niveau sensiblement supérieur à celui du marché international.

Cette solution n'est plus possible à une époque où la libération des échanges ne cesse de faire des progrès.

c) Les investissements en faveur des exportations, la prospection méthodique des marchés et la création d'infrastructures commerciales constitueront encore dans l'avenir, sur la base d'un marché intérieur actif et prospère, les éléments essentiels d'une politique de conquête des marchés extérieurs qui a déjà enregistré d'importants succès en 1959.

(1) Le texte de cet alinéa résulte de l'adoption à main levée d'un amendement.

Le texte présenté par la section était le suivant: « Sauf en matière de crédits de modernisation et d'équipement, les recommandations contenues dans le IIIe Plan, concernant l'artisanat, ne se sont pas traduites par la mise en œuvre d'une politique de transformation des structures de ce secteur, de sorte que celui-ci s'adapte à son rôle nouveau tant dans le domaine des activités de création et de production que dans celui des prestations de service ».

ANNEXE

SCRUTIN N° 1

sur l'amendement tendant à modifier la rédaction du dernier alinéa du point relatif à l'évolution du pouvoir d'achat (1re partie du projet d'avis, point 7).

Nombre de votants..... 151

Ont voté pour..... 56
Ont voté contre..... 66
Se sont abstenus..... 29

Le Conseil économique et social n'a pas adopté.

Ont voté pour (56).

Groupe des travailleurs:

C. F. T. C. — MM. Alidières, Baudet, Braun, Charuau, Descamps, Lagandré, Levard, Liénart, Mathevet, Sulter, Vansieleghem.

C. G. T. — MM. Barjonet, Brard, Caille, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis.

C. G. T.-F. O. et apparentés — MM. Ammour, Beyaert, Blaise, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Richard, Sidro, Tribié.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Le Hénaff, Verret.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — M. Thomas.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, Guibourgé, Houist, Leroy, Mabit, Noddings, Vinot.

Groupe de la coopération. — M. Gaussel.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — M. Lafond.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — M. Junillon.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Chardonnet, Gravier, de Maud'huy, Martial, Senet.

Ont voté contre (66).

Groupe des travailleurs C. G. C.. — MM. Aguilhon, Bicheron, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Auberger, Belrachid, Cagniard, Charvet, Chauchard, Defond, Deleau (G.), Demmerlé, Dumont, Gingembre, Guillard, Glotin, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Mersch, Paquette, Parfait, Pisson, Rogliano, de Rosen, Saintigny, Stoll, Tassin de Montaigu, Tiné, Trocmé.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Goetze, Lutfalla, Moch.

Groupe de l'artisanat — MM. Boulland, Chareille, Colomer, Dallant, Jeudon, Lachachi, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Aumonier, Byé, Dumontier, Goussault, Laurens, Mercier, Perroux, Ramonet, Sauvy.

Groupe de la coopération. — MM. Durand, Harasse.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Abelin, Buy, Jourdain, Legasse, Sanglier.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Raingeard, Vignes.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — M. Polti.

Se sont abstenus (29).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Beghain, Bidau, Bonjean, Buchou, Chatras, Dalle, Debatisse, Deleau J., Desbarats, Ferté, Guy-Charon, Havard, Hervieu, Lacaille, Lescourret, Milhau, Najah, Nové-Josserand, Pateau, Robin.

Groupe des personnalités désignées en raison de leur compétence. — M. Vallon.

Groupe de la coopération. — MM. Lamy, de Laulanié, Viaux-Cambuzat.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Aubé, Gaumont, Malbrant.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — M. Millot.

SCRUTIN N° 2

sur l'amendement tendant à modifier la rédaction de l'ensemble du point relatif à la politique des salaires. (IIe partie du projet d'avis, point C du chapitre relatif à la politique conjoncturelle.)

Nombre de votants..... 150

Ont voté pour..... 46
Ont voté contre..... 64
Se sont abstenus..... 40

Le Conseil économique et social n'a pas adopté.

Ont voté pour (46).

Groupe des travailleurs:

C. F. T. C. — MM. Descamps, Mathevet.

C. G. T. — MM. Barjonet, Brard, Caille, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis.

C. G. T.-F. O. et apparentés. — MM. Ammour, Beyaert, Blaise, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Richard, Sidro, Tribié.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — M. Thomas.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, Guibourgé, Houist, Leroy, Mabit, Noddings, Vinot.

Groupe de la coopération. — MM. Gaussel, Harasse.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — M. Junillon.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Gravier, de Maud'huy, Martial, Millot, Polti, Senet.

Ont voté contre (64).

Groupe des travailleurs C. F. T. C. — MM. Alidières, Baudet, Braun, Charuau, Levard, Liénart, Sulter, Vansieleghem.

Groupe des travailleurs C. G. C. — MM. Aguilhon, Bicheron, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Auberger, Belrachid, Cagniard, Charvet, Chauchard, Defond, Deleau (G.), Demmerlé, Dumont, Gingembre, Guillard, Glotin, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Mersch, Paquette, Parfait, Pisson, Rogliano, de Rosen, Saintigny, Stoll, Tassin de Montaigu, Tiné, Trocmé.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Goetze, Le Hénaff, Lutfalla, Moch, Verret.

Groupe de l'artisanat. — MM. Dallant, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Aumonier, Byé, Dumontier, Goussault, Laurens, Mercier, Perroux, Ramonet, Thomas.

Groupe de la coopération. — M. Durand.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Buy, Jourdain.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — M. Raingeard.

Groupe des activités diverses et classes moyennes — M. Chardonnet.

Se sont abstenus (40).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Beghain, Bidau, Bonjean, Buchou, Chatras, Dalle, Debatisse, Deleau (J.), Desbarats, Ferté, Guy-Charon, Havard, Hervieu, Lacaille, Lescourret, Milhau, Najah, Nové-Josserand, Pateau.

Groupe de l'artisanat. — MM. Boulland, Chareille, Colomer, Jeudon, Lachachi, Lecœur, Ressicaud.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — M. Vallon.

Groupe de la coopération. — MM. Lamy, de Laulanié, Viaux-Cambuzat.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. —MM. Abelin, Lafond, Legasse, Sanglier.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Aubé, Gaumont, Laurent-Eynac, Malbrant, Vignes.

SCRUTIN N° 3

sur l'amendement tendant à modifier la rédaction du troisième alinéa du point relatif à la politique des salaires (IIe partie du projet d'avis, point c relatif à la politique des salaires).

Nombre de votants 149

Ont voté pour 39
Ont voté contre 75
Se sont abstenus 35

Le Conseil économique et social n'a pas adopté.

Ont voté pour (39).

Groupe des travailleurs:

C.F.T.C. — MM. Alidières, Braun, Charuau, Descamps, Lagandré, Levard, Liénart, Mathevet, Sulter, Vansieleghem.

C.G.T. — MM. Barjonet, Brard, Caille, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis.

C.G.T.-F.O. et apparentés. — MM. Ammour, Beyaert, Blaise, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Richard, Sidro, Tribié.

Groupe de l'U.N.A.F. — M. Mabit.

Groupe de la coopération. — M. Gaussel.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — M. Martial.

Ont voté contre (75).

Groupe des travailleurs:

C.G.C. — MM. Aguilhon, Bicheron, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Auberger, Belrachid, Cagniard, Charvet, Chauchard, Defond, Deleau G., Demmerlé, Dumont, Gingembre, Guillard, Glottin, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Mersch, Paquette, Parfait, Pisson, Rogliano, de Rosen, Saintigny, Stoll, Tassin de Montaigu, Tiné, Trocmé.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Goetze, Le Hénaff, Lutfalla, Moch, Verret.

Groupe de l'artisanat. — MM. Boulland, Chareille, Colomer, Dallant, Jeudon, Lachachi, Lecœur, Ressicaud, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Aumonier, Byé, Dumontier, Goussault, Laurens, Mercier, Perroux, Ramonet, Sauvy, Thomas.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Abelin, Buy, Jourdain, Lafond, Legasse, Sanglier.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Raingeard, Vignes.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Chardonnet, Durand-Réville, Gravier, de Maud'huy, Millot, Polti, Senet.

Se sont abstenus (35).

Groupe de l'agriculture. — MM. D'Andlau, Beghain, Bidau, Bonjean, Buchou, Chatras, Dalle, Debatisse, Deleau J., Desbarats, Ferté, Guy-Charon, Havard, Hervieu, Lacaille, Lescourret, Milhau, Najah, Nové-Josserand, Pateau.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — M. Vallon.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, Guibourgé, Houist, Leroy, Noddings, Vinot.

Groupe de la coopération. — MM. Lamy, de Laulanié, Viaux-Cambuzat.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Aubé, Gaumont, Junillon, Laurent-Eynac, Malbrant.

SCRUTIN N° 4

sur l'ensemble du projet d'avis.

Nombre de votants 156

Ont voté pour 96
Ont voté contre 44
Se sont abstenus 16

Le Conseil économique et social a adopté.

Ont voté pour (96).

Groupe des travailleurs:

C. F. T. C. — MM. Alidières, Baudet, Braun, Charuau, Descamps, Lagandré, Levard, Liénart, Mathevet, Quirin, Sulter, Vansieleghem.

C. G. C. — MM. Aguilhon, Bicheron, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Auberger, Belrachid, Cagniard, Charvet, Chauchard, Defond, Deleau (G.), Demmerlé, Dumont, Gingembre, Guillard, Glotin, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Mersch, Paquette, Parfait, Pisson, Rogliano, de Rosen, Saintigny, Stoll, Tassin de Montaigu, Tiné, Trocné.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Goetze, Le Hénaff, Lutfalla, Moch, Verret.

Groupe de l'artisanat. — MM. Boulland, Chareille, Colomer, Dallant, Duhamel, Jeudon, Lachachi, Lecœur, Ressicaud, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Aumonier, Byé, Dumontier, Mercier, Perroux, Sauvy, Vallon.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, Guibourgé, Houist, Leroy, Mabit, Noddings, Vinot.

Groupe de la coopération. — MM. Antoni, Brot, Durant, Gaussel, Harasse.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Abelin, Buy, Jourdain, Lafond, Legasse, Sanglier.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Chardonnet, Durant-Reville, Gravier, de Maud'huy, Millot, Polti, Senet, de Vernejoul.

Ont voté contre (44).

Groupe des travailleurs:

C. G. T.-F. O. et apparentés. — MM. Ammour, Beyaert, Blaise, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Richard, Sidro, Tribié.

Groupe de l'agriculture. — MM. D'Andlau, Beghain, Bidau, Bonjean, Buchou, Chatras, Dalle, Debatisse, Deleau (J.), Desbarats, Ferté, Guy-Charon, Havard, Hervieu, Lacaille, Lescourret, Milhau, Najah, Nové-Josserand, Pateau, Robin, Tardy.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Goussault, Laurens.

Groupe de la coopération. — MM. Lamy, de Laulanié, Viaux-Cambuzat.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Gaumont, Junillon, Malbrant, Raingeard.

Se sont abstenus (16).

Groupe des travailleurs: C. G. T. — MM. Barjonet, Brard, Caille, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — M. Ramonet.

Groupe des personnalités outre-mer et zone Franc. — M. Vignes.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — M. Martial.

IV. — Annexes statistiques.

A. — FRANCE

Présentation par division économique.

N. B. — Les résultats présentés sont généralement des moyennes mensuelles par trimestre.
(Les chiffres entre parenthèses ont un caractère provisoire.)

SOMMAIRE

Pages.

I. — **Population.**

A. — Données démographiques :
1° Population totale de la France 102
2° Mouvement naturel de la population 102
3° Immigration 102
4° Répartition de la population par groupes d'âge 102

B. — Population active :
1° Résultats du recensement de 1954 103
2° Résultats des enquêtes par sondages faites par l'I. N. S. E. E. 103

II. — **Activité et production.**

I. — Production agricole :
A. — Production végétale 104
1° Volume de la production 104
2° Rendements à l'hectare 104
B. — Production animale 104
1° Production annuelle 104
2° Etat du cheptel 104
C. — Indices d'ensemble de la production agricole nette finale 105

II. — Pêches maritimes 105

III. — Production industrielle :
A. — Indices annuels de la production industrielle 105
1° Indices d'ensemble 105
2° Evolution trimestrielle récente 106
B. — Energie 106
1° Indices d'ensemble 106
2° Production totale d'énergie 106
C. — Production des mines et carrières 106
1° Indices d'ensemble 106
2° Productions totales des mines et carrières 107
D. — Production et transformation des métaux 107
1. Production des métaux 107
1° Indices d'ensemble 107
2° Productions totales de métaux ferreux et autres 107
2. Transformation des métaux 108
1° Indices d'ensemble 108
2° Productions totales des fonderies autonomes de véhicules automobiles et de machines agricoles 108
E. — Industrie du verre 108
F. — Céramique et fabrication de matériaux de construction 108
G. — Bâtiment et travaux publics 108
H. — Caoutchouc 109
I. — Industries chimiques 109
J. — Industrie textile 109
K. — Corps gras 110
L. — Cuirs 110
M. — Papiers et cartons 110
N. — Presse-édition 110
O. — Tabacs et allumettes 110
P. — Indications sur l'industrie cinématographique 111
Q. — Estimation du niveau d'ensemble de la production industrielle 111

IV. — Activité :
1° Résultats de l'enquête trimestrielle du ministère du travail 112
A. — Evolution d'ensemble (toutes activités) 112
B. — Evolution récente par secteur ou branche d'activité 112
1. Effectifs 112
2. Durée hebdomadaire du travail (heures) 113
3. Activité 113
2° Données récentes sur l'emploi et le chômage 114
a) Données d'ensemble 114
b) Chômage partiel (évaluation des effectifs ouvriers occupés moins de 40 heures), année 1957 115
c) Chômage partiel indemnisé 116
d) Conflits de travail 116
3° Activités générales. — Indices rapides 116

V. — Productivité 117

Pages.

VI. — ECHANGES EXTÉRIEURS EN NATURE :

A. — Résultats globaux 117
1° Evolution d'ensemble des importations et des exportations 117
2° Indices du volume (définition) 118
Evolution :
a) Indices bruts de 1913 à 1942 118
b) Indices bruts de 1938 à 1945 118
c) Indices corrigés de 1946 à 1958 118
3° Répartition des échanges extérieurs par produits et selon l'origine ou la destination 119

B. — Echanges agricoles en nature 120
1° Part des divers produits agricoles dans le commerce extérieur avec l'étranger 120
1. Importations de l'étranger de produits de l'agriculture pour les années 1957 et 1958 120
2. Exportations vers l'étranger des produits agricoles et des industries alimentaires pour les années 1957 et 1958 121
2° Echanges de produits végétaux 122
1. Céréales 122
2. Plantes sarclées 123
3. Oléagineux 123
4. Légumes secs 123
5. Légumes frais 123
6. Fruits 124
7. Plantes industrielles 124
8. Vin 124
3° Echanges de produits animaux 125
1. Lait et produits laitiers 125
2. Viande 125

C. — Echanges industriels en nature 126
1° Part des divers produits industriels dans le commerce extérieur avec l'étranger 126
1. Importations de l'étranger de produits de l'industrie (années 1957-1958). 126
2. Exportations vers l'étranger de produits de l'industrie (années 1957-1958). 126
2° Energie 127
1. Charbon 127
2. Electricité 127
3. Pétrole et produits pétroliers 127
3° Production et transformation des métaux 128
1. Minerai de fer et bauxite 128
2. Métaux non ferreux 128
3. Sidérurgie 128
4. Ouvrages en métaux et machines 129
4° Caoutchouc 129
5° Engrais 129
6° Produits chimiques 130
7° Produits textiles 130
8° Cuirs et peaux 131
9° Papiers et cartons 131

VII. — DISTRIBUTION. — COMMERCE :

Importance et répartition des entreprises commerciales. 132
1. Répartition en décembre 1956 des établissements commerciaux 132
2. Indices du chiffre d'affaires 132
3. Evolution du commerce intérieur 133

VIII. — TRANSPORTS :

A. — Trafic par mode de transport 133
a) Fer (S. N. C. F.) 133
b) Voies navigables 134
c) Mer 135
d) Air 135

B. — Routes 136
a) Parc routier au 1er janvier 1958 136
b) Livraison de carburants à la clientèle civile et métropolitaine 136

Pages.

III. — **Finances. — Crédit. — Monnaie. — Finances extérieures.**

I. — FINANCES PUBLIQUES :

A. — Budget de l'Etat et trésorerie 137
1° Situation budgétaire 137
2° Budget général de l'Etat suivant la nouvelle présentation adoptée par le projet de loi de finances pour 1960 137
3° Situation des finances publiques et opérations du Trésor à la fin des neuf premiers mois de 1958 et 1959 138
a) Résultats de l'exécution de la loi de finances 138
b) Moyens de trésorerie nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Etat 138
4° Evolution des recettes de l'Etat 139
1. Tableau d'ensemble de 1955 à 1958 139
2. Evolution du taux de prélèvement fiscal par rapport au produit national brut 139
5° Dette publique 139
B. — Collectivités locales 139

II. — SERVICES PUBLICS :

A. — S. N. C. F. 140
B. — Postes, télégraphes et téléphones 140

III. — SERVICES SOCIAUX :

A. — Evolution du bilan du régime général de la sécurité sociale 141
B. — Etablissements hospitaliers 141

IV. — CRÉDIT. — BANQUE. — MONNAIE :

A. — Evolution d'ensemble des disponibilités monétaires et de leur contrepartie 142
1. Disponibilités monétaires et dépôts à terme. 142
2. Contrepartie 142
3. Rapport au produit national brut 143
4. Evolution du produit national brut et de la masse monétaire 143
5. Proportion dans la masse monétaire des billets et des dépôts à vue 143
B. — Epargne 143
1. Epargne totale 143
a) Variations annuelles 143
b) Variations des emplois liquides de l'épargne 144
2. Actions et obligations 144
C. — Crédit 145
1. Répartition en 1956, 1957 et 1958 des crédits aux entreprises et aux particuliers 145
2. Répartition des crédits selon leur durée 145
a) Crédits à court terme 145
b) Crédits à moyen terme 146
c) Crédits à long terme 146
3. Répartition du crédit selon l'activité utilisatrice 147
a) Le crédit à l'agriculture 147
b) Le crédit aux entreprises industrielles et commerciales 147
1° Durée des engagements 147
2° Destination économique des prêts 147
3° Branches d'activités utilisatrices. 148
4. Crédits à la consommation 148
a) Evolution globale des encours des ventes à tempérament 148
b) Répartition des crédits 148
D. — Banque de France 149
E. — Crédit agricole 150
F. — Franc 151
1. Définition du franc 151
2. Pouvoir d'achat du franc 151
a) Evolution 1914-1957 151
b) Evolution 1938-1957 152

V. — INVESTISSEMENTS ET CONSTRUCTION :

A. — Formation brute de capital fixe et produit national. 152
a) Evolution de la formation brute de capital fixe (stocks compris) par rapport au produit national brut aux prix de marché. 152
b) Répartition des investissements de 1954 à 1959 153

Pages.

B. — Ressources d'origine métropolitaine consacrées au financement d'investissements dans la métropole et dans les pays d'outre-mer 153
a) Ensemble 153
b) Prêts des organismes spécialisés 154
c) Emission sur le marché financier métropolitain 154
d) Dépenses effectuées sur fonds publics 155
1. Ensemble 155
2. Comparaison des crédits ouverts en 1958 et 1959 155
3. Répartition économique des crédits d'équipement en 1958-1959 156
4. Répartition des prêts F. D. E. S. 156
5. Répartition des crédits à moyen terme. 157

C. — Investissements dans les pays d'outre-mer 157
a) Afrique du Nord 157
1. Algérie et Sahara 157
2. Tunisie et Maroc 158
b) Territoires d'outre-mer 158
c) Départements d'outre-mer 159
d) Investissements hors France 159

D. — Logement 159
a) Part de la construction de logements et des réparations d'immeubles dans les investissements totaux de la nation et le produit national brut depuis 1949 159
b) Financement total de la construction de logements 160
c) Constructions privées 160
1° Prêts du Crédit foncier 160
2° Primes à la construction 160
3° Permis de construire 161

VI. — Marché monétaire :
A. — Marché monétaire (données d'ensemble) 162
B. — Ensemble des devises 163
C. — Valeurs mobilières 164
D. — Marché financier (taux) 165

VII. — Finances extérieures :
A. — Balance commerciale 165
1. Résultats globaux (or exclus) 165
a) Pourcentages de couverture des importations par les exportations 166
b) Part de l'étranger et de l'U. F. O. M... 166
c) Evolutions annuelles 166
2. Valeur des échanges par groupements d'utilisation 167
3. Commerce extérieur de la France avec les principaux pays étrangers 168
B. — Indices des valeurs moyennes et taux de l'échange. 169
C. — Balance des paiements 170
1. Evolution d'ensemble 170
2. Evolution de la balance des paiements avec les différentes zones de 1951 à 1956 171
3. Evolution des règlements non commerciaux. 171
4. Position de la zone franc à l'U. E. P. 172
5. Balance du tourisme 172

IV. — **Prix. — Coût de la vie.**

I. — Prix :
A. — Prix de gros 173
1. Indices des prix de gros 173
a) Indices d'ensemble des 488 articles... 173
b) Indices annuels des prix des produits de la pêche 174
c) Indices des prix de gros agricoles à la production 174
B. — Indices des prix de détail 175
1. Indice d'ensemble des prix de détail 175
a) Indice des 250 articles 175
b) Evolutions annuelles de 1950 à 1956 de l'indice des 213 articles 175
c) Indices des 179 articles 175
2. Indices des prix des véhicules à moteur.... 176
3. Indices des prix de détail à Paris des appareils d'équipement ménager 176
4. Indices des prix des produits industriels nécessaires aux exploitants agricoles 177
5. Indices des prix de vente au détail des spécialités pharmaceutiques 177
6. Indices des prix de certains objets manufacturés 177
7. Indices des prix des chambres d'hôtel 178
8. Indices annuels des prix des repas dans les établissements de tourisme 178
9. Indice du coût de la construction 178
10. Indices des transports S. N. C. F. pour l'usager 179

II. — Coût de la vie :
A. — Indices de l'I. N. S. E. E. (rappel) 179
Indice d'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris 179
B. — Budgets types établis par les organisations syndicales et l'institut d'observation économique 180
1. Budget type d'un célibataire à Paris 180
2. Budget type d'une famille de quatre personnes 180

V. — **Salaires. — Revenus.**

I. — Salaires :
A. — Résultats de l'enquête du ministère du travail 181
1. Indices moyens annuels 181
2. Evolution trimestrielle de l'indice général du taux des salaires horaires 181
3. Evolution trimestrielle des indices des taux des salaires horaires masculins et féminins. 181
4. Indices par secteurs d'activités collectives.. 182
5. Indices des salaires horaires par sexe et qualification 182
6. Ecart moyen des salaires des femmes par rapport à ceux des hommes 182
7. Abattements moyens des salaires de province par rapport à ceux de Paris depuis le 1er janvier 1952 183
B. — Indices des salaires horaires établis par les syndicats professionnels 183
1. Indices des salaires horaires par profession. 183
2. Indices des salaires horaires par qualification individuelle 183
3. Charges sociales dans la construction mécanique 184
C. — Evolution du S. M. I. G. dans la région parisienne au cours des dernières années 184
D. — Revenus mensuels nets des salariés 184
E. — Salaires agricoles 185
1. Nombre de salariés 185
2. Revenu global des salariés agricoles 185

II. — Revenus de l'agriculture :
1. Evolution globale 186
2. Recettes de l'agriculture 187
3. Dépenses de l'agriculture 188

VI. — **Comptabilité nationale.**

1. Produit national (francs courants) 189
2. Produit national (francs constants) 189
3. Revenu national et revenu disponible 189
4. Dépense nationale 190
5. Evolution du revenu national de 1901 à 1953 190

VII. — **Consommation.**

1. Evolution de la consommation en 1956-1957 191
2. Consommation des administrations 191
3. Consommation territoriale aux prix de 1954 (en millions de francs) 192
4. Consommation territoriale aux prix de 1954 (répartition en pourcentage) 192

I. — POPULATION

A. — DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1° Population totale de la France.

La population totale de la France, telle qu'elle est mesurée par les recensements, était de 41.900.000 personnes en 1936, de 40.135.000 personnes en 1949 et de 42.900.000 personnes en 1954 (y compris pour ces deux dernières années les militaires du contingent hors métropole, les fonctionnaires civils et militaires de carrière et leur famille en zone d'occupation). Sur la base de ces évaluations, l'évolution annuelle de la population totale de la France peut être calculée.

Evolution de la population totale de la France. (En milliers.)

ANNÉES	POPULATION au 1er janvier.	POPULATION moyenne évaluée.	ANNÉES	POPULATION au 1er janvier.	POPULATION moyenne évaluée.
1936-1938	»	41.900	1952	42.201	42.360
1946	40.125	40.282	1953	42.518	42.652
1947	40.438	40.644	1954	42.785	42.951
1948	40.851	41.044	1955	43.115	43.273
1949	41.238	41.400	1956	43.430	43.600
1950	41.562	41.736	1957	43.854	44.100
1951	41.910	42.055	1958	44.328	
			1959	(44.788)	

Source: I. N. S. E. E.

2° Mouvement naturel de la population.

DÉSIGNATION	1934-1938	1949	1954	1957	1958 (1)
Taux (pour 1.000 habitants):					
Nuptialité	13,2	16,3	14,6	14,1	13,9
Natalité	14,8	20,9	18,8	18,4	18,1
Mortalité:					
Générale	15,3	13,7	12	12	11,2
Infantile (pour 1.000 nés vivants)	65,7	5,6	36,6	29,2	28,1
Nombres absolus (en milliers):					
Nombre de naissances	620	865	807,2	813	805
Nombre de décès	640	568	515,3	528,2	500
Excédent de naissances sur les décès	— 19	+ 297	+ 291,9	+ 284	+ 305

(1) Evaluation.
Source: Institut national d'études démographiques.

3° Immigration. (En milliers.)

DÉSIGNATION	1946	1949	1954	1957	1958 (2)
Immigration contrôlée (office national d'immigration):					
Travailleurs non saisonniers	30	59	12	112	83
Membres de leur famille	»	27	»	9,5	11
	30	86	16	119,5	94
Algériens (immigration nette)	(1) 44	8	25	20	10

(1) 1947. — (2) Chiffres provisoires.
Source: Institut national d'études démographiques.

4° Répartition de la population par groupes d'âge.

ANNÉES	A. — POPULATION (en milliers).				B. — RÉPARTITION (en pourcentage).			
	Total.	Jeunes (0—19 ans).	Adultes (20—64 ans).	Vieux (65 ans et plus).	Total.	Jeunes.	Adultes.	Vieux.
1901 (a) (b)	38.451	13.313	21.983	3.155	100	34,6	57,2	8,2
1921 (b)	38.797	12.271	23.013	3.513	100	31,6	59,3	9,1
1936 (b)	41.183	12.446	24.679	4.058	100	30,2	59,9	9,9
1949 (c)	40.150	11.847	23.680	4.443	100	29,5	59,4	11,1
1955 (c)	43.115	13.328	24.798	4.989	100	30,9	57,5	11,6
1957 (c)	43.854	13.758	25.029	5.067	100	31,4	57,1	11,5
1958 (c)	44.328	14.010	25.210	5.108	100	31,6	56,9	11,5
1959 (c) (d)	44.788	14.262	25.340	5.186	100	31,8	56,6	11,6

(a) 87 départements. — (b) Au recensement. — (c) Au 1er janvier. — (d) Evaluation provisoire.
Source: I. N. S. E. E.

B. — POPULATION ACTIVE

La population active et sa répartition par secteur d'activité collective et par catégories sociales ont été calculées à l'aide des résultats du sondage au 1/2 sur le recensement de 1954. Ces données sont mises à jour par les résultats de l'enquête par sondage sur l'emploi de février 1956.

1° Résultats du recensement de 1954.

a) *Population active par sexe et catégorie socio-professionnelle* (en milliers).

(Exploitation par sondage de l'I. N. S. E. E.)

DÉSIGNATION	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
1. Agriculteurs	2.342	1.642	3.984
2. Salariés agricoles	984	169	1.153
3. Patrons de l'industrie et du commerce	1.443	858	2.301
4. Professions libérales et cadres supérieurs	483	74	557
5. Cadres moyens	714	430	1.144
6. Employés	985	1.096	2.081
7. Ouvriers:			
Qualifiés et contremaîtres	334	23	357
Apprentis	169	44	213
Manœuvres	865	228	1.093
Autres	3.627	1.164	4.791
	4.995	1.459	6.454
8. Personnel de service	199	809	1.008
9. Artistes	30	16	46
10. Clergé	58	119	177
11. Armée et police	299	5	304
Total	12.537	6.682	19.220
12. Militaires du contingent	300	»	300
Population active totale	12.837	6.682	19.520

N. B. — Population active: personnes ayant déclaré exercer une profession et personnes sans travail cherchant un emploi. Ont échappé, en fait, une part de celles qui ne travaillent que quelques heures par semaine, femmes de ménage occupées partiellement, conjoints d'agriculteurs, artisans ou commerçants. En 1946, étaient classés « aides familiaux », donc actifs, les épouses d'agriculteurs et enfants de plus de quatorze ans n'ayant pas déclaré une profession ou poursuivant leurs études. En 1954, ont été classées actives seulement les personnes s'étant déclarées comme telles.

2° Résultats des enquêtes par sondages faites par l'I. N. S. E. E.

b) *Evolution de la répartition de la population occupée par secteurs d'activités collectives de 1951 à 1956.*

BRANCHES D'ACTIVITES COLLECTIVES	DÉCEMBRE 1951	OCTOBRE 1952	JUIN 1953	OCTOBRE 1954	MARS 1955	FÉVRIER 1956
Agriculture, forêts, pêche (01 à 05)	31,8	31,6	31,5	29,5	28,9	29,4
Industrie (06 à 61)	35,1	34,7	34,9	37	34,9	34,7
Dont:						
Bâtiment, travaux publics (33 et 34)	5,4	6,3	6,3	6,4	6,8	7,6
Textiles, habillement, travail des étoffes, cuirs et peaux (47 à 52)	8,7	7,7	7,5	7,3	7	6,6
Transports (62 à 68)	4,8	5,3	5,1	5	4,7	5,4
Commerce (69 à 81)	12,8	13	13,4	12,9	13,9	13,6
Professions administratives et libérales (82 à 88 et 91 à 99)	9,4	10,1	9,8	11,1	11,8	12,1
Services domestiques, hygiène (89, 90)	4,7	4,5	4,1	3,9	5	4,3
Non déclarée	1,3	0,8	1,2	0,6	0,8	0,5
Ensemble (1)	100	100	100	100	100	100
	(20,1)	(19,6)	(18,9)	(20,0)	(20,2)	(19,4)

(1) Entre parenthèses: nombres absolus en millions.
Source: I. N. S. E. E., enquêtes par sondage sur l'emploi.

II. — ACTIVITE ET PRODUCTION

I. — PRODUCTION AGRICOLE

A. — Production végétale

1° *Volume de la production* (en millions de quintaux).

PRODUITS	MOYENNE 1930-1939.	1954	1957	1958	1959 (1er nov.)
Blé	80,5	105,7	110,8	96	115,5
Céréales secondaires:					
Seigle	7,9	5,2	4,8	4,3	4,6
Orge	11,04	25,2	36,3	39	49,2
Avoine	47,5	35,7	25,8	26,4	28,2
Maïs	5,35	9,6	13,9	16,7	18,1
Plantes sarclées:					
Pommes de terre (plein champ)	156	159	129,9	127,4	118,5
Betteraves industrielles	91,1	116,6	112,5	128,8	74,8
Riz	»	0,52	0,1	1,4	»
Oléagineux	(1) 0,133	1,08	2	2,3	1,5
Légumes secs (2)	2,5	2,3	2,3	2,2	1,7
Plantes industrielles (1.000 quintaux):					
Houblon	22,47	19,6	»	22,4	17,3
Chanvre	38,4	17,6	23,5	22,6	15,6
Lin	180	341	296,6	209,4	190,6
Production fourragère:					
Prairies artificielles et temporaires, fourrages annuels, prés naturels fauchés en sec	354	405	439	493,5	346
Cultures fruitières:					
Pommes et poires à cidre	332,1	35	7	50	12,7
Pommes de table	2,44	4,4	1,8	6,3	4,1
Poires de table	0,46	1,48	1,29	2,2	1,8
Pêches	0,57	1,37	2,72	2	2,7
Prunes	0,5	1,36	0,60	2,1	»
Raisin de table	»	2,42	»	0,5	0,6
Vin (en millions d'hectolitres)	58,9	61,1	33,3	47,7	60,8

(1) Moyenne 1934-1938.
(2) Haricots, lentilles, pois, fèves, féveroles, autres légumes secs de plein champ.
Source: Ministère de l'agriculture.

2° *Rendements à l'hectare* (quintaux).

PRODUITS	MOYENNE 1930/1939.	1954	1957	1958	1959 (1er nov.)
Blé	15,4	23,5	23,7	20,8	26,1
Céréales secondaires:					
Seigle	11,6	12,7	13,2	12,4	13,9
Orge	14,7	20,5	22,1	21,8	24,8
Avoine	14,3	16,6	16	17,7	18,8
Maïs	15,8	23,2	25,6	28,4	25,8
Plantes sarclées:					
Pommes de terre (plein champ)	111	166	153	144,1	134,4
Betteraves industrielles	287	307	323,8	353,1	192,1
Riz	»	26,7	»	48,2	»
Oléagineux	»	12,3	13,9	13	13,5
Légumes secs	9,9	10,4	10,8	11	9,7
Plantes industrielles:					
Houblon	10,1	13,7	11,5	15,7	13,2
Chanvre	11,3	10,8	13,3	12,1	11,7
Lin	6,6	7,5	6,4	5,2	6,9
Production fourragère:					
Prairies artificielles et temporaires, fourrages annuels, prés naturels fauchés en sec	34,5	43,7	174,2	198,7	166,9

(1) Evaluations.
Source: Ministère de l'agriculture.

B. — Production animale.

1° *Production annuelle.*

DÉSIGNATION	AVANT GUERRE (moyenne).	1949	1955	1957	1958	1959
1. Lait (millions d'hectolitres)	138 (Moyenne 1937-1938.)	132,5	178	206	205	»
2. Viande (millions de tonnes)	1,7	1,86	2,54	2,6	2,6	»
Bœufs	0,60	0,68	1,02	0,96	0,93	»
Veaux	0,27	0,29	0,37	0,34	0,32	»
Moutons	0,1	0,07	0,11	0,11	0,11	»
Porcs	0,68	0,77	0,95	0,8	0,8	»
Chevaux	»	»	»	0,8	0,9	»

Source: Ministère de l'agriculture.

2° *Etat du cheptel.*
(Moyenne en millions de têtes.)

DÉSIGNATION	1934-1938	1949	1955	1957	1958	1959
Chevaux	2,77	2,41	2,16	2	2	»
Bovins	15,7	15,43	17,57	18	18,5	»
Ovins	9,75	7,48	8,22	8,6	8,7	»
Porcins	7,08	6,76	7,73	8,1	8,5	»
Chèvres	»	»	1,3	1,2	1,2	»

Source: Ministère de l'agriculture.

C. — **Indices d'ensemble de la production agricole nette finale.**

(Ensemble des produits allant aux consommateurs ou à l'industrie.)

Bases { Moyenne 1934-1938 = 100 (pour tous les produits sauf le vin et les fruits).
Moyenne 1936-1939 = 100 (pour le vin et les fruits.

DÉSIGNATION	PRODUCTION végétale (sans le vin).	PRODUCTION de vin.	PRODUCTION végétale totale.	PRODUCTION animale (non compris poisson).	PRODUCTION totale (y compris poisson).
Campagne 1951-1952 (récolte 1951)	95 à 100	88 à 93	92 à 97	107 à 112	100 à 105
Campagne 1952-1953 (récolte 1952)	105 à 110	88 à 93	102 à 107	110 à 115	105 à 110
Campagne 1954-1955 (récolte 1954)	120 à 125	100 à 105	115 à 120	130 à 135	122 à 127
Campagne 1955-1956 (récolte 1955)	118 à 123	100 à 105	113 à 118	130 à 135	121 à 126 (121-126)
Campagne 1956 (récolte 1956)	100 à 105	85 à 90	95 à 100	132 à 137	115 à 120
1957	114 à 119	57	98 à 103	138 à 143	119 à 124
1958 (1).	111 à 116	81	102 à 107	136 à 141	119 à 124

(1) Chiffres provisoires.
Source: I. N. S. E. E.

II. — PECHES MARITIMES

DÉSIGNATION	1938	1949	1957	1958
a) Production totale métropolitaine (1.000 tonnes):				
Poissons frais	312	293	338	343
Morue salée	71	47	49	55
b) Indications de valeurs:				
Vente du poisson frais (en milliards de francs)	»	22,5	45,2	45,1

(1) Surtaxes comprises.
Source: Ministère de la marine marchande.

III. — PRODUCTION INDUSTRIELLE

A. — **Indices annuels de la production industrielle.**

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	1938	1949	1953	1956	1957	1958
Ensemble avec bâtiment	75	84	101	130	141	147
Ensemble sans bâtiment	75	83	101	134	146	152
1. Energie	»	83	99	116	121	132
Electricité	52	74	102	132	141	152
Gaz	51	95	101	127	147	181
Pétrole et carburants	32	53	105	132	127	151
Combustibles minéraux solides	83	92	95	100	103	105
2. Mines et carrières	»	85	97	107	112	114
Extraction de minerais métalliques	75	77	103	125	137	143
Extraction et préparation de minéraux divers	60	86	101	134	142	152
Extraction de matériaux de construction	72	58	99	117	125	122
3. Production et transformation des métaux:						
Production des métaux	56	79	92	124	134	139
Transformation des métaux	65	81	96	142	153	164
4. Verre	80	97	100	139	157	162
5. Céramique et fabrication de matériaux de construction	74	86	99	128	141	149
6. Bâtiment et travaux publics	(65)	89	101	112	121	121
7. Caoutchouc	57	80	101	134	146	153
8. Industries chimiques	67	82	107	163	184	209
9. Industries textiles	104	95	106	119	132	123
10. Corps gras	189	110	113	133	132	128
11. Cuirs et peaux	127	85	100	103	114	106
12. Papiers et cartons	94	93	115	159	173	180
13. Presse et édition	88	88	101	155	166	173
14. Tabacs et allumettes	78	88	101	114	121	130

Source: I. N. S. E. E.

2° *Evolution trimestrielle récente.*

Indices d'ensemble.

1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
1. Ensemble (avec bâtiment) :					
1958	155	158	130	193	147
1959	151	161	136	»	»
2. Ensemble (sans bâtiment) :					
1958	162	166	130	160	152
1959	158	168	140	»	»
3. Energie :					
1958	138	128	122	142	132
1959	146	143	137	»	»
Mines et carrières :					
1958	118	117	107	118	114
1959	118	120	107	»	»

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

B. — **Energie.**

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
1. Combustibles minéraux solides (ensemble) :					
1958	112	105	97	109	105
1959	111	105	95	»	»
2. Electricité (ensemble) :					
1958	160	150	136	166	152
1959	163	158	145	»	»
3. Gaz (ensemble), gaz naturel et d'usine :					
1958	189	159	159	220	181
1959	247	257	270	»	»
4. Pétrole et carburants (ensemble) :					
1958	148	146	155	158	151
1959	160	158	176	»	»
5. Production métropolitaine de pétrole brut :					
1958	389	397	404	406	398
1959	413	446	(1) 487	»	»
6. Pétrole traité dans les raffineries :					
1958	137	136	142	142	139
1959	142	134	(1) 146	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

2° *Production totale d'énergie.*

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1957	1958
Houille et lignite (1.000 tonnes) : production nette = vente de houille crue aux tiers + consommation des mines + variation des stocks.....	3.963	4.780	4.693	4.924	5.003
Cokes (1.000 tonnes) : production totale disponible de semi-coke, coke de four, coke de gaz	806	899	850	1.076,5	1.059,8
Pétrole (1.000 tonnes) :					
Production métropolitaine de brut.	6	29,1	42,4	117,9	115,8
Pétrole traité dans les raffineries (importations) ..	582	1.791	1.987	2.080	2.483
Electricité (millions de kWh) :					
Production totale..	1.733	3.400	3.797	4.800	5.150
Centrales thermiques : 5.000 kWh (puissance installée). Centrales hydrauliques : 1.000 kWh (puissance installée).					
Statistique partielle	1.548	3.208	3.567	4.495	4.879
Gaz (millions de m³) :					
Gaz d'usine (distillation de la houille seule)....	149	207	216	235,4	238,6
Gaz naturels.....	»	22,2	21,6	46,7	87,8

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

C. — **Production des mines et carrières.**

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
1. Extraction de minerais métalliques (ensemble) :					
1958	151	148	130	146	143
1959	147	150	134	»	»
Dont :					
Minerai de fer :					
1958	156	150	134	149	146
1959	150	154	(1) 130	»	»
Bauxite :					
1958	175	152	135	165	162
1959	153	170	(1) 124	»	»
2. Extraction de matériaux de construction (ensemble) :					
1958	104	141	128	120	122
1959	110	149	132	»	»
3. Extraction et préparation de minéraux divers (ensemble) :					
1958	158	159	136	160	152
1959	159	155	131	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

2° *Productions totales des mines et carrières.*

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1957	1958
1. Extractions de minerais métalliques:					
Minerai de fer (production totale de minerai marchand)	2.574	3.393	3.632	4.813,8	4.954,6
Bauxite	54	93	106	140,3	151,4
2. Extraction de matériaux de construction:					
Ardoises de couverture	10,9	13,1	11,6	10,7	11,1
Pierres à bâtir (1)	127	131	130	157,8	130,3
Sables et graviers d'alluvions	1.244	2.537	2.740	4.551	4.200
Matériaux de viabilité	1.109	1.826	1.980	2.567	2.415

(1) Calcaires (pierres de taille, moellons, enrochements, cales et meulières à bâtir).

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

D. — **Production et transformation des métaux.**

1. Production des métaux

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
I. Production des métaux (ensemble):					
1958	144	146	127	140	139
1959	140	150	135	»	»
Dont:					
1. Sidérurgie (ensemble):					
1958	140	137	118	134	132
1959	134	141	(1) 118	»	»
Fonte:					
1958	128	125	113	125	122
1959	124	129	(1) 115	»	»
Acier:					
1958	143	137	123	135	134
1959	136	142	(1) 122	»	»
Produits finis laminés:					
1958	148	145	118	140	137
1959	141	149	(1) 118	»	»

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
2. Métallurgie des métaux non ferreux (ensemble):					
1958	155	183	141	163	165
1959	158	184	(1) 113	»	»
Dont:					
Aluminium:					
1958	165	168	158	172	166
1959	170	175	(1) 111	»	»
Cuivre:					
1958	115	130	100	139	121
1959	128	150	(1) 87	»	»
Plomb:					
1958	139	142	121	157	133
1959	137	139	(1) 110	»	»
Zinc:					
1958	190	209	186	191	194
1959	192	198	(1) 189	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

2° *Productions totales de métaux ferreux et autres.*

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1957	1958
1. Sidérurgie:					
Fonte (production totale de fonte brute) (1)	501	814	737	993	997
Acier (production totale d'acier brut)	518	906	886	1.174,8	1.217
Produits finis (2)	343	647	606	860,3	888,2
2. Métallurgie de métaux non ferreux:					
Aluminium (production totale 1re et 2e fusion)	4,233	10,554	12,258	16,403	17,479
Cuivre (production de cuivre électrolytique en cathodes et production de cuivre affiné 2e fusion) (3)	1,772	1,987	2,313	2,045	2,697
Zinc (production totale 1re et 2e fusion)	6,568	7,786	11,312	13,155	15,058
Plomb (production totale de plomb doux, 1re et 2e fusion) (4)	4,723	5,936	6,849	7,766	7,760

(1) Fonte de moulage, fonte d'affinage, spiegel, ferro-manganèse, autres fontes.
(2) Productions totales de laminés à chaud et tôles minces laminées à froid.
(3) La production est une transformation d'une partie du métal importé et de vieilles matières.
(4) Le plomb antimonieux est fabriqué à partir de plomb de première et deuxième fusion, soit de déchets ou d'alliages.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

2. Transformation des métaux

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
II. — Transformation des métaux (ensemble):					
1958	176	179	135	170	164
1959	171	185	142	»	»
Dont:					
Première transformation (métaux ferreux et autres):					
1958	172	172	127	163	157
1959	152	167	(1) 119	»	»
Fonderie (métaux ferreux et autres):					
1958	139	139	101	129	126
1959	122	121	(1) 77	»	»
Construction automobile:					
1958	202	221	153	204	195
1959	207	238	(1) 137	»	»
Construction aéronautique:					
1958	148	148	100	103	125
1959	112	141	(1) 124	»	»
Construction électrique:					
1958	198	208	170	236	202
1959	212	217	(1) 105	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

2° *Productions totales des fonderies autonomes de véhicules automobiles et de machines agricoles.*

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1957	1958
Productions totales des fonderies autonomes de fonte et d'acier (1.000 tonnes)	78	108	101	133	128
Automobiles (1.000):					
Voitures particulières	15,2 (1)	30,8	36,4	60,3	77,2
Véhicules utilitaires (camions et camionnettes)	3,3	10,3	13,1	16,5	16,4
Machines agricoles (pièces):					
Tracteurs	145 (2)	2.086	2.387	7.620	7.634
Motoculteurs et mototreuils	36	396	352	1.500	2.211

(1) Moyenne du 1er octobre 1937 au 10 septembre 1938.

(2) Tracteurs à roues et à chenilles.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

E. — **Industrie du verre.**

	I	II	III	IV	ANNÉE
Indices 1952 = 100 (moyenne mensuelle):					
1958	171	175	150	152	162
1959	167	170	159	»	»

(1) Octobre.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

F. — **Céramique et fabrication de matériaux de construction.**

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV	ANNÉE
Ensemble:					
1958	146	158	144	155	149
1959	146	155	136	»	»

(1) Octobre.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

2° *Productions totales* (1.000 tonnes).

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

	1938	1952	1954	1957	1958
Ciment	296	720	781	1.039,7	1.118
Briques et tuiles	346	390	417	514,2	512,3

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

G. — **Bâtiment et travaux publics.**

	I	II	III	IV	ANNÉE
Indices 1952 = 100 (moyenne mensuelle):					
1958	118	125	117	122	121
1959	115	126	117	»	»

(1) Octobre.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

H. — Caoutchouc.

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV	ANNÉE
Ensemble :					
1958	165	167	124	162	153
1959	162	173	129	»	»

(1) Octobre.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

2° *Productions totales* (1.000 tonnes).

Moyennes mensuelles.) — Evolutions annuelles.)

	1938	1952	1954	1957	1958
Productions totales de pneumatiques et bandages	6,7	13,4	14,5	18,4	19,6

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

I. — Industries chimiques.

1° *Indices* (base 100 en 1952).

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
Industries chimiques (ensemble) :					
1958	208	220	192	220	209
1959	219	231	216	»	»
Dont :					
Produits chimiques minéraux (1) :					
1958	171	174	157	169	167
1959	177	182	»	»	»
Produits chimiques organiques (2) :					
1958	348	377	325	377	356
1959	372	395	»	»	»
Industries parachimiques (3) :					
1958	157	166	144	170	158
1959	165	177	»	»	»

(1) Acide sulfurique, carbonate de soude, carbure de calcium, engrais phosphatés, engrais azotés, phosphate trisodique, chlore gazeux, oxygène comprimé, acétylène dissous.

(2) Organiques de synthèse, matière plastique, colorants, goudrons et benzols.

(3) Lessives, abrasifs (carborundum), peintures et vernis, surfaces sensibles.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

2° *Productions totales d'engrais.*

(Moyennes mensuelles en milliers de tonnes.)

(Evolutions annuelles.)

PRODUITS	1938	1952	1954	1955	1956	1957	1958
Engrais azotés (1).....	14,7	23,7	26,5	31,9	34	37,8	42,6
Engrais phosphatés (2).	312	304,1	417	459	508	553,9	621,7

(1) Production totale d'engrais azotés de synthèse (sulfate d'ammoniaque, nitrates de chaux, de soude, d'ammoniaque, ammonitrates), de cyanamite calcique et de sulfate d'ammoniaque de récupération (évalués en tonnes d'azote).

(2) Production totale de superphosphates, phosphates moulus, scories de déphosphoration et engrais composés.

Source : ministère de l'industrie et du commerce.

J. — Industrie textile (ensemble).

1° *Indices* 1952 = 100.

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
Industrie textile (ensemble) :					
1958	145	142	105	124	128
1959	113	135	105	»	»
Dont :					
Jute (tissus, filés) :					
1958	120	122	93	108	110
1959	101	100	(1) 68	»	»
Lin et chanvre (tissus et filés) :					
1958	114	102	73	88	94
1959	75	85	(1) 48	»	»
Coton (filés de coton) :					
1958	138	138	97	110	120
1959	100	119	(1) 76	»	»
Coton (tissus de coton) :					
1958	138	138	98	118	122
1959	111	127	(1) 80	»	»
Laine (filés de laine) :					
1958	136	132	97	124	122
1959	106	144	(1) 91	»	»
Tissus de laine :					
1958	118	118	85	103	105
1959	92	104	(1) 74	»	»
Fibranne :					
1958	226	247	187	180	209
1959	165	164	(1) 97	»	»
Rayonne :					
1958	148	149	108	145	136
1959	137	137	(1) 84	»	»
Fibres et fils synthétiques :					
1958	726	770	524	833	708
1959	870	996	(1) 673	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source : I. N. S. E. E.

2° *Productions totales de laine et coton* (1.000 tonnes).

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1957	1958
1. Laine:					
Laine peignée.....	5,25	4,7	6,2	7,8	6,5
Filés (filés purs et mélangés pour tissage, bonneterie et mercerie)	9,8	9,2	10,7	12,8	11,2
Tissus (tissus bruts).	6,65	6,1	6	6,8	6,4
2. Coton:					
Filés (production totale de filés de cotons purs ou mélangés fibranne)...	20,8	21,4	24,6	26.01	25,7
Tissus (production totale de tissus de cotons purs ou mélangés fibranne)...	13,2	12,5	14.5	14,6	15,05

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

K. — **Corps gras** (ensemble).

	I	II	III	IV	ANNÉE
Indices 1952 = 100 (moyennes mensuelles):					
1958	139	137	109	132	128
1959	126	122	104	»	»

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

L. — **Cuirs.**

1° *Indices* 1952 = 100 (moyennes mensuelles).

	I	II	III	IV	ANNÉE
Cuirs (ensemble):					
1958	125	118	85	104	106
1959	104	117	92	»	»

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

2° *Productions totales* (1.000 tonnes.)

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

	1938	1952	1954	1955	1956	1957	1958
Cuirs et peaux finies de bovins.....	5,3	3,5	3,5	3,2	3,1	3,4	3,2

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

M. — **Papiers et cartons.**

1° *Indices* 1952 = 100.

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	I	II	III	IV	ANNÉE
Papiers et cartons (ensemble):					
1958	188	189	153	196	180
1959	200	210	162	»	»
Dont:					
Papier journal, impression et écriture:					
1958	158	155	130	180	155
1959	187	192	(1) 126	»	»

(1) Moyenne juillet-août.

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

2° *Productions totales* (1.000 tonnes.)

(Moyennes mensuelles.) (Evolutions annuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1954	1955	1956	1957	1958
Pâtes à papier (production totale évaluée en 1.000 tonnes de pâtes sèches) (1)....	28,9	43	56,3	61,2	67	73,3	76,1
Papier d'impression et d'écriture	48,7	49,2	62,1	67,1	70,7	73,3	76,3
Papier paille et d'emballage	26,6	29	39,8	45	50,4	56,2	60,7

(1) Production totale de pâtes mécaniques et mi-chimiques de pâtes au bisulfite, de pâte Kraft à la soude et autres pâtes chimiques.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

N. — **Presse-édition.**

	I	II	III	IV	ANNÉE
Indice 1952 = 100 (moyenne mensuelle):					
1958	170	177	161	176	173
1959	184	185	154	»	»

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

O. — **Tabacs et allumettes.**

	I	II	III	IV	ANNÉE
Indice 1952 = 100 (moyenne mensuelle):					
1958	139	140	96	149	130
1959	140	140	92	»	»

N. B. — Les indices trimestriels rapides partiels ne sont pas comparables aux indices annuels.

Source: I. N. S. E. E.

P. — **Indications sur l'industrie cinématographique.**

DÉSIGNATION	1952	1955	1957	1958
1. Production de films (1):				
Long métrage (+ de 1.300 mètres)	109	110	142	126
Court métrage (— de 1.300 mètres)	340	305	365	343
2. Visas d'exploitation:				
Films français:				
Long métrage	111	106	117	104
Court métrage	230	273	270	200
Films étrangers version doublée:				
Long métrage	195	222	204	205
Court métrage	148	227	162	211
Films étrangers version originale:				
Long métrage	391	237	206	254
Court métrage	159	174	117	105
3. Spectateurs et recettes:				
Spectateurs (format standard) (millions)	399	394	411	371
Recettes brutes (format standard) (millions de francs)	19.600	48.200	54.800	59.460
4. Exportation:				
Recettes vérifiées (millions de francs)	1.600	3.210	4.750	6.085

(1) Il s'agit des autorisations de production délivrées.
Source: Centre national de la cinématographie.

Q. — **Estimation du niveau d'ensemble de la production industrielle.**

L'indice mensuel de la production industrielle ne couvre pas les branches: industries alimentaires, industries du bois et de l'ameublement, habillement et travail des étoffes, dont l'activité est difficile à saisir au rythme mensuel ou n'est connu qu'avec retard.

Pour les *industries alimentaires*, un indice a cependant été calculé sur la base de mesures en volume de la production, à l'exception de certaines productions pour lesquelles il a fallu se contenter d'évaluation (laiteries, conserves de poissons...).

L'indice des *industries de l'habillement* et du *travail* des *étoffes* est calculé d'après les approvisionnements en tissus et les consommations apparentes.

L'activité des industries du bois et de l'ameublement est particulièrement difficile à apprécier, par insuffisance des informations. L'indice correspondant est obtenu à partir de la consommation apparente de bois ou des livraisons de contreplaqués et les consommations d'électricité haute tension.

Un indice d'ensemble est enfin calculé pour ces trois branches.

(1952 = 100.)

DÉSIGNATION	PONDÉRATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Industries alimentaires	70	95	109	109	100	110	110	116	117	126	128
Habillement et travail des étoffes	61	96	106	112	100	108	108	103	110	123	117
Bois et ameublement	35	91	95	100	100	102	109	115	120	132	143
Ensemble	166	95	105	108	100	105	109	111	115	127	129

A partir de cet indice d'ensemble des trois branches ci-dessus et de l'indice mensuel de la production industrielle (vingt branches), l'indice complet de la production industrielle a été calculé par l'institut national de la statistique et des études économiques (vingt-trois branches).

Indice complet de la production industrielle.

(1952 = 100.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Indices d'ensemble: industries alimentaires, habillement et travail des étoffes, bois et ameublement (trois branches compris)	85	91	100	100	101	110	118	128	139	144

Source: I. N. S. E. E.

IV. — ACTIVITE

1° Résultats de l'enquête trimestrielle du ministère du travail (1).

A. — Evolution d'ensemble (toutes activités).

DÉSIGNATION	1958				1959				ANNÉES (moyenne).						
	I — 1er janvier.	II — 1er avril.	III — 1er juillet.	IV — 1er octobre.	I — 1er janvier.	II — 1er avril.	III — 1er juillet.	IV — 1er octobre.	1949	1952	1954	1955	1956	1957	1958
1. Effectifs (indices 1954 = 100)	105,7	106,1	106,4	106	104,2	103,9	104,7	105,	97,2	100,2	100	101	102,3	105,1	105,9
2. Durée hebdomadaire du travail (heures)	45,8	45,8	45,8	45,6	44,9	45,1	45,8	45,8	44,6	44,9	45,2	45,4	45,7	46	45,6
3. Niveau de l'activité (indices 1954 = 100)	107,2	107,6	107,8	107	103,5	103,7	106,1	106,4	96,8	99,5	100	101,3	103,6	106,9	106,9

(1) Enquête trimestrielle effectuée par voie de questionnaires aux employeurs et portant sur des établissements de plus de dix salariés, représentant environ 58 p. 100 de l'effectif du personnel travaillant dans les secteurs professionnels considérés. Ceux-ci comprennent l'ensemble des activités, à l'exclusion de l'agriculture, du gaz et des services publics (pour lesquels aucune donnée valable n'a pu être recueillie sur un rythme trimestriel); la C. F., les houillères et la R. A. T. P. sont comprises dans l'enquête. Les travailleurs isolés et le personnel domestique sont de même exclus. Sont d'autre part considérés les effectifs et la durée du travail des ouvriers de plus de dix-huit ans, payés à l'heure.

B. — Evolution récente par secteur ou branche d'activité

N. B. — Les observations données ci-après concernent, autant que possible, ceux des secteurs de production dont les résultats ont été exposés précédemment (production industrielle) et, en outre, les transports et les activités commerciales et libérales:

(Indice 1954 = 100.)

1. *Effectifs.*

DÉSIGNATION	I (Premier jour du trimestre.)	II	III	IV	MOYENNE annuelle.
1. Energie:					
Combustibles minéraux solides:					
1958	94,1	93,4	92,5	92,1	92,8
1959	92,3	91,7	90,8	89,7	»
Eau, gaz, électricité:					
1958	101,2	101,4	102	102,6	102
1959	102,9	103	103,5	104	»
Pétrole et carburants liquides:					
1958	102,1	102,3	103,3	103,1	102,8
1959	102,5	102,4	102,9	102,3	»
Ensemble:					
1958	96,7	96,3	96	95,9	96,2
1959	96,1	95,7	95,3	94,7	»
2. Industrie d'équipement:					
Extraction de minerais divers:					
1958	94,7	95	95,6	94,3	94,7
1959	93	91,6	92,3	92,1	»
Céramique, matériaux de construction, verre:					
1958	106	107,1	107,5	106,6	106,6
1959	104,1	104,1	104,5	104,3	»
Production de métaux:					
1958	109,2	110	109,2	109,1	109,3
1959	108,9	107,8	108,1	109,2	»
Industries mécaniques et électriques:					
1958	112,7	113,6	112,6	112,1	112,5
1959	110,9	110	109,6	109,5	»
Bâtiment et travaux publics:					
1958	106,5	107,2	108,1	108,4	107,3
1959	104,2	105,1	106,8	107,5	»
3. Industries de consommation:					
Industrie chimique et caoutchouc:					
1958	107	107,5	107,5	107,3	107,3
1959	106,9	107,2	107,5	107,9	»
Industrie textile:					
1958	95	94,4	92,3	90,5	92,2
1959	88,2	86,6	86,3	86,9	»
Cuirs et peaux:					
1958	98,9	98,9	95,6	93,8	96
1959	92,5	92,2	91,7	92,2	»
Papiers et cartons:					
1958	105,9	106,4	106,6	106,7	106,4
1959	106,1	105,6	106,3	106,5	»
Industries agricoles et alimentaires:					
1958	110,4	110,8	117,7	120,9	115,6
1959	115,3	115	122,1	124,2	»
Industrie du bois et ameublement:					
1958	104,4	104,9	103,5	102,4	103,2
1959	96,6	99,3	98,4	98,2	»
Habillement, travail des étoffes:					
1958	100,4	101,4	98,8	97,8	98,9
1959	94,4	94,2	93,6	94,4	»
4. Industries de transformation (bâtiment inclus):					
Ensemble:					
1958	106,6	107,1	107	106,7	106,6
1959	104,2	103,8	104,5	105	»
5. Transports:					
S. N. C. F.:					
1958	93,9	93,4	93,6	93,1	93,4
1959	93,3	92,4	92,2	91,9	»
Ensemble:					
1958	97,8	97,6	98,1	97,7	97,7
1959	97	96,5	97,1	97	»
6. Activités commerciales et libérales:					
1958	108,5	109,2	110,6	110	109,7
1959	109,1	109,3	110,9	111	»

Source: Ministère du travail.

2. *Durée hebdomadaire du travail* (heures).

DÉSIGNATION	I (Premier jour du trimestre.)	II	III	IV	MOYENNE annuelle.
1. Energie:					
Combustibles minéraux solides:					
1958	47,1	47,1	47,1	47,1	47,1
1959	47,1	47,1	47,1	47,1	»
Eau, gaz, électricité:					
1958	48	48	48	48	48
1959	48	48	48	48	»
Pétrole et carburants liquides:					
1958	47,3	47,4	47,4	47,2	47,3
1959	47,4	47,1	47,5	47,2	»
Ensemble:					
1958	47,4	47,4	47,4	47,4	47,4
1959	47,4	47,4	47,4	47,4	»
2. Industrie d'équipement:					
Extraction de minerais divers:					
1958	47,6	48	49,2	49,2	48,4
1959	47,1	47,2	48,6	48,8	»
Céramique, matériaux de construction, verre:					
1958	46,7	46,7	46,9	46,8	46,6
1959	45,6	45,9	46,2	46,5	»
Production de métaux:					
1958	48,6	48,1	47,8	47,8	48
1959	47,6	47,2	47,5	47,9	»
Industries mécaniques et électriques:					
1958	47,4	47,3	47	46,7	46,9
1959	46,1	46,1	46,6	46,6	»
Bâtiment et travaux publics:					
1958	47,5	48,6	49,3	49,4	48,7
1959	47,2	48	49,2	49,2	»
3. Industries de consommation:					
Industrie chimique et caoutchouc:					
1958	45,5	45,3	45,4	45,1	45,3
1959	44,9	45	45,2	45,3	»
Industrie textile:					
1958	43,6	43	42,1	41,3	42,1
1959	40	41	42,5	42,9	»
Cuirs et peaux:					
1958	43,5	43,2	42,1	42	42,4
1959	41,4	41,9	43	43,2	»
Papiers et cartons:					
1958	45,9	45,8	45,7	45,5	45,6
1959	44,9	45	45,6	45,5	»
Industries agricoles et alimentaires:					
1958	46,3	45,1	45,9	46,1	45,8
1959	46,2	44,9	46,6	46,5	»
Industrie du bois et ameublement:					
1958	47	47	46,7	46,6	46,6
1959	45,4	45,9	46,7	46,6	»
Habillement, travail des étoffes:					
1958	41,9	41,9	42	40,5	41
1959	38,9	40,7	41,6	41,6	»
4. Industries de transformation (bâtiment inclus):					
Ensemble:					
1958	46,1	46,1	46	45,8	45,8
1959	44,7	45,1	46	46	»
5. Transport:					
S. N. C. F.:					
1958	48	48	48	48	48
1959	48	48	48	48	»
Ensemble:					
1958	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7
1959	47,7	47,7	47,8	47,7	»
6. Activités commerciales et libérales:					
1958	44	43,8	43,8	43,7	43,8
1959	43,8	43,7	43,9	43,9	»

Source: Ministère du travail.

3. *Activité.*

(Indices 1954 = 100.)

DÉSIGNATION	I (Premier jour du trimestre.)	II	III	IV	MOYENNE annuelle.
1. Energie:					
Combustibles minéraux solides:					
1958	94,1	93,4	92,5	92,1	92,8
1959	92,3	91,7	90,8	89,7	»
Eau, gaz, électricité:					
1958	101,2	101,4	102	102,6	102
1959	102,9	103	103,5	104	»
Pétrole et carburants liquides:					
1958	102,7	103,2	104,2	103,5	103,5
1959	103,4	102,6	104	102,7	»
Ensemble:					
1958	96,7	96,4	96,1	95,9	96,2
1959	96,1	95,7	95,3	94,7	»
2. Industrie d'équipement:					
Extraction de minerais divers:					
1958	95,5	96,6	99,6	98,3	97,2
1959	96,8	91,6	95,1	95,2	»
Céramique, matériaux de construction, verre:					
1958	108,1	109,2	110,1	108,9	108,5
1959	103,7	104,3	105,4	105,9	»
Production de métaux:					
1958	112,9	112,5	111,1	111	111,6
1959	110,3	108,2	109,9	111,3	»

DÉSIGNATION	I (Premier jour du trimestre.)	II	III	IV	MOYENNE annuelle.
2. Industrie d'équipement (*suite*):					
Industries mécaniques et électriques:					
1958	115,4	116,1	114,2	113,1	114,1
1959	110,5	109,6	110,3	110,2	»
Bâtiment et travaux publics:					
1958	105,9	109	111,5	112	109,2
1959	102,8	105,5	109,9	110,6	»
3. Industries de consommation:					
Industrie chimique et caoutchouc:					
1958	108,4	108,5	108,7	107,7	108,1
1959	106,9	107,4	108,3	108,9	»
Industrie textile:					
1958	97,7	95,7	91,7	88,1	91,5
1959	83,2	83,7	86,5	87,9	»
Cuirs et peaux:					
1958	103,4	102,7	96,7	94,7	98
1959	92	92,8	94,8	95,7	»
Papiers et cartons:					
1958	108,2	108,5	108,5	108,1	108,1
1959	106,1	105,8	108	107,9	»
Industries agricoles et alimentaires:					
1958	113	110,6	119,5	123,3	117,2
1959	117,8	114,2	125,9	127,8	»

DÉSIGNATION	I (Premier jour du trimestre.)	II	III	IV	MOYENNE annuelle.
3. Industries de consommation (*suite*):					
Industrie du bois et ameublement:					
1958	107,6	108,2	106	104,7	105,6
1959	99,2	100	100,8	100,4	»
Habillement, travail des étoffes:					
1958	103,3	104,3	99,5	97,3	99,5
1959	90,2	94,2	95,7	96,5	»
4. Industries de transformation (bâtiment inclus):					
Ensemble:					
1958	108,6	109,1	108,9	108,1	108
1959	103,1	103,6	106,4	106,9	»
5. Transport:					
S. N. C. F.:					
1958	93,9	93,4	93,6	93,1	93,4
1959	93,3	92,4	92,2	91,9	»
Ensemble:					
1958	98,3	98,4	98,7	98,3	98,3
1959	97,6	97,1	97,9	97,6	»
6. Activités commerciales et libérales:					
1958	109,4	109,6	111,2	110,2	110,4
1959	109,6	109,5	111,7	111,8	»

2° Données récentes sur l'emploi et le chômage.

a) *Données d'ensemble.*

DÉSIGNATION	1958 I — 1er janvier.	1958 II — 1er avril.	1958 III — 1er juillet.	1958 IV — 1er octobre.	1959 I — 1er janvier.	1959 II — 1er avril.	1959 III — 1er juillet.	1959 IV — 1er octobre.	ANNÉES 1938	1949	1952	1954	1955	1956	1957	1958
Chômeurs secourus.																
Total France entière (1.000) (1)	17,2	20,5	16,7	16	28	44,8	34,9	29,6	373,6	39,7	37,8	62,6	52	32,5	18,6	18,7
Dont:																
Hommes de moins de 60 ans aptes au travail	5,8	8,1	5,8	5,7	13	24,5	17,8	14,6	»	»	»	»	24,3	11,7	5,3	7,1
Fonds de chômage couverts	366	117	394	380	476	838	822	706(3)	»	»	435	857	794	670	421	390
Demandes d'emploi non satisfaites (1.000) (2)	87,3	96	77,4	85,6	133,7	161,3	117	118	402	80,5	132	185,9	158,6	112,3	80,7	93,1
Offres d'emploi non satisfaites (1.000)	34,5	37,1	35,7	28,5	11,4	17,5	23,8	22,4	»	»	»	»	19,8	42,4	50,8	29,2

(1) Cette statistique ne donne pas l'ensemble des personnes en chômage les fonds de chômage n'existant pas partout et un certain nombre de ces personnes ne s'inscrivant pas à ces fonds.

(2) Les statistiques des demandes d'emploi proviennent des relevés effectués dans les bureaux de main-d'œuvre. Elles ne sauraient apporter une estimation exacte du nombre des personnes réellement en chômage; elles comprennent, en effet, des personnes ayant un emploi et en recherchant un autre, d'autres personnes, effectivement en chômage, n'ayant pas recours aux offres de placement. Toutefois les enquêteurs par sondage sur l'emploi de l'I. N. S. E. E. semblent faire apparaître la validité relative d'une évaluation du nombre des chômeurs complets à une fois et demie celui des demandeurs d'emploi.

(3) Septembre.

Source: Ministère du travail.

b) *Chômage partiel, évaluation des effectifs ouvriers occupés moins de quarante heures par semaine selon l'activité au cours de l'année 1958.*

BRANCHE D'ACTIVITÉ	ENSEMBLE							
	1er janvier 1958.	1er avril 1958.	1er juillet 1958.	1er octobre 1958.	1er janvier 1959.	1er avril 1959.	1er juillet 1959.	1er octobre 1959.
Extraction de minerais divers	»	900	1.500	11	1.500	2.400	200	1.600
Production des métaux	1.800	»	200	200	400	1.400	»	200
Première transformation des métaux	»	200	900	3.400	6.300	6.300	3.700	3.000
Mécanique générale	300	700	1.000	1.700	6.700	6.700	3.100	3.100
Construction de machines	»	»	1.000	500	5.800	1.500	1.000	3.600
Construction électrique	500	300	300	600	1.900	3.600	2.400	300
Verre, céramique, matériaux de construction	800	300	600	900	6.800	1.800	1.000	600
Bâtiment et travaux publics	6.500	3.900	3.900	»	9.300	1.800	900	1.000
Industrie chimique, caoutchouc	1.400	1.400	1.200	1.600	3.400	3.300	1.200	1.000
Industries agricoles et alimentaires	2.000	12.700	7.800	11.200	10.500	22.500	6.900	6.700
Industrie textile	3.800	20.300	39.100	77.900	144.800	109.900	46.500	24.600
Habillement et travail des étoffes	9.800	4.000	19.200	31.300	91.600	37.200	19.800	21.000
Cuirs et peaux	3.800	3.600	12.800	15.500	14.400	15.300	5.000	7.300
Industrie du bois, ameublement	»	1.100	1.900	1.200	8.600	3.200	1.200	1.800
Papier, carton	800	900	1.200	1.000	2.900	700	1.400	2.800
Industrie polygraphique	16.200	16.600	18.100	18.300	46.900	47.000	15.600	16.400
Industries diverses	300	1.100	1.300	2.500	6.700	8.200	4.500	3.400
Transports (sauf S. N. C. F et R. A. T. P.)	400	200	300	300	»	400	400	200
Commerces agricoles et alimentaires	400	600	700	500	500	500	400	400
Commerces non alimentaires	900	300	1.500	2.500	2.400	1.800	1.500	1.900
Spectacles	»	100	300	300	300	200	1.100	200
Hygiène	25.600	16.000	20.300	24.400	29.100	20.900	20.200	26.900
Professions libérales	700	800	900	1.200	1.200	700	300	»
Industries de transformation (y compris le bâtiment)	48.000	68.000	110.500	167.800	337.000	240.400	113.900	96.800
Toutes activités	76.000	86.000	136.000	197.000	372.000	267.000	138.000	122.000

Source : Ministère du travail, enquête trimestrielle.

c) *Chômage partiel indemnisé*

	I — (Janvier.) (Fin de mois.)	II — (Avril.) (Fin de mois.)	III — (Juillet.) (Fin de mois.)	IV — (Septembre.) (Fin de mois.)
Nombre de journées indemnisées (1) (1.000) :				
Ensemble :				
1958	72,8	160,5	189,6	506,5
1959	1028,9	652	311,8	156,5
Dont :				
Textiles et annexes :				
1958	28,3	81,8	118,5	328,2
1959	621,8	398,4	159,1	(2) 120,1
Habillement et travail des étoffes :				
1958	4,3	10,6	10,6	61,7
1959	148,7	78,1	44,4	8,7
Industrie du cuir et de la chaussure :				
1958	14,04	32,2	41,2	52,6
1959	42,2	54,04	22,1	16,5

(1) Sur la base d'une journée pour huit heures indemnisées. La statistique ne remonte pas au-delà de janvier 1952.
(2) Août.
Source : Ministère du travail.

d) *Conflits de travail.*

	I — (Janvier.)	II — (Avril.)	III — (Juillet.)	IV — (Octobre.)
Nombre de journées perdues (1.000) :				
1958	57,1	591,5	14,4	15,5
1959	205	122,5	(45,5)	(69,4)

N. B. — Moyenne mensuelle : 1949 = 594. — 1955 = 265,5.
Sources : Ministère du travail, I. N. S. E. E.

3° **Activités générales** (indices rapides).

Divers indices permettent de mesurer, en ordre de grandeur, l'ensemble de l'activité. Parmi ceux-ci, trois peuvent être, en particulier, retenus pour une vue d'ensemble rapide :

L'indice d'ensemble de la production industrielle ;

L'indice total des recettes, calculé à prix constants, de la Société nationale des chemins de fer français (auquel on peut ajouter l'évolution des tonnages chargés) ;

La consommation d'électricité.

Voici les données correspondantes :

DESIGNATION	1958				1959				ANNEES		
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	1957	1958	1959
1952 = 100 (Moyennes mensuelles.)											
1. Indices d'ensemble de la production industrielle (sans bâtiment) indices provisoires..	162	166	134	160	158	168	140	»	141	152	»
2. Trafic S. N. C. F. (1938 = 100) :											
(Indice total des recettes S. N. C. F. calculé à prix constant) (voir N. B.).....	165	155	147	150	157	150	(144)	»	159	154	»
Tonnages chargés et entrés chargés.....	604	587	532	600	574	584	(543)	»	»	»	»
(Moyenne journalière des transports commerciaux (1.000 tonnes) (1938 = 100).....	»	»	»	»	»	»	»	»	594	581	»
3. Indices de la production totale d'électricité (1952 = 100) (indices provisoires).....	160	152	138	163	163	158	145	»	141	152	»

N. B. — Cet indice est le quotient, multiplié par 100, des recettes de la période considérée par les recettes de la période correspondante de 1938, ramené au taux de la période considérée. Les indices mensuels ne sont donc pas comparables entre eux.
Source : I. N. S. E. E.

V. — PRODUCTIVITE

Evolution récente de la productivité en France de 1949 à 1958.
(1949 = 100.)

PONDÉRATION 1954.	DÉSIGNATION	VARIATIONS ANNUELLES (Pourcentage.) Moyennes de 1949 à 1958.	De 1955 à 1956.	De 1956 à 1957.	De 1957 à 1958.
	1. Production finale brute :				
65	Consommation des ménages	+ 4,8	+ 5,7	+ 5	0
5	Consommation des administrations	+ 8,3	+ 19	+ 8,5	— 6,5
17	Formation brute de capital fixe	+ 5,0	+ 12	+ 10	+ 2
12	Exportations (1)	+ 7,6	— 6	+ 8,5	+ 7
100 (2)	Ensemble production finale brute (2)	+ 5,1	+ 6	+ 6	+ 2
	2. Facteurs de production :				
14,5	Travail dans l'agriculture et les pêcheries	— 2	— 2	— 2	— 2
55,5	Travail dans l'industrie et les services	+ 1	+ 2	+ 3	0
6,5	Travail des fonctionnaires civils	+ 1	+ 3	+ 2	+ 2
11,5	Amortissement	+ 2	+ 2	+ 3,5	+ 1
12	Importations (3)	+ 7,1	+ 13	+ 7	+ 2
100	Ensemble des facteurs	+ 1,5	+ 2,5	+ 3	0
	3. Productivité globale des facteurs	+ 3,5	+ 3,5	+ 3	+ 2

(1) Y compris solde des utilisations de services.
(2) Y compris variations des stocks et ajustement statistique.
(3) Importations de matériel militaire exclues.
Source : I. N. S. E. E.

VI. — ECHANGES EXTERIEURS EN NATURE

A. — Résultats globaux.

Les échanges sont observés ici en nature. Les valeurs ne sont données que pour l'ensemble et à titre complémentaire, les finances extérieures et la balance des comptes faisant l'objet d'une étude particulière (III).

Commerce spécial, c'est-à-dire importations mises sur le marché intérieur ou livrées à des usines métropolitaines pour transformation et exportations des marchandises nationales ou nationalisées et des produits fabriqués dans des usines métropolitaines avec des matières premières importées.

Les statistiques douanières se rapportent, à partir de janvier 1956, au mois calendaire ordinaire.

Auparavant, elles étaient arrêtées le 20 du mois pour les exportations et au 25 pour les importations, ce qui donnait aux mois douaniers la longueur du mois précédent.

D'autre part, entre le mouvement des marchandises et leur enregistrement, des délais variables et différents selon les cas peuvent être observés pour les importations et les exportations.

Enfin, des variations accidentelles telles que retards d'horaire dus au mauvais temps peuvent affecter considérablement les relevés douaniers pour un mois donné.

Ces considérations expliquent l'intérêt de n'employer que des chiffres trimestriels, beaucoup moins affectés par les causes d'erreurs signalées ci-dessus que des chiffres mensuels.

1° Evolution d'ensemble des importations et des exportations (or inclus).

1. *Evolutions annuelles* (Moyennes mensuelles).

DÉSIGNATION	1928	1929	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Quantités (1.000 tonnes) :													
Importations	4.111	4.925	3.952	3.850	3.257	4.054	4.365	4.082	4.380	4.879	5.685	5.990	5.806
Exportations	3.427	3.525	2.249	2.251	2.858	3.324	3.116	3.403	3.760	4.753	4.000	3.972	3.968
Valeurs (milliards de francs) :													
Importations	4,15	4,85	3,84	160,2	89,39	133,64	132,64	121,52	126,84	138,04	164,70	188,8	191,3
Exportations	4,28	4,18	2,55	65,1	89,39	123,24	116,04	117,24	129,03	141,32	135,22	157,45	179,42

Source : Ministère des finances.

2. *Evolutions trimestrielles (or inclus).*

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	I	II	III	IV
A. — Quantités (1.000 tonnes) :				
Importations :				
1958	18.519	18.008	16.449	16.691
1959	16.384	16.716	16.561	»
Exportations :				
1958	12.446	11.371	11.427	12.673
1959	11.818	13.024	14.859	»
B. — Valeurs (milliards de francs) :				
Importations :				
1958	633,7	637,6	528,6	553,9
1959	592,4	647,4	562,2	»
Exportations :				
1958	534,8	513,1	484	619,1
1959	586,2	703,7	657,6	»

Sources : Ministère des finances, I. N. S. E. E.

2° Les indices du volume

Définition.

Les indices du *volume du commerce extérieur*, calculés dans presque tous les pays publiant des indices de ce commerce, sont caractérisés par la comparaison des valeurs échangées, ces valeurs étant calculées à prix constant.

En effet, un indice ne tenant compte que du tonnage de l'ensemble des marchandises échangées donnerait une part prépondérante et injustifiée aux matières pondéreuses et de prix relativement faible.

Un indice basé sur les valeurs n'aurait de sens que si les prix étaient stables, afin que ne soient pas masquées par le mouvement des prix, des variations dues à l'évolution des quantités échangées.

Les indices du volume calculés par l'I. N. S. E. E. sont des moyennes arithmétiques pondérées des indices de quantité relatifs aux différentes marchandises, les coefficients de pondération étant proportionnels aux valeurs échangées pendant l'année de base. La base 1949 a été adoptée, 1949 étant la première des années d'après guerre marquée par une stabilité relative de l'économie et plus spécialement des prix.

Le nombre des marchandises ou de groupements de marchandises utilisées dans le calcul est largement supérieur à celui retenu pour les anciens indices : 274 à l'importation, 338 à l'exportation, contre 131 et 104 auparavant.

A partir de 1951, *pour accorder les indices base* 100 *en* 1949 *à ceux de base* 1938, il faut multiplier les indices des exportations (base 100 en 1949) par 1,21 pour obtenir les indices à base 1938, ceux des importations restant identiques. Une nouvelle série a été calculée de 1946 à 1950 pour tenir compte des variations du nombre et de la valeur des marchandises utilisées pour le calcul des indices (voir ci-après).

Pour la période antérieure à 1938, on obtiendra des indices à base 1938 en multipliant les indices à bases 1913 par 0,934 pour les importations et 1,105 pour les exportations (voir *Bulletin de la statistique générale* de décembre 1945 pour ces séries).

Enfin, les nouveaux indices publiés sur la base 100 en 1956 tiennent compte, désormais, de la valeur de la totalité des marchandises dont ils prétendent représenter les variations de volume et ne sont donc plus calculés avec une « couverture » incomplète comme les précédents.

Evolution des indices du volume du commerce extérieur depuis 1913 (or inclus)

(Valeurs échangées à prix constants.)

a) *Indices bruts* (1913=100) *de* 1913 *à* 1942.

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1913	100	100
1919	121	45
1920	114	86
1921	82	83
1922	108	86
1923	109	103
1924	115	119
1925	106	124
1926	111	134
1927	109	146
1928	116	148
1929	133	147
1930	143	132
1931	141	112
1932	118	86
1933	123	88
1934	106	91
1935	103	81,5
1936	113	78
1937	120	84
1938	107	90,5
1939	94	87,5
1940	»	40
1941	30	30
1942	24	45

N. B. — Indice très approximatif de 1940 à 1945 (occupation).

Sources : Statistique générale de la France, I. N. S. E. E.

b) *Indices bruts* (1938 = 100) *de* 1938 *à* 1945.

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1938	100	100
1939	87,6	99,1
1940	64	44,5
1941	28,3	34,9
1942	22,8	50,2
1943	2,1	46,3
1944	5,8	26,7
1945	86,4	15,3

N. B. — Indice très approximatif de 1940 à 1945 (occupation).

c) *Indices corrigés* (1938 = 100) *de* 1946 *à* 1958.

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1946	109	40
1947	116	70
1948	98	82
1949	101	118
1950	105	164
1951	123	195
1952	125	172
1953	126	182
1954	132	206
1955	144	226
1956	166	202
1957	175	223
1958	174	233

Source : I. N. S. E. E.

3° Répartition des échanges extérieurs par produits et selon l'origine ou la destination de la marchandise
(Indices du volume du commerce extérieur) (or exclu).

DÉSIGNATION	INDICE BASE 100 EN 1956						
	Pondération de l'indice.	1957	1958	1959			
				1er trimestre.	2e trimestre.	3e trimestre.	4e trimestre.
Exportations.							
Alimentation, boissons, tabacs:							
Etranger	853	124	89	70	94	(94)	»
Zone franc	577	118	130	125	123	(126)	»
Ensemble	1.430	121	105	92	105	(107)	»
Produits bruts:							
Etranger	867	96	90	106	127	(119)	»
Zone franc	81	106	130	128	152	(113)	»
Ensemble	948	97	93	108	129	(120)	»
Energie, lubrifiants:							
Etranger	481	82	92	77	77	(70)	»
Zone franc	219	88	117	124	116	(129)	»
Ensemble	700	84	100	92	89	(88)	»
Produits manufacturés:							
Etranger	4.522	107	113	129	159	(144)	»
Zone franc	2.400	123	139	134	144	(131)	»
Ensemble	6.922	113	122	131	153	(139)	»
Comprenant:							
Demi-produits:							
Etranger	2.445	99	101	119	151	129	»
Zone franc	571	124	134	143	141	135	»
Ensemble	3.016	104	107	124	149	130	»
Produits finis:							
Equipement:							
Etranger	956	116	113	114	125	124	»
Zone franc	546	126	147	145	161	139	»
Ensemble	1.502	119	125	125	138	129	»
Consommation:							
Etranger	1.121	117	138	153	201	195	»
Zone franc	1.283	121	137	126	138	126	»
Ensemble	2.404	119	137	139	168	158	»
Total des exportations:							
Etranger	6.723	106	105	115	140	(129)	»
Zone franc	3.277	119	136	130	138	(129)	»
Ensemble	10.000	110	115	120	140	(129)	»
Importations.							
Alimentation, boissons, tabacs:							
Etranger	997	77	99	92	84	(68)	»
Zone franc	1.461	110	113	113	130	(84)	»
Ensemble	2.458	97	107	105	111	(78)	»
Produits bruts:							
Etranger	2.086	106	94	81	99	(82)	»
Zone franc	746	110	115	110	118	(111)	»
Ensemble	2.832	107	100	89	104	(90)	»
Energie, lubrifiants:							
Etranger	1.788	107	103	99	95	(100)	»
Zone franc	7	148	443	592	742	(857)	»
Ensemble	1.795	107	105	101	98	(102)	»
Produits manufacturés:							
Etranger	2.752	112	110	99	109	(103)	»
Zone franc	163	98	103	77	103	(93)	»
Ensemble	2.915	111	109	98	109	(102)	»
Comprenant:							
Demi-produits:							
Etranger	1.323	116	116	99	111	112	»
Zone franc	148	97	103	76	100	92	»
Ensemble	1.471	114	114	97	100	110	»
Produits finis:							
Equipement:							
Etranger	998	120	118	108	116	99	»
Consommation:							
Etranger	431	94	83	83	97	87	»
Total des importations:							
Etranger	7.623	105	102	93	100	(92)	»
Zone franc	2.377	109	114	111	126	(96)	»
Ensemble	10.000	106	105	98	106	(92)	»

Source; I. N. S. E. E.

B. — **Echanges agricoles en nature.**

1° PART DES DIVERS PRODUITS AGRICOLES DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR AVEC L'ÉTRANGER

1. *Importations de l'étranger de produits de l'agriculture pour les années* 1957 *et* 1958.

Année 1957.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE du total des importations (1).
Produits de l'agriculture et des industries alimentaires	201,4	11,7
Dont :		
Fruits et légumes (y compris les conserves) et pommes de terre	31,5	1,8
Café, cacao, thé et épices	25,1	1,5
Céréales, produits de minoterie et préparations à base de céréales	20,3	1,2
Graines et fruits oléagineux	20	1,2
Viandes (y compris les conserves)	17,4	1
Tabac	12,6	0,7
Corps gras (graisses et huiles)	12,1	0,7
Sucres et sucreries	10,5	0,6
Produits laitiers et œufs	9,9	0,6
Boissons	4,1	0,2
N. B. — Poissons, crustacés (y compris conserves)	9,2	0,5

(1) Le total des importations pour l'année 1957 est de 1.727 milliards de francs.
Source : Ministère des finances.

Année 1958.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE du total des importations (1).
Produits de l'agriculture et des industries alimentaires	215,7	12,6
Dont :		
Fruits et légumes (y compris conserves) et pommes de terre	49,5	2
Boissons	28,5	1,7
Café, cacao, thé et épices	22,7	1,3
Viandes (y compris conserves)	17,3	0,9
Graines et fruits oléagineux	15,1	0,9
Tabac	12,1	0,7
Produits laitiers	11,3	0,7
Corps gras	10,3	0,6
Céréales, produits de minoterie et préparations à base de céréales	8,4	6,5
Sucres et sucreries	5,5	0,3
N. B. — Poissons, crustacés (y compris conserves)	9,3	0,5

(1) Le total des importations est de 1.705 milliards de francs.
Source : Ministère des finances.

2. *Exportations vers l'étranger des produits de l'agriculture et des industries alimentaires pour les années 1957 et 1958.*

Année 1957.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE du total des exportations (1).
Total: produits de l'agriculture	190,3	15,4
Dont:		
Céréales, produits de minoterie et préparations à base de céréales	65,8	5,3
Boissons	57,1	4,6
Fruits, légumes (y compris conserves) et pommes de terre	18,3	1,5
Corps gras	6,6	0,5
Sucres et sucreries	6,3	0,5
Produits laitiers et œufs	6	0,5
Viandes (y compris les conserves)	5	0,4
Tourteaux	2,2	0,2
Animaux vivants	1,7	0,1
N. B. — Poissons et crustacés (y compris conserves)	3	0,3

(1) Le total des exportations atteint 1.234 milliards de francs.

Source: Ministère des finances.

Année 1958.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE du total des exportations (1).
Produits de l'agriculture	164,7	12,3
Dont:		
Boissons	56,5	4,2
Céréales, produits de minoterie et préparations à base de céréales	39,4	3
Fruits, légumes (y compris conserves) et pommes de terre	17,4	1,3
Corps gras	7,1	0,5
Viandes (y compris conserves)	6,2	0,5
Produits laitiers, œufs	6	0,4
Sucres et sucreries	5,8	0,4
Plantes vivantes et produits de la floriculture	4,7	0,3
Animaux vivants	1,7	0,1
N. B. — Poissons et crustacés (y compris conserves)	3,3	0,2

(1) Le total des exportations est de 1.346 milliards de francs.

Source: Ministère des finances.

2° Echanges de produits végétaux

1. *Céréales* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
a) Blé							
Importations:							
Etranger	2.011	3.745	6.628	5.394	4.427	»	3.053
U. F. O. M.	2.708	2.185	1.021	1.601	2.792	1.741	1.485
Total	4.719	5.930	7.649	6.995	6.919	»	4.538
Exportations:							
Etranger	718	755	1.108	8.819	11.264	8.920	1.674
U. F. O. M.	7	1.986	46	408	1.843	1.075	1.126
Total	725	2.741	1.154	9.227	13.107	9.995	2.800
b) Céréales secondaires							
Orge.							
Importations:							
Etranger	298	618	174	7,6	158,1	158	232
U. F. O. M.	439	2.638	1.879	»	897,4	666	1.224
Total	737	3.256	2.053	»	1.055,5	824	1.456
Exportations:							
Etranger	»	58	195	16.985	562,6	478	472
U. F. O. M.	»	»	»	10	6,6	»	»
Total	»	58	195	16.995	569,2	478	472
Avoine.							
Importations:							
Etranger	»	1.505	12	2,8	16,5	16,5	16,4
U. F. O. M.	»	128	129	»	129,2	113	14
Total	»	1.633	141	2,8	145,7	129,5	30,4
Exportations:							
Etranger	2,7	0,4	25	542,2	1,3	»	4
U. F. O. M.	»	0,9	»	2,3	1,6	1,1	»
Total	2,7	1,3	25	546,5	2,9	1,1	4
Maïs.							
Importations:							
Etranger	265	2.999	4.240	1.225	2.296	1.545	607
U. F. O. M.	6.816	1.648	580	522,3	1.343	655	648
Total	7.081	4.647	4.820	1.747,3	3.639	2.200	1.255
Exportations:							
U. F. O. M.	»	10		2,5	157	100	342
		6,8	10	5,7		»	1,4
		16,8		8,2	157	100	343,4
Riz.							
Importations:							
Etranger	229	215	250	52	24	22,5	22,4
U. F. O. M.	5.405	211	64	838	573	390	553
Total	5.634	426	314	890	597	412,5	575,4
Exportations:							
Etranger	»	»	»	0,4	70	70	22,1
U. F. O. M.	»	0,2	26	24,8	76	32	149
Total	»	0,2	26	25,2	146	102	171,1

Source: Ministère des finances.

2. *Plantes sarclées* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois).	1959 (8 mois).
Pommes de terre.							
Importations :							
Etranger	791	952	1.274	923	2.435	1.285	1.063
U. F. O. M.	756	423	809	719	841	838	989
Total	1.547	1.375	2.083	1.636	3.276	2.129	2.052
Exportations :							
Etranger	133	1.653	419	366	109,7	68	231
U. F. O. M.	764	1.275	1.155	2.173	2.156,3	975,5	646
Total	897	2.928	1.574	2.539	2.266	1.043,5	877

Source : Ministère des finances.

3. *Oléagineux* (1.000 quintaux) (1).

DÉSIGNATION	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
Total graines et fruits oléagineux.						
Importations :						
Etranger	2.133	1.414	3.344	2.499	1.716	1.588
U. F. O. M.	4.646	3.783	5.332	5.966	4.234	4.135
Total	6.779	5.197	8.676	8.465	5.950	5.723
Exportations :						
Etranger	3,5	276	281	87	77	27
U. F. O. M.	4,3	27	105	130	29	300
Total	7,8	303	386	217	106	327

(1) Arachides, principalement, et coprah, noix, soja, graines de colza, tournesol, œillette, etc.
Source : Ministère des finances.

4. *Légumes secs* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois).	1959 (8 mois).
Importations :							
Etranger	475	124	78	182	264	196	224
U. F. O. M.	805	502	764	353	476	236	254
Total	1.280	626	842	535	740	432	478
Exportations :							
Etranger	231	154	19	15,4	11,4	5,4	24
U. F. O. M.	77	63	47	100,6	102	55	34
Total	308	217	66	116	113,4	60,4	58

Source : Ministère des finances.

5. *Légumes frais* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois).	1959 (8 mois).
Importations :							
Etranger	563	611	520	387	812	655	768
U. F. O. M.	963	812	1.287	1.598	1.898	1.665	1.702
Total	1.526	1.423	1.807	1.985	2.710	2.320	2.470
Exportations :							
Etranger	552	504	695	897,5	730,3	755	1.087
U. F. O. M.	»	57	99	89	110,7	64,2	86
Total	552	561	794	986,5	841	818,5	1.169

Source : Ministère des finances.

6. *Fruits* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
Fruits à pépins (1).							
Importations:				Etr.: 510,3	301	293	340
				1,2	3	3	»
Etranger	547	426	313	511,5	304	296	340
Exportations:							
Etranger	1.359	391	240	78,8	82,2	»	30
U. F. O. M.	26	74	113	56	147	9	97
Total	1.385	465	353	134,8	229,2	9	127
Fruits à noyaux (frais).							
Importations:							
Etranger	67	22,2	82	17,9	85	68,6	23,6
U. F. O. M.	106	28,9	62	97,2	78	78,3	63
Total	173	51,1	144	115,1	163	146,9	86,6
Exportations:							
Etranger	140	112	15	265,7	7	6,4	94,5
U. F. O. M.	»	1,5	2	3,5	3	2,4	8,4
Total	140	113,5	17	269,5	10	8,8	102,9
Raisins frais.							
Importations:							
Etranger	»	47,3	35	30,3	18,6	62	41
U. F. O. M.	128	62,6	35	58,2	53,1	52	39
Total	128	109,9	70	89,5	71,7	114	80
Exportations:							
Etranger	129	128	291	97,3	90,6	15	57
U. F. O. M.	»	4,3	2	1,5	1,8	3	2
Total	129	132,3	293	98,8	92,4	18	59

(1) Pommes, poires et coings.
Source: Ministère des finances.

7. *Plantes industrielles* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
Houblon.							
Importations:							
Etranger	»	6,6	5,5	10	13	10,8	10
Exportations:							
Etranger	»	15,1	11	0,9	0,1	»	»
U. F. O. M.	»	1,8	1	1	1,7	1	2
Total	»	16,9	12	1,9	1,8	1	2

Source: Ministère des finances.

8. *Vin* (1.000 hectolitres).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
Importations:							
Etranger	173	1.269	72	178	5.092	3.319	132
U. F. O. M.	16.153	9.033	11.686	18.270	14.770	10.348	9.926
Total	16.326	10.302	11.758	18.448	19.792	13.667	10.058
Exportations:							
Etranger	61	475	844	1.531	1.081	743	836
U. F. O. M.	271	268	668	148	184	113	183
Total	1.032	743	1.469	1.679	1.265	856	1.019

Source: Ministère des finances.

3° Echanges de produits animaux

1. *Lait et produits laitiers* (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois).	1959 (8 mois).
Laits concentrés et crème de lait.							
Importations:							
Etranger	24	164	39,2	38,4	43	35	38
Exportations:							
Etranger	»	»	»	19,4	34	17	79
U. F. O. M.	53,2	117,5	177,4	244,8	289	193	204
Total	77,2	281,5	216,6	264,2	323	210	283
Fromages et caillebotte.							
Importations:							
Etranger	142	91	165	106	152,2	74	77
U. F. O. M.	»	0,87	2,7	1	2	2	»
Total	142	92	167,7	107	127,2	76	77
Exportations:							
Etranger	46	62	36,5	63,7	62	38	48
U. F. O. M.	74	103	142,6	197,2	215	133,4	135
Total	120	165	179,1	260,9	277	171,8	183
Beurre.							
Importations:							
Etranger	6	253	150	6,4	3,5	2,3	76,4
Exportations:							
Etranger	»	0,1	0,7	57,7	66	23,4	22
U. F. O. M.	25	31,6	11,6	43,6	59	25	61
Total	25	31,7	12,3	101,3	125	48,4	93

Source: Ministère des finances.

2. *Viande (fraîche ou congelée)* (1) (1.000 quintaux).

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (8 mois).	1959 (8 mois).
Importations:							
Etranger	84	22,6	223	608,8	592,6	430,1	326
U. F. O. M.	125	45,1	56	9	38	21,4	11
Total	209	67,7	279	617,8	630,6	451,5	337
Exportations:							
Etranger	5	88	24	67,8	13,5	6,8	1,5
U. F. O. M.	»	9,8	21	60,5	46	27,9	21
Total	5	97,8	45	128,3	59,5	34,7	22,5

(1) Volailles exclues.
Source: Ministère des finances.

C. — Echanges industriels en nature.

1° Part des divers produits industriels dans le commerce extérieur avec l'étranger

1. *Importations de l'étranger de produits de l'industrie pour les années* 1957 *et* 1958.

Année 1957.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE des importations (1).
Produits de l'industrie	1.525,2	88,3
Dont:		
Energie	450,4	26,1
Produits pétroliers	275	15,9
Combustibles minéraux solides	175,4	10,2
Industrie métallurgique	372	21,6
Industrie textile	250,6	14,5
Industries chimiques et parachimiques.	84,9	4,9
Pâtes, papiers et leurs applications	70,2	4,1
Matériel de transport	56,2	3,3
Cuirs et peaux	41,1	2,3
Caoutchouc et ouvrages	40,2	2,3
Industrie électrique	30,2	1,7
Bois et ouvrages	29,7	1,7
Industrie céramique	7,1	0,4
Industrie du verre	2,7	0,2
Chaussures	2,4	0,1

(1) En 1957, le montant total des importations atteint 1.726,66 milliards de francs.

Source: Ministère des finances.

Année 1958.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE des importations (1).
Produits de l'industrie	1.489,6	87,4
Dont:		
Energie	452,2	26,5
Combustibles minéraux solides	167,7	9,8
Produits pétroliers	284,5	16,7
Industrie métallurgique	306,3	23,2
Industrie textile	200,2	11,8
Industries chimiques et parachimiques.	91,5	5,4
Pâtes, papiers et leurs applications	75	4
Matériel de transport	58,5	3,6
Caoutchouc et ouvrages	38	2,2
Cuirs et peaux	32,2	1,9
Bois et ouvrages	29,6	1,7
Industrie céramique	7,8	0,5
Chaussures	1,4	0,1
Industrie du verre	2,7	0,2

(1) Pour 1958 le total des importations de l'étranger est de 1.705,3 milliards de francs.

Source: Ministère des finances.

2. *Exportations vers l'étranger de produits de l'industrie pour les années* 1957 *et* 1958.

Année 1957.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE des exportations (1).
Produits de l'industrie	1.043,8	84,6
Dont:		
Industrie métallurgique	364,5	29,5
Industrie textile	170,5	13,8
Matériel de transport	119	9,7
Dont:		
Automobiles, tracteurs et cycles	(73,5)	(6)
Navigation maritime et fluviale	(25,7)	(2,1)
Industries chimiques et parachimiques.	108,3	8,8
Combustibles minéraux solides	41,9	3,4
Produits pétroliers	28	2,3
Industrie électrique	31	2,5
Cuirs et peaux	26,3	2,1
Bois et ouvrages	24,7	2
Pâtes, papiers et leurs applications	22,7	1,8
Industrie du verre	10,8	0,9
Caoutchouc et ouvrages	10,5	0,9
Industrie céramique	5	0,9
Chaussures	1,4	0,1

(1) En 1957, le total des exportations s'élève à 1.234,1 milliards de francs.

Source: Ministère des finances.

Année 1958.

DÉSIGNATION	VALEURS (Milliards de francs.)	POURCENTAGE des exportations (1).
Produits de l'industrie	1.181,3	87,8
Dont:		
Industrie métallurgique	418,8	31,1
Matériel de transport	162,8	12,1
Dont:		
Automobiles, tracteurs et cycles	(117,8)	(8,8)
Industrie textile	160,9	12
Industries chimiques et parachimiques.	125,3	9,3
Energie: produits pétroliers et combustibles minéraux solides	84,3	6,3
Industrie électrique	47,9	3,6
Pâtes, papiers et leurs applications	29	2,2
Cuirs et peaux	28,5	2,1
Bois et ouvrages	24,1	1,7
Industrie du verre	13,8	1
Caoutchouc et ouvrages	11,9	0,9
Industrie céramique	5,3	0,4
Chaussures	2,4	0,2

(1) En 1958, le total des exportations est de 1.346 millions de francs.

2° ENERGIE

1. *Charbon.*

Importations et exportations totales de combustibles minéraux solides.

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Combustibles minéraux solides (ensemble):							
Importations (2)	1.842	1.752	1.549	2.102	1.659	1.732	1.338
Exportations (1)	96,3	195	141,4	195	170	161,5	127
Houille et lignite:							
Importations (2)	1 278	1.329	1.112	1.551,3	1.221,5	1.262,8	961,6
Coke et semi-coke:							
Importations (2)	197	422	426	460	396,5	398	(343,4)

(1) Sarre exclue.
(2) Y compris livraison de la Sarre.
Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

2. *Electricité.*

(Millions de kWh.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Importations	34,5	85,4	53,2	77,5	87	89	(102,8)
Exportations	10	22,7	52,6	55	52	48,5	(69,7)

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3. *Pétrole et produits pétroliers.*

Importations et exportations totales de pétrole et produits pétroliers.

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Pétrole brut:							
Importations	580	983	1.768	2.005,2	2.360	2.372,5	2.362
Essences:							
Importations	57,8	16,6	15,8	64,8	63,8	62	56,4
Exportations	18,1	40,8	123,2	83,8	114,5	111	114,4
Gas-oil:							
Importations	6,9	6,1	11	74,1	37,5	37,3	44,7
Exportations	14	67,3	141,7	90,5	162,7	162,8	130,2
Fuel-oil:							
Importations	33,2	23,6	20,2	75,4	31,1	26,4	46,2
Exportations	8,6	67,5	287,6	140,9	196,4	194,5	199,3

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3° Production et transformation des métaux

1. *Exportations totales de minerai de fer et de bauxite.*

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1954	1957	1958	1958 (9 mois.)	1959 (9 mois.)
Minerai de fer	814	592	764	935	1.190,5	1.954,3	1.263,5	2.022,5
Bauxite	24,3	15,9	28,2	26,5	27,1	25,7	25,8	24

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

2. *Importations et exportations totales de métaux non ferreux.*

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Aluminium:							
Exportations	1,17	1,16	0,84	1,4	4,3	4,4	4,4
Cuivre (1):							
Importations	10	12,1	12,3	17,08	19,3	19,94	15,10
Exportations	0,99	0,08	0,05	0,12	1	1	1
Plomb:							
Importations	4	2,1	4,5	4,6	4,7	4,7	4
Exportations	0,25	1,71	0,54	0,95	1,4	1,2	1,5
Zinc:							
Importations	2,85	4,19	3,76	1,62	2,1	2,02	1,71
Exportations	0,373	0,061	0,066	0,025	0,040	0,04	0,3

(1) Y compris cuivre non raffiné, limailles et vieux métaux de cuivre utilisés pour la production.

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3° *Sidérurgie.*

Importations et exportations totales de produits sidérurgiques.

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Ensemble (fonte, acier, produits finis):							
Importations	6,2	16,4	9,2	164,8	161	179,8	129
Exportations	173	163	218	391,5	387,5	354,2	535,1
Fonte (fonte brute et ferro-alliages):							
Importations	2,78	1,25	1,6	19,5	14,2	13,7	11,1
Exportations	45,1	47,1	28,7	26	14,2	12,8	21,1
Acier (lingots et demi-produits fer-acier):							
Importations	0,08	1,08	3,9	25,4	36,6	39,4	37,2
Exportations	15,2	14,1	15	26	22,2	18,6	33,2
Produits finis (laminés à chaud et tôles minces laminées à froid):							
Importations	2,2	12,9	2,9	67,3	63	74,5	47,6
Exportations	75	117	167	285	302,1	283,5	379,3
Ferrailles et déchets:							
Importations	1,2	1,2	0,8	52,6	47,2	52,1	26,2
Exportations	37,4	15,1	7,1	54,5	49	39	101,6

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

4. Importations et exportations totales d'ouvrages en métaux et machines.

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois.)	1959 (9 mois.)
Fonderie (1.000 tonnes) :							
Importations (1)	0,219	0,116	0,165	1,24	1,05	1	1,5
Exportations (2)	7,91	16,48	18,7	20,8	18,4	17,4	14,8
Machines agricoles (pièces) :							
Tracteurs (3) :							
Importations	»	1.014	783	2.026	1.328	1.319	1.275
Exportations	»	219	350	460	535	479	(4) 529
Motoculteurs :							
Importations	»	61	89	291	140	150	124
Exportations	»	18	7	97	405	437	334
Automobiles (pièces) :							
Voitures particulières :							
Importations	»	119	648	678	726	720	816
Exportations	»	6.896	6.896	18.212	26.675	25.304	40.788
Véhicules utilitaires (camions et camionnettes) :							
Importations	66	12	54	93	83	81	221
Exportations	200	1.669	1.701	2.545	3.030	2.847	3.430

(1) Chauffage, sanitaire, poteries; principalement et, très faiblement, tuyaux de fonte et fonte mécanique.
(2) Tuyaux de fonte surtout et, très faiblement, chauffage, sanitaire, poteries.
(3) Tous tracteurs agricoles et autres à roues et, très faiblement, à chenilles.
(4) Tracteurs à roues seulement.

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

4° Caoutchouc

Importations et exportations totales de pneumatiques et bandages.

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles,)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois.)	1959 (9 mois.)
Importations	0,31	0,35	0,65	0,75	0,71	0,71	0,56
Exportations	0,83	1,75	2,4	3,5	3,8	3,7	4,15

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

5° Engrais

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles,)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois.)	1959 (9 mois.)
Importations.							
a) Nitrate de soude naturel	9,6	8,4	5,19	7,85	8,40	8,83	6,56
b) Nitrate de soude synthétique	7,4	0,7	»	»	»	»	»
c) Superphosphate	6,2	»	»	4,44	5,8	7,01	6,5
d) Scories de déphosphoration	»	»	»	23	21,01	21,53	19,80
Exportations.							
1. Superphosphate	3,4	23,6	5,6	1,98	1,52	1,87	»
2. Scories de déphosphoration	23,2	24,8	25,2	30,12	28,3	23,5	29,15
3. Engrais composés	3,9	5,3	6,5	7,85	9,8	9	8,92

Source : Ministère de l'industrie et du commerce.

6° Produits chimiques

(1.000 quintaux.)

DÉSIGNATION	1952	1955	1957	1958	1958 (8 mois.)	1959 (8 mois.)
Produits chimiques inorganiques:						
Importations:						
Etranger	1.277	1.467	1.363	1.231	841	883
Zone franc	13	14	14	17	12	10
	1.290	1.481	1.377	1.248	853	893
Exportations:						
Etranger	4.275	5.331	4.787	4.022	2.550	3.048
Zone franc	1.025	1.021	1.330	1.744	1.162	1.162
	5.300	6.352	6.117	5.766	3.712	4.210
Produits chimiques organiques:						
Importations:						
Etranger	472,8	735	966	1.283	929	700
			2	»	»	»
			968	1.283	929	700
Exportations:						
Etranger	74	418	561	820	508	837
Zone franc	48	66	77	91	56	52
	122	484	638	911	564	889

Source: Ministère des finances et des affaires économiques.

7° Produits textiles

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Laine:							
Laine brute (1):							
Importations	10,4	9,4	8,1	12,2	9,6	9,8	11
Laine peignée:							
Importations	0,067	0,009	0,15	0,12	0,044	0,044	0,2
Exportations	1,87	1,02	1,47	1,82	1,65	1,61	2
Filés:							
Importations	0,047	0,021	0,018	0,026	0,015	0,015	0,044
Exportations	0,92	1,23	0,8	1,75	1,50	1,36	1,77
Tissus (2):							
Importations	0,06	0,025	0,08	0,40	0,20	0,22	0,22
Exportations	0,28	0,77	0,35	0,47	0,41	0,40	0,46
Coton:							
Coton brut:							
Importations	23,2	21,6	20,5	26,08	24,2	24,94	18
Filés:							
Importations	0,04	0,55	0,3	0,070	0,03	0,030	0,02
Exportations	0,77	0,44	0,62	0,31	0,30	0,3	0,5
Tissus:							
Importations (2)	0,054	0,63	0,70	0,27	0,4	0,4	0,2
Exportations	3,72	4,42	4,68	2,78	2,74	2,5	3,1

(1) Laine brute, blousses, déchets et effilochés.
(2) Statistiques nouvelles depuis 1952 (tapis exclus).
Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

8° Cuirs et peaux

1. *Cuirs bruts de bovins.*

(Tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Importations	3.172	1.731	2.011	1.837	1.968	1.740
Exportations	2.150	763	1.482	1.395	1.122	2.576

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

2. *Cuirs bruts de veaux.*

(Tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Importations	970	246	637	691	800	477
Exportations	1.875	275	371	506	465	480

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

3. *Cuirs finis de bovins.*

(Tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Importations	87	10	23	58	36	41	50
Exportations	123	99	264	347	361	342	411

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

9° Papiers et cartons

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
Importation de pâtes à papier (1.000 tonnes pâtes sèches)	33	34,3	35,2	54,88	57,7	58,33	51,2

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

VII. — DISTRIBUTION. — COMMERCE

Importance et répartition des entreprises commerciales.

1. — Répartition en décembre 1956 des établissements commerciaux d'après leur importance et le groupe d'activités collectives

Groupes d'activités collectives.	Nombre total.	Nombre d'établissements occupant des salariés									
		0	1	2	3	4	5	6 à 10	11 à 20	Plus de 20.	Non déclaré.
Commerces agricoles et alimentaires	336.243	184.678	87.739	28.200	9.629	5.217	3.275	6.553	2.746	1.827	6.379
Commerces non spécialisés	7.163	4.297	1.135	395	196	114	55	168	127	511	165
Commerces et spectacles non sédentaires	99.530	86.524	9.434	1.678	555	236	116	143	18	12	814
Commerces des matières premières, matériaux combustibles	34.874	11.952	8.740	4.085	2.004	1.348	932	2.416	1.391	1.255	751
Commerces de quincaillerie, machines, véhicules	49.339	19.687	10.727	5.349	2.872	1.947	1.268	3.416	1.830	1.308	935
Commerces des textiles de l'habillement et des cuirs	97.264	51.454	19.900	8.403	4.327	2.624	1.672	3.615	1.500	889	2.880
Commerces divers	76.243	42.530	15.948	5.886	2.910	1.672	1.055	2.151	866	478	2.747
Hôtellerie	105.374	50.832	29.470	9.361	4.239	2.426	1.597	3.178	1.365	1.008	1.898
Débits de boisson, tabac	182.521	148.051	24.152	4.869	1.368	543	287	507	139	42	2.563
Industries et commerces de récupération	12.624	7.814	1.803	791	407	294	194	551	350	252	188
Commerces mal désignés	132	39	25	15	11	8	4	9	5	1	15
Ensemble	1.001.307	607.858	209.073	69.032	28.518	16.429	10.455	22.707	10.317	7.583	19.335

Source : I. N. S. E. E.

2. — Indices du chiffre d'affaires
(Chiffre d'affaires moyen quotidien.) (1950 = 100.) (Moyennes mensuelles.)

Désignation	I	II	III	IV	Année
1. *Commerces alimentaires* (1).					
Succursalistes :					
1958	266	287	292	302	287
1959	290	304	(3) 325	»	»
Coopératives de consommation :					
1958	353	362	365	419	375
1959	391	376	(3) 381	»	»
Détaillants indépendants :					
1958	207	223	207	236	218
1959	222	232	(3) 236	»	»
Grossistes :					
1958	168	200	204	213	196
1959	188	210	(3) 231	»	»
2. *Commerces non alimentaires.* (Indice du chiffre d'affaires moyen quotidien.)					
Commerces multiples :					
Grands magasins (1) :					
Paris :					
1958	266	267	242	400	294
1959	313	306	(3) 239	»	»
Province :					
1958	249	298	300	390	309
1959	298	316	(3) 317	»	»
Autres commerces (2) :					
Textiles, habillement :					
1958	145	173	137	205	165
1959	167	191	(3) 141	»	»
Chaussures :					
1958	130	219	155	218	180
1959	159	232	(3) 150	»	»
Droguerie, quincaillerie :					
1958	235	267	241	280	256
1959	260	267	(3) 259	»	»
Ameublement :					
1958	306	341	321	363	334
1959	324	313	(3) 314	»	»

(1) Source : Ministère de l'industrie et du commerce.
(2) Source : I. N. S. E. E.
(3) Moyenne juillet-août.

3. — Evolution du commerce intérieur (1)

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1959			1938	1949	1952	1957	1958
	I	II	III					
1. Création de fonds (France entière)	5.457	4.807	4.218	»	»	4.690	4.140	4.467
Actes de constitution de sociétés (Seine)	414	358	326	294	650	484	375	357
2. Dissolution et radiation (1) :								
Radiation de fonds (France entière)	5.812	3.176	3.017	»	»	3.380	3.985	4.306
Actes de dissolution de sociétés (Seine)	214	159	142	147	247	228	284	201
3. Liquidations judiciaires (déclarées)	330	310	224	145	98	125	263	270
Dont :								
Commerces agricoles et alimentaires	48	55	32	38	»	22	42	36
4. Faillites (déclarées)	355	289	218	405	283	369	297	301
Dont :								
Commerces agricoles et alimentaires	44	40	29	70	58	66	37	35

(1) Intermédiaires exclus.
Source : I. N. S. E. E.

VIII. — TRANSPORTS

A. — Trafic par mode de transport.

a) Fer (S. N. C. F.)

1° *Evolution du trafic et de la productivité de la S. N. C. F.* (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1959			1929	1938	1949	1952	1956	1957	1958
	I	II	III							
A. — *Trafic.*										
Trafic voyageurs/kilomètres (millions de voyageurs/kilomètres)	2.190	2.573	(3.310)	2.350	1.837	2.456	2.380	2.570	2.700	2.692
Trafic marchandises/kilomètres (millions de kilomètres)	4.290	4.507	(4.207)	3.480	2.210	3.420	3.675	4.185	4.471	4.407
Tonnages chargés et entrés chargés (moyenne journalière des transports commerciaux) (1.000 tonnes)	574	584	(546)	»	362	»	474	569	594	581
B. — *Productivité* (indices 1929 = 100).										
Du travail	»	»	»	100	83	»	»	172	184	»
De la consommation d'énergie	»	»	»	100	85	»	»	184	202	»

Sources : I. N. S. E. E. (évolution du trafic). Commissariat au plan (évolution de la productivité).

2° *Evolution du parc du matériel roulant de la S. N. C. F.* (1).

CATÉGORIES DE MATÉRIEL	1929	1938	1946	1950	1952	1956	1957	(1958)
Locomotives à vapeur	19.800	17.200	13.800	12.300	10.460	8.050	7.560	7.300
Locomotives et automotrices électriques	790	1.120	1.180	1.251	1.360	1.620	1.710	1.760
Locomotives diesel (de 500 CV et au-dessus)	64	7	16	110	155	262	350	390
Autorails		664	618	718	780	993	996	1.010
Voitures à voyageurs (y compris remorques d'autorails et d'automotrices électriques)	35.200	30.800	18.000	17.900	16.800	15.200	15.050	14.880
Wagons et fourgons	521.000	485.000	329.000	409.000	379.000	342.000	335.500	332.600

(1) Effectif en exploitation, moyenne annuelle.

Source: Commissariat général du plan.

b) Voies navigables

1. *Trafic kilométrique total.*

(Millions de tonnes-kilomètres.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1959				1929	1938	1949	1952	1955	1957	1958
	I	II	III	IV							
1. Trafic kilométrique total (millions de tonnes-kilométriques)	672,6	840,7	(800)	»	567	629	521	640	737	813,6	776,9

Source: I. N. S. E. E.

2. *Composition de la flotte fluviale à la fin de 1957.*

TYPES DE BATEAUX	UNITÉS		TONNAGES (Milliers de tonnes.)	
	Navigation intérieure Rhin inclus.	Rhin.	Navigation intérieure Rhin inclus.	Rhin.
Bateaux de transport:				
Marchandises générales:				
Tractionnées	5.451	202	1.949	251,5
Automoteurs	3.616	150	1.291	122,5
Citernes:				
Tractionnées	169	11	92	13
Automoteurs	671	5	258	5
Remorqueurs	460	73		
Total (dont 3.104 bateaux bois)	10.367	441	»	»
Tonnage équivalent en péniches			4.623,477	

Source: Commissariat général du plan.

c) Mer

1. *Evolution du trafic.* (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1959 I	1959 II	1959 III	1959 IV	1938	1949	1952	1955	1957	1958
Voyageurs (grande navigation) (1.000) :										
Débarquements	7,73	18,87	(23,51)	»	16,9	16,4	21,6	21,4	16,9	16,4
Embarquements	9,38	12,41	(21)	»	18,6	22,4	23,1	22,2	17,7	16,1
Marchandises (toutes) (1.000 tonnes) :										
Débarquements	4.638	4.670	(4.407)	»	2.989	3.006	3.538	3.856	4.802	4.831
Embarquements	2.053	2.000	(2.424)	»	1.050	1.266	1.860	2.255	1.961	2.131

2. *Evolution marchande.* (Evolution en tonnage.)

(Les chiffres placés entre parenthèses sont ceux du nombre de navires.)

Navires de plus de 100 tonneaux de jauge brute.

ANNÉES	PÉTROLIERS (1.000)	NAVIRES à passagers. (1.000)	AUTRES cargos. (1.000)	TOTAL (1.000)
1er janvier :				
1929	1.300	170	1.600	3.870
1938	1.210	260	1.220	2.690
1939 (1/9)	1.166 (146)	323 (72)	1.244 (452)	2.734 (670)
1945 (1/8)	365	102	375	842
1946	Pas de statistiques (Cf. août 1945).			
1947	421	176	859	1.456
1948	457	276	1.267	2.000
1949	569 (4)	434 (67)	1.421 (447)	2.424 (585)
1950	608	538	1.562	2.708
1951	709	612	1.645	2.966
1er janvier :				
1952	739	711	1.723	3.173
1953	784	849	1.760	3.395
1954	873	869	1.803	3.545
1955	860 (89)	998 (119)	1.714 (520)	3.572 (728)
1956	800 (82)	1.195 (127)	1.714 (510)	3.709 (719)
1957	729 (73)	1.276 (132)	1.762 (320)	3.767 (725)
1958	1.396 (141)	664 (68)	1.858 (537)	3.919 (746)
1959	1.650 (155)	668 (69)	1.962 (567)	4.280 (791)

Source : Ministère de la marine marchande.

d) Air

Evolution du trafic. (Moyennes mensuelles.)

TRANSPORTEURS FRANÇAIS	1959 I	1959 II	1959 III	1959 IV	1938	1949	1952	1955	1956	1957	1958
Passagers (millions de voyageurs)	279,5	389,2	541,1	»	6,1	110	179	266	299,7	335	359,8
Poste (Air France) (millions de tonnes-kilomètres).	1.548	1.180	1.443	»	95,4	941	1.578	1.563	1.330	1.388	1.494
Fret (sans la poste) (milliers de tonnes-kilomètres).	6.280	7.118	5.926	»	85,3	4.251	6.792	6.962	5.647	6.260	6.386

Source : I. N. S. E. E.

B. — **Routes** (indication).

a) Parc routier au 1er janvier 1958 (1.000)

DÉSIGNATION	PARC estimé en service le 1er janvier 1959.	PARC estimé en service le 1er janvier 1958.	PARC estimé en service le 1er janvier 1957.
Voitures particulières et commerciales	4.511,9	3.972,2	3.476,5
Autocars et autobus	34,4	32,9	31,2
Camionnettes, camions et véhicules spéciaux	1.408,4	1.319,1	1.228,7
Tracteurs routiers	21,3	19,4	17,7
Tracteurs agricoles, forestiers et autres	559,9	474,8	376,2
Total véhicules à moteur	6.535,9	5.818,4	5.130,3
Remorques	736,2	134	125,7
Semi-remorques	27,9	25,3	22,7
Total tous véhicules	6.700	5.974,7	5.278,7

Source: I. N. S. E. E.

b) Livraison de carburants a la clientèle civile et métropolitaine

(1.000 tonnes.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	I	II	III	IV
1958:				
1. Carburant auto	221	293,7	324,5	269
Supercarburant	90	133	158,2	114,3
2. Gas-oil (total)	116,7	138,7	139,1	141,7
1959:				
1. Carburant auto	238,7	295,2	334,3	»
Supercarburant	103,5	136	171,8	»
2. Gas-oil (total)	128,2	137,5	134,4	»

Moyennes mensuelles:

Années.	Essence auto.	Supercarburant.	Gas-oil.
1938	225 (avec le super)	»	253
1949	148	»	63
1952	205,3	57	85
1953	216	77	101
1954	207	108	110
1955	223	130	124,4
1956	251,2	123	129,7
1957	277,6	84	126,7
1958	277	123,8	134,1

Source: Ministère de l'industrie et du commerce.

III. — FINANCES — CREDIT — MONNAIE — FINANCES EXTERIEURES

I. — FINANCES PUBLIQUES

A. — Budget de l'Etat et trésorerie.

1° Situations budgétaires

(En milliards de francs.)

NATURE DES CHARGES ET DES RESSOURCES	1955 — SITUATION définitive des crédits ouverts.	1956 — RESULTATS en décembre 1956.	1957 — SITUATION fin décembre.	1957 — SITUATION fin février 1958.	1958 — SITUATION fin décembre.
I. — *Opérations budgétaires.*					
Budget ordinaire (1)	1.927	2.253	2.602	2.548	2.928
Budget civil en capital	660	649	655	653	697
Budget militaire (normal)	1.008	969	1.364	1.358	1.450
Total	3.595	3.871	4.621	4.561	5.075
Recettes ordinaires et extraordinaires (y compris aide américaine)	3.217	3.530	4.130	4.112	4.932
Solde des opérations budgétaires	— 378	— 341	— 491	— 449	— 143
II. — *Opérations propres du Trésor.*					
Découvert des comptes spéciaux	70	93	144	144	»
Fonds de développement économique et H. L. M.	307	307	322	322	462 (3)
Total	377	400	466	466	462
Total des charges de trésorerie	755	741	957	915	605
Dépenses spéciales d'Algérie	48	315	(3)	(3)	(2)
Ressources y affectées	»	— 22	»	»	»
Total de l'impasse	808	1.034	937	915	605

(1) Dépenses d'Algérie comprises. — (2) Voir dépenses militaires. — (3) Y compris consolidation de prêts à la construction.

2° Budget général de l'Etat suivant la nouvelle présentation adoptée par le projet de loi de finances pour 1960

Le budget de 1960 — qui est exprimé en nouveaux francs — se distingue des précédents par la forme dans laquelle il est présenté, conformément aux dispositions de l'ordonnance portant loi organique relative à la présentation des lois de finances.

Les opérations budgétaires à caractère définitif sont désormais distinguées des opérations à caractère temporaire.

La notion connue sous l'appellation familière d'impasse constitue un élément d'appréciation utile de la politique financière du Gouvernement dans la mesure où elle permet de comparer les charges totales du Trésor aux possibilités de l'épargne.

Mais cette présentation pouvait donner une vue inexacte de la situation véritable des finances publiques. Dans la mesure où les charges du Trésor correspondent à des prêts ou à des opérations de caractère remboursable, elles revêtent un caractère temporaire, non seulement par les possibilités de remboursement qu'elles comportent, mais aussi parce que leur volume varie sensiblement d'un exercice à l'autre suivant les mécanismes de financement utilisés, la situation du marché financier et les disponibilités des établissements spécialisés. L'activité de l'Etat banquier ne répond pas au même objet et ne doit pas être jugée suivant les mêmes critères que l'activité de l'Etat dépensier. Pour apprécier la situation véritable des finances publiques, il faut comparer aux recettes budgétaires le montant des dépenses présentant un caractère définitif.

C'est pourquoi le budget de 1960 comprend, conformément à la distinction prévue par la loi organique, d'une part, les opérations à caractère definitif du budget général de l'Etat, d'autre part, les opérations à caractère temporaire.

Le budget général de l'Etat retrace en dépenses toutes les charges budgétaires ne donnant pas lieu à un remboursement ultérieur, qu'il s'agisse de dépenses ordinaires ou de dépenses d'équipement; dépenses ordinaires civiles, dépenses militaires, dommages de guerre, dépenses d'équipement exécutées par l'Etat et subventions d'équipement. En recettes, figurent toutes les recettes, à l'exception des remboursements de prêts antérieurement consentis. Les opérations de caractère définitif imputées sur les comptes d'affectation spéciale sont ajoutées, en recettes et en dépenses, au budget général de l'Etat.

Les opérations à caractère temporaire comprennent toutes les catégories de prêts: prêts figurant antérieurement au titre VI B du budget du F. D. E. S., contributions du Trésor à la consolidation des prêts consentis pour le financement de la construction, charges nettes de la partie des comptes d'affectation spéciale retraçant des opérations de prêts, et charges nettes des autres catégories de comptes spéciaux du Trésor; en diminution figurent les sommes encaissées au titre de remboursement de prêts antérieurs.

D'autre part, en application de l'ordonnance portant loi organique relative à la présentation de la loi de finances, une autre modification est apportée à la présentation budgétaire traditionnelle: les dépenses qui figuraient précédemment au titre VIII du budget (dépenses sur ressources affectées) sont désormais incorporées dans le budget général, les ressources correspondantes étant comprises dans l'évaluation des recettes. Dans les cas où il a paru nécessaire de maintenir l'affectation de certaines ressources à certaines dépenses — notamment pour le fonds routier — c'est la procédure des comptes spéciaux du Trésor d'affectation spéciale qui est désormais utilisée.

Qu'elles aient ou non figuré antérieurement au titre VIII du budget, les opérations de caractère définitif retracées à des comptes d'affectation spéciale sont décrites en recettes et en dépenses et non plus en solde; les dépenses sont classées de la même manière que les dépenses budgétaires proprement dites.

Enfin, il a paru préférable de faire figurer les bonifications d'intérêt non plus au titre Ier (dette publique) mais au titre IV du budget (interventions); bien que les crédits correspondants conservent un caractère évaluatif et résultent, pour leur plus grande part, d'engagements antérieurs, ces dépenses constituent une aide apportée aux bénéficiaires, en application de la législation, au même titre que les subventions de caractère économique ou administratif.

Source: Projet de loi de finances 1960.

Budget général de l'Etat.
(Opérations à caractère définitif en 1959 et projet pour 1960.)
(En milliards de nouveaux francs.)

	LOI de finances 1959 (présentation 1960) (a).	LOI de finances.	ÉCART 1960-1959.
Dépenses.			
Dépenses ordinaires civiles	(a) 31,319	33,562	+ 2,243
Dépenses militaires	(b) 15,900	16,534	+ 0,634
Dommages de guerre	1,730	1,57	— 0,16
Dépenses civiles d'équipement non remboursables	5,852	6,295	+ 0,443
Total dépenses	54,801	57,961	+ 3,16
Recettes.			
Recettes fiscales	(a) 49,916	52,06	2,144
Recettes non fiscales (à l'exclusion des remboursements de prêts)	5,924	6,718	0,794
Total des recettes	58,84	58,778	+ 2,938
Equilibre budgétaire	+ 1,039	+ 0,817	— 0,222

Source: Projet de loi de finances 1960.

Opérations à caractère provisoire (1959 *projet pour* 1960).
(En milliards de nouveaux francs.)

	LOI de finances 1959 (présentation 1960).	LOI de finances 1960.
Prêts divers de l'Etat (ancien titre VI B du budget)	0,33	0,273
Prêts du F. D. E. S.	3,35	3,25
Prêts aux organismes d'habitations à loyer modéré	1,84	2,15
Total (montant brut)	5,52	5,673
A déduire: remboursement	0,60	0,723
Variation d'encours de ces prêts	+ 4,92	+ 4,95
Consolidation des prêts spéciaux à la construction	+ 1,6	+ 1,45
Excédent de dépenses:		
Des autres comptes de prêts		+ 0,003
Des opérations de prêts imputées à des comptes d'affectation spéciale	+ 0,06	+ 0,51
Excédent de dépenses des autres comptes retraçant des opérations de caractère temporaire	+ 0,33	+ 0,341
Total général	+ 6,91	+ 6,795

Source: Projet de loi de finances pour 1960.

3° SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET OPÉRATIONS DU TRÉSOR A LA FIN DES NEUF PREMIERS MOIS DE 1958 ET DE 1959

a) *Résultats de l'exécution de la loi de finances.*
(Milliards de francs.) (Fin de période.)

	NEUF MOIS 1958	NEUF MOIS 1959
Ressources.		
Ressources fiscales et diverses	3.655	4.086
Période complémentaire	113	121
Total	3.768	4.207
Dépenses.		
Fonds de développement économique et social	327	416
Dommages de guerre	127	140
Dépenses militaires	964	1.051
Dépenses civiles	2.284	2.611
Période complémentaire	297	268
Total	3.999	4.486
Impasse.		
Exécution du budget	— 231	— 279
Comptes spéciaux	— 53	— 122
Total	— 284	— 401

b) *Moyens de trésorerie nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Etat.*
(Milliards de francs.) (Fin de période.)

	NEUF MOIS 1958	NEUF MOIS 1959
Appel à l'épargne:		
Emprunts à moyen terme et long terme	+ 284	»
Charges d'amortissement de la dette	— 179	— 195
Bons du Trésor sur formules	+ 62	+ 217
Apports du marché monétaire:		
Bons du Trésor en comptes courants	— 35	+ 204
Opérations des correspondants	— 42	+ 128
Apports divers	+ 78	+ 24
Avances directes de la Banque de France	+ 106	+ 23
Totaux	+ 284	+ 401

Excédents des charges (+) ou des ressources (—).

4° Evolution des recettes de l'Etat

1. *Tableau d'ensemble de 1955 à 1958.*

(En milliards de francs.)

	1955 (1)	1956 (2)	1957 (2)	1958 (3)
I. — Recettes fiscales	2.776,4	3.121,8	3.684,3	4.425,7
A. — Ventilation administrative:				
1. Contributions directes	974,8	1.148,4	1.353,1	1.747,9
2. Enregistrement	122,7	139,7	166,2	194,0
3. Timbre	27,5	57,1	75,2	88,9
4. Impôts sur les opérations de bourse et de solidarité nationale	10,5	9,6	16,4	10,6
5. Douanes	325,9	394,8	519,0	646,8
6. Contributions indirectes	54,1	58,3	78,8	78,2
7. Taxe sur les transports de marchandises	»	1,5	17,0	16,7
8. Taxes sur le chiffre d'affaires	1.160,6	1.208,7	1.375,7	1.530,9
9. Taxes uniques	100,3	103,7	82,9	104,1
10. Recettes imputées à des comptes d'attente	»	»	»	7,6
B. — Classification économique:				
Impôts sur le revenu (4)	723,9	866,9	1.031,9	1.373,8
Impôts sur la fortune (5)	160,7	206,5	257,8	293,5
Impôts sur la consommation	1.640,9	1.765,5	2.073,4	2.376,7
Versement sur les salaires (6)	250,9	282,9	321,2	374,1
II. — Autres recettes budgétaires	673,7	755,9	1.300,9	809,6
1. Monopole des poudres et exploitations industrielles de l'Etat	31,9	89,8	94,0	71,6
2. Produits et revenus du domaine de l'Etat	24,0	26,1	24,4	29,7
3. Produits divers	185,2	220,1	194,6	279,8
4. Ressources exceptionnelles	200,4	164,5	746,0	152,8
5. Fonds de concours	112,4	118,5	101,0	119,7
6. Ressources affectées à diverses dépenses	119,8	136,9	140,9	156,0
Total général	3.450,1	3.877,7	4.985,2	5.235,3

Nota. — Le tableau 1 ci-dessus comprend exclusivement les recettes du budget général de l'Etat. Il ne tient pas compte des ressources fiscales attribuées soit à des établissements dotés de la personnalité financière, tels que la Caisse autonome d'amortissement et les offices, soit à des comptes spéciaux du Trésor. Il comprend en revanche des dégrèvements accordés qui sont imputés en dépenses à un crédit budgétaire figurant au budget des charges communes du ministère des finances. Les recettes des deux principaux budgets annexes (postes, télégraphes et téléphones et prestations familiales agricoles), ainsi que celles de la Caisse autonome et de la sécurité sociale, sont données au tableau 3: « Principales autres recettes publiques ».

(1) Projet de loi de règlement définitif du budget. Il est rappelé que les recettes budgétaires sont en principe soumises à la règle de la gestion. Toutefois, certaines opérations de régularisation peuvent intervenir au cours de l'année suivante. La date limite, qui était le 31 mai jusqu'en 1955, a été ramenée au dernier jour de février par le décret du 14 novembre 1955 portant application de la gestion.

(2) Compte définitif des recettes du budget général.

(3) Situation définitive publiée au *Journal officiel*.

(4) Contributions directes à l'exclusion du versement forfaitaire sur les salaires.

(5) Produits de l'enregistrement, du timbre, des impôts sur les opérations de bourse et de solidarité nationale.

(6) Le versement forfaitaire qui est historiquement un impôt sur le revenu est considéré par certains comme un impôt indirect sur la consommation. Aussi a-t-il été isolé dans cette ventilation économique pour permettre l'une et l'autre classification.

Source: Ministère des finances.

2. *Evolution du taux de prélèvement fiscal par rapport au produit national brut.*

DÉSIGNATION	1955	1956	1957	1958
Recettes fiscales	2.776	3.122	3.684	4.227
Taux du prélèvement fiscal	16 p. 100	17 p. 100	18 p. 100	19,4 p. 100

Source: Projet de loi de finances pour 1958.

5° Dette publique

(Etat, caisse autonome d'amortissement, P. T. T.)

Montant (fin d'année).

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1938	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Dette intérieure.	414	4.177	4.529	4.840	5.573	5.369	5.839
Dont:							
(Non exigible)	(390)	(3.791)	(4.056)	(4.245)	(4.812)	6.121	6.871
(Instituts d'émission)	(36,2)	(880)	(815)	(704)	(633)	1.085	1.085
Dette extérieure.	»	»	»	834	795	752	1.032

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

B. — **Collectivités locales** (établissements publics compris).

Situation financière à la clôture de l'exercice.

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1948	1949	1952	1953	1954	1955	1956
Départements.							
Recettes	»	168,0	305	340,1	385,6	433,7	513,7
Dépenses	»	155,7	290,8	330,1	374,3	423,7	515,2
Disponibilités au 31 décembre	3,3	15,6	58,4	68,4	79,7	91,3	83,8
Communes.							
Recettes	»	464,6	930,8	1.029,7	1.189,7	1.284,6	1.398,6
Dépenses	»	425,2	899,2	974,7	1.404,5	1.228,7	1.363,9
Disponibilités au 31 décembre	36,9	76,3	252,7	317,6	414,1	483,1	504,1

Source: Ministère des finances.

II. — SERVICES PUBLICS

A. — Société nationale des chemins de fer français.

Evolution trimestrielle.

RECETTES (en milliards de francs).	I	II	III	IV
	(Moyennes mensuelles.)			
Voyageurs:				
1958	9,64	12,53	17,17	11,70
1959	11,58	14,10	(18,83)	»
Marchandises (2):				
1958	29,33	28,30	25,43	28,63
1959	30,43	31	(28,53)	»
Total (1):				
1958	40,89	42,86	44,67	42,73
1959	44,14	46,51	(50,21)	»

INDICES DES RECETTES A PRIX CONSTANT (3) (1938 = 100)	I	II	III	IV
	(Moyennes mensuelles.)			
Voyageurs:				
1958	156	143	140	161
1959	162	138	(131)	»
Marchandises (2):				
1958	168	160	152	148
1959	155	157	(152)	»
Total (1):				
1958	165	155	147	150
1959	157	150	(144)	»

Evolution annuelle.

	1938	1949	1952	1955	1958
Voyageurs	0,344	5,8	8,6	9,9	12,76
Marchandises	0,840	15,6	19,5	22,7	27,93
Total (1)	1,237	22,2	32,4	34,1	42,79

	1949	1952	1955	1957	1958
Voyageurs	133	133	130	150	150
Marchandises	144	156	142	163	157
Total	141	150	138	159	154

(1) L'indication totale des recettes ne couvre pas exactement les chiffres « voyageurs » et « marchandises ». Elle comprend les recettes voyageurs, marchandises, bagages et consigne, colis postaux, petits colis.

(2) Marchandises détail et wagons.

(3) Cet indice est le quotient (multiplié par 100) des recettes de la période considérée par les recettes de la période correspondante de 1938 ramenées aux taux de la période considérée. Les indices mensuels successifs ne sont donc pas comparables entre eux et la comparaison doit se faire seulement par rapport à 1938.

Sources: S. N. C. F., I. N. S. E. E.

B. — Postes, télégraphes et téléphones.

RECETTES TOTALES

Postes, télégraphes, téléphones, services financiers.

(Mois cumulés.) (En milliards de francs.)

ANNÉES	I	II	III	IV
	(Fin de trimestre.)			(Année entière.)
1957	56,7	108,3	178,2	253,5
1958	57,1	128	196,1	309,5
1959	73,2	178,2	»	»

N. B. — Année 1951 = 85,9. — Année 1952 = 143. — Année 1953 = 150,2. — Année 1954 = 183,2. — Année 1955 = 202,3.

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

III. — SERVICES SOCIAUX

A. — Evolution du bilan du régime général de la sécurité sociale.

(Y compris le régime des fonctionnaires et celui des étudiants, non compris les professions agricoles.)

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1938	1947	1948	1949	1951	1952	1953	1954	1955	1956 (P.)	1957 (P.)	1958 (P.)
I. — *Recettes.*												
Assurances sociales	»	108,2	172,8	216,8	300,3	384,3	413,7	441,4	475,1	518,4	608,5	697,4
Accidents du travail	»	19,9	31,6	33,6	44	55	60,6	65,2	80,2	94,8	112,3	138,2
Prestations familiales :												
1° Salariés	»	67,1	127,9	192,6	275,3	371,8	402	434,3	470,6	510,7	593,4	680,4
2° Employeurs et travailleurs indépendants	»	5,6	5,1	8,6	18,1	21,4	24,8	29,8	31,6	33,4	38,5	40,9
Ensemble	»	200,8	337,3	451,6	637,7	832,5	901,1	970,7	1.057,5	1.217,3	1.352,9	1.556,9
II. — *Dépenses.*												
Assurances sociales	2,6	89,9	140,4	217	343,6	416,5	451,3	488,3	531,3	594,1	672,7	754,5
Accidents du travail	»	10,8	21,2	33,7	44,4	52,3	61,3	66,8	84,8	96,5	111,1	131,1
Prestations familiales :												
1° Salariés	»	65,5	136,4	185,2	265,7	330,8	360,5	402,8	445,2	491,7	520,8	573,1
2° Employeurs et travailleurs indépendants	»	8,1	10,5	9,7	18,4	21,9	24,3	27,7	30,7	32,7	39,2	44
Ensemble	2,6	174,3	308,5	445,6	672,1	821,5	897,4	985,6	1.091,8	1.215	1.343,8	1.502,7
Patrimoine	»	105,5	134,9	138,8	121,4	135,9	137,3	162	190,5	218,6	243	»

Sources : Ministère du travail, I. N. S. E. E.

B. — Etablissements hospitaliers.

Résultats à la clôture de l'exercice (1).

(En milliards de francs.)

RECETTES ET DÉPENSES

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1956
Recettes	95	115	150	176	195,5	161	168
Dépenses	87	101	138	163	180	171,3	170,1
Solde	+ 8	+ 14	+ 12	+ 13	+ 15,5	+ 10,3	— 2

(1) Année civile plus période complémentaire de l'exercice (31 mars).

Source : Ministère des finances.

IV. — CREDIT. — BANQUE. — MONNAIE

A. — Evolution d'ensemble des disponibilités monétaires et de leur contrepartie.

1. Disponibilités monétaires et dépôts a terme

(En milliards de francs.)

ANNÉES	MONTANT (Fin de trimestre.) I	II	III	IV
	Billets en circulation.			
1956	2.962	3.015	3.042	3.111
1957	3.116	3.206	3.303	3.268
1958	3.286	3.370	3.431	3.469
1959	3.384	3.442	»	»
	Monnaies divisionnaires.			
1956	59	61	65	67
1957	86	69	71	75
1958	74	75	76	78
1959	76	75	»	»
	Dépôts à vue (1).			
1956	3.106	3.217	3.242	3.404
1957	3.338	3.434	3.538	3.809
1958	3.652	3.734	3.668	4.064
1959	4.170	4.007	»	»
	Dépôts à terme.			
1956	212	219	215	232
1957	308	347	332	383
1958	429	406	381	413
1959	461	497	»	»
	Ensemble: disponibilités monétaires et dépôts à terme.			
1956	6.280	6.451	6.591	6.817
1957	6.828	7.056	7.244	7.535
1958	7.441	7.585	7.556	8.024
1959	8.091	8.421	»	»

(1) Comptes courants créditeurs des particuliers et des entreprises à la Banque de France. — Dépôts à vue dans les banques. — Dépôts ou comptes courants postaux. — Dépôts de fonds particuliers au Trésor.

Source: Conseil national du crédit.

2. Contrepartie des disponibilités monétaires et dépôts a terme

(En milliards de francs.)

ANNÉES	MONTANT (Fin de trimsetre.) I	II	III	IV
	Créances sur le Trésor public (1).			
1956	2.317	2.344	2.435	2.414
1957	2.469	2.670	2.909	3.013
1958	3.108	3.150	3.086	3.110
1959	3.263	3.340	»	»
	Crédits à l'économie.			
1956	3.346	3.524	3.662	4.024
1957	4.105	4.254	4.291	4.577
1958	4.427	4.540	4.468	4.868
1959	4.692	4.740	»	»
	Or et devises.			
1956	660	598	542	401 (2)
1957 (2)	342	313	312	313
1958 (2)	313	313	374	383
1959 (2)	449	449	»	»
	Ajustement.			
1956	— 42	— 15	— 48	— 22
1957	— 86	— 181	— 268	— 368
1958	— 407	— 418	— 372	+ 336
1959	— 310	— 175	»	»
	Total.			
1956	6.282	6.451	6.591	6.817
1957	6.828	7.056	7.244	7.535
1958	7.441	7.585	7.556	8.024
1959	8.091	8.421	»	»

(1) Créances de la Banque de France. — Portefeuille d'effets publics de la Banque de France et des banques, créances d'entreprises ou de particuliers (avoirs aux chèques postaux et au Trésor, monnaie divisionnaire en circulation).

(2) Net en déduisant les comptes courants du fonds de stabilisation des changes et des banques et institutions financières étrangères comptées dans le passif:

	Déc. 1956.	Juin 1957.	Sept. 1957.	Déc. 1957.	Mars 1958.	Juin 1958.	Sept. 1958.	Déc. 1958.	Mars 1959.	Juin 1959.
Or et devises	+ 373	+ 143	+ 80	— 31	— 21	— 30	+ 81	— 7	+ 260	+ 274

Source: Conseil national du crédit.

3. Rapport au produit national brut (évolutions annuelles). (En milliards de francs.)

PRODUITS	1938	1949	1952	1954	1955	1956	1957	1958
Produit national brut	435	8.600	14.340	15.790	17.020	18.590	20.742	23.567
Disponibilités monétaires (1)	182	2.438	3.899	4.859	5.536	6.236	6.735	7.165
Rapport: Disponibilités monétaires / Produit national brut	4,35	3,53	3,59	3.15	2,98	2.88	2,93	3,11

N. B. — Hausse du rapport: la même quantité de monnaies permet d'alimenter un volume de transactions établies à un niveau de prix plus élevé. Baisse du rapport: une fraction plus importante de la monnaie est conservée inactive dans les encaisses.

(1) Moyenne des douze mois.

Source: Conseil national du crédit.

4. Evolution du produit national brut et de la masse monétaire
(En pourcentage.)

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Taux de progression du produit national brut ou des moyens de paiements utilisés dans les transactions	4,9	5,8	7,8	9,2	11,6	13,6
Taux de progression de la masse monétaire	12,1	11,2	13,9	12,6	8	6,4

Source: Conseil national du crédit.

5. Proportion dans la masse monétaire des billets et des dépôts a vue
(En pourcentage.)

DÉSIGNATION	31 DÉCEMBRE 1955.	31 DÉCEMBRE 1956.	31 DÉCEMBRE 1957.	31 DÉCEMBRE 1958.
Billets et monnaies divisionnaires	48,8	48,3	46,7	46,6
Dépôts à vue	51,2	51,7	53,3	53,4

Source: Conseil national du crédit.

B. — Epargne.

1. Epargne totale

a) *Variations annuelles respectives des différentes formes recensables de l'épargne.*
(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Epargne liquide	316	424	482	332	450	463
Epargne nette recueillie par les compagnies d'assurances (à l'exclusion de l'apport des compagnies à des émissions placées dans le public)	24	31	40	47	51	54
Epargne investie en valeurs mobilières	203	333	327	688	576	698
Totaux	543	788	849	1.067	1.077	1.215

Source: Conseil national du crédit.

b) *Variations des emplois liquides de l'épargne.* (En milliards de francs.)

VARIATIONS ANNUELLES	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Dépôts bancaires à terme et bons de caisse	+ 37	+ 31	+ 33	+ 32	+ 151	+ 30
Dépôts dans des caisses d'épargne	+ 188	+ 214	+ 283	+ 213	+ 173	+ 298
Bons du Trésor (excédent des souscriptions sur les remboursements) :						
a) Bons sur formules (1)	+ 89	+ 137	+ 140	+ 107	+ 107	+ 110
b) Bons en comptes courants détenus par les entreprises	— 2	+ 34	+ 16	— 33	+ 3	+ 4
Bons à trois ans et cinq ans de la caisse nationale de crédit agricole (2)	+ 4	+ 8	+ 10	+ 13	+ 16	+ 21
Total	+ 316	+ 424	+ 482	+ 332	+ 450	+ 463

(1) Cette rubrique comprend les bons à un an, les bons à deux ans, les bons à intérêt progressif.

(2) Les chiffres indiqués ne comprennent que la part souscrite par le public : les bons qui se trouvent dans le portefeuille-titres des caisses régionales en sont exclus.

Source : Conseil national du crédit.

2. Actions et obligations

Souscriptions nouvelles du public en numéraire. (En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
	(Montant par année.)								
Actions émises contre espèces (1)	1,5	39	66	50,5	78,3	106,8	114,5	250,9	171,7
Obligations	1,3	28,1	49	122,5	192,8	200,2	224,7	298,4	338
Dont :									
Sociétés privées (obligations) (2)	0,5	9,8	7	24,4	43,8	88,2	74,4	59,6	91,4
Total actions et obligations (3)	2,8	67,1	115	173	271,2	30,7	389,2	549,3	509,5
+ Collectivités locales et groupements de sinistrés	1,63	»	2	11,7	9,6	14,3 (4)	1,6	2,4	16,5
+ Emprunts du Trésor à long et à moyen terme	7,5	»	217	44	107,5	85,4	423,1	108,4	319,3
+ Sociétés à responsabilité limitée (versements approximatifs en espèces) (5)	»	»	7,4	12,4	11,1	11,6	13,4	22,7	19,6
Total de l'épargne apparente investie sur le marché financier	»	»	341	243	399	418	787,3	686,8	870,3

(1) Appels de fonds sur actions partiellement libérées antérieurement à la période exclus. Sont seuls considérés les versements au titre d'actions émises au cours de la période.

(2) Toutes sociétés non nationalisées ou dont le capital n'est pas détenu en majorité par l'Etat.

(3) Appels de fonds sur actions antérieures partiellement libérées exclus.

(4) Compte tenu de petits emprunts locaux n'ayant pas été publiés au cours de l'année.

(5) A l'exclusion des apports et incorporations de réserves.

Sources : Crédit lyonnais, I. N. S. E. E.

C. — Crédit.

1. Répartition en 1956, 1957 et 1958 des crédits aux entreprises et aux particuliers

(En milliards de francs.)

	Encours au 31 décembre 1956.	Encours au 31 décembre 1957.	Encours au 31 décembre 1958.
I. — *Selon la durée des crédits.*			
Crédits à court terme (mobilisables ou non)	2.913	3.201	3.326
Crédit à moyen terme mobilisables par nature	1.233	1.545	1.825
Prêts à long terme	2.531	3.363	3.002
Total	6.677	7.109	8.153
II. — *Selon les organismes distributeurs.*			
Banques et établissements financiers	3.459	3.897	4.162
Organismes spécialisés	3.196	3.191	3.970
Banque de France	22	21	21
Total	6.677	7.109	8.153
III. — *Selon les organismes porteurs* (montant des portefeuilles).			
Banques	2.187	2.618	2.717
Banque de France	1.837	1.959	2.151
Total des moyens monétaires	4.024	4.577	4.868
Organismes spécialisés et établissements français	2.653	2.532	3.285
Total général	6.677	7.109	8.153
IV. — *Selon les bénéficiaires.*			
Agriculture	527	605	691
Entreprises industrielles et commerciales	3.991	3.857	4.412
Construction	1.253	1.654	2.087
Ventes à tempérament	130	169	178
Entreprises sarroises	97	78	89
Bénéficiaires non recensés (1)	679	746	696
Total	6.677	7.109	8.153

(1) Les crédits compris sous cette rubrique ont été distribués essentiellement aux entreprises métropolitaines.
Source : Conseil national du crédit.

2. Répartition des crédits selon leur durée

a) *Crédits à court terme.*

(En milliards de francs.)

Répartition des crédits a court terme par beneficiaire	Encours au 31 décembre 1956.	Encours au 31 mars 1958.	Encours au 31 décembre 1958.
I. — *Crédits à la construction de logements*	19	18	22
II. — *Crédits aux entreprises françaises :*			
Agriculture	255	256	262
Industrie et commerce	1.879	2.069	2.298
Dont :			
Entreprises nationalisées	(65)	(79)	(100)
Total II	2.134	2.325	2.560
III. — *Crédits aux entreprises sarroises*	87	72	83
IV. — *Financement des ventes à tempérament*	130	169	178
Crédits non recensés	543	617	483
Ensemble des crédits à court terme	2.913	3.201	3.326

Source : Conseil national du crédit.

b) *Crédits à moyen terme.*

Montants en milliards de francs (crédits mobilisables).

RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN TERME PAR BÉNÉFICIAIRES	ENCOURS AU			
	31 décembre 1955.	31 décembre 1956.	31 décembre 1957.	31 décembre 1958.
I. — *Crédits à la construction de logements:*				
Prêts spéciaux	411	577	721	834
Autres crédits	78	86	95	108
Total I	489	663	816	914
II. — *Crédits aux entreprises françaises:*				
Agriculture	49	55	65	78
Industrie et commerce	454	516	658	731
Dont:				
Entreprises nationalisées	(218)	(248)	(310)	300
Total II	503	571	729	809
III. — *Crédits aux entreprises sarroises*	4	7	6	5
Ensemble des crédits à moyen terme	996	1.241	1.545	728
(1) Dont: Financement de l'équipement	462	519	658	738
Financement des exportations	41	52	65	71

c) *Crédits à long terme.*

(En milliards de francs.)

RÉPARTITION DES PRÊTS A LONG TERME PAR BÉNÉFICIAIRES	ENCOURS AU			
	31 décembre 1955.	31 décembre 1956.	31 décembre 1957.	31 décembre 1958.
I. — *Crédits à la construction de logements:*				
Prêts spéciaux des lois de 1950 et 1953 après consolidation	»	19	70	140
Prêts H. L. M.	382	522	696	902
Autres prêts	13	30	54	81
Total I	395	571	820	1.123
II. — *Crédits aux entreprises françaises:*				
Agriculture	159	217	284	345
Industrie et commerce:				
Secteur nationalisé (1)	1.420	1.246	1.364	1.514
Secteur privé	301	350	416	457
Total II (1)	1.580	1.813	2.064	2.316
III. — *Crédits non recensés*	115	144	129	213
Ensemble des prêts à long terme (1)	2.093	2.531	3.013	3.652
Crédits aux entreprises sarroises	3	3	39	51

(1) Ce chiffre comprend 650 milliards de prêts antérieurement accordés à des entreprises nationalisées et qui ont été convertis en 1957 en dotations de capital, en application de l'article 110 de la loi du 4 août 1956.

Source: Conseil national du crédit.

3. Répartition du crédit selon l'activité utilisatrice

a) *Le crédit à l'agriculture.*

(En milliards de francs.)

CRÉDITS RECENSÉS	ENCOURS			
	31 décembre 1955.	31 décembre 1956.	31 décembre 1957.	31 décembre 1958.
Agriculture.				
Court terme	269	255	256	262
Moyen terme	49	55	65	84
Long terme	159	217	284	345
Total	477	527	605	691

Source: Conseil national du crédit.

b) *Le crédit aux entreprises industrielles et commerciales.*

1° Durée des engagements.

(En milliards de francs.)

CRÉDITS RECENSÉS	ENCOURS			
	31 décembre 1955.	31 décembre 1956.	31 décembre 1957.	31 décembre 1958.
Industrie et commerce.				
Court terme	1.597	1.879	2.069	2.298
Moyen terme	454	516	658	793
Long terme	1.421	1.596	1.430	1.321
Total	3.472	3.991	3.857	4.412

Source: Conseil national du crédit.

2° Destination économique des prêts.

(En milliards de francs.)

CRÉDITS RECENSÉS	ENCOURS			
	31 décembre 1955.	31 décembre 1956.	31 décembre 1957.	31 décembre 1958.
Industrie et commerce.				
Financement des fonds de roulement (y compris financement court terme exportations)	1.597	1.879	2.069	2.298
Financement de l'équipement	1.834	2.060	1.723	2.041
Financement à moyen terme des exportations	41	52	65	73
Total	3.472	3.991	3.857	4.412

Source: Conseil national du crédit.

3° Branches d'activités utilisatrices.

DÉSIGNATION	VARIATIONS DES ENCOURS											
	1956				1957				1958			
	En milliards.			En pourcentage.	En milliards.			En pourcentage.	En milliards.			En pourcentage.
	C. T.	M.T. + L.T.	Total.	Total.	C. T.	M.T. + L.T.	Total.	Total.	C. T.	M.T. + L.T.	Total.	Total.
Industrie et commerce.												
1. Energie, tranpsorts (2)	+ 21	+ 159	+ 180	+ 12	(1) + 13	(1) + 194	(1) + 207	+ 20	+ 15	+ 211	+ 226	+ 18
2. Bâtiment, travaux publics	+ 34	+ 15	+ 49	+ 24	(1) + 1	(1) + 25	(1) + 26	+ 10	+ 14	+ 16	+ 30	+ 10
3. Industries des métaux (3)	+ 101	+ 27	+ 128	+ 16	(1) + 87	(1) + 53	+ 140	+ 15	+ 122	+ 46	+ 168	+ 16
4. Textiles	+ 35	+ 2	+ 37	+ 17	+ 36	+ 4	+ 40	+ 16	+ 8	+ 2	+ 10	+ 3
5. Cuir, papier, bois	+ 27	+ 2	+ 29	+ 23	+ 16	+ 8	+ 24	+ 15	+ 12	+ 4	+ 16	+ 9
6. Produits chimiques	+ 26	+ 17	+ 43	+ 22	+ 24	(1) + 19	(1) + 43	+ 18	+ 36	+ 33	+ 69	+ 24
7. Industries et commerces alimentaires	+ 23	+ 5	+ 28	+ 14	(1) + 36	(1) + 15	(1) + 53	+ 23	+ 9	+ 4	+ 13	+ 5
8. Commerces non spécialisés	+ 7	»	+ 7	+ 6	+ 7	»	+ 7	+ 6	+ 7	»	+ 7	+ 6
9. Activités diverses	+ 18	+ 10	+ 29	+ 27	(1) + 8	+ 8	(1) + 16	+ 12	+ 6	+ 10	+ 16	+ 11
10. Echéance reportée	— 10	»	— 10	»	— 40	»	— 40	»	»	»	»	»
Total	+ 282	+ 237	+ 519	+ 15	(1) + 190	(1) + 326	(1) + 516	+ 15	+ 229	+ 326	+ 555	+ 14

(1) Chiffres rectifiés.
(2) Groupe précédemment dénommé « Charbon, énergie, transports ».
(3) Secteur précédemment dénommé « Sidérurgie, minerais et métaux, constructions mécaniques ».
Source : Conseil national du crédit.

4. Crédits a la consommation

a) *Evolution globale des encours des ventes à tempérament.*

(En milliards de francs.)

	1954	1955	1956	1957	1958
Montant global en fin de période	88,3	136,8	165,7	168,9	177,8
Variation en cours de période	»	+ 48,5	+ 28,9	+ 3,2	+ 8,9

Source : Conseil national du crédit.

b) *Répartition des crédits suivant la nature des bien financés.*

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	31 DÉCEMBRE 1955	31 DÉCEMBRE 1956	30 JUIN 1957	31 DÉCEMBRE 1957	31 DÉCEMBRE 1958
Biens à usage professionnel :					
Matériel d'équipement professionnel (1)	16,6	25,3	28,5	29,8	33
Véhicules utilitaires (camions, tracteurs, cars) :					
Neufs	34,1	41,7	46,7	44,6	42,8
D'occasion	6,9	8,2	8,5	7,1	7,8
Biens généralement destinés à l'usage des particuliers :					
Véhicules de tourisme :					
Neufs	30,3	37,7	43,8	39,4	43,1
D'occasion	15,7	17,2	18,7	16,7	19,3
Véhicules à deux roues	10,3	8	6,9	5	3,3
Appareils ménagers	11,2	13,4	14,7	13,1	13,6
Radiodiffusion, télévision	4,7	5	5,4	5	6,4
Meubles et divers	7,2	9,5	8,8	8,3	8,7
Total	137	166	182	169	178

(1) Non compris les biens classés sous la rubrique « crédits à moyen terme ».
Source : Conseil national du crédit.

D. — Banque de France.

SITUATION MENSUELLE (FIN DE MOIS)

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	I			II			III			IV		
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
ACTIF												
1° Or, devises (total):												
1958	313	314	313	313	312	313	382	382	382	382	382	382
1959	449	449	449	449	531	609	692	747	864	»	»	»
Encaisse or:												
1958	»	»	301	»	»	301	»	»	368	»	»	368
1959	(8)	»	432	»	»	432	»	»	432	»	»	»
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'U. E. P.:												
1958	»	»	12	12	11	12	14	14	14	14	14	14
1959	»	»	17	»	»	177	»	»	326	»	»	»
2° Créances sur le Trésor (total):												
1958	1.606	1.566	1.587	1.596	1.536	1.597	1.560	1.539	1.544	1.536	1.463	1.509
1959	1.561	1.545	1.580	1.564	1.476	1.564	1.540	1.590	1.433	»	»	»
Dont:												
Avances spéciales:												
1958	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390
1959	»	»	380	»	380	»	»	»	350	»	»	»
Comptes courants postaux:												
1958	»	»	59	»	»	54	»	»	51	»	»	51
1959	»	»	52	»	»	60	»	»	43	»	»	»
Effets publics de l'open market:												
1958	»	»	199	»	»	177	»	»	163	»	»	135
1959	»	»	171	»	»	173	»	»	182	»	»	»
Escompte de traites fiscales:												
1958	»	»	159	»	»	188	»	»	101	»	»	207
1959	»	»	147	»	»	123	»	»	105	»	»	»
Monnaies divisionnaires:												
1958	11	12	12	12	11	11	12	11	11	10	10	8
1959	9	10	11	11	11	11	10	11	10	»	»	»
3° Crédits à l'économie (total):												
1958	1.785	1.822	1.863	1.843	2.052	1.965	1.957	1.960	1.932	1.923	2.044	2.151
1959	1.878	1.769	1.661	1.604	1.596	1.495	1.502	1.348	1.501	»	»	»
Effets de commerce escomptés:												
1958	»	»	1.752	»	»	1.851	»	»	1.807	»	»	2.015
1959	»	»	1.543	»	»	1.389	»	»	1.372	»	»	»
Avances sur titres:												
1958	»	»	10	»	»	10	»	»	11	»	»	20
1959	»	»	9	»	»	9	»	»	9	»	»	»
Effets de commerce négociables achetés en France:												
1958	»	»	101	»	»	104	»	»	114	»	»	126
1959	»	»	109	»	»	97	»	»	120	»	»	»
PASSIF												
Engagements à vue (total):												
1958	3.590	3.692	3.752	3.366	3.888	3.853	3.898	3.852	3.850	3.829	3.849	4.041
1959	3.874	3.746	3.706	3.632	3.597	3.678	3.793	3.686	3.819	»	»	»
Billets en circulation:												
1958	3.218	3.236	3.286	3.295	3.334	3.370	3.438	3.409	3.431	3.412	3.422	3.469
1959	3.362	3.343	3.384	3.388	3.369	3.442	3.449	3.441	3.452	»	»	»
Comptes courants créditeurs:												
1958	372	456	466	471	554	483	460	443	419	417	427	572
1959	512	403	320	244	227	236	244	245	367	»	»	»

E. — **Crédit agricole.**

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	FIN DE TRIMESTRE I	II	III	IV
1. *Solde des dépôts.*				
A vue:				
1957	255	265,8	307,5	309,6
1958	310,5	308,8	347,2	341,4
1959	344,4	350,5	422,8	»
Fin 1952 = 127.				
Fin 1953 = 148.				
Fin 1954 = 176,4.				
Fin 1955 = 212,7.				
Fin 1956 = 243,7.				
A échéance:				
1957	13	14,5	14,6	16,7
1958	16,6	18,4	17,3	16,7
1959	14,5	17	18	»
Fin 1951 = 2,6.				
Fin 1952 = 5,7.				
Fin 1953 = 8,6.				
Fin 1954 = 10,2.				
Fin 1955 = 16,9.				
Fin 1956 = 11,8.				
2. *Bons à 5 ans.*				
Montant, depuis l'origine, des souscriptions:				
1957	72,3	76,3	79,8	84
1958	88,4	95,8	103,6	109,8
1959	126,3	138,8	152,3	»
Fin 1951 = 21,4.				
Fin 1952 = 24,8.				
Fin 1953 = 30,6.				
Fin 1954 = 40,3.				
Fin 1955 = 53,11.				
Fin 1956 = 68.				
3. *Bons à 3 ans.*				
Montant, depuis l'origine, des souscriptions:				
1957	115,5	129,2	147,1	165,7
1958	180,4	205	228	238,4
1959	256,3	280,3	307,6	»
Fin 1954 = 21.				
Fin 1955 = 53,7.				
Fin 1956 = 104,2.				

DÉSIGNATION	FIN DE TRIMESTRE I	II	III	IV
4. — *Soldes des prêts.*				
A court terme:				
1957	198,3	191,4	226,3	256,2
1958	243,1	212,6	232	261,5
1959	260,7	240,8	297,6	»
Fin 1951 = 134.				
Fin 1952 = 187.				
Fin 1953 = 206.				
Fin 1954 = 201.				
Fin 1955 = 209,5.				
Fin 1956 = 200.				
A moyen terme:				
1957	187,4	208,5	228,2	247,5
1958	264,3	281,5	295,1	303,5
1959	321,1	342,1	359,9	»
Fin 1951 = 58,6.				
Fin 1952 = 72,7.				
Fin 1953 = 84,2.				
Fin 1954 = 102,8.				
Fin 1955 = 131,6.				
Fin 1956 = 176,4.				
A long terme (individuels):				
1957	49	52,5	55,9	59,6
1958	62,7	66,6	70,6	72,6
1959	77,2	81,5	85,1	»
Fin 1951 = 9,1.				
Fin 1952 = 12,4.				
Fin 1953 = 14,8.				
Fin 1954 = 19,7.				
Fin 1955 = 31,6.				
Fin 1956 = 46.				
A long terme (collectifs) (1):				
1957	129,5	133,4	139	144,7
1958	150,3	153,3	156,9	153,2
1959	164	166,6	170,8	»
Fin 1951 = 30,8.				
Fin 1952 = 47,6.				
Fin 1953 = 68,7.				
Fin 1954 = 94,2.				
Fin 1955 = 111,4.				
Fin 1956 = 127,5.				
Prêts de modernisation et d'équipement de caractéristiques spéciales:				
1957	20,3	20,5	21	21,2
1958	21,8	22,7	23,1	23,6
1959	23,8	24,2	24,9	»
Fin 1951 = 5,6.				
Fin 1952 = 9,8.				
Fin 1953 = 14.				
Fin 1954 = 17,2.				
Fin 1955 = 18,5.				
Fin 1956 = 19,7.				

(1) Y compris les prêts d'électrification rurale.

Source: Caisse nationale de crédit agricole.

F. — Franc.

1. — Définition du franc

Evolution depuis 1914 jusqu'à 1949.

DÉSIGNATION	POIDS D'OR du franc (en milligr. à 900/1.000).	COURS du dollar.	COURS de la livre sterling.
1914. — Franc germinal.....	322,58	5,18	25,22
26 juin 1928. — Franc Poincaré.....	65,5	25,52	124,24
Février 1934. — Après dévaluation de la livre et du dollar.....	65,5	15	77
1er octobre 1936. — Franc Auriol....	43 à 49	21,50	105
30 juin 1937. — Franc Bonnet.....	Max. 43	25,14	124,44
5 mai 1938. — Daladier.....	—	36	179
12 novembre 1938. — Franc Reynaud.	27,5	37,50	180
29 février 1940. — 2e franc Reynaud.	23,34	43,80	176,38
1er septembre 1944. — Libération...	—	49,267	200
26 décembre 1945. — Franc Pleven..	(8,288)	119,107	480
26 janvier 1948. — Franc Meyer.....	(4,69)	214,392	864
17 octobre 1948. — Queuille.....	—	264	1.062
27 avril 1949. — (Petsche).....	—	272	1.097
20 septembre 1949. — Franc Petsche.	(2,87)	350	980

2. Pouvoir d'achat du franc

Les mouvements du niveau général des prix constituent l'élément d'appréciation le moins contestable, bien qu'imparfait, de l'évolution du pouvoir d'achat du franc.

L'imperfection du calcul est due, en premier lieu, à l'absence d'indices continus des prix de gros ou de détail, depuis 1914, en raison des progrès des procédés statistiques et des modifications intervenues dans l'utiliastion des diverses marchandises (changements dans les habitudes, etc.). Elle s'explique encore par le fait que le calcul des indices ne tient compte, pour la période de guerre et d'après guerre, que des prix officiels, inférieurs aux prix moyens effectiment payés par les acheteurs.

Il n'y a donc pas d'indice unique susceptible de fournir une base de conversion générale. Suivant les cas, il y aurait lieu de se référer soit à un indice des prix de gros, soit à un indice des prix de détail, soit encore à un indice industriel ou agricole.

a) *Evolution* 1914-1957 (base prix de détail).

N. B. — Indications *très approximatives*, en raison de l'absence d'indice continu des prix de détail.

ANNÉES	INDICE des prix de détail (Paris).	INDICE de la valeur du franc.	COEFFICIENTS de transformation des francs courants. En francs 1914.	En francs 1952.
1914 (1).....	100	100	1	174
1915.....	(2) 120	83,3	0,833	145
1916.....	135	74	0,74	129
1917.....	163	61,3	0,613	107
1918.....	213	46,9	0,469	82
1919.....	268	37,3	0,373	65
1920.....	371	27	0,270	47
1921.....	337	29,7	0,297	52
1922.....	301	33,2	0,332	58
1923.....	332	30,1	0,301	52
1924.....	370	26,3	0,263	46
1925.....	425	23,5	0,235	41
1926.....	554	18,1	0,181	31
1927.....	556	18	0,180	31
1928.....	(549)	(18,2)	(0,182)	32
.....	.....	.....	.....	.....
1928.....	(3) 584	17,1	0,171	29,79
1929.....	621	16,1	0,161	28,01
1930.....	618	16,2	0,162	28,15
1931.....	609	16,4	0,164	28,56
1932.....	546	18,3	0,183	31,86
1933.....	520	19,2	0,192	33,45
1934.....	491	20,4	0,204	35,43
1935.....	440	22,7	0,227	39,54
1936.....	480	20,8	0,208	36,24
1937.....	611	16,4	0,164	28,47
1938.....	706	14,2	0,142	24,64
1939.....	763	13,1	0,131	22,8
1940.....	909	11	0,110	19,14
1941.....	1.062	9,4	0,094	16,38
1942.....	1.236	8,1	0,081	14,07
1943.....	1.578	6,3	0,063	11,02
1944.....	2.013	5	0,050	8,64
1945.....	2.778	3,6	0,036	6,26
1946.....	4.553	2,2	0,022	3,82
1947.....	7.273	1,4	0,014	2,39
1948.....	11.529	0,86	0,0086	1,51
1949.....	12.830	0,77	0,0077	1,35
1950.....	13.730	0,72	0,0072	1,27
1951.....	16.097	0,62	0,0062	1,08
1952.....	17.396	0,57	0,0057	1
1953.....	17.085	0,58	0,0058	1,02
1954.....	16.958	0,59	0,0059	1,03
1955 (4).....	17.142	0,58	0,0058	1,01
1956 (4).....	17.473	0,57	0,0057	0,99
1957 (5).....	17.939	0,56	0,0056	0,97
1958 (5).....	20.165	0,49	0,0049	0,84

(1) Juillet 1914.
(2) Indice pondéré de 13 articles (Paris).
(3) Indice pondéré des 34 articles (Paris).
(4) Sur la base de l'indice 1949 = 100 multipliée par le coefficient de conversion en base 1938 = soit × 16,76.
(5) Sur la base de l'indice des 250 articles multipliée par le coefficient de conversion = 24,60, base 1938.

b) *Evolution* 1938-1957.

(Base : moyenne des prix de gros et de détail.)

ANNEES	INDICE des prix de gros (1).	INDICE des prix de détail (2).	MOYENNE des deux indices.	INDICE de la valeur du franc.	COEFFICIENTS DE TRANSFORMATION des francs courants. En francs 1938.	En francs 1951.	En francs 1952.
1938	100	100	100	100	1	24,65	26,21
1939	105	108	106	94,3	0,943	23,26	24,73
1940	139	129	134	74,6	0,746	18,40	19,56
1941	171	150	161	62,1	0,621	15,31	16,28
1942	201	175	188	53,2	0,532	13,11	13,94
1943	234	224	229	43,7	0,437	10,76	11,44
1944	264	285	275	36,4	0,364	8,96	9,53
1945	375	393	384	26	0,260	6,42	6,82
1946	648	645	647	15,5	0,155	3,81	4,05
1947	989	1.030	1.010	9,9	0,099	2,44	2,59
1948	1.712	1.632	1.672	6	0,060	1,47	1,57
1949	1.917	1.817	1.867	5,4	0,054	1,32	1,4
1950	2.166	1.945	2.056	4,9	0,049	1,20	1,27
1951	2.651	2.279	2.465	4,1	0,041	1	1,06
1952	2.778	2.464	2.621	3,8	0,038	0,94	1
1953	2.651	2.420	2.535	3,9	0,039	0,97	1,03
1954	2.605	2.402	2.504	3,9	0,039	0,97	1,03
1955	2.601	2.428 (3)	2.514	3,9	0,039	0,97	1,03
1956	2.714	2.475	2.595	3,85	0,038	0,94	0,99
1957	2.870	2.541 (4)	2.705	3,70	0,037	0,90	0,97
1958	3.199	2.920 (4)	3.059	3,27	0,033	0,81	0,86

(1) Indice général pondéré des prix de gros de 135 marchandises. A partir de 1951, les indices donnés sont le produit de l'indice actuel (319 articles), base 100 en 1949, par le coefficient de conversion 19,17.

(2) Indice des prix de détail à Paris (34 articles).

(3) Indice 1949 = 100 × 16,76.

(4) Indices des 250 articles × 24,60.

N. B. — Pour retrouver, avec ces indices, la base 100 en juillet 1914, il faut multiplier les indices des prix de gros par 6,40, les indices des prix de détail par 7,6, la moyenne par 6,73.

Pour obtenir le coefficient de transformation des francs courants en francs 1914, il faut diviser par 6,73 les coefficients indiqués pour la conversion en francs 1938 ou les multiplier par 0,148.

V. — INVESTISSEMENTS ET CONSTRUCTION

A. — Formation brute de capital fixe et produit national.

a) Evolution de la formation brute de capital fixe (stocks compris) par rapport au produit national brut aux prix de marché

ANNEES	INVESTISSEMENTS en milliards de NF.	INDICE des prix (100 en 1954).	INVESTISSEMENTS en milliards de NF aux prix de 1954.	INDICE de volume (100 en 1954).	PRODUIT NATIONAL brut aux prix de 1954. (Milliards N F.)	POURCENTAGE de la formation brute de capital fixe dans le produit national brut. P. 100.
1954	26	100	26	100	158	16,5
1955	29,8	101,2	29,4	113	167	17,6
1956	33,7	106,2	31,7	122	176	18
1957	39,7	113,6	35	134,4	187	18,7
1958	44,1	123,4	35,8	137,4	191	18,7
1959 (prévisions)	46,1	128,7	35,8	137,4	195	18,3
1960 (hypothèse)	(50,8)	(134)	(38,5)	(147,5)	(204)	(18,8)
Variation 1958 à 1959	+ 4,6 p. 100		+ 0 p. 100		+ 2 p. 100	
Hypothèse 1959 à 1960	(+ 9 p. 100)		(+ 7,5 p. 100)		(+ 5 p. 100)	

Source : F. D. E. S.

b) Répartition des investissements de 1954 a 1959

ANNÉES	INVESTISSEMENTS administratifs.	CONSTRUCTION de logements et réparation d'immeubles.	INVESTISSEMENTS productifs.	TOTAL
1954	3	6,4	16,6	26
1955	3,4	7,3	18,7	29,4
1956	3,7	7,4	20,6	31,7
1957	3,8	8,2	23	35
1958	3,3	8,3	24,2	35,8
1959 (prévisions)	3,7	8,3	23,8	35,8
Variations 1959-1958	+ 13 p. 100.	— 0,2 p. 100.	— 1,7 p. 100.	0 p. 100.
Variation 1959-1957	— 0,5 p. 100.	+ 0,7 p. 100.	— 3,3 p. 100.	+ 2,3 p. 100.

Source: F. D. E. S.

B — **Ressources d'origine métropolitaine consacrées au financement d'investissements dans la métropole et dans les pays d'outre-mer.**

a) Ensemble

(En milliards de nouveaux francs.)

DÉSIGNATION	1954	1955	1956	1957	1958	1959 (prévisions).	1960 (hypothèses)
Fonds publics (3)	7,4	7,5	8,6	9,3	10,3	12,2	12,5
Organismes spécialisés et compagnies d'assurances (4)	2,1	2,6	3,2	3,7	3,6	4	38,3
Marché financier (1)	2,1	2,6	2,8	4	4,4	5,9	
Crédit à moyen terme (2)	2,8	3,5	3,6	5,5	5,5	4,5	
Solde des autres emplois et ressources	12,3	14	15,8	17,2	20,3	19,5	
Total (formation brute de capital fixe en métropole)	26,7	30,2	34	39,7	44,1	46,1	50,8
Pourcentage du montant de la formation de capital fixe en métropole.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Fonds publics	27,5	25	25	23,4	23,4	26,6	24,5
Organismes spécialisés et assurances	7,5	9	10	9,3	8,2	8,7	75,5
Marché financier	7,5	9	8,5	10,1	10	12,8	
Crédit à moyen terme (2)	10,5	11	12,3	13,8	12,4	9,8	
Autofinancement et ressources diverses	47	46	44,2	43,4	46	42,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100

(1) Ne sont pas comprises dans les ressources fournies par le marché financier les sommes fournies à l'Etat par la vente de certificats pétroliers, les emprunts d'Etat et des postes, télégraphes et téléphones et des établissements spécialisés ainsi que les émissions et augmentations de capital des sociétés de financement de recherche pétrolière, et des sociétés exerçant leur activité principale hors de la métropole ainsi que les emprunts unifiés des collectivités locales souscrits par les compagnies d'assurances.

(2) Non compris les crédits à l'exportation et à la Sarre. Montant brut des crédits utilisés dans l'année (variation d'encours plus amortissement).

(3) Non compris la consolidation des prêts spéciaux à la construction.

(4) Ne sont pas compris les prêts de la Caisse des dépôts au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones (100 millions de nouveaux francs en 1957 et 110 millions de nouveaux francs en 1958) des compagnies d'assurances au budget annexe de la radiodiffusion (30 millions de nouveaux francs en 1957), ni la consolidation des prêts spéciaux à la construction par le Crédit foncier.

Source: F. D. E. S.

b) Prêts des organismes spécialisés

(En milliards de nouveaux francs.)

ETABLISSEMENTS	1954	1955	1956	1957	1958	1959 (prévisions).
Caisse des dépôts et consignations (sauf P. T. T. et Algérie)	1,35	1,6	2,03	2,29	2,43	2,60
Crédit foncier	0,3	0,29	0,31	0,28	0,22	
Crédit national	0,14	0,22	0,28	0,34	0,2	
Caisse nationale de crédit agricole	0,19	0,34	0,55	0,7	0,63	1,40
Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	
Compagnies d'assurances	0,11	0,18	0,02	0,05	0,11	
Total	2,17	2,64	3,21	3,68	3,61	4,00
Consolidation de prêts spéciaux à la construction par le Crédit foncier	»	»	(0,18)	(0,3)	(0,15)	»
Prêts de la caisse des dépôts aux P. T. T.				(0,1)	(0,11)	0,16
Hors métropole	(0,06)	(0,1)	(0,1)	(0,03)	(0,04)	0,11

c) Emission sur le marché financier métropolitain

Versements en espèces. — Souscriptions nouvelles du public.

(En milliards de nouveaux francs.)

DESIGNATION	1954	1955	1956	1957	1958	1958 (9 mois).	1959 (9 mois).
I. — *Emprunts et obligations.*							
a) Trésor	0,88	0,6	1	0,84	2,93	(2,93)	»
b) Secteur public et semi-public :							
P. T. T.	0,22	0,24	0,22	0,24	0,26	(0,15)	»
Collectivités publiques	0,1	0,14	0,02	0,02	0,16	(0,01)	(0,01)
Entreprises nationales	0,7	0,5	0,9	1,45	1,66	(0,99)	(1,25)
Crédit national. Crédit foncier. Crédit agricole	0,72	0,64	0,6	1	0,81	(0,81)	(0,7)
c) Secteur privé :							
Obligations industrielles	0,44	0,84	0,74	0,59	0,91	(0,52)	(1,04)
II. — *Valeurs à revenu variable.*							
Actions	0,8	1,1	1,2	2,35	1,77	(1,41)	(1) (2,35)
Certificats pétroliers	»	»	»	0,20	»	»	»
Parts de S. A. R. L.	0,11	0,12	0,13	0,23	0,19	(0,15)	(1) (0,15)
Valeurs étrangères	»	0,04	0,07	»	»	»	»
Totaux	3,97	4,22	7,88	6,92	8,69	(6,97)	5,5

(1) Evaluations approximatives.

Source : F. D. E. S.

d) DÉPENSES EFFECTUÉES SUR FONDS PUBLICS

1° *Ensemble de* 1952 *à* 1957.

(Métropole et outre-mer.)

(En milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1952	1954	1955	1956	1957
Dépenses directes de l'Etat et subventions (V et VI A)	177	201	(1) 202,5	272,7	345,2
Reconstruction (VII) :					
Dépenses en espèces	308	235,7	206	163,4	144,3
Mobilisation et remboursement des titres	16	33	48,2	58,3	68,5
Prêts du fonds de développement (sauf H. L. M.)	295	275	295,5	284,9	304,4
Prêts H. L. M.	51	70	72,8	99,8	143,7
Dépenses sur ressources affectées	»	39,1	54,7	82,1	90
Comptes spéciaux	23	6	5,8	7,9	31,8
Budgets annexes (charges propres)	2	12,5	11,9	19	53,4
Total dépenses d'investissement	872	902,3	927,4	1.018,1	1.181,3
Total dépenses publiques (2)	3.586	4.011	4.201	4.083	5.634
Pourcentage dépenses d'investissement des dépenses totales	24,3 %	22,5 %	22,5 %	24,8 %	21 %

(1) Non compris 7 milliards de dépenses perçues en recettes au F. D. E. S. (conversion) et 3,4 milliards de dépenses sur fonds de concours pour travaux d'intérêts militaires.

(2) Dépenses budgétaires, titre VIII inclus sans contraction, charges propres d'équipement des budgets annexes civils, dépenses du F. D. E. S. et excédent des dépenses des autres comptes spéciaux du Trésor.

Source : Fonds de développement économique et social.

2° *Comparaison des crédits ouverts en* 1958 *et* 1959.

(En millions de nouveaux francs.)

DÉSIGNATION	CRÉDITS DE PAIEMENTS		
	1958 Définitif.	1959 Loi de finances.	Au 15 octobre 1959.
Dépenses d'équipement exécutées par l'Etat et subventions d'équipement	4.168	5.780	5.861
Prêts budgétaires (VI B)	912	328	328
Prêts du F. D. E. S.	2.330	3.350	3.350
Prêts aux H. L. M.	1.750	1.840	2.140
Dommages de guerre : règlement en espèces	916	1.025	1.023
Dommages de guerre : remises de titres	650	540	540
Participation aux dépenses des organismes européens d'investissement (titre IV)	210	231	272
Dépenses sur ressources affectées et budgets annexes civils	1.417	1.234	1.300
Comptes spéciaux	285	307	304
Total	12.638	14.635	15.418
Non compris consolidations des prêts spéciaux à la construction	540	1.600	1.600

(1) Y compris 250 millions de nouveaux francs, coût de l'usine de séparation isotopique 16.808.

Source : F. D. E. S.

3° *Répartition économique des crédits d'équipement en 1958 et 1959.*

(En millions de nouveaux francs.)

DÉSIGNATION	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CRÉDITS DE PAIEMENT		
	1958 (définitif).	1959 (initial).	1959 (définitif).	1958 (définitif).	1959 (initial).	1959 (définitif).
Agriculture	1.405	1.067	1.092	1.545	1.140	1.162
Energie et mines	2.697	3.140	3.005	2.372	3.241	3.106
Transports	716	1.068	1.170	948	1.249	1.351
P. T. T.	415	500	600	489	543	583
Industrie, commerce et tourisme	613	530	598	629	536	604
Logement et urbanisme	2.034	2.523	2.523	2.698	3.026	3.326
Equipement culturel et social	1.723	1.705	1.705	1.412	1.821	1.821
Equipement administratif	82	128	128	203	227	227
Investissements hors de France métropolitaine	2.280	2.515	2.590	2.216	2.612	2.681
Versements à la Banque européenne d'investissement	126	126	148	126	126	148
Divers non ventilés	»	114	109	»	114	109
Total	12.091	13.416	13.668	12.638	14.635	15.118
Pm Consolidation des prêts spéciaux à la construction	.....	.....	.....	540	1.600	1.600

Source : F. D. E. S.

4° *Répartition des prêts du F. D. E. S.*

(En millions de nouveaux francs.)

SECTEURS	1957	1958	1959	1960
A. — *Entreprises nationales.*				
Charbonnages	131	150	240	150
Electricité de France	775	1.150	1.490	1.600
Compagnie nationale du Rhône	30	65	160	140
Gaz de France	218	180	215	190
Gaz du Sud-Ouest	»	15	»	»
Commissariat à l'énergie atomique	»	120	140	170
S. N. C. F.	»	»	200	100
Air France	29	20	100	150
Aéroport de Paris	20	30	70	50
Total A	1.205	1.730	2.615	2.550
B. — *Autres secteurs.*				
Habitat rural	35	80	85	105
Calamités agricoles	20	70	80	45
Electrification rurale (régies et S. I. C. A. E.)	»	»	»	10
Ports	10	10	30	45
Société internationale de la Moselle	»	5	5	30
Tourisme	20	15	25	30
Crédit maritime	4,5	8,5	11	13
Petites et moyennes entreprises	38	35	70	85
Artisanat individuel	14	13	35	45
Prêts sociaux divers	7,3	6,5	15	20,5
Industrie	20	170	100	80
Réinstallation française d'A. F. N.	20	»	»	»
Conversion et décentralisation	40	20	30	25
CAPER et Nemours	45	»	»	»
Productivité	10	17	13	13
Caisse centrale de coopération économique	90	150	120	120
Autres postes	»	5	6,7	»
Total B	572	600	625,7	666,5
C. — *Non réparti.*				
Relance	»	»	100	»
Solde non réparti	»	»	9,3	33,5
Total C	»	»	109,3	33,5
Total général	1.775	2.330	3.350	3.250

Source : F. D. E. S.

5° *Répartition des crédits à moyen terme mobilisables selon le secteur économique.*

1. Variation d'encours. (En milliards de nouveaux francs.)

DÉSIGNATION	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959 (prévisions).
Construction:							
Prêts spéciaux, loi de 1950	0,67	2,29	4,11	5,77	7,21	8,34	8,40
Autres crédits		0,58	0,78	0,86	0,95	1,08	1,25
Entreprises nationales (1)	1,26	2,09	2,18	2,48	3,10	3,52	3,55
Industrie et commerce	2,06	2,06	1,91	2,10	2,86	3,73	3,80
Agriculture	0,60	0,43	0,49	0,53	0,62	0,79	0,96
Total (2)	4,39	7,45	9,47	11,74	14,74	17,46	17,96

(1) Ces chiffres comprennent les entreprises nationales du secteur non concurrentiel (Charbonnages, S.N.C.F., E.D.F., G.D.F., C.N.R.), et les entreprises du secteur concurrentiel relevant du F.D.E.S. (Air France) et celles ou non financées par le F.D.E.S. (Sud Aviation).

(2) Ces chiffres ne comprennent ni les crédits à l'exportation ni les crédits Sarre.

Source: F. D. E. S.

2. Crédits nouveaux. (En milliards de nouveaux francs.)

DÉSIGNATION	1955	1956	1957	1958	1959 (prévisions).
Construction:					
Prêts spéciaux, loi de 1950	+ 1,82	+ 1,66	+ 1,44	+ 1,13	+ 0,06
Autres crédits	+ 0,2	+ 0,08	+ 0,09	+ 0,13	+ 0,17
Entreprises nationales (1)	+ 0,09	+ 0,30	+ 0,62	+ 0,42	+ 0,03
Industrie et commerce	— 0,15	+ 0,19	+ 0,76	+ 0,87	— 0,07
Agriculture	+ 0,06	+ 0,04	+ 0,09	+ 0,17	+ 0,17
Total (2)	+ 4,02	+ 2,27	+ 3,00	+ 2,72	+ 0,50

(1) Ces chiffres comprennent les entreprises nationales du secteur non concurrentiel (Charbonnages, S.N.C.F., E.D.F., G.D.F., C.N.R.), et les entreprises du secteur concurrentiel relevant du F.D.E.S. (Air France) et celles ou non financées par le F.D.E.S. (Sud Aviation).

(2) Ces chiffres ne comprennent ni les crédits à l'exportation ni les crédits Sarre.

Source: F. D. E. S.

C. — **Investissements dans les pays d'outre-mer** (1).

1° Investissements de 1952 a 1958

a) *Afrique du Nord.*

1. Algérie et Sahara. (En milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1952	1954	1955	1956	1957
A. — Fonds publics métropolitains	20,2	38,4	52,8	56,4	83,5
B. — Ressources privées mixtes recencées:					
Institutions financières métropolitaines	4,4	8,5	6	7,2	1,8
Augmentations de capital et émissions publiées au *B. A. L. O.* de la métropole	0,1	1,5	20,3	20	17,6
Financement privé de la recherche pétrolière	0,7	7	3,8	3,6	(1) 21,5
Autres recours des sociétés locales au marché financier métropolitain et local	»	7	»	»	»
Total	25,4	24	30,1	30,8	40,9
C. — Ressources locales;					
Crédits des budgets locaux et bons d'équipement	20,7	14,8	15,6	14,2	19,5
Ressources de trésorerie	2,1	0,3	2,7	1,6	10,2
Prêts des établissements de crédit semi-publics locaux	4,6	0,6	1,7	2,1	3,5
Excédent de caisses d'épargne	»	»	»	»	6,4
Crédits bancaires	11,6	2,8	1,6	2,3	4,7
Ressources propres des établissements et collectivités	7,8	7	5,3	4	4
Habitat	»	7	7,5	9,7	»
Autofinancement recensé	»	»	»	»	6,7
Total	46,8	32,5	34,4	33,9	55
D. — Ressources étrangères	0,3	»	3	6	»
Total ressources recensées ou évaluées	81,5	94,9	120,3	127,1	179,4
Pour évaluation: volume total de l'investissement	»	»	140	160	190

Nota. — Les chiffres autres que ceux de fonds publics métropolitains ont été fournis par la direction des finances, à Alger.

(1) 30 milliards — 8,5 milliards: évaluation de la participation du bureau de recherche de pétrole dans les investissements pétroliers au Sahara en 1957.

Source: F. D. E. S.

2. Tunisie et Maroc.
(En milliards de francs courants.)

DESIGNATION	TUNISIE						MAROC					
	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1952	1953	1954	1955	1956	1957
A. — Fonds publics métropolitains	12	15,1	14,5	13	5,8	(1)	14,6	22,2	20,9	23,8	19	(1)
B. — Ressources privées mixtes :												
Institutions financières métropolitaines	1,2	0,8	1,5	2,4	»		3,8	5,1	4,5	4,7	1,6	
Augmentations de capital et émissions publiées au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* métropolitain	1,2	1	»	»	0,7		0,9	3,4	1,1	2,4	3	
Financement privé de la recherche pétrolière	1	1,6	0,9	»	0,3		0,4	»	0,1	»	»	
Autres recours des sociétés locales au marché financier métropolitain et local	»	»	»	»	»		10	7,5	7	6	»	
C. — Ressources locales	3,8	4,4	5,2	2,9	6,8		38,8	33,3	35,6	23	11,5	
Total	19,2	22,9	18,2	12,8	»		68,5	71,5	69,2	50,6	35,6	
D. — Ressources étrangères	0,9	1,4	1,1	1,6	»		»	2,4	1	»	»	

(1) Le montant des fonds publics consacrés à des investissements en 1957 peut être évalué à 24,8 milliards pour le Maroc et la Tunisie.
Source : Fonds de développement économique et social.

b) *Territoires d'outre-mer.*
(En milliards de francs courants.)

DESIGNATION	1954	1955	1956	1957
A. — Fonds publics métropolitains	68	72,3	80,3	100,6
B. — Fonds publics locaux	31,5	33,6	27	36,6
C. — Ressources privées recensées :				
Augmentations de capital et émissions publiées au *B. A. L. O.* métropolitain	3,7	2,7	0,7	0,7
Crédits bancaires	3,4	4,8	8,7	9,9
Apports propres des bénéficiaires de crédits bancaires	3,5	5	9	10
Apport propre des sociétés aidées par la caisse centrale de la France d'outre-mer	1,9	2,3	2,5	7,4
Financement privé de la recherche pétrolière	»	0,5	2,8	6
Total	12,5	15,3	23,7	34
D. — Financement étranger :				
Prêts B. I. R. D.	0,2	1,4	0,9	»
Sociétés aidées par la C. C. F. O. M.	»	»	2	2,2
Recherche pétrolière	»	»	»	0,5
Total	0,2	1,4	2,9	2,7
E. — Autres ressources	98,8	104,4	132,1	163
F. — Volume total des investissements	211	227	266	336,9

Source : F. D. E. S.

c) *Départements d'outre-mer.*

(En milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1954	1955	1956	1957	1958
A. — Fonds publics métropolitains	6,6	8,3	10,4	(P)	(1)
B. — Ressources mixtes et locales :					
Augmentations de capital d'émission publiées au *B. A. L. O.*	»	»	0,5		
Caisse des dépôts et consignations	»	»	0,1		
Fonds publics locaux	0,5	0,8	0,2		
Total	7,1	9,1	11,2	12,9	

(1) Crédits ouverts en 1958 = 16,1 milliards.

Source : Fonds de développement économique et social.

2° INVESTISSEMENTS HORS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE DE 1959 ET PRÉVISIONS POUR 1960

(En millions de nouveaux francs.)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	AUTORISATIONS de programme.		CRÉDITS de paiements.	
	1959 (au 15 octobre).	1960	1959 (au 15 octobre).	1960
Algérie :				
Financement du programme d'équipement	970	1.000	970	1.000
H. L. M. et P. T. T.	82	84	81	85
Sahara	317	140	202	166
Départements d'outre-mer	80	90	72	93
Territoires d'outre-mer	589	25	782	27
Etats de la communauté		475		618
Maroc-Tunisie	164	167	167	165
Vietnam, Cambodge et Laos	»	»	32	4
Dépenses non ventilées	264	275	251	262
Total	2.466	2.256	2.557	2.450
Contribution aux dépenses du fonds d'investissement dans les pays d'outre-mer créé par le Traité de Communauté économique européenne	124	163	124	163
Total général	2.590	2.419	2.681	2.613

Source : F. D. E. S.

D. — Logement.

a) PART DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DES RÉPARATIONS D'IMMEUBLES DANS LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DE LA NATION ET LE PRODUIT NATIONAL BRUT DEPUIS 1949

Données statistiques extraites de la comptabilité nationale.

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Construction de logements et réparations d'immeubles (en milliards)	337	362	463	522	552	659	760	832	964
Total des investissements productifs (en milliards)	2.296	2.323	2.446	2.377	2.397	2.603	2.900	3.395	3.882
Pourcentage de la construction de logements et de la réparation d'immeubles dans les investissements	14,7	15,6	18,9	22	23	25,3	26,2	24,5	24,8
Produit national brut (en milliards)	8.600	9.850	12.110	14.340	14.930	15.790	17.020	18.590	20.520
Pourcentage de la construction de logements et de la réparation d'immeubles dans le P. N. B.	3,9	3,7	3,8	3,6	3,7	4,2	4,5	4,5	4,7

b) Financement total de la construction de logements

(En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1954	1955	1956	1957	1958
A. — Crédits nouveaux :					
Prêts H. L. M.	86	93	144	179	214
Prêts spéciaux (loi du 21 septembre 1950)	116	186	195	215	208
Autres crédits :					
Long terme	2	6	17	24	27
Moyen terme	29	32	28	31	35
Court terme	3	8	5	»	4
Total des crédits	236	325	389	449	488
B. — Autres ressources (évaluation)	297	352	386	431	442
C. — Total (évaluation)	533	677	775	880	930

Source : Conseil national du crédit.

c) Constructions privées

1° *Prêts du Crédit foncier.*

Nature des prêts accordés et des constructions correspondantes.

(Ensemble des constructions.)

DÉSIGNATION	ANNÉES						
	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Nombre des prêts accordés (en milliers)	28,4	31,0	58,5	55,5	51,2	45,7	36,1
Montant total des prêts accordés (en milliards de francs)	72	93	186	217	233	210	203
Montant total des devis initiaux (1) (en milliards de francs)	132	160	285	314	337	300	306
Nombre de logements créés (en milliers)	36,7	48,9	107,3	126,4	128,6	113,8	110,3
Nombre total de pièces créées (2) (3) (en milliers)	142,5	185,5	408,3	485,6	495,6	439,9	417
Surface habitable totale créée (3) (en millions de mètres carrés)	3,12	3,86	7,66	8,91	9,10	7,87	7,43

Nota — Les résultats détaillés correspondant aux années 1951 à 1953 ont été publiés en supplément trimestriel au *Bulletin mensuel de statistique.*

(1) Devis ne comprenant pas le prix d'acquisition du terrain ni les frais de viabilité.
(2) Les cuisines familiales sont comptées comme pièces.
(3) Y compris celles correspondant à des constructions ne donnant pas lieu à création de logements (agrandissement...).

Sources : Crédit foncier, I. N. S. E. E.

2° *Primes à la construction.*

DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision provisoire de prime (1)	11.155	66.530	70.994	109.285	178.203	197.332	211.000	150.044	150.000
Dont primes à 1.000 F	»	»	»	22.042	76.059	92.968	»	(2) 62.400	»
Nombre de logements ayant fait l'objet d'une décision définitive de prime (1)	106	6.039	20.346	30.808	52.806	82.834	107.000	127.000	137.000
Dont primes à 1.000 F	»	»	»	91	6.381	27.513	46.800	(2) 46.800	»
Montant total des primes payées (millions de francs)	»	»	655	1.757	3.720	7.269	12.507	18.983	(3) »

(1) Ces chiffres s'entendent annulations non déduites.
(2) Le pourcentage de primes à 1.000 F a été plus fort en 1956 et 1957 que pendant les années antérieures.
(3) Crédits de paiement pour 1958 : 30 milliards.

Source : Fonds de développement économique et social.

3° *Permis de construire.*

(Moyenne mensuelle.)

DÉSIGNATION	UNITÉ	1954	1955	1956	1957	1958 1er trim.	1958 2e trim.	1958 3e trim.	1958 4e trim.	1959 1er trim. (P.)
Nombre de logements autorisés.										
France entière	Logement.	69.767	73.192	88.439	83.602	75.210	92.071	81.261	96.844	79.176
Dont: reconstructions	—	10.389	7.573	4.874	2.702	1.629	1.627	2.009	2.704	1.436
Dont: constructions neuves	—	59.378	65.619	83.565	80.899	73.581	90.444	79.252	94.140	77.740
Seine (ensemble du département)	—	7.663	10.815	12.193	10.028	9.267	11.102	8.042	15.328	9.534
Seine-et-Oise (ensemble du département)	—	6.367	6.671	6.803	7.792	10.840	8.799	8.120	10.884	7.398
Dimensions moyennes.										
Nombre moyen de pièces d'habitation par logement (*a*) (*b*)	Pièce.	»	»	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5
Surface habitable par logement (*a*) (*c*)	M²	»	»	64	66	66	64	65	64	64
Répartition des logements autorisés selon le nombre de pièces d'habitation (b) (a).										
Logements d'une pièce	Pourcentage.	»	»	3	3	4	4	4	4	4
Logements de deux pièces	—	»	»	14	11	12	14	13	12	12
Logements de trois pièces	—	»	»	33	32	32,5	32	32	33	33
Logements de quatre pièces	—	»	»	32	35	34	33	34	35	34
Logements de cinq pièces	—	»	»	14	15	13,5	14	14	13	14
Logements de six pièces et plus	—	»	»	4	4	4	3	3	3	3
Ensemble	—	»	»	100	100	100	100	100	100	100
Répartition des logements autorisés selon la catégorie d'agglomération.										
Agglomération et zone suburbaine de Paris	Pourcentage.	»	»	20	20	24	20	18	26,5	20
Agglomération de 200.000 à 999.999 habitants	—	»	»	15	15	13	12	11	16	17
Agglomération de 100.000 à 199.999 habitants	—	»	»	7	7	7	9	12	7	6,5
Agglomération de 50.000 à 99.999 habitants	—	»	»	8	8	6,5	8	10	7	8
Agglomération de 20.000 à 49.999 habitants	—	»	»	12	11	9	12,5	11	10	13
Agglomération de 10.000 à 19.999 habitants	—	»	»	7	6,5	6	6	8	6	6
Agglomération de 5.000 à 9.999 habitants	—	»	»	7	7	6	6	5	4,5	6
Agglomération de 2.000 à 4.999 habitants	—	»	»	6	6	7,5	7	6	6	6,5
Unités rurales (*d*)	—	»	»	18	19,5	21	19,5	19	17	17
Ensemble	—	»	»	100	100	100	100	100	100	100

(*a*) La France entière (sauf Seine jusqu'au deuxième trimestre 1956 inclus).

(*b*) Pièce principale ayant plus de 6 m², y compris éventuellement la cuisine lorsque celle-ci a une surface habitable supérieure à 12 m². Les pièces annexes (salle de bains, w.-c., couloir, buanderie, etc.) ne sont pas comptées comme pièces d'habitation.

(*c*) Surface de plancher construite, sous déduction de l'espace occupé par les murs, cloisons, emmarchements et trémies d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres n'excédant pas 0,30 m de profondeur.

(*d*) Communes de moins de 2.000 habitants agglomérées au chef-lieu, non comprises dans une agglomération urbaine.

Sources: Ministère du logement et de la reconstruction, I. N. S. E. E.

VI. — MARCHE MONETAIRE

A. — Marché monétaire. (Données d'ensemble.)

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1938	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959 I	1959 II	1959 III
A. — *Banque de France.*											
Taux d'escompte de la Banque de France (1)	2,66	4	3,83	3,25	3	3	»	5	4,25	4	4
Avances sur titres (2)	3,7	4,5	4,5	5,5	4,5	4,5	»	7	6,5	6	5,5
Avances à trente jours (3)	2,66	3,5	3,5	3,25	3	3	3	3	3	3	3
Argent au jour le jour (7)	2,16	3,79	4,04	3,59	3,16 (7)	3,19 (7)	4,28	5	4	3,71	3,8
B. — *Or fin* (francs).											
1 gramme d'après le prix du kilogramme	39,15	526	482	424	429	460	498	523	566	560	559
C. — *Devises.*											
Dollar (cours parallèle) (4)	34,95 (cours libre)	415	400	369	372	397	427	448	493	489	488
Franc suisse (cours parallèle) (5)	7,99 (cours libre)	96	93	86	88	95	102	107	116	114	114
Livre sterling (cours parallèle) (6)	170,9 (cours libre)	1.010	1.044	995	992,9	1.043	1.138,8	1.246,3	1.386,7	1.377,7	1.374,4

(1) 3 p. 100 à partir du 11 octobre 1951 et 4 p. 100 à partir du 8 novembre 1951; 3,50 p. 100 (15 septembre 1953; 3,25 p. 100 (4 février 1954); 3 p. 100 (3 décembre 1954).

(2) A partir du 11 octobre 1951 et 4,5 p. 100 à partir du 8 novembre 1951.

(3) 3 p. 100 à partir du 9 octobre 1951 et 3,5 p. 100 à partir du 8 novembre 1951. — *N. B.*: Le taux des bons du Trésor a été abaissé de 0,25 p. 100 le 5 décembre 1954.

(4) Cours libre officiel moyen: 1954-1955-1956: 350.

(5) Cours libre officiel moyen: 1954-1955-1956: 350.

(6) Cours libre officiel moyen: 1954-1955-1956: 980.

(7) Effets publics plus effets privés.

Sources: Banque de France, I. N. S. E. E.

B. — **Ensemble des devises.**

Cours de l'or et des principales monnaies étrangères.

(Cours moyen en francs français) (1).

PAYS	UNITES ET DIVISIONS	1938	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
	Or :								
	Gramme de fin	39,15	526	482	424	429	460	498	545
	Pièce française de 20 F (5,806 g de fin)	225,75	4.078	3.673	2.754	2.639	8.232	3.716	3.476
Afrique du Sud	1 livre sud-africaine (20 shillings)	170,60	979	979	979	979	981	982	1.174
Allemagne occidentale	1 deutsche mark (100 pfennigs)	14,05	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	100
Argentine	1 peso argentin (100 centavos)	8,98	25	25,02	25,08	19,44	19,44	(3) 23,17	23,17
Australie	1 livre australienne (20 shillings)	136,40	782,50	782,50	782,50	783,12	784	785,37	938
Autriche	1 schilling (100 groschen)	5,05	13,46	13,46	13,46	13,46	13,46	13,46	16,45
Belgique-Luxembourg	1 franc belge (100 centimes) :								
	Libre	1,18	7,02	7,01	7	7	7	7	8,40
	Parallèle	»	7,56	7,61	7,20	7,52	7,89	8,38	8,85
Brésil	1 cruzeiro (100 centavos)	2,03	18,87	9,20	8,20	5,44	5,40	5,19	2,69
Canada	1 dollar canadien (100 cents)	34,76	357,49	355,60	359,50	355	355,74	304,94	429,2
Danemark	1 couronne danoise (100 öre)	7,60	50,67	50,67	50,67	50,67	50,67	50,67	60,80
Egypte	1 livre égyptienne (100 piastres)	175,02	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	»	»
Espagne	1 peseta (100 centimos)	»	8,93	9,08	9,22	9,22	9,22	(2) 10	10
Etats-Unis	1 dollar (100 cents) :								
	Libre	34,95	349,96	349,97	349,97	349,97	349,97	349,98	420
	Parallèle	»	415	400	369	372	396,30	426	442
Finlande	1 mark finlandais (100 penni)	0,79	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	1,43	1,31
Grande-Bretagne	1 livre sterling (20 shillings) :								
	Officiel	170,60	980	980	980	980	980	980	1.176
	Parallèle	»	1.009,80	1.044,10	995,2	992,09	1.043	1.139	1.240
Grèce	1 drachme (100 lepta)	0,31	0,023	0,012	(1) 11,67	11,59	11,70	(3) 14	14
Inde	1 roupie (16 annas = 64 pice)	12,77	73,50	73,50	73,50	73,52	73,67	73,72	88,13
Irak	1 livre irakienne (5 rials = 20 dirhams)	170,60	979,50	979,50	979,50	979,83	982,20	983,75	1.175,5
Israël	1 livre israélienne (1.000 prutot)	»	350	350	194,44	194,44	194,44	(3) 233,3	233,3
Italie	1 lire (100 centesimi)	1,84	0,56	0,56	0,56	0,56	0,56	0,56	0,67
Japon	1 yen (100 sen = 1.000 rin)	9,92	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	(3) 1,16	1,16
Mexique	1 peso mexicain (100 centavos)	8,15	40,50	40,57	(2) 28	28	28	28	»
Norvège	1 couronne norvégienne (100 öre)	8,94	49	49	49	49	49	49	59
Nouvelle-Zélande	1 livre néo-zélandaise (20 shillings)	137	973,50	973,50	973,50	973,79	975,65	976,29	1.167
Pakistan	1 roupie (16 annas = 64 pice)	12,80	105,72	105,72	105,72	73,55	73,67	73,72	88,13
Pays-Bas	1 florin (100 cents)	19,22	92,10	92,10	87,52	92,1	92,10	92,10	110,53
Pologne	1 zloty (100 groszy)	6,60	87,52	87,52	92,10	87,57	87,72	(3) 105	105
Portugal	1 escudo (100 centavos)	1,55	12,17	12,17	12,15	12,09	12,17	12,17	14,61
Suède	1 couronne suédoise (100 öre)	8,79	67,65	67,66	67,66	67,66	67,66	67,66	81,19
Suisse	1 franc suisse (100 centimes) :								
	Libre	7,99	80,13	80,35	80,32	79,99	80,04	80,04	96,03
	Parallèle	»	96	93	86	88	94,60	102,02	105,3
Turquie	1 livre turque (100 piastres)	28,07	124,38	124,38	124,38	124,54	125	(3) 149,3	149,3
Union soviétique	1 rouble (100 kopecks)	»	87,50	87,50	87,50	87,50	87,50	(3) 105	105
Venezuela	1 bolivar (100 centimos)	11,40	104,72	104,72	104,72	104,73	104,82	(3) 125,87	125,78
Yougoslavie	1 dinar (100 paras)	0,83	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,41

(1) Echange de billets le 1er mai 1954 sur la base de 100 drachmes anciennes pour une nouvelle.
(2) A compter d'avril 1954.
(3) A compter d'août 1957.

N. B. — Rappelons qu'à côté du franc métropolitain ayant cours en Algérie, en Tunisie, au Maroc, à la Martinique, à la Guadeloupe et en Guyane, de la piastre indochinoise valant 10 francs métropolitains (à compter du 11 mai 1953) et de la roupie des Etablissements français de l'Inde, rattachée au dollar des Etats-Unis sur la base de 4,762 roupies pour un dollar, soit 1 roupie = 73,50 francs, existent depuis 1949 dans l'Union française : 1° le franc C. F. A. en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo, au Cameroun, à Madagascar, à la Réunion et à Saint-Pierre et Miquelon, valant 2 francs métropolitains; 2° le franc C. F. P. en Nouvelle-Calédonie, et dans les possessions françaises d'Océanie, valant 5,5 francs métropolitains; 3° le franc de Djibouti rattaché au dollar des Etats-Unis sur la base de 214,4 francs pour un dollar, soit 1 franc Djibouti = 1,64 franc métropolitain.

Source : Ministère des finances.

C. — **Valeurs mobilières.**

Indices des cours à la Bourse de Paris. (Moyennes hebdomadaires.)

(Moyenne 1949 = 100.)

DESIGNATION	COEFFICIENT de raccord (*)	1950	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959 1er trim.	1959 2e trim.	1959 3e trim.
1. *Indice de 295 valeurs françaises à revenu variable*	11,4	90	143	159	214	302	308	390	350	400	437	485
185 valeurs métropolitaines	10,22	98	155	175	248	364	375	479	427	»	121	134,8
Dont:												
122 valeurs industrielles (1)	10,71	95	151	162	227	333	353	476	396	»	»	»
Pétrole, carburants	19,27	89	149	148	312	611	721	1.095	873	»	»	»
Industries extractives	13,79	88	126	137	147	179	191	222	211	»	»	»
Métallurgie	8,98	97	170	200	235	361	408	628	583	»	»	»
Constructions mécaniques, électriques et navales	12,64	105	170	195	285	350	291	283	253	»	»	»
Automobiles	8,50	111	180	169	280	495	420	395	360	»	»	»
Produits chimiques et électro-métalliques	5,89	82	118	160	169	276	324	410	405	»	»	»
Textiles	20,18	97	140	123	134	141	133	163	151	»	»	»
Transports	11,98	92	166	202	233	331	367	371	286	»	»	»
Grands magasins	5,97	96	143	188	293	484	647	799	697	»	»	»
Banques	4,47	128	205	272	464	643	617	689	730	»	»	»
Assurances	1,91	122	433	656	1.284	2.155	1.758	1.851	2.092	»	»	»
90 valeurs outre-mer	11,91	85	129	142	153	170	140	158	»	»	»	»
Agriculture	8,08	88	131	131	144	144	100	94	»	»	»	»
Caoutchouc (plantations)	2,65	94	168	119	113	155	143	177	»	»	»	»
Mines métalliques	8,46	82	121	149	172	215	199	241	»	»	»	»
Banques et sociétés foncières	9,54	84	119	141	166	175	135	138	»	»	»	»
Sociétés de portefeuille	20,14	86	115	118	119	133	97	110	»	»	»	»
20 valeurs de sociétés exploitant à l'étranger	15,59	77	105	97	105	126	122	133	133	»	»	»
2. *Indice de 25 valeurs étrangères*	(4) 6,78	97	156	150	173	237	269	291	258	»	»	»
3. *Indice de 62 valeurs françaises à revenu fixe et indexé* (2)	»	99,8	111,2	113,6	116,4	127	132	127,2	128,3	»	»	»
Rentes perpétuelles (3)	»	98,2	113,9	117,2	117,7	122,6	118,6	106,9	113,3	»	»	»
Secteur industriel public à revenu indexé (7)	»	99,3	137,1	142,3	153,2	188,6	128,1	242,7	241,6	»	»	»
Secteur libre (22)	»	104,1	102,8	106,1	111,4	120,9	119,5	106,5	107,1	»	»	»

(*) Ces coefficients, multipliés par les indices hebdomadaires base 100 en 1949, permettent d'obtenir des indices base 100 fin 1938 (31/12).

Les coefficients de raccord à la base 100 = moyenne 1938 sont les suivants:

Indice d'ensemble: 13,11; valeurs métropolitaines: 11,96; valeurs étrangères: 6,78; valeurs P. O. M.: 14,41; sociétés françaises à l'étranger: 15,43.

Les indices base 100 = moyenne 1938 doivent être divisés par les coefficients suivants si l'on veut les ramener à la base 100 = 1929: Indice d'ensemble: 2,43; valeurs étrangères: 1,64; valeurs P. O. M.: 2,25; sociétés françaises à l'étranger: 2,49.

(1) Moyenne des indices en fin de mois.

(2) Coefficient de raccord pour les valeurs françaises à revenus fixes: 1,09 (indices 1938 = 100 à diviser par 1,1 pour obtenir un indice des valeurs françaises à revenu fixe sur la base 100 en 1929).

(3) Moyenne des indices en fin de mois.

(4) Coefficient valable à la fois pour obtenir des indices base 100 au 31 décembre 1938 et base 100: moyenne 1938.

Source: I. N. S. E. E.

D. — **Marché financier (taux).**

(Moyennes hebdomadaires. — Pourcentages.)

DÉSIGNATION	1938	1950	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959 1er trim.	1959 2e trim.	1959 3e trim.
Valeurs à revenu variable (295) (actions).....	4,29	5,08	5,47	5,45	3,96	2,99	3,38	3,01	»	»	»	»
Valeurs à revenu fixe et indexé (62).....	»	»	»	»	»	4,73	4,73	5,72	5,57	4,87	4,7	4,3
Rentes perpétuelles.....	»	6,44	5,54	5,37	5,32	5,04	5,23	5,82	5,48	5,03	5	4,86
Secteur industriel public à revenu indexé.	»	5,72	5,18	5,62	5,31	3,94	3,13	3,39	3,77	3,4	3,23	2,94
Secteur libre.....	»	8,49	8,12	7,90	7,33	6,47	6,70	7,87	7,59	6,77	6,56	6,11
Obligations émises dans le mois non indexées.	6,93	7,02	6,61	6,27	6,39	5,84	5,94	6,37	6,66	(1) 6,57	6,25	(2) 5,55
Taux nominal d'émission des bons du Trésor à 1 an.....	3,13	2,5	2,5	2,67	3,48	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25

(1) Moyenne janvier-février.
(2) Moyenne juillet-septembre.
Source: I. N. S. E. E.

VII. — FINANCES EXTERIEURES

A. — **Balance commerciale** (or inclus).

(En milliards de francs.)

1. Résultats globaux

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1949	1952	1955	1956	1957	1958	1959 1er trim.	1959 2e trim.	1959 3e trim.	1959 4e trim.
Balance générale:										
Importations	77,19	132,64	138,04	164,69	188,79	196,26	197,5	215,8	188,9	»
Exportations	65,33	118,04	141,32	135,22	157,45	179,42	195,4	234,6	219,3	»
Balance	— 11,86	— 14,60	+ 3,28	— 29,47	— 31,34	— 16,84	— 2,1	+ 18,8	+ 30,4	»
Balance avec l'étranger:										
Importations	57,14	102,63	103,98	126,18	143,88	142,11	147,2	158,6	145,5	»
Exportations	38,10	68,18	96,77	91,74	102,85	112,16	128,2	162,4	151,2	»
Balance	— 19,04	— 34,45	— 7,21	34,44	— 41.03	— 29,95	— 19	+ 3,4	+ 5,7	»
Balance avec l'Union française:										
Importations	20,05	30,01	34,06	38,51	44,91	54,15	50,3	57,2	43,3	»
Exportations	27,23	49,86	44,55	43,48	54,60	67,26	367,1	72,6	68	»
Balance	+ 7,18	+ 19,85	+ 10,49	+ 4,97	+ 9,7	+ 13,11	+ 16,8	+ 15,4	+ 24,7	»

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

a) *Pourcentages de couverture des importations par les exportations.*

(Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	1929	1938	1949	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959 I	1959 II	1959 III
Echanges avec l'étranger	79,4	66,1	66,7	68,5	81	87	93	73	71	79	87	102	104
Echanges avec l'Union française outre-mer	134	68	130	166	142,5	133	131	112,9	122	122	133	126	158
Echanges globaux	90	67	85	89	96,5	99,5	102	82	83	91	91	109	116

b) *Part respective de l'étranger et de l'U. F. O. M. dans les échanges extérieurs de la France métropolitaine.*

(Moyennes mensuelles. — Pourcentages.)

DÉSIGNATION	1929	1938	1949	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Importations:										
Pourcentage étranger	88	73,1	74	74,4	75	73	75,3	76,6	76,2	72,4
Pourcentage Union française outre-mer	12	26,9	26	22,6	25	27	24,7	23,4	23,8	27,6
Exportations:										
Pourcentage étranger	84,2	72,6	58,3	57,8	63	63,8	68,5	67,8	65,3	62,5
Pourcentage Union française outre-mer	15,8	27,4	41,7	42,2	37	36,2	31,5	32,2	34,7	37,5

c) *Evolutions annuelles.* (En milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1929	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Importations:												
Etranger	51	34	682	793	1.272	1.232	1.093	1.111	1.248	1.514	1.727	1.705
Union française outre-mer	7	12	240	280	335	360	365	411	408	462	539	650
Total	58	46	1.922	1.073	1.607	1.592	1.458	1.522	1.656	1.976	2.266	2.355
Exportations:												
Etranger	41	22	456	686	933	818	887	965	1.161	1.101	1.234	1.346
Union française outre-mer	9	8	326	387	546	598	520	547	535	522	655	807
Total	50	30	782	1.073	1.479	1.416	1.407	1.512	1.696	1.623	1.889	2.153
Solde:												
Etranger	— 11	— 12	— 226	— 107	— 339	— 414	— 206	— 146	— 86	— 413	— 493	— 359
Union française outre-mer	+ 3	— 4	+ 86	+ 107	+ 211	+ 238	+ 155	+ 136	+ 126	+ 60	+ 116	+ 157
Ensemble	— 8	— 16	— 140	0	— 128	— 176	— 51	— 40	+ 40	— 353	— 377	— 202

Source: Ministère des finances.

2. Valeurs des échanges par groupements d'utilisation

(Moyennes mensuelles.) (En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1949	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959 1er trim.	1959 2e trim.	1959 3e trim. P
Importations.										
Alimentation humaine, boissons, tabacs:										
Etranger	7,61	12,30	8,72	3,89	16,15	12,78	14,33	17	15,60	13,2
U. F. O. M.	14,82	21,38	25,29	21,65	23,67	28,43	35,2	32,74	36,72	24
Total	40,96	33,68	34,01	31,54	39,82	41,23	49,53	49,74	52,32	37,2
Matières premières et demi-produits (or inclus) (total):										
Etranger	22,43	75,12	68,01	75,36	86,90	102,82	96,82	97,05	105,10	125,7
U. F. O. M.	4,9	8,11	8,11	12,21	14,60	16,29	18,66	17,31	20,2	19,7
Total	45,86	83,23	76,12	87,57	101,50	119,06	115,48	114,36	125,3	144,4
Dont:										
a) Energie, lubrifiant:										
Etranger	»	»	»	24,27	28,97	37,64	37,9	39,9	38,51	38,8
U. F. O. M.	»	»	»	0,15	0,11	0,21	0,81	1,2	0,2	1,2
Total	»	»	»	24,42	29,08	37,85	38,71	41,1	38,71	4
b) Demi-produits manufacturés:										
Etranger	»	»	»	17,87	21,44	23,96	24,91	34,88	28,47	28
U. F. O. M.	»	»	»	2,14	2,39	2,58	2,88	2	2,65	2,5
Total	»	»	»	20,01	23,83	26,54	27,79	26,88	31,12	30,5
Produits finis manufacturés:										
Etranger	8,57	15,21	15,83	18,72	23,13	28,41	30,95	33,35	37,65	31,1
U. F. O. M.	0,29	0,51	0,87	0,20	0,23	0,28	0,31	0,25	0,30	0,3
Total	8,86	15,72	16,70	18,92	23,36	28,61	31,26	33,60	37,95	31,4
Exportations.										
Alimentation humaine, boissons, tabacs:										
Etranger	4,26	5,83	9,65	14,85	11,31	14,37	12,35	11	14,37	15,2
U. F. O. M.	3,95	7,28	7,39	6,93	7,64	9,29	10,95	10,54	10,56	10,8
Total	8,21	13,11	17,04	21,78	18,95	23,66	23,30	21,54	24,93	26
Matières premières et demi-produits (or inclus) (total):										
Etranger	21,02	42,03	47,65	55,19	52,96	55,15	56,32	68,56	84,05	57,5
U. F. O. M.	6,3	13,68	11,37	12,15	11,54	14,11	17,17	19,2	19,34	17,6
Total	27,32	55,71	59,02	67,34	64,50	69,26	73,49	87,76	103,39	75,1
Dont:										
a) Energie, lubrifiant:										
Etranger	»	»	»	8,61	6,38	6,09	7,24	6,73	6,96	6,06
U. F. O. M.	»	»	»	2,69	2,90	2,86	3,99	4,35	4,60	5,1
Total	»	»	»	11,30	9,28	8,95	11,23	11,08	11,56	11,16
b) Demi-produits manufacturés:										
Etranger	»	»	»	33,54	32,29	35	37,51	47,45	60	51,4
U. F. O. M.	»	»	»	8,36	7,56	9,94	11,54	13,10	12,74	12,5
Total	»	»	»	41,90	39,95	44,94	49,05	60,55	72,74	63,9
Produits finis manufacturés:										
Etranger	12,82	20,32	23,17	26,77	27,50	33,37	43,49	48,73	63,58	60,4
U. F. O. M.	16,78	28,91	26,80	25,49	24,24	31,20	39,14	37,44	42,68	38,1
Total	29,6	49,23	49,97	52,26	51,74	64,57	82,63	86,17	106,26	98,5

Sources: Ministère des finances, I. N. S. E. E.

3. Commerce extérieur de la France avec les principaux pays étrangers (or exclu).

Unité: milliards de francs.

PAYS	1948	1949	1950	1952	1955	1956	1957	1958
Allemagne:								
Importations	36,0	68,4	69,9	116,7	152,04	200,16	251,88	277,80
Exportations	23,4	39,9	84,3	79,9	158,32	168,12	204,96	229,76
Grande-Bretagne:								
Importations	18,6	32,5	40,0	53,2	62,64	80,52	83,88	83,40
Exportations	31,8	70,1	98,1	75,1	123,72	97,20	103,08	105,29
Italie:								
Importations	11,4	17,7	37,3	33,9	36,12	49,80	56,40	55,32
Exportations	4,6	15,7	27,9	37,6	64,92	65,28	75,36	77,10
Pays-Bas:								
Importations	16,2	22,5	24,0	33,4	48,36	54,24	55,80	59,52
Exportations	18,2	35,5	37,3	27,6	50,28	45,60	51,84	43,56
Suède:								
Importations	9,5	14,2	17,3	34,6	33,84	44,28	44,28	42,12
Exportations	13,1	16,2	24,7	22,2	31,68	24,96	26,88	34,44
Suisse:								
Importations	13,8	15,4	28,7	27,4	32,28	41,52	42,48	48,12
Exportations	23,7	27,3	40,9	47,1	74,16	78,84	85,92	80,88
U. E. B. L.:								
Importations	25,2	32,2	49,1	58,4	90,48	107,16	117,60	126,24
Exportations	31,3	45,1	68,9	79,5	117,6	124,68	140,28	136,32
Arabie séoudite et Koweit (1):					A. S.: 22,20	A. S.: 22,56	A. S.: 82,40	A. S.: 39
Importations	»	51,5	50,6	116,3	K.: 53,76	K.: 61,80	K.: 77,64	K.: 78,24
Exportations	»	0,7	0,5	2,8	»	»	77,64	»
Irak:								
Importations	9,9	15,5	22,7	52,3	79,20	73,32	42,24	75,60
Exportations	1,5	0,4	0,4	1,1	»	»	»	»
Malaisie et anciens territoires britanniques d'Asie:								
Importations	4,7	6,5	14,2	24,3	29,52	22,80	22,08	15,48
Exportations	0,6	1,4	2,6	2,9	3,72	5,04	4,56	25,20
Pakistan et Union indienne (1):								
Importations	»	10,1	19,6	22,0	11,04	20,28	28,80	24,12
Exportations	»	3,2	8,8	13,4	4	21,96	26,52	29,40
Egypte:								
Importations	12,7	11,2	16,6	18,1	13,44	11,88	8,76	5,52
Exportations	6,3	11,1	19,3	17,6	22,1	8,64	2,64	6,48
Argentine:								
Importations	16,8	12,0	31,1	19,6	12,96	26,88	18,96	13,44
Exportations	6,3	55,4	33,1	12,6	22,56	11,04	13,32	14,52
Brésil:								
Importations	6,7	9,0	18,7	30,0	23,28	21,12	19,92	23,52
Exportations	4,9	5,7	17,3	25,4	25,32	11,52	16,92	20,52
Canada:								
Importations	9,3	10,4	6,8	25,1	20,88	24,12	25,32	23,88
Exportations	2,3	3,3	4,8	6,7	8,88	10,56	12,36	17,88
Etats-Unis:								
Importations	118,7	162,7	131,5	159,6	161,76	238,20	300,36	236,40
Exportations	15,8	15,7	43,7	54,8	71,40	78,36	89,64	126,36
Australie et Nouvelle-Zélande:					A.: 60,72	A.: 63	A.: 84,96	A.: 56,88
Importations	37,2	52,8	52,4	62,9	11,64	7,44	6,60	9,84
Exportations	2,0	5,6	11,2	9,6	N.-Z.: 18,96	N.-Z.: 19,68	N.-Z.: 27,84	N.-Z.: 20,76
Ensemble des pays étrangers:					1,80	1,56	1,92	2,04
Importations	482,1	681,1	779,0	1.153,4	1.232,40	1.481,64		
Exportations	241,3	455,4	655,3	742,5	1.146,36	1.068,72		

(1) Les résultats de 1948 ont été publiés en utilisant un classement par pays différent du classement actuel. C'est pourquoi il n'a pas été possible, pour cette même année, d'isoler les chiffres relatifs au commerce de la France avec ces pays.

Source: I. N. S. E. E.

B. — Indices des valeurs moyennes et taux de l'échange.

L'institut national de la statistique et des études économiques calcule un indice du taux de l'échange, appelé aussi parfois « termes de l'échange », par traduction de l'expression anglo-saxonne « terms of trade », constitué par le rapport de l'indice des valeurs moyennes à l'exportation à l'indice des valeurs moyennes à l'importation.

Ces derniers indices sont établis à partir des données élaborées pour le calcul des indices du volume du commerce extérieur et « diffèrent largement de ceux qui pourraient être établis spécialement pour mesurer le niveau des prix à l'importation ou l'exportation ».

Ils sont affectés d'erreurs dues à la rigueur variable des contrôles douaniers et des évaluations douanières de prix, et sont établis à partir de groupes de marchandises dont l'homogénéité est rarement parfaite.

Ces indices des valeurs moyennes à l'importation et à l'exportation ne doivent donc être considérés que comme des « ordres de grandeur » et utilisés avec le « maximum de prudence ». « Il sera judicieux », précise l'I. N. S. E. E., « de ne tenir compte que des tendances se manifestant avec continuité pendant une assez longue période ». Les indices partiels relatifs aux produits fabriqués sont particulièrement approximatifs.

La validité de l'indice du taux de l'échange est donc liée à celle des indices des valeurs moyennes.

Si l'on prend : t = Taux de l'échange,
Ie = Indice des valeurs moyennes à l'exportation,
Ii = Indice des valeurs moyennes à l'importation,

On a : $t = 100 \frac{Ie}{Ii}$

Si $t > 100$, cela veut dire que, depuis l'année de base, le prix moyen de la masse des produits exportés a crû plus rapidement que le prix moyen de la masse des produits importés. Le taux de l'échange s'est amélioré. Il faut en moyenne exporter moins de produits nationaux pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers.

Si $t < 100$, le taux de l'échange se dégrade et la situation devient moins favorable.

Mais il faut toujours, précise l'I. N. S. E. E., rapprocher l'examen des variations du taux de l'échange de celui des variations de la balance commerciale.

En effet, l'amélioration du taux marque la hausse relative des prix nationaux et peut donc rendre déficitaire la balance commerciale ou aggraver le déficit existant en restreignant les exportations.

Inversement, la dégradation du taux, qui peut d'ailleurs résulter d'une dévaluation monétaire, peut faciliter le rétablissement de l'équilibre.

1. *Indices de valeurs moyennes* (1) (or exclu).

DÉSIGNATION	EXPORTATIONS									
	Indice 100 en 1949.		Indices 1956 = 100.							
	Année 1955.	Année 1956.	Année 1957.	Année 1958.	1er trim. 1958.	2e trim. 1958.	3e trim. 1958.	4e trim. 1958.	1er trim. 1959.	2e trim. 1959.
Alimentation, boissons, tabacs :										
Etranger	85	83	103	123	121	125	125	123	139	136
Zone franc	103	106	103	110	107	112	112	110	110	113
Ensemble	90	91	103	117	115	120	118	116	129	125
Produits bruts :										
Etranger	124	124	114	111	118	113	108	105	113	116
Zone franc	109	118	109	114	113	116	113	117	119	112
Ensemble	122	123	114	111	117	113	109	106	114	115
Energie, lubrifiants :										
Etranger	110	119	117	124	125	122	125	123	137	141
Zone franc	123	124	113	117	117	118	125	118	121	137
Ensemble	113	120	115	122	122	121	125	121	130	140
Produits manufacturés :										
Etranger	113	118	107	118	122	122	121	116	125	130
Zone franc	137	146	105	117	114	116	116	116	118	121
Ensemble	121	126	106	118	119	119	119	116	122	127
Indices globaux :										
Etranger	108	112	108	118	122	121	120	116	125	129
Zone franc	129	135	105	116	113	115	116	115	119	121
Ensemble	114	119	107	117	118	119	118	115	123	126

(1) Il est rappelé que les indices des valeurs moyennes sont des indices à pondérations variables dont les fluctuations peuvent traduire non seulement un mouvement du niveau moyen des prix, mais encore des changements intervenus dans la composition des échanges. Les prix utilisés pour le calcul de ces indices étant, en outre, relatifs à des marchandises dont la comparabilité dans le temps n'est pas toujours parfaite, les résultats donnés ci-dessus doivent être interprétés avec précaution. En particulier, les indices relatifs aux produits manufacturés doivent être considérés comme assez approximatifs.

1. *Indices de valeurs moyennes* (or exclu) (*suite*).

DÉSIGNATION	IMPORTATIONS									
	Indice 100 en 1949.		Indices 1956 = 100.							
	Année 1955.	Année 1956.	Année 1957.	Année 1958.	1er trim. 1958.	2e trim. 1958.	3e trim. 1958.	4e trim. 1958.	1er trim. 1959.	2e trim. 1959.
Alimentation, boissons, tabacs:										
Etranger	129	123	103	90	87	96	88	89	114	115
Zone franc	109	127	109	132	130	132	139	127	123	120
Ensemble	114	125	107	116	113	119	119	113	119	118
Produits bruts:										
Etranger	133	136	110	107	114	108	103	101	115	113
Zone franc	124	129	102	107	107	108	106	108	106	112
Ensemble	130	134	108	107	112	108	104	103	112	113
Energie, lubrifiants:										
Etranger	112	120	121	127	129	127	125	125	139	140
Zone franc	223	260	126	155	143	168	176	170	182	181
Ensemble	113	120	121	127	130	128	125	126	140	141
Produits manufacturés:										
Etranger	133	133	105	114	114	111	117	115	131	136
Zone franc	169	178	109	117	114	116	128	118	111	109
Ensemble	134	135	105	114	114	111	118	116	130	135
Indices globaux:										
Etranger	127	129	110	112	114	112	112	111	127	128
Zone franc	116	132	107	123	123	124	127	121	118	118
Ensemble	124	130	109	115	116	115	116	114	125	125

2. *Termes de l'échange* (or exclu).

DÉSIGNATION	1949 = 100.		1956 = 100.							
					Année 1958.				Année 1959.	
	Année 1955.	Année 1956.	Année 1957.	Année 1958.	I	II	III	IV	1er trim.	2e trim.
Etranger	85	87	98	105	107	108	106	105	98	101
Zone franc	111	102	98	94	92	93	91	95	101	103
Ensemble	92	92	98	102	102	103	102	101	98	101

Source: I. N. S. E. E.

C. — **Balance des paiements.**

1. Evolution d'ensemble

a) *Métropole.* (En millions de dollars, monnaie de compte.)

DÉSIGNATION	1938 (1)	1947	1948	1949	1950	1951	1952 (2)	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations (métropole)	640	1.040	1.082	1.567	1.880	2.496	2.024	2.155	2.545	3.150	3.279	3.327	3.239
Importations (métropole)	870	2.492	2.510	2.035	1.958	3.267	2.643	2.494	2.724	3.064	4.087	4.276	3.534
Solde commercial de la métropole	— 230	— 1.452	— 1.428	— 468	— 78	— 771	— 619	— 339	— 179	+ 86	— 808	— 949	— 295
Solde des éléments non commerciaux (métropole)	+ 207	— 61	— 401	— 71	— 37	— 199	+ 28	+ 222	+ 441	+ 517	+ 125	— 254	— 48
Solde des paiements courants des P. O. M.	— 60	— 163	— 208	— 167	— 123	— 88	— 68	— 103	— 68	— 196	— 151	— 208	— 179
Solde des paiements courants	— 83	— 1.676	— 1.737	— 706	— 238	— 1.058	— 659	— 220	+ 194	+ 407	— 835	— 1.411	— 522

(1) Les chiffres de la balance des paiements pour l'année 1938 sont donnés sous toutes réserves en raison du caractère incomplet et approximatif des statistiques recueillies jusqu'en 1939.

(2) A partir de l'année 1952, la rubrique « déficit des P. O. M. » ne représente plus que le solde des paiements courants des pays d'outre-mer. Les sommes inscrites pour les années antérieures comprenaient en outre le solde des opérations en capital qui ne pouvait être ventilé, mais restait d'un ordre de grandeur insignifiant.

b) *Pays d'outre-mer.* (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations	364	391	364	483	472	409	425	413
Importations	457	470	461	540	655	533	609	545
Solde commercial	— 93	— 73	— 97	— 57	— 183	— 124	— 184	— 132
Solde des éléments non commerciaux	»	+ 9	— 6	— 11	— 13	— 27	— 24	— 47
Solde des paiements courants	— 93	— 68	— 103	— 68	— 196	— 151	— 208	— 179

Source: Office des changes.

2. Evolution de la balance des paiements avec les différentes zones de 1951 a 1956

a) *Zone dollar* (y compris le Canada). (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations	426	343	378	433	527	632	525	509
Importations	863	680	632	753	837	1.090	1.119	747
Balance commerciale	— 437	— 337	— 254	— 320	— 310	— 458	— 594	— 138
Solde des éléments non commerciaux	— 86	+ 175	+ 374	+ 503	+ 640	+ 472	+ 272	+ 306
Solde des paiements courants	— 523	— 162	+ 120	+ 183	+ 330	+ 14	+ 322	+ 168

b) *Zone sterling.* (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations	815	600	558	643	804	806	703	628
Importations	991	828	863	862	959	1.081	1.147	892
Balance commerciale	— 176	— 228	— 305	— 219	— 155	— 275	444	— 264
Solde des éléments non commerciaux	+ 55	+ 31	+ 31	+ 67	+ 112	+ 28	— 44	+ 34
Solde des paiements courants	— 121	— 197	— 274	— 152	— 43	— 247	— 488	— 230

c) *Pays membres de l'U. E. P. autres que la zone sterling.* (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations	1.130	1.049	1.095	1.446	1.778	1.781	1.943	1.749
Importations	1.351	1.141	1.022	1.155	1.458	1.917	1.998	1.783
Balance commerciale	— 221	— 92	+ 73	+ 291	+ 320	— 136	— 55	— 34
Solde des éléments non commerciaux	— 180	— 164	— 178	— 127	— 234	— 376	— 463	— 372
Solde des paiements courants	— 401	— 256	— 105	+ 164	+ 86	— 512	— 518	— 406

d) *Autres pays.* (En millions de dollars.) (1)

DÉSIGNATION	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations	490	423	488	506	512	469	487	573
Importations	518	463	437	484	465	533	493	551
Balance commerciale	— 28	— 40	+ 51	+ 12	+ 47	— 64	— 6	+ 22
Solde des éléments non commerciaux	+ 15	— 4	— 12	— 11	— 13	— 26	— 22	— 48
Solde des paiements courants	— 13	— 44	+ 39	+ 3	+ 34	— 90	— 28	— 26

(1) Pays n'appartenant pas à la zone dollar, ni aux pays du continent américain, ni à la zone sterling.

Source: Office des changes.

3. Evolution des règlements non commerciaux (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1954		1955		1956		1957		1958		1955	1956	1957	1958
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Solde.	Solde.	Solde.	Solde.
Touristes et voyageurs	185,1	130,8	195,3	169,2	154,7	232,7	138	228	167	110	+ 26,1	— 78	— 90	+ 57
Transports	148,5	245,9	148,5	292,7	168,5	431	176	575	167	332	— 144,2	— 262,5	— 399	— 165
Assurances	26,7	37,4	34,7	42	31,7	41,3	32	43	36	48	— 7,3	— 9,6	— 11	— 12
Revenus du capital	118,7	79	152,1	87,2	199,3	103,6	211	110	169	102	+ 64,9	+ 95,7	+ 101	+ 67
Revenus du travail	8,7	94	9,9	103,3	11,1	130,1	11	180	98	211	— 93,4	— 119	— 169	— 113
Revenus de la propriété intellectuelle	25,8	55,4	33,4	70,7	38,5	78,1	46	82	52	89	— 37,	— 39,6	— 36	— 37
Intérêts des emprunts publics	5,6	81,7	10,2	71	19	65,3	8	68	2	75	— 60,8	— 46,2	— 60	— 73
Dépenses et recettes de gouvernements étrangers	612,4	10	680,4	8,2	556,5	8,9	399	7	381	6	+ 672,2	+ 547,6	+ 392	+ 375
Règlement d'opérations nées pendant la période des hostilités	6,3	1,3	0,3	2,6	2,2	2,4	6	3	0,3	1,6	— 2,3	— 0,2	— 3	— 1,3
Divers (1)	262,8	235,2	330,9	244,7	337,9	328,5	351	359	292	485	+ 86,2	+ 9,4	— 8	— 193
Totaux	1.400,6	970,7	1.595,7	1.091,6	1.519,5	1.424,8	1.378	1.655	1.364	1.459	+ 504,1	+ 97,6	— 277	— 95

(1) Postes, télégraphes et téléphones, radio et services divers, recettes et dépenses des postes français à l'étranger, contribution à des organismes internationaux, recettes et dépenses administratives diverses, opérations diverses.

Source: Ministère des finances.

4. Position de la zone franc a l'Union européenne des paiements

Evolution de la position nette cumulatrice à l'Union européenne des paiements.
(En millions de dollars, unités de compte.)

DÉSIGNATION	1957							
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.
Position nette cumulative (en fin de mois)	— 1.565,5	— 1.653,5	— 1.747,2	— 1.855,4	— 1.934,3	— 2.040,9	— 2.173,5	— 2.221,1
Utilisation du quota:								
Crédit reçu	— 247,8	— 267,8	— 289,3	— 314,4	— 332,1	— 356,8	— 384,8	— 384,8
Or versé	— 898,7	— 964,6	— 1.034,8	— 1.312,2	— 1.371,4	— 1.451,3	— 1.554	— 1.599,6
Position nette mensuelle	— 70,5	— 88	— 93,7	— 108,2	— 78,9	— 106,6	— 132,6	— 47,6

DÉSIGNATION	1957				ANNÉE (Moyenne mensuelle).	1958			
	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.		Janvier.	Février.	Mars.	Avril.
Position nette cumulative (en fin de mois)	— 2.250,7	— 2.289,5	— 2.319,6	— 2.337,2	— 2.337,2	— 2.358,5	— 2.390,7	— 2.447,1	— 2.505,4
Utilisation du quota:									
Crédit reçu	— 384,8	— 384,8	— 384,8	— 384,8	— 384,8	— 388	— 413,5	— 446,8	— 476
Or versé	— 1.627,2	— 1.664	— 1.692	— 1.707,6	— 1.707,6	— 1.723,6	— 1.728,2	— 1.749,5	— 1.776,7
Position nette mensuelle	— 29,6	— 38,8	— 30,1	— 17,6	»	— 21,3	— 32,2	— 56,4	— 58,3

DÉSIGNATION	1958								ANNÉE
	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	
Position nette cumulative (en fin de mois)	— 2.582	— 2.628,8	— 2.657,4	— 2.680,9	— 2.705	— 2.739,5	— 2.786,1	— 2.953,1	— 2.953,1
Utilisation du quota:									
Crédit reçu	— 516,3	— 526,1	— 531,4	— 545,9	— 565,1	— 589,8	— 626,1	— 634,8	— 634,8
Or versé	— 1.811,1	— 1.846,3	— 1.867,7	— 1.874,9	— 1.877,9	— 1.885,8	— 1.894,3	— 2.050,7	— 2.050,7
Position nette mensuelle	— 76,6	— 46,8	— 28,6	— 23,6	— 24,1	— 34,5	— 46,6	— 167,1	»

Sources: O. E. C. E., I. N. S. E. E.

5. Balance du tourisme

a) *Balance officielle en devises (Office des changes).* (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Recettes (étrangers en France)	128	186	188	136	124	185	195	154,721	138,2	167
Dépenses (Français à l'étranger)	— 22	— 44	— 113	— 116	— 137	— 131	169,2	232,706	228,6	110
Totaux	+ 106	+ 142	+ 75	+ 20	— 13	+ 54	+ 26,1	— 78	— 90,4	+ 57

b) *Estimations globales de la direction générale du tourisme.*

Dépenses des touristes étrangers en France. (En millions de dollars.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Dépenses comptabilisées par l'office des changes	128	186	188	136	174	185	195	154,721	138,2	167
Autres dépenses (1)	128	128	160	214	(1) 217	200	371	446	412	454

(1) Estimation.

IV. — PRIX — COUT DE LA VIE

I. — PRIX

A. — Prix de gros.

OBSERVATIONS PRÉALABLES

Les indices des prix de gros permettent de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur du circuit de la production et de la distribution

L'indice publié par l'I. N. S. E. E. sur une base de 100 en 1949 suivait les variations des cours de 319 articles, choisis parmi ceux faisant l'objet des transactions « les plus importantes, les plus constantes ou les plus faciles à observer ». Des aménagements successifs de la liste des articles de référence de l'indice ont porté le niveau de ceux-ci à 373 en janvier 1953 et 488 en janvier 1954.

Un même produit peut figurer dans l'indice à chacun des stades successifs de sa préparation, mais sans qu'il y ait double emploi dans les pondérations (celles-ci étant établies d'après les transactions au dernier stade de vente en gros en 1949).

Les transactions sur les matières premières et les produits demi-finis sont assez bien représentées. Par contre, peu de produits manufacturés ont pu être considérés; ainsi l'indice métallurgique ne concerne que quelques produits finis peu ouvragés, tels que rails, poutrelles et tubes.

L'indice général des prix de gros recouvre trois secteurs essentiels: alimentaires (54 articles), énergétique (58 articles), industriel (207 articles). L'indice des prix des produits alimentaires est basé sur les prix du commerce de gros et ne saurait donc représenter les prix agricoles à la production. Aucune correction saisonnière n'est faite en raison de l'influence des conditions économiques générales, au moins aussi actives que les facteurs saisonniers, malgré l'intérêt reconnu d'un indice tenant compte de ces facteurs.

Les prix retenus sont soit des prix officels, lorsqu'ils existent, soit, en général, les derniers en cours connus à la fin de chaque mois. Les taxes sont incluses le plus souvent possible.

1. INDICES DES PRIX DE GROS

a) *Indices d'ensemble des 488 articles et ses composants.*

(1949 = 100.)

DÉSIGNATION	1958				1959		ANNÉES							
	I (Mars.)	II (Juin.)	(Oct.)	(Déc.)	(Mars.)	(Juin.)	1950	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959 (Oct.)
							(Moyenne mensuelle.)							
1. *Ensemble* (448 articles)	166,4	167,8	166,1	166,9	173,3	171,6	108,3	144,9	135,9	135,7	141,6	149,7	166,9	177,9
2. *Indices partiels par branches de production:*														
A. — Produits alimentaires (112 articles)	159,9	166,4	162,2	161,9	160,2	155,5	103,2	131	124,6	122,6	129,3	135,2	163,1	166,6
B. — Combustibles et énergie (57 articles)	177,8	173,6	178,5	182,1	197,8	193	105,6	142,3	138,9	139,5	144,3	161	176,8	197,2
C. — Produits industriels (319 articles):														
Ensemble	168,4	167	165,5	166,3	176,7	178,7	103,7	158,2	145,1	145,9	151,6	158,9	166,9	181,4
Produits métallurgiques	189,1	188,4	188,2	189,9	206	206	104,9	161,8	142,8	159,5	170,5	176,7	188,3	210
Produits chimiques	149,5	145,7	148	149,2	160,3	155,8	104,2	148,9	138,7	136,9	137,5	137,7	148	157,5
Caoutchouc	175,6	176,4	180,8	187,3	205	212	211	185	148,5	171,9	171,1	171,5	177,6	226
Cuirs	113,4	105,4	101,6	105,4	129,4	156	124,8	91,2	87,2	85	90,4	94	106,3	161,5
Corps gras industriels	98,6	98,2	102,8	108,8	116,3	113,3	97,2	93,7	88,7	85,6	87,8	91,2	100,7	117,3
Bois	252	253	252	252	253	253	104,1	219	198,9	201	227	234	252	252
Textiles	140,6	138,1	130,7	126,9	133,5	139,4	135,7	144	134,4	124,7	126	139,3	136,2	141,1
Pâtes à papier et vieux papiers	179,4	181,8	182,7	192,3	201	201	110,1	222	178	175,9	177,7	170,9	182,1	201
3. *Indices des matières premières industrielles* (73 articles)	183	180,7	177	181,1	191,4	195,3	125,2	175,4	159,4	162,2	169,5	177,1	180,5	199,5
4. *Indices des produits importés* (1):														
Ensemble (43 articles)	164,4	165	162,3	170,2	176,7	179,2	132,5	154,1	142,6	137,2	138,4	151,9	164,8	181,4
Matières premières industrielles importées	150,6	150	146,3	154,1	169,2	174,7	145,7	158,4	142,8	141,7	142,5	151,7	149,7	179,6
5. *Indices des fruits et légumes frais à Paris* (sur la base 1938 = 1; le niveau de 1949 est à 19)	110,4	111	97,2	100,8	75,5	89,2	97,4	118,7	126,2	123,4	180	100	104,8	121,3
6. *Indices des prix de gros des salaisons et de la charcuterie* (2) (3)	152	145	149	146	146	149	97,5	129,7	126,7	128	125,7	128	148,1	151

(1) (Voir plus loin l'évolution des indices U. S. A. et Grande-Bretagne). Cet indice ne constitue pas un indice des prix à l'importation; les cours ne sont pas, en effet, observés toujours directement au stade de l'importation et, d'autre part, seules les marchandises donnant lieu à des échanges réguliers et stables ont été prises en considération. L'indice a donc la signification limitée d'un indice des prix intérieurs de certains produits importés. Il permet d'observer le sens des tendances, d'autant plus qu'il concerne surtout des matières premières.

(2) Prix départ usine, toutes taxes comprises, relevés le 15 de chaque mois auprès d'un échantillon de producteurs par un syndicat professionnel; livraisons à certaines collectivités (intendance) exclues; coefficients de pondération établis sur évaluation des productions commercialisées en 1953; aux prix en vigueur en 1949.

(3) Evolution des prix du bétail: 1950: 93; 1951: 131,7; 1952: 133,1; 1953: 112. — Evolution des prix du porc sur pied: 1950: 95; 1951: 142,7; 1952: 136; 1953: 120.

Source: I. N. S. E. E.

b) *Indices annuels des prix des produits de la pêche.*

(Base 100 en 1949.)

MARCHÉS	GROUPES	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Débarquement	Morue et poissons saisonniers	110,4	101,5	116,3	122,8	137,6	158	171,6
	Poissons frais non saisonniers	128,1	118,0	136,4	136,2	148,9	162,6	168,4
	Crustacés et mollusques	189,5	196,2	198,0	256,5	315,9	367,5	394,3
	Ensemble	130,4	123,8	137,6	150,8	172,6	196,1	209,2
Marché de gros de Paris.	Poissons frais	127,6	119,3	136,1	135,1	144,6	159	176,8
	Crustacés et mollusques	162,7	161,7	182,4	179,2	194,9	232,7	247,3
	Ensemble	135,6	129,0	146,7	145,0	155,9	175,6	192,6
Ensemble des marchés..	Poissons frais:							
	Gros	125,9	121,1	130,2	133,6	145,8	163,2	177,5
	Détail	151,8	148,3	153,0	159,8	169,9	»	»

Source: I. N. S. E. E.

c) *Indices des prix de gros agricoles à la production.*

(Base 100 en 1955.)

DÉSIGNATION	1949	1950	1952	1954	1955	1956	1957	1958	1959		
									Mars.	Juin.	Octobre.
Indice général	85,9	86,2	109,6	99,5	100	109,5	117,4	142,4	131,2	131,3	138.
Production d'origine végétale	98,5	101,4	116,9	103,6	100	115,7	125,2	172,8	144,1	134,5	144,9
Dont:											
Blé	75,8	79,7	111,7	101,7	100	113,9	94,2	101,9	»	»	»
Pommes de terre	49,3	182,5	189	137,2	100	167,4	189,3	343,5	»	»	»
Vin	28	125,7	110,4	98,8	100	119,1	168,7	292,6	»	»	»
Production d'origine animale	80,4	79,6	106,4	97,6	100	106,8	114,2	129,5	125,8	130	131,1
Dont:											
Bétail sur pied	73,6	72,2	105,2	97,5	100	105,2	119,8	140	133,8	130,9	134,7
Lait	98	99	111,4	98,7	100	108,1	108,6	116,2	117	138,4	147,8
Volailles et lapins	74,9	74,6	102,6	97,1	100	105,7	101,8	112,5	106,2	104,6	112,2
Œufs	82,3	78,9	103,2	95,3	100	114,8	110,2	126,9	125,1	115,1	108,7

Source: I. N. S. E. E.

B. — Indice des prix de détail.

1. Indices d'ensemble des prix de détail

a) *Indice des 250 articles.*

(Nouvel indice d'ensemble des prix de détail dans l'agglomération parisienne.)

DÉSIGNATION	1958					1959				1957	1958
	Janvier.	Mars.	Juin.	Octobre.	Décembre.	Mars.	Juin.	Octobre.	Décembre.		
Indices d'ensemble	114,9	117,7	119,4	121	121	125,4	124,9	127,6	»	103,3	118,9
Dont :											
Aliments, boissons	117,8	120,5	122,7	125	124	125,5	123,5	127,6	»	103,5	122
Habitation	114,3	116,8	116,9	117,4	118,9	126,5	126,6	128,8	»	104,8	117,1
Hygiène et soins	109,4	115,4	116,7	118,3	119	133,9	136,2	133	»	101	115,9
Transports	113,1	114,8	114,9	115,4	115,8	121,6	123,4	123,7	»	102,8	115
Habillement, linge	106,1	108,1	110	111,7	112,2	112,7	114,1	116,8	»	102,7	109,7
Distractions et divers	120,1	124,4	129,3	130,4	131,3	140,1	139,9	142,7	»	102,8	127,8

Source : I. N. S. E. E.

b) *Evolutions annuelles de 1950 à 1956 de l'indice des 213 articles* (1).

DÉSIGNATION	ANNÉES (Moyenne mensuelle.)				
	1950	1952	1954	1955	1956
1. Indice d'ensemble des prix à la consommation familiale (213 articles) (1949 = 100)	111,2	145,4	143,3	144,9	147,7
2. Indice du prix des denrées alimentaires (41 articles)	110,6	140,7	135	135,9	138,2
3. Indice des prix des objets manufacturés (115 articles)	102	131	126,3	126,5	128,5
4. Indice du prix du chauffage et de l'éclairage (7 articles)	109,8	172,5	171,8	170,2	164,5
5. Indice du prix des services (17 articles)	124	176	190	198	205
6. Indice « Fruits et légumes » frais (2)	103,3	136,1	144,6	144,7	195,2

(1) Cet indice n'est plus calculé depuis le mois de juillet, date à partir de laquelle il a été remplacé par l'indice des 250 articles (voir tableau suivant).

(2) Cet indice résulte de la comparaison du coût d'achat de paniers, dont la composition varie chaque mois, au prix de ces mêmes paniers le mois correspondant de l'année 1949. Il ne donne que des valeurs moyennes, alors que les cours des fruits et légumes frais sont très variables les uns par rapport aux autres.

Source : I. N. S. E. E.

c) *Indices des 179 articles servant de référence à l'indexation du salaire minimum national interprofessionnel garanti.*

(Base 100 en juillet 1957.)

	1957		1958			1959		
	Octobre.	Décembre.	Mars.	Octobre.	Décembre.	Mars.	Juin.	Octobre.
Ensemble	103,2	107,37	111,39	113,89	113,65	113,65	118,03	121,15

2. Indices des prix des véhicules a moteur

(Base 100 en 1949.)

Ces indices se rapportent aux ventes sur le marché intérieur des produits de l'industrie française des automobiles et des motocycles, vélomoteurs et cyclomoteurs pour les principaux modèles des grandes firmes.

Les coefficients de pondération sont établis d'après la valeur des différentes productions, calculée au tarif moyen de 1949 et compte tenu du nombre moyen annuel de véhicules livrés sur le marché français en 1949 et 1951 (l'année 1949 ne représentant pas une activité normale pour certains modèles nouveaux).

Ces tarifs adoptés correspondent aux prix-client départ usine. Ils ne comprennent ni les frais de sortie d'usine, ni le montant de la taxe locale. Des accords de prix ont été effectués pour tenir compte du prix de revient des modifications apportées à certains modèles.

DÉSIGNATION	PONDÉRATION	1950	1951	1952	1953	1954	NOUVELLE pondération.	1955	1956	1957	1958	1959 (mars.)	1959 (juin.)	1959 (sept.)
Voitures particulières.....	54	103,8	126,8	146,4	143,3	143,3	53	140,3	142,6	147,7	153,5	158,9	153,5	158,2
Véhicules utilitaires.....	33	104,2	134,2	155,6	154,5	154,5	29	154,5	160,7	169,6	183,8	196,4	185	197,6
Motocycles	13	106,1	124,9	145.5	143,6	143,6	18	135,8	137,7	141,5	144.6	143,2	141,6	145.5
Ensemble	100	104,2	129	149,3	147	147	100	143,7	147,3	153,2	161,1	167,8	»	167,9

N. B. — Le calcul de ces indices a subi, à partir de mars 1958, les modifications suivantes:

	Ensemble.	Voitures particulières.	Véhicules utilitaires.	Motocycles.
Nombre de modèles de référence.....	64	17	27	20
Pondération (1957).....	100	56	32	12

Les indices sont établis sur base 100 en 1957 et transformés en indices de base 100 en 1949 en les multipliant par le niveau moyen 1957 des indices précédemment calculés sur base 100 en 1949.

Source: I. N. S. E. E.

3. Indices des prix de détail a Paris des appareils d'équipement ménager

Ces indices ont pour objet de représenter, de façon plus complète, les variations des cours des appareils ménagers, qui constituent une part importante de la construction mécanique et électrique, et ne sont compris que pour une petite fraction dans l'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale, établi pour suivre l'évolution des prix des denrées et services communément utilisés par les familles de condition modeste.

L'indice exclut les installations de chauffage central et les éléments constituant les salles de bains, mis généralement par le propriétaire à la disposition des occupants. Il comprend huit groupes distincts d'appareils, comprenant au total 191 modèles différents. Les indices de groupe sont des moyennes arithmétiques simples des indices établis pour chaque modèle de référence. L'indice d'ensemble est une moyenne arithmétique pondérée des indices de groupes. Les coefficients de pondération attribués aux groupes ont été déterminés compte tenu des chiffres d'affaires des producteurs français en 1950 et de la valeur des importations à la même date. Les appareils ménagers étant soumis à de fréquentes modifications de construction et de présentation, de nombreux raccords ont dû être effectués entre séries de prix légèrement différentes. Les prix retenus sont ceux affichés par les concessionnaires ou ceux découlant des barèmes établis par les fabricants majorés du montant des taxes applicables à la vente au détail.

Ces indices sont donnés avec une marge d'erreur qui n'est pas négligeable.

DÉSIGNATION	PONDÉRATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958 (mars.)	1958 (juin.)	1958 (sept.)	1958 (déc.)	1959 (mars.)	1959 (juin.)	1959 (sept.)
Appareils de chauffage (38)	17	104,4	136,6	160,5	157,4	154,2	155,7	158,7	166,4	170,6	175,8	178,9	180,1	181,9	180,1	185,4
Cuisinières (35).....	27	105,3	139	167,3	163,1	161	162,9	165,7	173,3	177,1	180,5	180,3	181.5	185,1	181,5	189,1
Réfrigérateurs (18).....	6	102,9	116,3	120,9	116,4	109,2	103,6	102,8	105	109,6	112,4	108,2	107,4	109,2	107,4	180,3
Aspirateurs et cireuses (21)	5	105,4	124,8	114,7	142,2	141,7	142	143,4	141,6	144,8	155,1	147,7	149,2	157,2	149,2	158,3
Machines à laver (15)..	4	108,5	135.5	153,8	153,3	152,7	153,1	153,9	154,1	160,6	169,9	167,8	160,6	168,6	160,6	171
Petits appareils électriques (29).....	6	105,7	130,2	151,6	148,4	147,2	146,8	147,4	148	149,6	152,7	147,8	148,6	156	148,6	156.6
Machines à coudre (10).	9	110,7	127,1	142,4	141,1	143,2	145.3	147,2	154,2	165,6	172,3	173,3	173,1	176,4	173,1	182,6
Récepteurs radio (25)..	26	102,1	124	143,6	141,4	138,1	136,2	136,9	140,4	148,9	150	154,2	159,1	159,6	159,1	160
Ensemble (191).....	100	104,8	130,9	152,2	149,4	147,1	147,2	148,5	152,7	158,4	163.1	162,2	162,4	166	162,4	168,1

Source: I. N. S. E. E.

4. Indices des prix des produits industriels nécessaires aux exploitants agricoles
(1949 = 100.)

PONDÉRATION	DÉSIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959 (Mars.)	1959 (Juin.)	1959 (Sept.)
192	Energie	102,9	113,1	115,2	113,5	114	113	112,6	121,7	125,2	136,2	136,2	136,2
140	Entretien et renouvellement des bâtiments	102,8	135,2	152,4	142,9	139,7	142	148,7	155,8	169,6	180,1	181,6	182,1
310	Engrais et antiparasitaires	103,1	124,8	147,1	137,8	132,7	125	125,3	124,3	133,4	152,7	137,4	142,7
255	Machines et outils	101,6	130,3	151,1	150,4	138,5	136,3	139,5	144,9	160,9	182,1	182,2	182,2
103	Divers	106,3	160	171,6	154,5	147,6	144	146,2	144,1	157	177	182,1	186,9
	Ensemble	103	129,1	145,3	138,8	133,1	129,9	131,9	135,5	146,4	163,4	159,4	161,6

Source: I. N. S. E. E.

5. Indices des prix de vente au détail des spécialités pharmaceutiques

N. B. — L'indice est établi d'après les articles réellement en vente chaque année à Paris dans les pharmacies au mois de février.

Indices des prix de 100 spécialités remboursées par la sécurité sociale.

1949	100	1954	161
1950	115	1955	161
1951	132	1956	161
1952	164	1957	161
1953	161	1958	157
		1959	168

Indice des prix des produits antibiotiques.

1949	100	1954	46
1950	78	1955	43
1951	64	1956	42
1952	62	1957	41
1953	51	1958	39
		1959	39

Source: I. N. S. E. E.

6. Indices des prix de détail des objets manufacturés

L'I. N. S. E. E. a calculé un indice annuel portant sur 1.173 articles témoins, d'après le dépouillement du catalogue publié chaque année entre mai et juillet par une maison de commerce spécialisée dans la vente par correspondance.

Indices annuels des prix de détail de certains objets manufacturés.
(Base 100 en 1949.)

NUMÉRO du groupe.	GROUPES	NOMBRE d'articles.	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
1	Articles de cuisine, chauffage	107	94,4	118,9	142,9	135,4	135,1	134,8	137,5	142,3	162,4
2	Articles de ménage et d'équipement ménager	51	98,9	118,2	139,7	131,1	131,4	130	133	135,9	152,2
3	Mobilier et literie, y compris tapis	31	90,5	126,5	139,0	130,1	132,4	132,8	134,7	141,3	156,1
4	Produits d'entretien et de toilette, y compris parfumerie	62	105,5	134,4	153,7	151,2	148,8	147,6	153,1	161,3	180
5	Papeterie, articles de bureau	97	106,4	143,0	165,5	155,4	150,9	151,8	153	157,7	173,3
6	Librairie (ouvrages techniques)	56	123,0	142,3	177,5	183,1	191,1	194,8	198,1	206,4	224,8
7	Maroquinerie et articles de voyage	50	97,6	122,3	134,1	127,6	126,8	127	130,4	129,1	141,1
8	Petit outillage, quincaillerie, éclairage	153	107,9	136,6	168,6	155,4	154,6	155	162,3	166,3	188,3
9	Petit outillage agricole, jardinage	61	107,1	135,4	173,2	166,0	161,2	159,6	163,3	172,2	193,6
10	Armes, munitions, accessoires de chasse	98	113,4	137,1	166,4	162,4	157,6	157,2	166,6	171,3	211
11	Cycles, sports, camping	102	105,8	135,7	156,8	150,5	146,7	143	146,3	149,1	164,5
12	Jeux et jouets	50	105,7	137,5	171,0	162,2	161,3	157,8	153,5	158,6	181,5
13	Articles et engins de pêche, bateaux	66	110,6	143,2	169,8	164,3	160,6	160,1	165,6	172,4	201,9
14	Photographie, optique, instruments de mesure	67	113,8	141,2	171,8	161,9	161,9	164,9	170	170,7	197,2
15	Lingerie, bonneterie, mercerie	75	98,5	131,3	125,9	111,3	111,8	110,4	110,3	115,2	125,5
16	Habillement, chaussures	53	95,4	127,1	126,0	118,2	114,6	115	114,4	116,9	123,7
	Ensemble	1.173	105,4	133,9	157,0	149,3	147,6	147,3	151	155,5	176

Source: I. N. S. E. E.

7. Indices des prix des chambres d'hôtel
(1949 = 100.)

DÉSIGNATION	PONDÉRATION	NOMBRE moyen d'hôtels suivis.	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
France entière:												
Catégorie luxe	28	130	126	141	166	188	195	199	205	216	252	288
Catégorie grand confort	58	716	124	141	171	196	204	209	215	226	262	303
Catégorie confort moyen	14	658	127	148	179	209	222	231	240	254	274	316
Ensemble	100	1.504	125	142	171	196	204	209	216	227	261	301

Source: I. N. S. E. E.

8. Indices annuels des prix des repas dans les établissements de tourisme (1949 = 100.)

DÉSIGNATION	PONDÉRATION	NOMBRES moyens d'établiss. suivis.	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
France entière	100	239	112	121	140	151	157	159	161	169	188	207
I. Indices par catégories d'établissements:												
Catégorie luxe	28	26	114	124	143	155	161	162	165	169	199	215
Catégorie grand confort	58	109	112	121	140	150	155	157	160	169	184	205
Catégorie confort moyen	14	104	109	115	136	147	154	158	160	167	180	198
II. Indices par groupes d'agglomérations:												
Paris	30	28	107	115	135	140	142	141	140	147	167	185
Villes de plus de 100.000 habitants	17	42	144	146	146	154	161	164	168	177	190	211
Villes touristiques de moins de 100.000 habitants	53	169	115	122	142	156	164	166	171	178	199	218

Source: I. N. S. E. E.

9. Indice du cout de la construction
Immeubles à usage d'habitation (IVe trimestre 1953 = 100).

ANNÉES	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	ANNÉE
1954	99	100	98	98	99
1955	101	102	104	106	103
1956	111	115	119	120	116
1957	122	125	128	132	127
1958	137	138	139	140	139
1959	142	142	142	142	142

N. B. — Si 1944 = 1; 1938 = 9,78; 1954 = 237 (soit base 4e trimestre 1953 = 239).
Source: M. R. L.

10. Indices des prix des transports S. N. C. F. pour l'usager

(Base 100 en 1949.)

Années	Prix du kilomètre voyageur — Grandes lignes. — Place entière (tarifs de base). 1re classe.	2e classe.	3e classe.	Indice du prix moyen du kilomètre voyageur — Grandes lignes. — Tous tarifs (indice pondéré).	Banlieue et Paris — Tous tarifs (indice pondéré).	Ensemble. — Tous tarifs (indice pondéré).	Indice pondéré du prix moyen de la tonne/kilomètre marchandises.
1949	6,40	4,20	3	100	100	100	100
1950	7,43	5,18	3,94	128,1	135,6	128,7	95,6
1951	7,50	5,25	4	129,2	163,6	131,5	112,0
1952	8,42	6,17	4,92	157,2	196,9	159,8	136,3
1953	9,99	7,35	5,89	179	205	181	137
1954	10,60	7,80	6,25	193	206	194	136
1955	10,60	7,80	6,25	192	203	193	131
		1re classe (1).	2e classe (1).				
1956		8,75	6,25	191	203	192	132
1957		8,75	6,25	192	203	193	132
1958		10,48	6,79	214	244	216	145
1959 (2)		12	8	»	»	»	»

(1) Depuis le 3 juin 1956.
(2) Depuis le 5 janvier 1959.
Sources: I. N. S. E. E., S. N. C. F.

II. — COUT DE LA VIE

A. — Indices de l'I. N. S. E. E.

Indice d'ensemble des prix a la consommation familiale a Paris (rappel) (1949 = 100.)

Années	I (mars.)	II (juin.)	III (septembre.)	IV (décembre.)	Année
1950	107,5	106,9	113,7	117,4	111,2
1951	123,6	129,2	133	142,9	130,1
1952	148,1	143,1	145,7	145,4	145,4
1953	145,2	145,4	141	142,1	143,7
1954	141,6	143,8	142,6	144,9	143,3
1955	144,9	144,7	145,5	146,3	144,8
1956	148,1	147	148,3	148	147,7 (1)
1957 (1)	147,3	149	153,7	163,1	151,6
1958 (1)	172,8	175,3	177	177,6	174,5
1959 (1)	184,1	183,4	185,7	»	»

(1) Indice calculé d'après l'indice des 250 articles à l'aide du coefficient de raccord sur juillet 1957 = soit multiplié par 1,468.

B. — **Budgets types établis par les organisations syndicales et l'institut d'observation économique.**

1. Budget type d'un célibataire a Paris

(Montant en francs.)

DÉSIGNATION	MARS	JUIN	SEPTEMBRE	DÉCEMBRE
1957.				
C. G. T. (2)	»	»	30.278	31.769
C. G. T.-F. O (1)	28.534	29.479	31.296	32.940
I. O. E. (3)	27.445	29.034	28.963	30.993
C. F. T. C. (4)	171,1	175,2	176,6	192,1
1958.				
C. G. T. (2)	33.070	34.347	34.528	34.694
C. G. T.-F. O. (1)	35.117	36.519	36.934	37.097
I. O. E. (3)	32.957	34.342	33.959	34.603
C. F. T. C. (4)	205,4	215,4	278,8	213,1
1959.				
C. G. T. (2)	35.787	36.853	37.259	»
C. G. T.-F. O. (1)	38.937	38.424	38.851	»
I. O. E. (3)	36.293	36.536	37.214	»
C. F. T. C. (4)	222,3	225,5	228,9	»

(1) 1er du mois.
(2) 15 du mois. A partir de 1959, le budget est calculé par trimestre (janvier, avril, juillet, septembre, décembre).
(3) Budget du manœuvre. Base nouvelle depuis 1956.
(4) 1er du mois. Indice 1949 = 100.

2. Budget type d'une famille de quatre personnes

(Evaluation de l'U. N. A. F.)

Premier jour du mois.

ANNÉES	MARS	JUIN	SEPTEMBRE	DÉCEMBRE
1952	62.585	61.550	61.849	60.618
1956	70.092	73.324	67.953	69.922
1957	70.144	74.901	Non calculé.	80.177
1958	83.670	86.233	85.820	85.692
1959	84.631	89.294	90.108	»

N. B. — Le budget a été calculé depuis le 1er janvier 1952 sur des bases nouvelles correspondant à une définition plus large des besoins, mieux adaptée à la disparition totale des mesures de restriction de la consommation.

V. — SALAIRES. — REVENUS

I. — SALAIRES

A. — Résultats de l'enquête du ministère du travail sur les taux des salaires horaires (1).

1. Indices moyens annuels depuis 1946

(1er janvier 1946 = 100.)

ANNÉES	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE (dont industries de transformation, bâtiment exclu) (1).
1946	121	125	122
1947	165	180	169
1948	251	278	259
1949	283	312	292
1950	311	343	321
1951	396	441	410
1952	464	510	478
1953	477	518	489
1954	506	559	522
1955	543	605	562
1956	592	648	609
1957	642	692	658
1958	719	772	737

(1) L'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre est menée trimestriellement par la division statistique du secrétariat d'Etat au travail et à la sécurité sociale.

Effectuée par voie de questionnaires adressés aux employeurs, elle a porté sur 30.000 établissements de plus de dix salariés occupant plus de 4.200.000 personnes, y compris les houillères, les mines de fer, la Société nationale des chemins de fer français, la Régie autonome des transports parisiens, le Gaz de France, l'Electricité de France, soit approximativement 80 p. 100 de l'effectif du personnel travaillant dans les établissements de plus de dix salariés qui relèvent des secteurs professionnels considérés. Toutefois, en ce qui concerne les secteurs nationalisés cités ci-dessus, les renseignements sur les taux de salaires ne sont pas recueillis.

L'enquête couvre l'ensemble des activités, à l'exclusion de l'agriculture et des services publics. Elle ne touche ni les travailleurs isolés, ni le personnel domestique.

Source: Ministère du travail.

2. Evolution trimestrielle de l'indice général du taux des salaires horaires depuis 1951

(1er janvier 1946 = 100.)

ANNÉES	1er JANVIER	1er AVRIL	1er JUILLET	1er OCTOBRE	MOYENNE annuelle.
1951	354	374	407	458	410
1952	470	475	479	481	478
1953	481	486	488	493	489
1954	500	516	521	522	522
1955	539	543	560	754	562
1956	589	597	610	620	609
1957	629	639	656	675	659
1958	700	727	745	751	»
1959	758	783	812	831	»

Source: Ministère du travail.

3. Evolution trimestrielle des indices des taux de salaires horaires masculins et féminins depuis 1952

(1er janvier 1946 = 100.)

DATES	SALAIRES HORAIRES masculins.	SALAIRES HORAIRES féminins.
1952. — 1er janvier	456	504
1er avril	461	508
1er juillet	465	510
1er octobre	468	512
1953. — 1er janvier	469	512
1er avril	474	515
1er juillet	476	516
1er octobre	480	522
1954. — 1er janvier	487	529
1er avril	501	553
1er juillet	505	558
1er octobre	507	559
1955. — 1er janvier	521	582
1er avril	523	585
1er juillet	541	604
1er octobre	555	619
1956. — 1er janvier	570	633
1er avril	579	639
1er juillet	592	648
1er octobre	603	655
1957. — 1er janvier	612	665
1er avril	623	672
1er juillet	640	687
1er octobre	658	709
1958. — 1er janvier	683	734
1er avril	709	765
1er juillet	727	780
1er octobre	732	786
1959. — 1er janvier	739	791
1er avril	754	808
1er juillet	794	841
1er octobre	815	856

4. Indices par secteurs d'activités collectives
(1er janvier 1956 = 100.)

DÉSIGNATION	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	ANNÉE (Moy.)
Indices par secteurs.					
Production des métaux:					
1956	100	100,6	103,5	103,6	102,6
1957	105	107,8	112,5	113,5	111,3
1958	119	123,2	124,5	124,8	123,6
1959	126,5	129,7	132,5	132,8	»
Cuirs et peaux:					
1956	100	101	102,2	104,3	102,6
1957	105,8	107,6	108,6	113,3	110,3
1958	117,1	121,3	124,3	125,5	123
1959	126,1	129,7	130,9	133,1	»
Industries chimiques (caoutchouc):					
1956	100	101,3	102,6	104,5	102,8
1957	105,4	107,4	110	113,5	110,6
1958	118,1	123,8	126,3	127,2	124,8
1959	127,9	131	132,4	133,6	»
Bâtiment et travaux publics:					
1956	100	102,2	104,9	107,3	104,7
1957	108,5	110,9	114,2	116,9	114,1
1958	121,1	125,6	129,2	130,4	127,8
1959	132,2	134,1	136	136,6	»
Industrie textile:					
1956	100	100,6	101,3	102,7	101,8
1957	104,8	105,4	109	110,5	108,7
1958	116	119,6	121,4	121,9	120,4
1959	122,2	124,2	127,8	128,7	»
Transports (1949 = 287):					
1956	100	101,5	104,1	106,2	104
1957	108,4	108,4	111,7	115,4	112,7
1958	124,3	124,2	128,5	130,3	127,3
1959	131,7	135,3	137,7	139,6	»
Papier, carton (1949 = 295):					
1956	100	101,5	103,1	104,3	103
1957	106,1	107,6	110,1	112,7	110,5
1958	117,4	122,9	126,1	127,2	124,5
1959	128,4	130,3	132,4	133,1	»
Commerces alimentaires (1949 = 300):					
1956	100	101,1	103,5	114,7	103,3
1957	106,7	108,2	110,2	105,1	111,4
1958	117,8	123,2	127,2	127,4	125
1959	128,7	131,9	133,5	134	»

Source: Ministère du travail.

5. Indices des salaires horaires par sexe et qualification
(1er janvier 1956 = 100.)

DÉSIGNATION	1er janvier.	1er avril.	1er juillet.	1er octobre.	ANNÉE (Moy.)
A. — *Hommes.*					
Manœuvre ordinaire:					
1956	100	101,4	103,4	105	103,2
1957	106,3	107,8	110,1	113,9	110,9
1958	117,5	122,2	125,6	126,5	124
1959	127,4	130,6	132,2	133	»
Manœuvre spécialisé:					
1956	100	101,4	103,5	105,4	103,4
1957	106,7	108,5	111,3	114,5	111,7
1958	118,6	123,1	126,2	127,2	124,8
1959	128,3	131	132,8	133,7	»
Ouvrier spécialisé:					
1956	100	101,4	103,7	105,7	103,6
1957	107,3	109,1	112,1	115,1	112,4
1958	119,6	124	127,1	127,9	125,7
1959	129,2	131,6	133,8	134,6	»
Ouvrier qualifié:					
1956	100	101,8	104,3	106,3	104,1
1957	107,9	110	113,1	116,2	113,4
1958	120,9	125,5	128,7	129,8	127,3
1959	131,1	133,3	135,3	136,6	»
Ouvrier hautement qualifié:					
1956	100	101,9	104,5	106,6	104,3
1957	108,4	110,6	113,8	116,9	111
1958	121,7	126,4	129,4	130,8	128,2
1959	132,3	134,2	136,3	137,6	»
B. — *Femmes.*					
Manœuvre ordinaire:					
1956	100	100,9	102,4	103,4	102,2
1957	104,2	105,3	106,8	110,7	108
1958	114,4	119,33	122,4	123	120,7
1959	123,6	127,3	128,5	129,3	»
Manœuvre spécialisée:					
1956	100	100,8	102,1	103,6	102,3
1957	104,7	105,8	108	111,4	108,8
1958	115	119,9	122,4	123,5	121,1
1959	123,9	127,2	128,7	129,6	»
Ouvrière spécialisée:					
1956	100	100,8	102,1	103,6	102,3
1957	105,2	106,3	109,3	112,3	109,6
1958	116,5	121,1	123,5	124,3	122,2
1959	125	127,4	130	130,8	»
Ouvrière qualifiée:					
1956	100	101,3	102,8	104,5	103
1957	106,8	107,8	110	113,9	111,1
1958	118,4	123,5	125,1	126,2	124,2
1959	127,3	129,3	131,4	133,7	»

Source: Ministère du travail.

6. Ecart moyen, a qualification égale, des salaires des femmes par rapport a ceux des hommes (écart en pourcentage des salaires masculins)

DATES	ÉCART MOYEN en pourcentage des salaires des hommes.
Ancienne série.	
1er janvier 1946	15,0
1er janvier 1947	8,8
15 février 1948	6,3
1er janvier 1949	7,2
1er janvier 1950	7,8
1er janvier 1951	7,2
1er janvier 1952	7,3
1er janvier 1953	8,0
1er janvier 1954	8,4
1er janvier 1955	6,2
1er janvier 1956	6,4

DATES	ÉCART MOYEN en pourcentage des salaires des hommes.
Nouvelle série.	
1er janvier 1956	6,8
1er avril 1956	7,0
1er juillet 1956	7,3
1er octobre 1956	7,6
1er janvier 1957	7,8
1er avril 1957	8,1
1er juillet 1957	8,4
1er octobre 1957	8,6
1er janvier 1958	8,6
1er avril 1958	8,4
1er juillet 1958	8,6
1er octobre 1958	8,7
1er janvier 1959	8,9
1er avril 1959	8,8
1er juillet 1959	9,2
1er octobre 1959	9,2

7. Abattements moyens des salaires de province par rapport a ceux de Paris depuis le 1er janvier 1952

ABATTEMENTS légaux à appliquer au salaire minimum interprofessionnel garanti (à partir du 1er avril 1936).	1er janvier 1952	1er janvier 1953.	1er janvier 1954.	1er janvier 1955.	1er janvier 1956.	NOUVELLE SERIE											
						1er janv. 1956.	1er janv. 1957.	1er avril 1957.	1er juil. 1957.	1er oct. 1957.	1er janv. 1958.	1er avril 1958.	1er juil. 1958.	1er oct. 1958.	1er janv. 1959.	1er avril 1959.	1er juil. 1959.
2,22 p. 100.....	9,7	11,7	13,3	13,1	12,7	12,9	15,6	15,8	15,7	16,5	16,2	16,1	16,1	16,4	16,8	16,6	16,5
4,44 p. 100.....	15,6	17,8	18,4	16,8	16,0	16,4	18,4	18,6	19,2	19,1	19,1	19	18,6	18,6	19,2	18,9	18,8
6,67 p. 100.....	20,3	21,7	22,8	20,6	20,1	20,5	22,4	22,9	23,3	23,2	23,3	22,7	22,2	22,7	23,3	22,6	22,7
8 p. 100.....	23,5	25,0	25,6	22,3	22,3	22,6	24,3	24,6	25,1	25,2	25,1	24,6	24	24,5	24,9	24,2	24,3

Source: Ministère du travail.

8. — Indices des salaires horaires établis par les syndicats professionnels.

1. Indices des salaires horaires par profession (1)

Métaux (région parisienne).

T = temps, R = rendement.

DÉSIGNATION	1958								1959							
	Janvier.		Avril.		Juillet.		Octobre.		Janvier.		Avril.		Juillet.		Octobre.	
	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R
Ajusteur	264	251	276	261	281	264	284	265	286	266	288	270	292	275	»	»
Modeleur-mécanicien ..	239	250	247	256	251	261	252	263	257	268	261	274	264	279	»	»
Mouleur à main.....	252	249	260	257	263	260	265	260	268	262	274	262	282	264	»	»
Lamineur à froid.....	»	263	»	274	»	280	»	281	»	284	»	285	»	291	»	»

DÉSIGNATION	ANNÉES (Moyenne mensuelle.)													
	1952		1953		1954		1955		1956		1957		1958	
	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R	T	R
Ajusteur	174	169	180	175	193	184	210	201	227	223	249	241	273	262
Modeleur-mécanicien ..	171	172	175,6	177,3	181	190	195	209	214	225	229	238	249	259
Mouleur à main.....	166	165	173,6	167,6	181	176	191	191	214	211	238	232	262	257
Lamineur à froid.....	»	167	»	181,6	»	190	»	200	»	223	»	246	»	276

(1) Salaires ouvriers masculins, y compris indemnités, mais majorations pour heures supplémentaires et prime de transport exclues.
Sources: Syndicats professionnels, I. N. S. E. E.

2. Indices des salaires horaires par qualification individuelle (1)

Métaux (région parisienne) (1949 = 100).

DÉSIGNATION	1959				ANNÉES				
	Février.	Mai.	Août.	Novembre.	1952	1953	1956	1957	1958
Manœuvre ordinaire:									
Temps	269	273	276	»	171	198	217	235	260
Rendement	278	280	282	»	172	205	223	246	271
Ouvrier spécialisé: temps et rendement.....	269	273	276	»	198	198	218	236	260
Professionnel: temps et rendement.....	275	278	282	»	»	202	223	243	267
Ensemble des ouvriers: temps et rendement..	271	275	278	»	»	199	220	239	263

(1) Salaires ouvriers masculins, y compris indemnités, mais majorations pour heures supplémentaires et prime de transport exclues.
Sources: Syndicats professionnels, I. N. S. E. E.

3. Charges sociales dans la construction mécanique

(Base 100 en octobre 1957.) (Moyennes mensuelles.)

DÉSIGNATION	MOIS: 1958				1959				ANNÉES (moyennes mensuelles).						
	I Janvier.	II Avril.	III Juillet.	IV Octobre.	I Janvier.	II Avril.	III Juillet.	IV Octobre.	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Indices (salaires et charges) (1).	104	108	110	111	114	115	116	»	»	»	»	»	»	»	109
Charges patronales (p. 100 du salaire).	44,59	45,27	44,22	46,05	47,76	48,04	47,60	»	38,92	39,94	39,53	40,56	41,47	42,97	45,48

(1) Cet indice est calculé mensuellement à partir des rémunérations et des charges sociales obligatoires constatées dans un certain nombre d'entreprises témoins; il tient compte des majorations pour heures supplémentaires, des charges sociales patronales obligatoires, des primes diverses à l'exception de celles à caractère permanent occasionnel.

C. — **Evolution du S. M. I. G. dans la région parisienne au cours des dernières années.**

AVANT septembre 1950.	DE SEPTEMBRE 1950 à mars 1951.	DE MARS 1951 à sept. 1951.	DE SEPTEMBRE 1951 à février 1954.	DE FEVRIER 1954 à octobre 1954.	D'OCTOBRE 1954 à avril 1955.	D'AVRIL 1955 à août 1957.	D'AOUT 1957 à janvier 1958.	DE JANVIER 1958 à mars 1958.	DE MARS 1958 à juin 1958.	DEPUIS juin 1958.	DEPUIS février 1959.	DEPUIS novembre 1959.
59,50	78	87	100	115	121,50	126	133,45	139,20	144,80	149,25	156	160,15

D. — **Revenus mensuels nets des salariés.**

Indice des salaires mensuels nets

(Ensemble professionnels et manœuvres.)

Cet indice calculé par le ministère du travail tient compte des taux de salaire horaire, de la durée du travail, des retenues de sécurité sociale, de la surtaxe progressive, des primes de transport et prestations familiales.

Nouvelle série. (Bases et pondérations modifiées.) (Janvier 1956 = 100.)

DÉSIGNATION	I — Janvier.	II — Avril.	III — Juillet.	IV — Octobre.
1957				
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	111,8	114	118,5	123
Père de deux enfants	108,7	111,1	114,4	117,7
Père de cinq enfants	105,7	107,3	109,5	112,9
Zone 4,44 p. 100:				
Célibataire	109,1	111,1	114,6	118,7
Père de deux enfants	107,2	109,1	111,6	114,6
Père de cinq enfants	105,3	106,5	108,1	111,3
1958				
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	125,1	128,4	131	131,9
Père de deux enfants	120,5	123,8	125,7	126,3
Père de cinq enfants	116,6	118,7	120	120,4
Zone 4,44 p. 100:				
Célibataire	121,4	125,8	128,8	129,8
Père de deux enfants	117,8	121,3	123,4	124,1
Père de cinq enfants	115,5	117,7	119	119,4
1959				
Zone 0 p. 100:				
Célibataire	129,5	130,7	136,8	138,6
Père de deux enfants	124,6	126,4	130,9	133,2
Père de cinq enfants	119,3	120,5	123,4	127,9
Zone 4,44 p. 100:				
Célibataire	127,3	130,1	135,4	136,7
Père de deux enfants	122,3	124,9	128,6	130,6
Père de cinq enfants	118,3	119,9	122,3	126,8

E. — Salaires agricoles.

1. Nombre de salariés

a) Répartition des permanents par catégories professionnelles (enquête par sondage de l'I. N. S. E. E.).

DÉSIGNATION	ENQUÊTE de 1953.	ENQUÊTE de 1954.	ENQUÊTE de 1955.	ENQUÊTE de 1956.	ENQUÊTE de 1957.
Personnel de direction	2,7	2,5	1,7	1,3 (2)	»
Ouvriers qualifiés (1)	29	28,5	30,5	28,5	30,1
Domestiques, ouvriers agricoles	47,1	47,1	49	51,5	48,9
Servantes de ferme	11,1	11,1	10,1	10,3	11,3
Ouvriers à capacité réduite et jeunes gens	10,1	10,8	8,7	9	8,2
	100	100	100	100	100

(1) Maîtres, valets, fermiers, ouvriers et ouvrières spécialisés.

(2) Nombres absolus pour 1956 (1.000)

	1956	1957
Personnel de direction	7	8
Ouvriers qualifiés	187	175
Domestiques, ouvriers agricoles	341	285
Servantes de ferme	67	66
Ouvriers à capacité réduite et jeunes gens	58	47
Total	660	581

Source: I. N. S. E. E.

2. Revenu global des salariés agricoles

1° 1954-1955 (Salaire moyen.) (Enquête 1956.)

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	LOGÉ et nourri.	LOGÉ seulement.	NOURRI seulement.	NI NOURRI ni logé.
Personnel de direction	(*) 20.140	(*) 34.820	»	(*) 53.650
Maîtres valets et ouvriers spécialisés	16.650	22.790	(*) 17.360	25.500
Domestiques, ouvriers agricoles	12.360	19.480	14.450	21.660
Servantes de ferme et ouvrières spécialisées	9.860	15.570	(*) 13.080	(*) 23.450
Jeunes gens et ouvriers à capacité réduite	5.940	(*) 12.630	(*) 8.050	(*) 13.950
Ensemble	11.720	20.970	14.450	24.030

(*) Les salaires moyens marqués d'un astérisque, se rapportant à des effectifs faibles (inférieurs à une centaine dans l'échantillon), peuvent être entachés d'une forte erreur aléatoire et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Source: I. N. S. E. E.

2° 1955-1956. (Enquête de mars 1957.)

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	MODE DE RÉMUNÉRATION			
	Logé et nourri.	Logé seulement.	Nourri seulement.	Ni nourri ni logé.
Personnel de direction:				
Salaire moyen	(*) 19.430	(*) 35.800	»	(*) 47.670
Effectif	1	4	»	2
Maîtres, valets et ouvriers spécialisés:				
Salaire moyen	19.190	25.590	(*) 20.030	29.040
Effectif	32	69	13	49
Domestiques et ouvriers agricoles:				
Salaire moyen	14.100	22.000	16.410	25.100
Effectif	114	53	33	26
Servantes de ferme et ouvrières:				
Salaire moyen	11.350	(*) 16.210	(*) 16.310	(*) 24.410
Effectif	34	13	3	8
Jeunes gens et ouvriers à capacité réduite:				
Salaire moyen	6.640	13.560	8.970	15.350
Effectif	34	4	5	3
Ensemble:				
Salaire moyen	13.360	23.410	16.750	27.440
Effectif	215	143	54	88

(*) Les salaires moyens marqués d'un astérisque, se rapportant à des effectifs faibles (inférieurs à une centaine dans l'échantillon), peuvent être entachés d'une forte erreur aléatoire, et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

3° Enquête avril 1958.

Salaires bruts mensuels moyens en espèces des salariés membres et non membres de la famille de l'exploitant selon le mode de rémunération et la catégorie professionnelle.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	MODE DE RÉMUNÉRATION			
	Logés et nourris.	Logés seulement.	Nourris seulement.	Ni logés ni nourris.
Personnel de direction	(*) 29.100	(*) 41.360	»	»
Maîtres valets, ouvriers qualifiés et ouvriers spécialisés	22.480	32.690	23.310	32.540
Domestiques de ferme et ouvriers agricoles non spécialisés	16.740	26.450	20.450	28.595
Servantes de ferme, ouvrières spécialisées et non spécialisées	13.450	(*) 21.310	(*) 18.780	(*) 23.570
Jeunes gens de quatorze à dix-sept ans et ouvriers à capacité professionnelle réduite	7.990	(*) 15.350	(*) 10.410	(*) 16.060
Ensemble	15.780	29.630	20.630	30.120

(*) Les salaires moyens marqués d'un astérisque se rapportant à des effectifs faibles, peuvent être entachés d'une forte erreur aléatoire et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Source: I. N. S. E. E.

II. — REVENUS DE L'AGRICULTURE

1. Evolution globale

a) *Estimation grossière.*

(En ordre de grandeur de la production nette au coût des facteurs.) (En milliards de francs.)

DÉSIGNATION	1937-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959
Recettes	87	1.405	1.575	1.730	2.030	2.205	2.250	2.305	2.450	2.555	3.070	3.155
Dépenses	18,5	355	400	460	580	605	625	670	745	845	985	1.040
Revenu net	68,3	1.050	1.175	1.270	1.450	1.600	1.625	1.635	1.705	1.710	2.085	3.115

Définitions

Recettes = valeur des ventes de l'agriculture aux autres secteurs économiques + valeur des produits récoltés et consommés à la ferme.
Dépenses = valeur des achats de matières, services et biens d'équipement par l'agriculture aux autres secteurs de l'économie.
Revenu net ou balance de trésorerie = recettes — dépenses.

N. B. — Autoconsommation:

1937-1939	18,5	1951-1952	385	1955-1956	440
1948-1949	315	1952-1953	415	1956-1957	465
1949-1950	325	1953-1954	405	1957-1958	530
1950-1951	335	1954-1955	400	1958-1959	520

b) *Répartition du revenu net*

(En ordre de grandeur, avec une marge d'erreur importante.)

DÉSIGNATION	1937-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959
Propriétaires ..	7	110	110	120	155	(1) 160	(2) 150	(3) 130	(5) 125	140	130	145
Salariés	10,5	150	160	175	205	215	225	240	245	235	285	300
Exploitants ...	44,5	790	905	975	1.090	1.225	1.250	1.270	(4) 1.335	1.315	1.670	1.670

(1) Impôt foncier: 20 milliards.
(2) Impôt foncier: 22 milliards.
(3) Impôt foncier: 23 milliards.
(4) Compte non tenu de la sécurité sociale.
(5) Impôt foncier: 25 milliards.
Source: I. N. S. E. E.

2. Recettes de l'agriculture

(En milliards de francs.)

a) *Evolution du montant des recettes de l'agriculture.*

PRODUITS	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958
Produits végétaux.						
Blé	230	255	280	250	200	235
Betteraves industrielles.....	50	60	53	52	44	64
Pommes de terre.....	80	58	36	57	59	95
Légumes frais.....	160	155	165	210	180	220
Légumes secs.....	10	10	10	10	12	12
Fruits	75	70	75	70	85	95
Vin	165	200	185	200	220	335
Autres produits végétaux.....	105	90	90	100	135	100
Total produits végétaux.....	875	900	895	950	935	1.455
Produits animaux.						
Viande	615	625	700	740	810	1.000
Produits laitiers.....	440	460	430	455	500	560
Volailles et lapins.....	150	145	150	165	185	200
Œufs	115	110	120	130	115	140
Autres produits animaux.....	10	10	10	10	10	15
Total produits animaux.....	1.330	1.350	1.410	1.500	1.620	1.915
Total général.....	2.205	2.250	2.305	2.450	2.555	3.070
			2.200 à 2.700			

Source: I. N. S. E. E.

b) *Part des principales productions dans les recettes de l'agriculture.*

PRODUITS	MOYENNE DE:					
	1937-1938 et 1938-1939	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958
Viande	22,5	22	30,5	30	31,5	32,5
Blé	17	11,5	12	10	8	7,5
Lait	13,5	20,5	18,5	18,5	19,5	18
Vin	11,5	9	8	8	8,5	11
Volailles et œufs.....	11,5	11,5	11,5	12	11,5	11
Légumes	9,5	7,5	7,5	9	7,5	7,5
Pommes de terre.....	4	2,5	1,5	2,5	2,5	3
Fruits	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3
Betteraves industrielles.....	2,5	2,5	2,5	2,5	1,5	2

Source: I. N. S. E. E.

3. Dépenses de l'agriculture

a) *Analyse détaillée des dépenses de* 1937-1938 *à* 1952-1953. (En milliards de francs.)

N. B. — Erreur possible en plus ou en moins de l'ordre d'au moins 20 p. 100 (évaluations).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE 1937-1938 et 1938-1939	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
1° *Matières.*											
Semences	0,35	0,35	0,35	9	8	9	13	15	15	»	20
Alimentation du bétail	4,0	3,8	3,9	40	55	60	80	82	70	»	90
Engrais	2,7	3,15	2,9	55	60	70	90	90	110	125	(145)
Antiparasitaires	0,5	0,45	0,5	5	8	10	18	16	18	17	45 à 50
Carburants	0,35	0,45	0,4	19	30	28	30	30	35	»	»
Electricité	0,15	0,15	0,15	5	6	7	10	15	15	»	»
Ficelle-lieuse	0,15	0,15	0,15	6	6	7	11	11	5	»	»
Divers	0,3	0,3	0,3	5	7	8	10	10	10	»	»
Total (environ)	8,5	8,8	8,65	145	180	200	260	270	280	»	320
2° *Travaux et services.*											
Battages	0,5	0,85	0,7	10	11	13	15	17	19	»	(20)
Entretien	3,8	4,25	4,0	70	70	85	100	105	105	»	(30)
Assurances	0,8	0,9	0,9	12	18	20	25	25	27	»	(35)
Echanges bétail	0,7	0,7	0,7	20	15	20	25	30	25	»	»
Vétérinaires	0,3	0,3	0,3	6	8	10	13	15	15	»	»
Frais généraux et divers	0,4	0,4	0,4	6	8	10	10	10	10	»	»
Total (environ)	6,5	7,4	7,0	125	130	160	190	200	200	»	230
3° *Renouvellement* (1).											
Bâtiments et capital d'exploitation (1)	3,5	3,1	3,3	85	80	90	120	120	130	140	175
Total général (environ)	18,5	19,3	18,9	355	390	450	570	590	610	650	725

(1) Les dépenses relatives aux bâtiments, véhicules, etc., ont été grossièrement réparties avec l'entretien et le renouvellement.

Source: I. N. S. E. E.

b) *Répartition des dépenses.*

1° Répartition des dépenses (en pourcentage).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE avant guerre	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Matières	46	46	46	41	46	44	46	46	46	»	44
Travaux et services	35	38	37	35	33	36	33	34	33	»	32
Renouvellement (bâtiments et capital d'exploitation)	19	16	17	24	21	20	21	20	19	21	24

On ne note pas de changement important par rapport à l'avant-guerre dans la répartition des dépenses de l'agriculture, abstraction faite des campagnes 1945-1946 à 1947-1948, période de pénurie des produits industriels nécessaires à l'agriculture.

Source: I. N. S. E. E.

2° Proportions des principaux postes dans le total des dépenses (en pourcentage).

DÉSIGNATION	1937-1938	1938-1939	MOYENNE avant guerre	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956
Alimentation du bétail	22	20	21	11	14	13	14	14	11,5	»	12,5
Engrais	15	16	15	16	15	16	16	15	18	19	20
Carburants	2	2	2	5	8	6	5	5	5,5	»	»
Machines agricoles et tracteurs	10	8	9	17	14	13	14	14	14,5	14,5	»

Source: I. N. S. E. E.

VI. — COMPTABILITE NATIONALE

1. Produit national.

(En milliards de francs courants.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	(1) 1957
Production nationale	»	7.710	8.810	10.810	12.800	13.300	14.030	15.480	16.510	18.310
Services rendus par les salariés des ménages et administrations privées	»	120	120	160	190	200	220	230	250	280
Services rendus par les salariés des administrations	»	730	900	1.110	1.320	1.390	1.480	1.550	1.760	1.880
Autres éléments du produit national	»	40	40	30	30	40	60	60	70	50
= Produit national brut aux prix du marché.	444	8.600	9.850	12.110	14.340	14.930	15.790	17.020	18.590	20.520
— Amortissements	— 47	— 880	— 950	— 1.240	— 1.470	— 1.480	— 1.510	— 1.540	— 1.640	— 1.770
= Produit national net aux prix du marché.	397	7.720	8.900	10.870	12.870	13.450	14.280	15.480	16.950	18.750
— Impôts indirects nets de subventions.	— 41	— 1.090	— 1.380	— 1.800	— 2.170	— 2.260	— 2.430	— 2.510	— 2.720	— 3.070
= Produit national net au coût des facteurs ou revenu national	356	6.630	7.520	9.070	10.700	11.190	11.850	12.970	14.230	15.680

(1) Chiffres provisoires.

Source: Commission des comptes de la nation.

2. Produit national.

(En francs constants.)

DÉSIGNATION	AUX PRIX DE 1954								
	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957 (1)
Production nationale	11.170	12.070	12.510	12.770	13.320	14.030	14.970	15.650	16.670
Services rendus par les salariés des ménages et des administrations	210	210	210	210	220	230	230	240	260
Services rendus par les salariés des administrations	1.330	1.310	1.380	1.460	1.450	1.480	1.470	1.650	1.690
Autres éléments du produit national	30	20	30	30	40	60	70	70	70
= Produit national brut aux prix du marché.	12.740	13.670	14.130	14.470	15.030	15.790	16.740	70	18.690

(1) Chiffres provisoires.

Source: Commission des comptes de la nation.

3. Revenu national et revenu disponible.

(En milliards de francs constants.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	(1) 1957
Rémunération des salariés	184	3.580	4.010	5.090	6.110	6.080	6.930	7.510	8.410	9.240
Revenus nets de la propriété et de l'entreprise allant aux ménages	(2) 170	2.710	3.130	3.550	4.080	4.160	4.300	4.070	5.020	5.480
Revenus nets de la propriété et de l'entreprise allant aux sociétés	(2) 14	360	410	460	550	670	650	810	850	1.080
Revenus nets de la propriété et de l'entreprise allant aux administrations	(3) 12	— 40	— 50	— 40	— 80	— 50	— 70	— 70	— 110	— 180
Transferts divers	»	20	20	30	30	30	40	50	60	60
Revenu national net	356	6.630	7.520	9.070	10.700	11.190	11.850	12.970	14.230	15.680
Impôts directs	»	— 410	— 540	— 600	— 670	— 810	— 790	— 810	— 990	— 1.190
Revenu national net disponible après impôts	»	= 6.220	= 6.980	= 8.470	= 10.030	= 10.380	= 11.060	= 12.160	= 13.240	= 14.490
+ Impôts allant aux administrations	»	+ 1.500	+ 1.920	+ 2.400	+ 2.840	+ 3.070	+ 3.220	+ 3.320	+ 3.710	+ 4.260
± Solde de transferts et prêts du reste du monde	»	+ 150	+ 40	+ 180	+ 230	+ 90	— 20	— 90	+ 410	+ 440
Disponibilités nationales nettes ou dépense nationale brute	»	= 7.870	= 8.940	= 11.050	= 13.100	= 13.540	= 14.260	= 15.390	= 17.360	= 19.190
+ Amortissements	»	+ 880	+ 950	+ 1.240	+ 1.470	+ 1.480	+ 1.510	+ 1.540	+ 1.640	+ 1.770
Disponibilités nationales brutes ou dépense nationale brute	»	= 8.750	= 9.890	= 12.290	= 14.570	= 15.020	= 15.770	= 16.930	= 19.000	= 20.960

(1) Chiffres provisoires. — (2) Après payement des impôts directs sur les entreprises. — (3) Y compris les impôts directs versés par les entreprises.

Source: Commission des comptes de la nation.

4. Dépense nationale.

(En milliards.)

DÉSIGNATION	1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	(1) 1957
a) *En francs courants.*										
Consommation des ménages	328	5.960	6.760	8.390	9.730	10.180	11.700	11.460	12.690	13.920
+ Consommation des administrations publiques	58	1.410	1.340	1.720	2.240	2.350	2.370	2.370	2.750	2.990
+ Formation brute de capital	59	1.680	1.790	2.180	2.600	2.490	2.700	3.100	3.560	4.050
= Dépense nationale brute	= 445	= 8.750	= 8.890	=12.290	=14.570	=15.020	=15.770	=16.930	=19.000	=20.960
± Cessions nettes des biens et services au reste du monde	— 1	— 150	— 40	— 180	— 230	— 90	+ 20	+ 90	— 410	— 440
= Produit national brut aux prix du marché	= 445	= 8.600	= 9.850	=12.110	=14.340	=14.930	=15.790	=17.020	=18.590	=20.520
b) *En francs constants.* Au prix de 1954.										
Consommation des ménages	8.320	8.560	9.140	9.510	9.770	10.300	10.700	11.320	12.040	12.750
+ Consommation des administrations publiques	1.370	1.930	2.030	2.100	2.380	2.400	2.370	2.300	2.600	2.710
+ Formation brute de capital	1.470	2.570	2.580	2.560	2.570	2.480	2.700	3.060	3.360	3.630
= Dépense nationale brute	=11.160	=13.060	=13.750	=14.170	=14.720	=15.180	=15.770	=16.680	=18.000	=19.090

(1) Chiffres provisoires.

Source: Commission des comptes de la nation.

5. Evolution du revenu national de 1901 à 1953.

M. A. Sauvy a présenté, dans son rapport au Conseil économique de mars 1954, une évaluation en francs constants 1938 des chiffres du revenu national estimés par les années 1901 à 1913.

« Pour les années 1938 et 1948 à 1952, ont été utilisés les chiffres du produit national net malgré les critiques que soulèvent ces chiffres. Pour les années 1921 à 1947, les chiffres calculés par le commissariat au plan, il s'agit cette fois de la production nette au coût des facteurs, il aurait mieux valu suivre la même série qu'après 1949, les éléments n'en ont pas été retrouvés. Les chiffres ont été raccordés en tout cas de façon à assurer une bonne comparabilité. Mais il est possible que de 1921 à 1938, une légère distorsion ait résulté de la non-identité des définitions.

« Enfin pour 1901 à 1913, il s'agit de calculs personnels correspondant à la notion de production brute. Le raccord a été fait d'après les données directes de 1913 à 1938.

« Telle qu'elle est, la série n'est donc pas absolument homogène. Elle donne cependant une idée du développement de la richesse française depuis le début du siècle. »

Evolution du revenu national de 1901 à 1953.

ANNÉES	EN milliards de francs 1936.	BASE 100 en 1913.	BASE 100 en 1929.	BASE 100 en 1938.	REVENU par tête (en milliers de francs 1938).	ANNÉES	EN milliards de francs 1936.	BASE 100 en 1913.	BASE 100 en 1929.	BASE 100 en 1938.	REVENU par tête (en milliers de francs 1938).
1901	242	73	»	»	5,5	1931	428	130,5	91,5	»	10,2
1902	240	73,1	»	»	5,8	1932	398	121,3	87,8	»	9,5
1903	247	75,3	»	»	6	1933	400	121,9	88,2	»	9,5
1904	267	81,4	»	»	6,5	1934	392	119,5	86,5	»	9,3
1905	264	80,5	»	»	6,4	1935	375	114,3	82,7	»	8,9
1906	270	82,3	»	»	6,5	1936	371	113,1	81,8	»	8,8
1907	277	84,5	»	»	6,7	1937	384	117	85	»	9,1
1908	279	85,1	»	»	6,7	1938	380	115,8	83,9	100	9
1909	288	87,8	»	»	6,9	1939	407	124,1	89,8	107	9,7
1910	288	87,8	»	»	6,9	1940	336	102,4	74,2	88,4	8,2
1911	300	91,5	»	»	7,2	1941	266	81	58,7	70	6,7
1912	328	100	»	»	7,8	1942	238	72,6	52,5	62,6	6
1913	328	100	»	»	7,8	1943	226	68,9	49,9	59,5	5,8
1920	270	82,3	»	»	6,9	1944	191	58,2	42,1	50,3	4,9
1921	250	76,2	»	»	6,3	1945	207	63,1	45,7	54,4	5,2
1922	304	92,7	»	»	7,7	1946	315	96	69,5	82,9	7,8
1923	329	100,3	»	»	8,2	1947	341	104	75,2	89,7	8,4
1924	381	116,1	»	»	9,4	1948	366	111,6	80,7	96,2	8,8
1925	384	117,1	»	»	9,5	1949	414	126,2	91,4	109	9,9
1926	401	122,2	»	»	9,8	1950	447	136,2	98,7	117,6	10,6
1927	387	118	»	»	9,4	1951	462	140,8	102	121,6	10,9
1928	410	125	»	»	9,9	1952	470	143,3	103,8	123,7	11
1929	453	138,1	100	»	10,9	1953	475	144,8	104,8	125	11,1
1930	447	136,3	98,7	»	10,7						

Source: C. E., rapport M. A. Sauvy, mars 1953.

VII. — CONSOMMATION

1. Evolution de la consommation en 1956 et 1957.

DESIGNATION	1956	1957		1958	1959	
	Milliards de francs courants.	Milliards de francs courants.	Milliards de francs prix 1956.	Milliards de francs courants.	Milliards de francs courants.	Milliards de francs prix 1958.
0. Produits agricoles	1.281	1.301	1.309			
1. Produits des industries alimentaires	3.676	3.914	3.803			
2. Energie	562	611	563			
3. Produits des industries des métaux	796	899	869			
4. Produits des industries chimiques	455	502	505			
5. Textiles et cuirs	1.764	1.972	1.889			
6. Produits des industries diverses	975	1.122	1.073			
7. Bâtiment et travaux publics	107	128	116			
8. Transports et télécommunications	324	356	346			
9. Services	2.211	2.443	2.315			
Totaux	12.151	13.248	12.818	15.128	16.036	15.206

Source: Projet de loi de finances pour 1958 (rapport économique).

2. Consommation des administrations.

(En milliards de francs.)

DESIGNATION	DÉPENSES MILITAIRES			DÉPENSES CIVILES		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Bâtiments et travaux publics	35	45	46	143	152	198
Produits des industries des métaux	309	404	(1) 478	22	26	26
Autres produits	105	132	161	155	173	161
Totaux (2)	449	581	685	320	351	385

(1) Sur les 74 milliards d'augmentation de ce poste de 1956 à 1957, 43 apparaissent dans les mouvements divergents du solde du compte des fabrications d'armement (créditeur de 13 en 1956, débiteur de 30 en 1957).

(2) Total en 1958: 1.051 milliards de francs courants. — Total en 1959: 2.222 milliards de francs courants; 1.141 milliards de francs, prix 1958.

Source: Projet de loi de finances pour 1958 (rapport économique).

3. Consommation territoriale, aux prix de 1954.
(En milliards de francs.)

DESIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
1. Alimentation et boissons:									
11. Produits à base de céréales	479	511	507	529	538	537	559	570	565
12. Légumes	504	495	480	493	496	518	514	518	532
13. Fruits	274	289	313	319	300	330	292	327	352
14. Viandes, volailles, œufs, poissons	1.206	1.236	1.333	1.438	1.511	1.593	1.655	1.688	1.691
15. Lait, fromages	361	379	369	379	400	413	418	430	448
16. Corps gras	364	384	375	415	437	449	471	491	497
17. Produits à base de sucre et de cacao	171	183	187	209	225	233	263	280	276
18. Produits alimentaires divers	44	45	47	50	50	51	56	55	56
19. Boissons	750	816	835	848	855	883	914	941	888
Total Alimentation et boissons	4.153	4.338	4.436	4.680	4.812	5.007	5.142	5.300	5.325
2. Habillement	1.212	1.325	1.334	1.386	1.426	1.526	1.643	1.770	1.712
3. Habitation	1.328	1.424	1.454	1.490	1.574	1.707	1.851	2.005	1.988
4. Hygiène et soins	500	540	586	642	683	721	814	887	917
5. Transports et communications	539	624	678	687	746	824	881	903	944
6. Culture, loisirs, distractions	606	641	645	671	688	745	811	883	906
7. Hôtels, cafés, restaurants	312	350	370	383	384	403	412	423	421
8. Consommations diverses	188	201	212	222	230	245	264	279	262
Total Consommations non alimentaires	4.685	5.105	5.279	5.481	5.731	6.171	6.676	7.150	7.150
Consommation territoriale totale	8.838	9.443	9.725	10.161	10.543	11.178	11.878	12.450	12.475

Source: C. R. E. D. O. C.

4. Consommation territoriale, aux prix de 1954.
(Répartition en pourcentage.)

DESIGNATION	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
1. Alimentation et boissons:									
11. Produits à base de céréales	5,4	5,4	5,2	5,2	5,1	4,8	4,7	4,6	4,5
12. Légumes	5,7	5,2	4,9	4,9	4,7	4,6	4,4	4,2	4,4
13. Fruits	3,1	3,1	3,2	3,1	2,9	3	2,5	2,6	2,8
14. Viandes, volailles, œufs, poissons	13,7	13,1	13,7	14,2	14,3	14,2	14	13,6	13,6
15. Lait, fromages	4,1	4	3,8	3,7	3,8	3,7	3,5	3,5	3,6
16. Corps gras	4,1	4,1	3,9	4,1	4,1	4	4	3,9	4
17. Produits à base de sucre et de cacao	1,9	1,9	1,9	2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2
18. Produits alimentaires divers	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
19. Boissons	8,5	8,6	8,6	8,4	8,1	7,9	7,7	7,6	7,1
Total Alimentation et boissons	47	45,9	45,7	46,1	45,6	44,8	43,5	42,6	42,7
2. Habillement	13,7	14,1	13,7	13,6	13,5	13,6	13,9	14,2	13,7
3. Habitation	15	15,1	15	14,7	14,9	15,3	15,7	16,6	15,9
4. Hygiène et soins	5,7	5,7	6	6,3	6,5	6,5	6,9	7,1	7,3
5. Transports et communications	6,1	6,6	7	6,7	7,1	7,4	7,5	7,3	7,6
6. Culture, loisirs, distractions	6,9	6,8	6,6	6,6	6,5	6,6	6,9	7,1	7,3
7. Hôtels, cafés, restaurants	3,5	3,7	3,8	3,8	3,7	3,6	3,5	3,4	3,4
8. Consommations diverses	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1
Total Consommations non alimentaires	53	54,1	54,3	53,9	54,4	55,2	56,5	57,4	57,3
Consommation territoriale totale	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: C. R. E. D. O. C.

B. — DONNEES ETRANGERES COMPARATIVES

CADRE DE PRESENTATION

N. B. — Les chiffres entre parenthèses ont un caractère provisoire.

Pages.

1° *Population:*

a) Taux de natalité et de mortalité dans quelques pays. 194
b) Estimation de la population totale pour quelques pays 194

2° *Production:*

a) Résultats agricoles..... 195
b) Production industrielle..... 200

3° *Activité de la main-d'œuvre:*

a) Indice de l'emploi..... 204
b) Durée hebdomadaire du travail..... 204
c) Chômage 205

4° *Commerce extérieur:*

a) Indices du quantum..... 205
b) Indices de valeur unitaire..... 205
c) Pourcentage de couverture des importations par les exportations 206
d) Balance des paiements..... 206

5° *Transports:*

a) Transports ferroviaires..... 207
b) Flotte marchande mondiale..... 207
c) Tonnage marchand en construction dans le monde au 1er juillet 1959..... 207
d) Flotte pétrolière mondiale au 1er janvier 1959..... 207
e) Transports aériens..... 207
f) Parc automobile..... 208

6° *Prix et coût de la vie:*

a) Indices des prix de gros..... 208
b) Indices du coût de la vie..... 208
c) Prix agricoles et prix généraux..... 208
d) Indices des matières premières..... 209
e) Rapport prix reçus/prix payés par les agriculteurs.... 209

Pages.

7° *Salaires et revenus:*

Gains dans les industries manufacturières..... 209

8° *Consommation:*

a) Répartition des dépenses de consommation privée dans quelques pays..... 210
b) Laine (consommation mondiale)..... 211
c) Coton (consommation mondiale)..... 211
d) Acier (consommation apparente)..... 211
e) Consommation d'énergie par habitant..... 211
f) Consommation de produits pétroliers..... 211
g) Sucre centrifugé, consommation par habitant, par région 1957-1958 et éléments de comparaison..... 211

9° *Commerce intérieur*..... 212

10° *Données monétaires et financières:*

a) Cours des changes..... 212
b) Réserves or-devises..... 213
c) Cours des actions industrielles..... 213
d) Comptes budgétaires et dette publique dans quelques pays 214

11° *Revenu national:*

a) Estimation du revenu national de 1948 à 1958..... 214
b) Répartition du revenu national..... 215
c) Origine par branche d'activité du produit intérieur brut 216
d) Dépense imputée au produit intérieur brut..... 217

12° *Logement et construction:*

a) Evolution de la construction de logements dans quelques pays..... 219
b) Indices des prix de gros des matériaux de construction 219

1° POPULATION

a) Taux de natalité et de mortalité dans quelques pays. (P. 1.000.)

PAYS	1938		1954		1957		1958	
	N	M	N	M	N	M	N	M
Allemagne occidentale	19,7	11,4	16,1	10,6	17	11,3	17	10,8
Australie	17,5	9,6	22,5	9,1	22,9	8,8	22,6	8,5
Autriche	13,9	14	14,9	12,1	17	12,8	16,9	12,2
Belgique	16	13,2	16,8	11,9	17	12,4	17	12,1
Canada	20,7	9,7	28,5	8,2	28,2	8,2	27,7	7,8
Espagne	20,1	19,3	20	9,1	21,7	10	21,8	8,7
France	14,9	15,8	18,9	12,1	18,4	12	18,1	11,2
Italie	(1) 23,8	14,1	18,2	9,2	18,1	10	17,9	9,4
Pays-Bas	20,5	8,5	21,6	7,5	21,2	7,5	21,2	7,5
Royaume-Uni	15,5	11,8	15,6	11,4	16,5	11,5	16,8	11,7
Suède	14,9	11,5	14,6	9,6	14,5	9,9	14,2	9,6
U. S. A.	17,6	10,6	24,9	9,2	25	9,6	24,3	9,5

(1) Territoire d'avant guerre.
Source: O. N. U.

b) Estimation de la population totale pour quelques pays.

(En millions.)

PAYS	ANNÉES				
	1938	1946	1949	1957	1958
Allemagne occidentale	(1)	43,93	47,70	51,47	52,1
Allemagne orientale	(1)	16,89	17,68	16,40	16,3
Argentine	13,72	15,65	16,74	19,87	20,25
Australie	6,90	7,46	7,90	9,64	9,85
Autriche	6,76	7	6,94	7	7
Belgique	8,37	8,36	8,61	9	9,05
Brésil	39,48	47,31	50,77	61,27	62,72
Bulgarie	6,25	7	7,21	7,67	7,72
Canada	11,45	12,62	13,45	16,59	17,05
Chili	4,91	5,64	5,96	7,12	7,3
Chine	(2)	»	(2) 541,7	640	»
Egypte	16,29	18,79	19,88	24,03	24,8
Espagne	25,28	27,01	27,65	29,4	29,7
Grèce	7,12	»	7,48	8,1	8,2
France	41,10	40,28	41,40	44,1	44,5
Hongrie	9,17	9,04	9,25	9,81	9,85
Inde	307,69	340,80	353,83	392,4	397,5
Indonésie	68,41	»	74,80	85,1	86,9
Iran	»	17,41	18,46	19,25	19,72
Italie	42,98	45,29	46,31	48,48	48,73
Japon	70,53	75,80	81,3	90,9	91,76
Mexique	19,07	23,18	25,13	31,43	32,35
Pays-Bas	8,68	9,42	9,96	11,02	11,2
Pologne	»	23,96	24,41	28,3	28,8
Portugal	7,50	8,12	8,33	8,91	9
Roumanie	15,75	15,8	16,05	17,83	18,06
Suède	6,30	6,72	6,95	7,37	7,41
Suisse	4,19	4,41	4,64	5,12	5,18
Thaïlande	14,75	17,04	18,14	21,076	21,47
Turquie	(3) 17,02	19,20	20,48	25,46	26,2
Royaume-Uni	47,49	49,22	50,36	51,45	51,68
U. R. S. S.	(4)	»	»	»	»
U. S. A.	129,97	141,39	149,18	171,9	174,8
Yougoslavie	15,38	»	16,13	18	18,2
Monde	2.560	2.603	2.647	2.790	(5) 2.852

N. B. — On a retenu les principaux pays dont la population était dans l'ensemble égale à au moins 5 millions d'habitants.

(1) Population totale de l'ensemble de l'Allemagne en 1939: 59.657 millions d'habitants.
(2) Population de la Chine en 1937: 452,5 millions d'habitants, et en 1948: 463,5.
(3) Estimation au 1er octobre 1937-1938: non compris le Habay (environ 204.000 habitants au moment du transfert).
(4) Population de l'U. R. S. S. en 1939: 170,5 millions d'habitants.
(5) Estimations pour les années précédentes non ajustées aux informations plus récentes.

Source: O. N. U.

2° PRODUCTION

a) Résultats agricoles.

1. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR RÉGION

Production alimentaire. (1952-1953, 1956-1957 = 100.)

RÉGIONS	AVANT GUERRE	1948-1949 1952-1953	1955-1956	1957-1958	1958-1959 (1)
Europe occidentale	83	87	102	107	108
Amérique du Nord	66	91	101	104	110
Amérique latine	70	89	101	110	112
Extrême-Orient (Chine exclue)	85	87	103	105	107
Proche-Orient	72	84	101	111	110
Afrique	72	88	101	101	104
Océanie	83	93	104	96	111
Ensemble des régions	»	88	102	108	113

(1) Chiffres préliminaires.

Production agricole totale. (1952-1953, 1956-1957 = 100.)

RÉGIONS	AVANT GUERRE	1948-1949 1952-1953	1955-1956	1957-1958	1958-1959 (1)
Europe occidentale	83	87	102	107	108
Amérique du Nord	68	92	101	101	107
Amérique latine	73	89	103	111	114
Extrême-Orient (Chine exclue)	86	87	103	105	108
Proche-Orient	72	84	101	110	112
Afrique	70	87	101	103	106
Océanie	78	90	104	100	110
Ensemble des régions	»	88	103	107	112

(1) Chiffres préliminaires.

Production alimentaire par personne. (1952-1953, 1956-1957 = 100.)

RÉGIONS	AVANT GUERRE	1948-1949 1952-1953	1955-1956	1957-1958	1958-1959 (1)
Europe occidentale	93	89	101	104	105
Amérique du Nord	85	98	99	99	102
Amérique latine	104	97	99	103	102
Extrême-Orient (Chine exclue)	108	92	102	100	101
Proche-Orient	94	89	99	104	102
Afrique	95	96	99	96	97
Océanie	110	102	102	90	102
Ensemble des régions	»	94	101	103	106

(1) Chiffres préliminaires.

Production agricole totale par personne. (1952-1953, 1956-1957 = 100.)

RÉGIONS	AVANT GUERRE	1948-1949 1952-1953	1955-1956	1957-1958	1958-1959 (1)
Europe occidentale	93	89	102	104	105
Amérique du Nord	87	99	99	96	99
Amérique latine	109	98	100	103	103
Extrême-Orient (Chine exclue)	111	92	102	100	101
Proche-Orient	94	90	99	104	104
Afrique	92	94	99	98	99
Océanie	104	99	102	94	101
Ensemble des régions	»	94	101	102	105

(1) Chiffres préliminaires.

2. Indices de la production agricole pour quelques pays

(Avant guerre = 100.)

PAYS	PRODUITS ALIMENTAIRES						TOUS PRODUITS					
	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957
Allemagne occidentale	110	113	119	119	117	121	110	113	118	119	117	121
Australie	99	116	120	117	125	116	101	119	121	120	130	127
Autriche	92	100	109	105	113	115	92	100	110	105	113	114
Belgique-Luxembourg	118	124	125	133	141	135	118	123	124	132	141	134
Canada	147	179	165	118	152	169	149	180	166	121	155	174
Danemark	122	129	135	134	131	135	122	129	135	134	131	134
Espagne	104	101	96	102	96	100	105	103	98	104	99	103
France	101	108	117	125	121	116	102	108	117	125	122	117
Italie	119	119	134	126	138	136	118	118	133	125	136	134
Pays-Bas	127	130	129	136	136	133	128	132	130	137	138	135
Royaume-Uni	123	127	139	138	138	146	122	127	137	137	137	145
Suède	110	114	114	113	103	112	110	114	115	113	103	112
Suisse	110	118	117	119	117	115	110	118	117	119	117	115
U. S. A.	136	146	145	146	150	156	134	142	142	142	146	150

Source: O. N. U. (F. A. O.).

3. Céréales

a) *Situation 1956 et 1957 en Europe occidentale et en Amérique du Nord.*

Production céréalière mondiale par région et type de céréales: moyenne 1952-1957 en volume absolu.

(En millions de tonnes.)

RÉGION	BLÉ	SEIGLE	TOTAL céréales panifiables.	PETITES céréales secondaires.	MAIS	TOTAL céréales secondaires.	TOTAL	RIZ	TOTAL céréales nobles.	TOTAL général.
I. — Amérique du Nord tempérée	42,6	1,0	43,6	45,3	83,8	129,1	172,7	1,8	44,4	174,5
II. — Europe occidentale	35,6	7,1	42,7	33,7	9,3	43,0	85,7	1,1	36,7	86,7
III. — Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord	17,8	0,6	18,4	10,4	3,0	13,4	31,8	1,7	19,5	33,5
IV. — Hémisphère Sud tempéré	13,6	0,9	14,5	4,8	7,5	12,3	26,8	0,3	13,9	27,1
V. — Asie du Nord-Est	1,6	0,0	1,6	3,5	0,1	3,6	5,1	11,9	13,4	17,0
Total I-V: zones tempérées	111,3	9,6	120,8	97,6	103,7	201,4	322,2	16,7	128,0	338,9
VI. — Sous-continent indien (1)	11,4	»	11,4	18,7	3,3	22,1	33,5	39,2	50,6	72,7
VII. — Amérique tropicale et subtropicale	2,3	0,0	2,3	0,9	14,4	15,3	17,7	4,0	6,3	21,7
Autres régions	0,3	»	0,3	13,4	8,1	21,5	21,8	29,5	29,8	51,4
Total zones tropicales	14,0	0,0	14,1	33,0	25,9	58,9	73,0	72,8	86,8	145,8
Total mondial	125,3	9,6	134,9	130,6	129,7	260,3	395,2	89,5	214,8	484,7

(1) Période de référence de la F. A. O.

Note. — Les discordances résultent de l'emploi de nombres arrondis.

Sources: F. A. O., Economie et statistique agricoles (janvier 1958) et I. N. S. E. E.

b) *Blé.*

(1.000 tonnes.)

PAYS	1934-1938	1949	1954	1957	1958	1959
Allemagne occidentale.	2.505	2.471	2.983	3.843	3.693	»
Australie	4.200	5.939	4.589	2.655	5.824	»
Autriche	417	350	452	574	549	»
Belgique	450	596	589	766	794	»
Canada	7.170	9.999	8.407	10.084	10.035	»
Espagne	(1) 4.364	2.580	4.798	4.911	4.530	»
France	8.143	8.082	10.566	11.082	9.601	10.943
Italie	7.254	7.020	7.283	8.478	9.815	9.100
Pays-Bas	430	425	397	393	402	»
Royaume-Uni	1.743	2.239	2.828	2.726	2.755	»
Suède	696	698	1.021	711	614	872
U. S. A.	19.476	31.262	26.778	25.873	39.796	31.438
U. R. S. S.	38.090	»	»	»	»	»
Europe	42.300	»	45.980	53.790	50.970	»
Monde (U. R. S. S. exclue)	128.600	139.200	152.200	162.600	190.800	»

Source: O. N. U. (F. A. O.).

c) *Avoine.*

Production (1.000 tonnes).

PAYS	1948-1952	1954	1957	1958	1959
Allemagne occidentale.	2.500	2.473	2.228	2.449	»
Australie	560	596	570	1.361	»
Autriche	275	334	340	333	»
Belgique	483	452	454	443	»
Canada	6.328	4.731	5.870	6.183	»
Espagne	519	526	535	520	»
France	3.393	3.574	2.579	2.637	2.770
Italie	495	546	582	569	549
Pays-Bas	419	465	505	446	»
Royaume-Uni	2.852	2.479	2.479	2.472	»
Suède	804	863	847	927	954
U. S. A.	18.970	20.460	18.883	20.643	14.655
U. R. S. S.	»	»	»	»	»
Europe	19.970	19.440	18.550	18.370	»
Monde (U. R. S. S. exclue)	49.100	50.100	47.800	53.700	»

Source: O. N. U. (F. A. O.).

d) *Orge.*

Production (1.000 tonnes).

PAYS	1948-1952	1954	1957	1958	1959
Allemagne occidentale.	1.397	1.920	2.504	2.414	»
Australie	531	667	691	1.315	»
Autriche	210	312	392	335	»
Belgique	244	247	296	318	»
Canada	4.282	3.821	4.703	5.329	»
Espagne	1.909	2.205	1.881	1.770	»
France	1.534	2.525	3.626	3.892	4.692
Italie	258	278	296	296	298
Pays-Bas	202	207	292	315	»
Royaume-Uni	2.060	2.280	3.004	3.221	»
Suède	231	361	557	669	703
U. S. A.	5.843	8.257	9.518	10.243	9.021
U. R. S. S.	»	»	»	»	»
Europe	15.050	18.030	22.860	22.640	»
Monde (U. R. S. S. exclue)	52.500	67.200	68.300	76.500	»

Source: O. N. U. (F. A. O.).

e) *Maïs.*

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-1938 (moyenne)	1949	1954	1957	1958
Argentine	7,9	8,4	2,5	4,8	»
Brésil	5,68	6,16	6,7	7,4	»
France	0,54	0,19	0,9	1,4	1,6
Italie	3	2,21	2,96	3,5	3,6
Roumanie	4,03	»	»	6,3	»
U. R. S. S.	4,65	»	»	»	»
U. S. A.	53,7	85,8	77,6	86,9	96,5
Yougoslavie	4,71	3,72	3	5,7	3,9
Europe	17,4	15,4	15,8	24	21
Monde (U. R. S. S. exclue)	110,4	137,8	149,3	164,5	»

Source: O. N. U. (F. A. O.).

f) *Riz.*

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-1938 (moyenne)	1949	1954	1957	1958
Afrique	2,18	3,3	3,8	4,7	»
Chine (22 provinces)	(1) 50,06	44,5	70,8	86,6	»
Inde	34,2	34,7	37,3	37,8	45,3
Indochine	6,5	4,6	»	»	»
Japon	11,5	(3) 12,22	11,4	14,3	15
Pakistan	(2) 11,1	12,4	12,8	12,9	11,4
U. S. A.	0,95	1,85	2,9	1,9	2,1
Europe	1,14	1,08	1,7	1,6	1,7
Monde (U. R. S. S. exclue)	151,2	151,2	189,4	211,7	235,5

(1) Moyenne 1931-1937.
(2) Moyenne 1936-1938.
(3) Iles Ryu-Kyû exclues.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

4. Pommes de terre

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-1938 (moyenne)	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	19,6	20,87	26,8	26,3	22,7
Australie	0,34	0,48	0,47	0,52	0,51
Autriche	2,84	2,01	2,8	4	3,5
Belgique	3,17	2,05	2,6	2,04	1,9
Canada (1)	1,91	2,43	1,4	2	1,8
Espagne	(3) 4,87	2,56	4	3,9	4,3
France (2)	17,16	10,98	17	15,11	13,7
Italie	2,63	2,61	3,2	3,1	3,7
Pays-Bas	2,72	4,60	4,1	3,7	3,6
Royaume-Uni	5,01	9,18	7,4	5,8	5,6
Suède	1,85	1,72	1,42	1,5	1,3
U. S. A.	10,02	11.20	9,9	10,9	12
U. R. S. S.	74	»	»	»	»
Europe	135	116	143,3	143	133,6
Monde (U. R. S. S. exclue)	159	146	173	193,7	190

(1) Terre-Neuve exclue.
(2) Production des jardins incluse.
(3) Moyenne 1931-1935.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

5. Production mondiale de matières grasses utilisables pour l'alimentation, par catégorie

(En milliers de tonnes.)

PRODUITS	MOYENNE 1934-1938	MOYENNE 1948-1952	1954	1957	1958 (1)
Beurre et ghee (teneur en matière grasse)	3.704	3.334	3.762	4.063	4.266
Saindoux	3.030	3.311	3.636	4.025	4.116
Total des huiles végétales comestibles liquides (soja, arachide, colza, coton, olive, sésanne, tournesol, maïs)	7.075	8.930	10.508	12.118	12.290
Total des huiles à l'acide laurique (coco, palmiste, babassou)	1.851	2.402	2.443	2.587	2.396
Total des autres matières grasses comestibles et saponifiables (suif et graisses, huile de palme, huile de baleine (2)	2.698	3.560	4.259	4.715	4.649
Huiles de poisson et de phoque (3)	274	243	358	327	280
Total mondial (compris U. R. S. S.)	18.732	21.480	24.996	27.835	27.997

(1) Prévisions.
(2) Non compris l'huile de spermaceti.
(3) Non compris l'huile de foie de poisson.

Arachides.

(En millions de tonnes.)

PAYS	1934-38 (moyenne)	1949	1954	1957	1958
A. O. F.	(1) 0,71	0,85	0,79	1,3	»
Chine	(2) 2,74	2,98	2,83	2,63	6,30
Inde	(3) 3,19	3,43	3,88	4,34	4,47
U. S. A.	0,54	0,85	0,46	0,65	0,85
Monde (U. R. S. S. exclue)	8,9	10,3	10,6	13,4	»

(1) 1937.
(2) Moyenne 1934-1937.
(3) Moyenne 1936-1938.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

6. Produits laitiers

(Moyennes mensuelles.)

a) *Lait* (lait de vache) (millions de tonnes).

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	»	0,9	1,42	1,44	1,49
Australie	0,45	0,46	0,46	0,50	0,50
Autriche (1)	0,2	0,14	0,2	0,22	0,22
Canada	0,6	0,62	0,64	0,65	0,68
France	11,5	11	(2) 1,55	»	»
Pays-Bas (3)	»	0,36	0,48	0,43	0,45
Royaume-Uni (3)	0,49	0,66	0,91	0,86	0,83
Suède (3)	0,25	0,3	0,3	0,29	0,28
U. S. A.	4	4,3	4,6	4,8	4,7

(1) 1934-1938.
(2) 180 millions d'hectolitres environ.
(3) Lait livré par les fermiers.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

b) *Beurre* (laitier) (1.000 tonnes). (Moyennes mensuelles.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	»	19,7	25,3	26	30
Australie	(1) 14	13,6	15,0	16,1	14,6
Autriche	(2) 2,2	2,08	1,9	2,6	2,7
Canada	9,3	10,6	11,8	11,5	12,7
Danemark	15,3	13	15	14,6	13,1
Nouvelle-Zélande	(1) 15	14	15,7	17	18,2
Pays-Bas	8,4	7	6,8	6,4	7,6
Royaume-Uni	1,6	0,9	1,9	2,8	2,5
Suède	6,1	8,17	7,7	7,3	7,2
U. S. A.	61,4	53,4	54,8	53,4	52,4

(1) Moyenne pour une période de 12 mois finissant le 30 juin.
(2) 1934-1938.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

c) *Fromages* (1.000 tonnes). (Moyennes mensuelles).

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	»	12,5	24,4	12,9	12
Australie (1)	(1) 1,7	3,65	5	3,8	3
Canada	4,9	4,3	4,2	3,7	3,4
Danemark	(1) 2,6	5,3	8,1	8,2	8,9
Nouvelle-Zélande	(1) 7,7	8,4	10,5	8	8,2
Pay-Bas	10,4	11,7	16,4	13,4	14,5
Royaume-Uni	3,2	2,8	8,5	9,6	8,1
Suède	3	5,5	5,5	4,4	4,3
Suisse	4,4	4,5	5,4	5	4,8
U. S. A.	24,5	45,3	62,7	53,1	53,2

(1) Moyenne pour une période de 12 mois finissant le 30 juin.
Source: O. N. U. (F. A. O.).

7. INDICATIONS SUR LE CHEPTEL MONDIAL

Effectifs.

(Millions de têtes.)

PAYS	1939 (1)				1956-1957				1957-1958				1958-1959			
	Bovins.	Porcs.	Ovins.	Chevaux	Bovins.	Porcs.	Ovins.	Chevaux	Bovins.	Porcs.	Ovins.	Chevaux	Bovins.	Porcs	Ovins.	Chevaux
Allemagne occidentale.	12,2	5,7	1,8	2,4	11,8	14,4	1,15	1	12	15,4	1,13	1	12,1	»	»	»
Australie (2)	12,8	1,15	111	1,7	17,2	1,3	149,8	0,7	16,9	1,4	149,3	0,7	»	»	»	»
Argentine	33	4	44	8,3	44,2	3,5	45,7	5,5	»	»	»	»	»	»	»	»
Brésil	40,7	21,7	10,7	6,6	66,7	41,4	18,9	7,9	69,5	44,2	20,2	8,1	»	»	»	»
Canada (fermes)	8,2	4,8	2,7	2,8	10,4	4,6	1,1	0,7	10,3	5,2	1,1	0,7	10,1	»	»	»
France	15,6	7,1	9,9	2,7	17,7	7,7	8,4	1,21	18	8,1	8,6	2	18,5	»	»	»
Inde	138	2,7	»	1,8	»	(3)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nouvelle-Zélande	4,5	»	32	»	5,8	0,6	42,4	0,1	5,9	»	»	»	»	»	»	»
Royaume-Uni	8,9	4,7	20,8	1,1	11	6	24,8	0,2	11	6,6	26,2	0,2	11	»	»	»
Turquie	9,3	»	25,2	0,96	11,5	»	28	1,2	12,1	»	29,2	1,3	»	»	»	»
Uruguay	8,3	»	17,9	0,6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
U. R. S. S.	163	30	57	17,5	61,4	56,5	108,2	13	66,8	»	120,2	»	70,8	»	»	»
U. S. A. (fermes)	66	50	52	10,6	94,5	52,7	30,8	2,5	93,3	51,5	31,3	2,3	96,8	»	»	»
Monde (U. R. S. S. exclue)	626	262	660	74	814,5	343,5	807	58	»	»	812	»	»	»	»	»
Europe (U. R. S. S. exclue)	102	79	126	»	107,8	98,2	131	14,4	109,5	»	120	14,2	»	»	»	»
Amérique du Nord et centrale	95	64	60	»	139,2	72,6	38	8,1	138,7	»	3,8	»	»	»	»	»
Amérique du Sud	106	30	97	»	152,9	53,2	119	17,8	»	»	120	»	»	»	»	»
Asie	227	85	130	»	287	112,4	192	13,8	288,1	»	197	»	»	»	»	»
Afrique	78	3	107	»	104,1	4,8	135	3	105,3	»	135	»	»	»	»	»
Océanie	18	2	143	»	23,5	2,3	192	1	23,3	»	192	1	»	»	»	»

(1) Dernières estimations avant le 31 décembre 1939. — (2) Quelques Etats seulement. — (3) Juin.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

8. PRODUCTION TOTALE DE VIANDE

(Milliers de tonnes (Moyennes mensuelles.)

PAYS	1948-1952	1954	1957	1958
Argentine	96,2	97,8	126,9	118,1
Australie	85,3	101,3	109	118
Canada	51,4	57,6	66,2	69,1
Danemark	38,7	57,8	67,9	69,6
Allemagne occidentale	(1) 95,3	144,2	174,9	182,3
Italie	38,2	45,6	52,4	53,7
Royaume-Uni	85,6	138,2	141,3	165,5
Etats-Unis	764,3	899,8	965,4	1.017,8

(1) Moyenne de quatre années.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

9. CAFÉ

Productions et exportations mondiales.

(En millions de sacs de 132,3 livres.)

PAYS	1956/57	1957/58	(*) 1958-59	1959/59 Modification par rapport à 1957/58. Pourcentage.
Brésil	979,3	1.409,3	1.680	+ 19,2
Autres pays de l'Amérique latine	882,1	962,4	917,2	— 4,7
Total Amérique latine	1.861,4	2.371,7	2.597,2	+ 9,5
Afrique	500,8	514,8	553,1	+ 7,4
Asie et Océanie	127,4	137,8	143,7	+ 4,3
Total mondial	2.482,6	3.024,3	3.294	+ 8,9

(*) Chiffres provisoires.

10. SUCRE

Sucre centrifugé.

Consommation par habitant, par région, 1957-1959, et éléments de comparaison.

(En kilogrammes par habitant.)

RÉGION	AVANT guerre.	MOYENNE 1949-53.	1957	1958
Europe occidentale	25,2	25,6	32,4	32,3
Amérique du Nord	46,5	46	46,1	47
Amérique centrale	16,6	24,9	28,3	28,7
Amérique du Sud	16,8	25,9	29,1	31,8
Proche-Orient	4,9	8	12,4	13,1
Extrême-Orient (Chine continentale exceptée)	4,7	4,1	6,6	6,8
Afrique	5	8,2	10	10,6
Océanie	43,3	46,2	45,4	45,8
Moyenne (U. R. S. S., Europe orientale et Chine continentale exceptée)	14,3	15,5	18,4	18,8

Source: Bulletin F. A. O., septembre 1959.

11. Moyens de production

Tracteurs agricoles (répartition par groupes continentaux) (1.000).

PAYS	1952	1953	1954	1955	1956
Amérique du Nord et Amérique centrale	4.550	4.710	4.898	5.121	5.257
Europe	1.265	1.430	1.733	2.009	2.341
Océanie	200	230	250	273	295
Afrique	125	140	154	169	182
Amérique du Sud	115	137	150	170	189
Asie (1)	50	65	73	83	96
Monde (2)	6.300	7.951	8.596	9.274	9.937

(1) Non compris la Chine continentale.
(2) Non compris l'U. R. S. S.
Source: F. A. O.

b) **Production industrielle.**

1. Indices de la production industrielle pour quelques pays (1)
(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	40	112	147	152
Autriche	54	114	146	150
Belgique	87	106	123	115
Canada	79	100	120	118
Espagne (2)	72	104	128	131
France	79	110	145	153
Italie	62	109	138	141
Japon	38	108	167	169
Pays-Bas	70	110	126	126
Royaume-Uni	83	107	115	114
U. S. A.	78	93	107	100
U. R. S. S.	45	113	155	170
Europe	68	110	126	»
Monde (U. R. S. S. incluse)	73	100	120	117

(1) Bâtiment exclu, sauf pour le Royaume-Uni.
(2) Mines, électricité seulement.
Source: O. N. U.

2. Production mondiale de matières premières et électricité (1)
(En volume.)

PRODUITS	UNITÉS	MONDE (U. S. A. compris.) (Moyennes trimestrielles.)			
		1938	1954	1957	1958
Houille et lignite (2)	Millions de tonnes	287	322	360	329
Pétrole brut	—	61	158	196	198
Electricité (8)	10^9 kWh.	106	306	390	401
Fonte (2) (3)	Millions de tonnes	17	32	42	37
Acier (2) (4)	—	23	45	59	52
Cuivre (5)	Milliers de tonnes	476	620	755	715
Plomb (5)	—	393	435	478	470
Zinc (5)	—	373	538	633	590
Etain (6)	—	41	47	43	32
Caoutchouc (7)	—	231	458	480	471
Ciment (2)	Millions de tonnes	20	42	53	54

(1) Chacune des séries figurant au tableau exclut l'U. R. S. S. dont les données ne sont pas disponibles.
(2) Non compris la Chine. Y compris l'équivalent en houille du charbon brun et du lignite.
(3) Y compris les ferro-alliages.
(4) Lingots et moulages bruts.
(5) Production de fonderies.
(6) Contenu en métal du minerai d'étain ou des concentrés d'étain.
(7) Caoutchouc naturel.
(8) Non compris la Chine. Electricité hydraulique et thermique produite par les stations publiques et par les établissements produisant l'énergie pour leur propre usage.
Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

3. Charbon (houille)
(Moyennes mensuelles.) (Millions de tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	11,4	8,6	10,67	11,01	11,05
Belgique	2,46	2,32	2,44	2,42	2,25
Canada	1	1,3	0,97	0,83	0,71
Espagne	0,47	0,89	1,03	1,16	1,20
France	3,87	4,3	4,53	4,73	4,81
Italie	(1) 0,12	0,92	0,89	0,85	0,60
Japon	4,05	3,2	3,56	4,35	4,15
Pays-Bas	1,12	0,97	1	0,95	1
Royaume-Uni (2)	19,2	18,2	19	18,9	18,3
Suède	0,036	0,026	0,022	0,025	0,026
U. S. A. (3)	29,8	36,3	31,6	39	32,1
U. R. S. S.	11,1	»	20,31	27,4	(3) 41,4

(1) Vénétie julienne incluse.
(2) Irlande du Nord exclue.
(3) Lignite incluse.
Source: O. N. U.

4. Electricité (1)
(Moyennes mensuelles.) (Millions de kilowatts-heure.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	»	»	5.710	7.648	7.851
Autriche	158	350	643	832	916
Belgique	440	680	862	1.051	1.018
Canada	2.480	3.889	5.761	7.521	8.062
Espagne	229	469	873	1.210	1.292
France	1.548	2.380	3.798	4.786	5.150
Italie	1.295	1.732	2.964	3.560	3.692
Japon (3)	2.723	3.006	5.006	6.776	6.690
Pays-Bas (3)	307	390	882	1.114	1.154
Royaume-Uni (2)	2.031	4.050	6.075	7.581	8.209
Suède (3)	680	1.337	1.996	2.414	2.535
U. S. A.	9.484	24.258	45.387	59.696	60.334
U. R. S. S.	3.300	»	12.558	17.457	19.400

(1) Centrales et autres productions en général.
(2) Irlande du Nord exclue.
(3) Importation plus production.
Source: O. N. U.

5. Pétrole

1° *Production de pétrole brut.*

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	46	70	222	330	369
Arabie séoudite	6	1.995	3.871	4.030	4.423
Bahreïn	94	125	125	133	169
Canada	73	228	1.082	2.048	1.875
Colombie	248	349	461	528	541
France	6	4,8	42,4	117,9	115,8
Indonésie	616	494	898	1.289	1.342
Irak	358	339	2.552	1.832	2.970
Iran	863	2.270	292	2.927	3.333
Koweït	»	1.032	3.977	4.774	5.851
Mexique	459	652	997	1.052	1.155
Pérou	175	165	190	213	208
Qatar	»	8	398	551	685
U. S. A.	13.676	»	26.070	29.469	27.578
U. R. S. S.	2.520	»	4.940	8.195	9.400
Venezuela	2.292	5.751	8.432	12.365	11.589

Source: O. N. U.

2° *Production nette des raffineries.*

(En milliers de tonnes.) (Tous produits pétroliers.)

PAYS	1948	1954	1957	1958
Royaume-Uni	4.701	25.910	25.271	(30.000)
France	7.580	21.847	22.814	27.367
Italie	2.170	15.041	19.145	22.507
Pays-Bas	1.557	10.422	13.970	(14.457)
République fédérale	646	7.857	10.755	13.873
Belgique	170	3.530	5.071	6.240
Suède	505	1.803	2.127	2.146
Autriche	338	1.293	2.112	1.929
Portugal	284	697	955	1.123
Canada	»	21.000	29.200	29.400
U. S. A.	»	330.500	377.800	363.000

Source: O. E. C. E.

6. Acier brut

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	1.492	763	1.453	2.042	1.899
Belgique	190	321	414	523	501
Canada	98	241	241	383	328
France	518	763	886	1.175	1.217
Italie	194	171	351	566	523
Japon	539	259	646	1.048	1.010
Luxembourg	120	189	236	291	282
Royaume-Uni	880	1.317	1.568	1.837	(1) 1.657
Suède	82	114	155	204	202
U. S. A.	2.400	5.895	6.676	8.521	6.445
U. R. S. S.	1.500	1.942	3.453	4.253	4.600
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	7.625	11.300	21.564	28.236	24.864

(1) Année de 53 semaines.

Source: O. N. U.

7. Aluminium (1)

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale (1re fusion)	6,72	2,42	10,77	12,82	11,40
Autriche	(2) 0,37	1,23	4,77	6,07	6,19
Canada	5,4	28	42,2	42,1	45,4
France (1re fusion)	3,78	4,51	10,02	13,35	14,09
Italie	2,15	2,14	4,79	5,52	5,34
Japon (1re fusion)	1,20	1,77	4,43	5,83	7,05
Norvège	2,42	2,98	5,11	7,97	10,13
Royaume-Uni (1re fus.)	1,95	2,57	2,67	2,49	2,23
Suisse	2,2	1,8	2,2	2,6	2,6
U. S. A. (1re fusion)	10,8	45,6	110,4	124,6	118,4
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	45	96	2.740	2.850	2.860

(1) Aluminium (production des fonderies).

(2) 1937.

Source: O. N. U.

8. Cuivre (1)

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale (2)	11,48	8,59	13,74	15,24	16,19
Belgique	»	»	12,8	12,71	12,93
Canada (2)	17,2	17,3	19,1	24,5	24,9
Chili	28,1	29,3	28,2	37,6	36,6
Congo belge	10,33	11,78	18,77	20,19	19,80
France (3)	0,52	0,41	0,80	0,44	0,41
Japon (2)	»	3,21	5,74	9,08	8,6
Mexique	3,49	4,77	4,57	5,05	5,41
Rhodésie du Nord (4)	18	21,9	32,1	35,2	31,7
Royaume-Uni (2)	»	»	11,6	9,5	8,3
U. S. A.	43,8	58,4	71,5	89,1	80,8
U. R. S. S.	9,6	»	»	»	»
Monde (U. R. S. S. et Chine exclues)	160	173	2.480	3.040	2.859

(1) Cuivre neuf (production de fonderie). — (2) Cuivre raffiné, 1re fusion. — (3) Récupération. — (4) Cuivre raffiné inclus.

Source: O. N. U.

9. Caoutchouc naturel

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Canada (1)	»	3,95	7,33	11,19	11,43
Ceylan	4	8	8	8,3	8,5
Indochine (1) (3)	5,10	3,64	6,61	8,44	8,77
Indonésie	27	36,6	63	58	52
Malaisie	30,4	57	49,7	54,1	56,2
Thaïlande (2)	3,52	7,98	9,88	11,26	11,64
U. S. A. (1)	»	33,3	52,7	94,7	89,3
Monde (caoutchouc naturel)	77	126	1.840	1.935	1.986

(1) Synthétique. — (2) Exportation nette. — (3) Cambodge et Viet-Nam.

Source: O. N. U.

10. Laine

a) *Production totale de filés de laine.*

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	3,94	5,42	8,77	10,33	8,86
Belgique	2,15	2,97	3,23	3,93	3,17
France (1)	9,8	10,2	10,7	12,8	11,2
Japon (1)	4,48	1,37	6,38	9,67	7,73
Royaume-Uni (1) (2)	21,4	20	20,4	20,3	18,7
U. S. A. (1)	21,8	26	23,2	24,8	(3) 23,7

(1) Purs ou mélangés. — (2) 1937. — (3) A partir de 1958, fibranne de rayonne seulement.

Source: O. N. U.

11. Coton

a) *Situation mondiale.*

(Millions de tonnes.)

	1956-1957	1957-1958 (1)	± POURCENTAGE 1957-1958 - 1956-1957
Production:			
Etats-Unis	13,0	11,7	— 10
Reste du monde libre	15,9	16,4	+ 3
Autres pays	9,3	8,6	— 7
Total	38,2	36,7	— 4
Absorption	39,6	39,2	— 1
Variation des stocks	— 1,4	— 2,5	
Stocks de fin de campagne	22,2	19,7	— 11

(1) Provisoire.

Sources: Revue « Coton », novembre 1957; I. N. S. E. E.

b) *Production de filés de coton.*

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	22,18	19	30,77	34,82	32,7
Argentine	2,03	5,83	7,05	8,06	»
Belgique (1)	»	»	9,38	9,29	7,19
Canada	4,51	6,75	5,18	5,66	5
Espagne	»	4,96	4,44	5,09	6,33
France (1)	20,8	19	24,6	26,1	25,7
Inde	(2) 49,3	50,3	59	67,3	63,7
Italie	11,6	15,2	14,1	14,4	13,5
Japon	46,2	13,1	38,7	43,1	36,6
Pays-Bas (1)	4,3	4,67	5,72	6,03	5,73
Royaume-Uni	39,7	»	31,8	27,5	(4) 23,9
U. S. A.	(3) 119	»	»	»	»
U. R. S. S.	»	»	0,81	»	»

(1) Purs ou mélangés. — (2) Inde britannique et Etats indiens. — (3) 1939. — (4) A partir de 1953 production de l'Etat seulement: environ 70 p. 100 de la production totale en 1951-1952.

Source: O. N. U.

12. Ciment

(Moyennes mensuelles.) (1.000 tonnes.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale (1)	711	705	1.301	1.567	1.617
Argentine	103	121	140	197	206
Autriche	54	91,5	135,2	177,4	179,5
Belgique	250	244	365	392	338
Brésil	51,5	107	206,4	»	»
Canada	73	211	299	471	477
Espagne	»	155	277	374	401
France	343	556	796	1.059	1.137
Inde	(2) 119	221	372	474	544
Italie (3)	384	336	731	989	1.032
Japon	494	273	890	1.265	1.249
Royaume-Uni	653	780	1.013	1.013	988
U. S. A.	1.497	2.952	3.869	4.381	4.569
U. R. S. S. (1)	487	(4) 849	1.583	2.409	2.780
Monde (Chine et U. R. S. S. exclues)	6.683	9.000	2.040	2.520	2.580

(1) 1936.
(2) Inde britannique et Etats indiens.
(3) Depuis 1950, les chiffres représentent 97,98 p. 100 de la production totale.
(4) 1950.

Source: O. N. U.

13. AUTOMOBILES

1° *Production de véhicules automobiles* (1). (En milliers d'unités.)

a) Voitures de tourisme.

PAYS	1938	1948	1954	1957	1958
Etats-Unis	2.001	3.909,3	5.558,4	6.112,8	4.257,6
Canada	123,8	166,8	284	339,7	297
Royaume-Uni	341	328,5	(4) 769,2	860,8	(4) 1.051,6
Allemagne occidentale	(2) 274,9	29,9	518,2	958,9	1.180,8
France	182,4	100,1	437	723,7	924,2
Italie	59	43,1	180,7	318,7	369,4
U. R. S. S.	»	(3)	94,7	114	122,4
Monde	2.987,7	4.582,1	9.432	11.520	10.056

(1) Non compris l'U. R. S. S., l'Europe orientale et la Chine continentale.
(2) Allemagne d'avant guerre.
(3) 1950 = 64,6.
(4) Année de 53 semaines.

b) Véhicules utilitaires.

PAYS	1938	1948	1954	1957	1958
Etats-Unis	488,1	1.376,3	1.041,6	1.167,6	877,2
Canada	42,3	96,9	68,2	71,5	58,4
Royaume-Uni	104	170	268,8	288,2	(3) 312,8
Allemagne occidentale	(1) 63,5	29,6	162,1	252,8	313,9
France	45	98,3	163	204	203,5
Italie	11,8	16,3	36,2	33,8	34,8
U. R. S. S.	»	(2)	353,7	381,8	388,8
Monde	783,4	1.819,1	2.268	2.724	2.508

(1) Allemagne d'avant guerre.
(2) 1950 = 294,4.
(3) Année de 53 semaines.

Source: O. N. U.

14. C. E. C. A.

a) *Fonte et acier.*

DÉSIGNATION	ALLEMAGNE (République fédérale) sans la Sarre.	SARRE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	COMMUNAUTÉ (5) (6)
a) Extraction brute du minerai de fer (1.000 tonnes):							
1952	15.408	»	132	41.184	1.320	»	65.292
1957	18.320	»	138	58.525	2.610	»	87.435
1958	17.984	»	124	60.186	2.115	»	87.975
b) Fonte brute (1) (1.000 tonnes):							
1952	12.877	2.550	4.781	9.772	1.143	539	34.738
1957	18.358	3.125	5.579	11.884	2.138	701	45.114
1958	16.659	3.083	5.524	11.951	2.407	917	43.516
c) Acier brut (1.000 tonnes):							
1952	15.806	2.823	5.170	10.867	3.535	693	41.896
1955	21.336	3.166	5.894	12.631	5.395	979	52.627
1957	24.507	3.466	6.267	14.400	6.787	1.185	59.805
1958	22.785	3.485	6.007	14.633	6.271	1.437	57.997
d) Nombre d'ouvriers dans l'industrie sidérurgique (2) (1.000) (fin de période):							
1955 (3)	152.518	26.131	49.401	122.355	54.002	6.984	428.888
1957 (4)	169.140	27.194	52.951	126.554	55.673	7.470	457.470
1958	172.399	27.587	51.660	127.191	52.890	7.834	458.257

(1) Y compris ferro-manganèse carburé, la production de fonte, de spiegel et de ferro-manganèse des fours électriques à fonte et pour l'Allemagne (République fédérale), ferro-silicium au haut fourneau.
(2) Au sens du traité.
(3) En décembre.
(4) Juin.
(5) Dont Luxembourg: 1955 = 7.204; 1956 = 7.594.
(6) Dont Luxembourg: 1955 = 3.048; 1956 = 3.272.

Source: C. E. C. A.

b) *Houille.*

DÉSIGNATION	ALLEMAGNE (République fédérale) sans la Sarre	SARRE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS LUXEMBOURG	COMMUNAUTÉ
a) Production de la houille (1.000 tonnes) :							
1952	123.278	16.235	30.384	55.365	1.089	12.532	238.883
1955	130.728	17.329	29.978	55.335	1.136	11.895	246.401
1957	133.156	16.455	29.086	56.795	1.019	11.376	247.888
1958	132.582	16.423	27.062	57.721	721	11,880	246.390
b) Ouvriers inscrits au fond dans les mines de houille (1.000) (fin de mois) :							
1952	322,1	38,4	119,4	165,9	7,9	29,6	683,5
1955	328,8	37,2	101,9	144,5	5,7	30,6	648,7
1957	341,2	37,4	104	141,2	4,5	30,8	659,1
1958	334,2	38,3	102	140	3,5	31,3	649,6
c) Stocks totaux de houille (en fin de période) (1.000 tonnes) :							
1952	465	462	1.673	4.213	53	237	7.103
1955	572	228	371	5.983	65	292	7.511
1957 (1)	735	181	1.413	4.583	50	312	7.273
1958	8.565	898	6.928	7.380	21	746	24.538

(1) Stocks totaux de houille aux mines de la Communauté, non compris les stocks de houille des cokeries minières et fabriqués d'agglomérés miniers.

Source : C. E. C. A.

3° ACTIVITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

a) **Indice de l'emploi** (agriculture exclue).
(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	82	105	122	124
Australie (1)	92	104	110	111
Autriche	98	104	117	119
Canada	85	100	114	114
France (2)	96	101	106	107
Japon	83	103	126	135
Royaume-Uni (3)	96	102	105	104
U. S. A. (4)	92	98	106	105

(1) Sylviculture et pêche comprises.
(2) Certains semis exclus.
(3) Irlande du Nord exclue. Employeurs et personnes travaillant pour leur propre compte compris.
(4) Compris employeurs, sylviculteurs, pêche, piégeage. Basé sur des enquêtes sur la main-d'œuvre et y compris les employeurs, les personnes travaillant pour leur propre compte et les travailleurs de famille non rétribués.

b) **Durée hebdomadaire du travail** (industries manufacturières).
(Heures.)

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	49,6	46,5	48,6	46,5	45,8
Canada	»	42,3	40,6	40,4	40,2
France	38,8	43,8	44,6	45,7	45,1
Japon	»	(1) 47,9	48,5	50,2	50,2
Royaume-Uni	46,3	45	46,3	45,8	45,3
Suisse	46,3	47,4	47,7	47,4	46,8
U. S. A.	35,6	39,2	39,7	39,8	39,2

(1) 1950.

Source : O. N. U.

c) Chômage.

Nombre de chômeurs enregistrés, secourus ou assurés (1).

Moyennes mensuelles (1.000).

PAYS	1938	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale	»	1.230	1.221	662	683
Belgique (2)	»	174	224,8	116,8	181,4
Espagne	»	160	122,6	91,1	81
France (chômeurs secourus)	373,6	39,7	62,6	18,6	18,7
Italie	810	1.673	1.959	1.757	1.755
Pays-Bas	324 (1937)	42	60,2	41,4	81,5
Suède	67	26	25,4	23,5	31,7
Suisse	52,6	8,1	4,3	2	3,4
Royaume-Uni	1.786,5	398	317,8	347,2	500,9
U. S. A.	10.390	3.395	3.578	2.936	4.081

(1) Tableau valable pour suivre l'évolution d'un même pays.
(2) Moyennes journalières, y compris les chômeurs partiels.
Source: O. N. U.

4° COMMERCE EXTERIEUR

a) Indices du quantum.

Ces indices reflètent les variations dans le volume des marchandises importées et exportées après élimination de l'effet des variations des prix (commerce spécial).

(1953 = 100.)

PAYS	1948		1950		1954		1957		1958	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
Allemagne occidentale (1)	»	»	75	55	123	122	192	188	205	195
Australie	97	82	135	91	136	98	135	125	145	121
Belgique-Luxembourg	86	69	92	83	110	109	139	133	137	136
Canada (2)	66	88	72	83	93	97	121	115	111	115
France	84	48	89	95	108	116	150	132	149	138
Italie	57	66	73	92	104	107	136	155	127	163
Pays-Bas	64	34	92	69	125	114	158	136	152	149
Royaume-Uni (2)	»	»	90	106	101	104	116	121	116	116
Suède	85	69	92	99	115	110	145	140	148	138
Suisse	92	66	101	77	115	105	161	137	147	135
U. S. A.	78	81	92	73	93	97	114	123	119	106

(1) Or inclus.
(2) Importations spéciales, exportations nationales.
Source: O. N. U.

b) Indices de valeur unitaire.

Ces indices reflètent les variations des prix moyens des marchandises importées et exportées, compte tenu des variations de volume des importations et des exportations.

(Commerce spécial.) (1953 = 100.)

PAYS	1948		1950		1954		1957		1958	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
Allemagne occidentale	»	»	95	81	98	98	103	103	95	103
Australie (1)	68	59	78	79	98	98	104	92	107	79
Belgique-Luxembourg	84	95	87	89	96	94	102	106	85	99
Canada (2)	91	85	101	92	100	97	106	103	106	102
France	59	68	87	85	99	94	112	106	117	116
Italie	98	103	88	94	98	99	108	102	99	101
Pays-Bas	85	96	93	95	98	98	107	105	101	102
Royaume-Uni (2)	»	»	84	84	99	99	106	110	98	109
Suède	72	76	82	75	99	98	106	103	101	102
Suisse	112	101	91	93	99	99	103	98	100	99
U. S. A. (3)	85	98	88	88	103	99	105	107	100	106

(1) Commerce général.
(2) Importations générales, exportations nationales.
(3) Importations spéciales, exportations nationales.

N. B. — En principe, évaluation C. I. F. des importations et F. O. B. des exportations.

Source: O. N. U.

c) **Pourcentage de couverture des importations (C. I. F.) par les exportations (F. O. B.).**

PAYS	1952	1957	1958
Allemagne occidentale	105	114	119
Belgique-Luxembourg	100	94	(3) 97,3
Canada (1)	108	78	93,1
Danemark	89	85	93
France (2)	68	71	79
Italie	59	71	80
Japon	63	67	»
Pays-Bas	95	76	89
Royaume-Uni	82	81	85
Suède	91	89	88
Suisse	91	79	91
U. S. A. (1)	142	160	138

(1) Importation F. O. B.
(2) Commerce avec l'étranger.
(3) Belgique seulement.
Source: I. N. S. E. E.

d) **Balance des paiements.**

Balance des règlements courants (en millions d'unités monétaires nationales, sauf indications contraires).

DÉSIGNATION	U. S. A. (1)	ROYAUME-UNI	FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE
			(Milliards de francs.)		
Exportations de marchandises:					
1954	12.814	2.820	690,6	22.459	986,6
1956	17.390	3.414	1.147,5	31.530	1.309
1957	19.327	3.515	3.327	37.319	1.544
1958	16.227	3.429	3.239	38.440	(2) 761
Importations de marchandises:					
1954	— 10.354	— 3.006	— 953,4	— 18.462	— 1.387,2
1956	— 12.791	— 3.475	— 1.430,5	— 26.658	— 1.750
1957	— 13.291	— 3.578	— 4.276	— 29.516	— 2.004
1958	— 12.946	— 3.309	— 3.534	— 29.763	(2) 910
Soldes des règlements commerciaux:					
1954	+ 2.460	— 186	— 62,8	+ 3.997	— 397,6
1956	+ 4.530	— 61	— 283	+ 5.872	— 441
1957	+ 6.099	(2) — 63	— 949	+ 7.803	— 460
1958	+ 3.281	+ 120	— 295	+ 8.677	— 149
Services (net):					
1954	— 739	+ 421	+ 150,5	— 15	+ 262
1956	— 956	+ 398	+ 12,7	— 373	+ 286,2
1957	— 448	+ 397	— 143	— 102	+ 364
1958	— 1.215	+ 208	— 41	+ 194	+ 100,5
Solde des règlements courants de marchandises et services:					
1954	+ 1.721	+ 235	+ 87,7	+ 3.982	— 135,6
1956	+ 3.574	+ 301	— 270,3	+ 5.499	— 154,8
1957	+ 5.651	(2) + 334	— 1.192	+ 7.701	— 96
1958	+ 2.066	+ 328	— 336	+ 8.871	(2) — 48,5

(1) Aide étrangère exclue de la statistique pour biens et services. Dépenses militaires comprises dans les services, à l'exclusion de l'aide étrangère. Le chiffre des règlements commerciaux comprend l'or non monétaire.
(2) Premier semestre 1958.
N. B. — Les présentations ne sont pas exactement comparables, surtout pour les postes invisibles et l'or « non monétaire ».
Source: International Financial Statistics.

5° TRANSPORTS

a) Transports ferroviaires.

INDICES DU TONNAGE KILOMÉTRIQUE POUR QUELQUES PAYS

(Moyenne mensuelle: 1938 = 100.)

PAYS	1949	1954	1957	1958
Allemagne occidentale (1)	»	113	135	123
Autriche	162	171	213	191
Belgique	110	110	127	112
Canada	209	217	265	247
Danemark	135	153	134	172
France	155	157	202	200
Italie	»	115	122	117
Pays-Bas	»	164	166	152
Suède	191	212	276	252
U. S. A.	176	179	200	178

(1) 1936 = 100.

Sources: O. N. U., I. N. S. E. E.

b) Flotte marchande mondiale.

(D'après l'American Bureau of Shipping.)

Evolution de la flotte marchande mondiale.

(En milliers de tonneaux de jauge brute.)

ANNÉE	NOMBRE	TONNAGE
1914	24.444	45.404
1920	26.513	53.905
1925	29.205	62.380
1929	29.612	66.407
1935	29.071	63.727
1938	29.409	66.870
1947	29.463	83.511
1949	30.248	82.571
1954	32.358	97.422
1957	33.804	110.246
1958	35.202	118.034

Source: Lloyd's Register.

c) Tonnage marchand en construction dans le monde au 1er juillet 1959.

Navires de plus de 100 tonneaux de jauge brute.

PAVILLON	TONNAGE	(*)	POURCENTAGE du tonnage mondial.
Britannique	2.093.745	(— 115.107)	20,88
Japonais	1.169.764	(— 10.678)	12,01
Allemand	990.454	(— 71.561)	10,17
Italien	902.422	(+ 63.933)	9,27
Hollandais	790.877	(+ 26.386)	8,12
Suédois	768.968	(+ 37.456)	7,90
Américain	648.806	(— 94.967)	6,66
Français	548.990	(+ 4.924)	5,64
Norvégien	313.497	(— 12.209)	3,22
Espagnol	269.317	(— 12.555)	2,76
Danois	250.095	(— 36.765)	2,57
Polonais	233.784	(+ 3.332)	2,40
Belge	203.079	(+ 6.773)	2,08
Yougoslave	199.518	(+ 5.761)	2,05
Finlandais	101.086	(— 14.223)	1,04
Autres pavillons	304.634		
Total mondial	9,739.036		

(*) Les nombres entre parenthèses représentent la différence par rapport au trimestre précédent.

Source: Lloyd's Register of Shipping.

d) Flotte pétrolière mondiale au 1er janvier 1959.

Navires de 2.000 tdw et au-dessus.

(En tonnes de port en lourd.)

PAVILLON	AU 1er JANVIER 1959			AU 1er JUILLET 1958	
	Nombre.	Tonnage.	Pourcentage.	Tonnage.	Pourcentage.
Libéria	407	10.531.300	18,90	9.712.000	18,47
Grande-Bretagne	564	8.725.700	15,66	8.353.500	15,89
Etats-Unis	504	8.376.500	15,03	8.088.700	15,38
Norvège	467	8.262.100	14,83	7.881.800	14,99
Panama	189	3.690.800	6,62	3.593.100	6,83
France	140	2.602.300	4,67	2.454.400	4,67
Italie	138	2.299.300	4,13	2.180.600	4,14
Suède	101	1.858.800	3,34	1.603.000	3,05
Pays-Bas	115	1.707.400	3,06	1.688.100	3,21
Japon	85	1.552.700	2,79	1.382.400	2,63
Danemark	59	1.083.300	1,94	1.057.950	2,01
U. R. S. S.	84	792.000	1,42	768.200	1,46
Allemagne	43	685.400	1,23	590.100	1,12
Autres pays	338	3.548.400	6,38	3.224.650	6,15
Total	3.231	55.716.000	100	52.578.500	100

Source: Norwegian Shipping News.

e) Transports aériens.

Trafic de l'aviation civile.

Moyennes mensuelles (en millions).

PAYS	VOYAGEURS-KILOMETRE			
	1938	1954	1957	1958
Australie	5,8	129,8	172,01	182
Belgique	1,5	40,7	77,4	99,8
Canada	1,5	135,4	230,2	269,3
France	6,1	226	319,4	343,5
Pays-Bas	5	113,5	164,5	165,5
Suède	1,15	31,6	61,8	70,8
Suisse	1,13	37,3	72,8	84,5
Royaume-Uni	7,1	203,2	324,8	342,4
U. S. A.	72	2.764,05	4.192,3	4.224,3

PAYS	FRET TONNES-KILOMETRE			
	1938	1954	1957	1958
Australie	»	6,5	6,8	6,5
Belgique	0,07	1,9	2,8	2,8
Canada	0,18	2,6	4,1	4,1
France (Air France)	0,2	7,6	9,1	9,9
Pays-Bas	0,25	4,4	6,4	6,7
Suède	0,065	0,93	1,4	1,6
Suisse	0,022	0,75	1,8	2,3
Royaume-Uni	1,3	6,7	9,8	9,8
U. S. A.	»	61,4	92,9	94,4

Source: O. N. U.

f) **Parc automobile.**

1. Voitures de tourisme

(8 passagers maximum.)

(1.000)

PAYS	1938	1953	1955	1957
Etats-Unis	25.250	46.460	52.136	55.906
Royaume-Uni	1.979	2 800	3.550	4.205
Canada	1.160	2.514	2.935	3.375
France (2)	1.818	2.020	3.016	3.972
Allemagne occidentale.	(1) 1.272	1.251	1.813	2.637
Australie (3)	535	1.108	1.347	1.565

(1) Allemagne entière.
(2) Véhicules du Gouvernement et des diplomates non compris à partir de 1949 les véhicules destinés au transport mixte des personnes et marchandises sont compris avec les voitures tourisme.
(3) Y compris véhicules de la police ou d'autres services gouvernementaux d'ordre public, ambulances, avant 1954: non compris le territoire du Nord.

Source: O. N. U.

2. Véhicules utilitaires

(Camions, autobus, cars, tracteurs, remorques et semi-remorques.)

(1.000)

PAYS	1938	1953	1955	1957
Etats-Unis	4.563	9.820	10.558	11.229
Royaume-Uni	544	1.070	1.182	(2) 1.296
Canada	223	877	977	1.015
France	448	1.037	1.191	1.371
Allemagne occidentale.	(1) 422	634	1.635	669
Australie (3)	242	579	650	707

(1) Allemagne entière.
(2) Y compris arroseuses et balayeuses automobiles et les voitures pylone.
(3) Y compris véhicules de la police ou d'autres services gouvernementaux d'ordre public, ambulances, avant 1954: non compris le territoire du Nord.

Source: O. N. U.

6° PRIX ET COUT DE LA VIE

a) **Indices des prix de gros.**

Indice général (1953 = 100).

PAYS	1948	1950	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	(1) 90	85	98	105	106
Belgique	94	93	99	106	102
Canada	88	96	98	103	103
France	65	78	98	108	121
Espagne	57	72	100	133	146
Grèce	»	71	112	130	127
Italie	104	93	99	103	101
Japon	36	70	99	105	98
Pas-Bas	75	87	101	107	105
Royaume-Uni (2)	67	80	100	110	111
Suède	72	76	99	110	107
Suisse	102	95	101	105	102
U. S. A.	95	94	100	107	108

(1) Juillet-décembre.
(2) Produits finis.

N. B. — Ces notices ne sont pas exactement comparables: leur évolution doit donc être observée en ordre de grandeur.

Source: O. N. U.

b) **Indices du coût de la vie.**

(Indices des prix de biens et services achetés en général par les familles des travailleurs résidant dans les agglomérations urbaines.)

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1950	1954	1957	1958
Allemagne occidentale.	93	93	100	106	110
Autriche (Vienne)	50	70	103	112	114
Belgique (1)	95	91	101	107	108
Canada	84	89	101	106	108
Espagne	79	92	101	123	140
France (Paris)	60	77	100	(3) 106	122
Grèce	63	78	115	129	131
Italie	86	86	103	110	113
Japon	62	77	106	109	108
Pays-Bas	77	91	104	114	117
Royaume-Uni	77	81	102	116	119
Suède	77	79	101	113	119
Suisse	96	94	(2) 101	105	107
U. S. A.	90	90	100	105	108

(1) Loyer exclu.
(2) Juillet-décembre.
(3) Raccordé en juillet.

Source: O. N. U.

c) **Prix agricoles et prix généraux: évolution comparée.**

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1951	1952	1954	1957	1958
I. — Nombres indices des prix des produits agricoles						
A. — *Grands exportateurs de produits agricoles.*						
Canada	105	121	113	96	95	98
Etats-Unis	111	117	110	99	94	98
B. — *Pays importateurs.*						
Belgique	106	105	103	98	99	96
Finlande	81	93	101	100	122	127
Norvège	71	98	103	108	»	»
Pays-Bas (1949=100)	81	99	105	101	101	98
Suisse	»	»	»	»	»	»

PAYS	1948	1951	1952	1954	1957	1958
C. — *Autres pays.*						
Italie	93	101	100	99	»	»
Suède	71	89	98	98	109	108
France	80	96	105	99	108	130
II. — PRIX DE GROS						
A. — *Grands exportateurs de produits agricoles.*						
Canada	88	109	102	98	103	103
Etats-Unis	95	104	101	100	107	108
B. — *Pays importateurs.*						
Belgique	94	113	107	99	106	102
Finlande	63	105	104	100	113	122
Norvège	66	94	101	102	113	111
Suisse	75	107	104	101	»	»
C. — *Autres pays.*						
Italie	104	106	100	99	103	101
Suède	72	100	106	99	110	107
France	65	100	105	98	108	121

Sources: F. A. O., Bulletin mensuel: *Economie et statistiques agricoles.*

d) Indices des matières premières.

1. U. S. A.

Indice « Moody's » des prix de gros à New York.

Cet indice, publié quotidiennement par Moody's, société privée spécialisée dans les études financières, est une moyenne pondérée des prix des quinze principales marchandises pour lesquelles il y a un commerce actif et qui présentent un intérêt spéculatif.

Les marchandises prises en considération ont les coefficients de pondération suivants:

Blé	13	Laine	7	Maïs	4
Coton	13	Cuirs	5	Soie	4
Porcs	13	Cuivre	5	Argent	3
Ferraille	10	Café	4	Plomb	3
Sucre	10	Caoutchouc	4	Cacao	2

31 décembre 1931 = 100. (Moyennes mensuelles.)

	MOIS				ANNÉE
	I	II	III	IV	
1950	355	380,3	455,6	481,1	418
1952	445,5	434	434	410	431
1953	411	417	419	400	412
1954	423	437	421	408	422
1955	407	404	404	403	405
1956	400,5	418,4	421	428,5	418,5
1957	421	414	420	389	411
1958	396	397	397	392	395
1959	385,6	389,3	(383,8)	»	»

Source: I. N. S. E. E.

2. GRANDE-BRETAGNE

Indice « Reuter » des prix de gros à l'importation en Grande-Bretagne.

Cet indice, publié quotidiennement par l'agence d'information Reuter, est basé sur la moyenne géométrique pondérée des prix de vingt et un articles, avec les coefficients de pondération suivants:

Blé	17	Laine	5	Cacao	2
Coton	14	Etain	5	Coprah	2
Sucre	9	Argent	4	Plomb	2
Or	8	Graines de lin	4	Zinc	1
Cuivre	6	Arachides	3	Poivre	1
Riz	6	Jute	2	Chanvre	1
Maïs	5	Graine de soja	2	Shellac	1

La pondération a été établie en fonction de l'importance des diverses marchandises intervenant dans le commerce mondial. La base de l'indice est le 18 septembre 1931 = 100, dernier jour ouvrable avant que le Royaume-Uni ait abandonné l'étalon or.

(Moyennes mensuelles.)

	MOIS				ANNÉE
	I	II	III	IV	
1950	471	488	530,5	563	513
1952	579	544,5	541	518	546
1953	511	498	489	480	494,5
1954	487	489	488	493	488
1955	505	497	486	486	493
1956	485	486	479	490	485
1957	491	473	449	426	460
1958	416	413	413	416	414
1959	409	415	(416)	»	»

Source: I. N. S. E. E.

e) Rapport prix reçus/prix payés par les agriculteurs.

(Avant guerre = 100.)

PAYS	1952	1953	1954	1957	1958
Norvège (1938-1939 = 100)	119	96	103	93	97
Canada (1935-1939 = 100)	119	111	106	97	99
Etats-Unis (1935-1939 = 100)	117	107	104	96	100
Allemagne occidentale (1950-1951 = 100)	99	97	100	107	»
Belgique (1951-1952 = 100)	97	93	91	80	(1) 76
Autriche (1937 = 100)	88	86	87	79	»

(1) Chiffre provisoire.

Source: O. N. U. (F. A. O.).

7° SALAIRES ET REVENUS

Gains dans les industries manufacturières.

Taux horaires.

PAYS	1952	1953	1954	1957	1958
Allemagne occidentale (marks) (1)	1,56	1,63	1,67	2,13	2,27
Canada (cents) (2)	130	136	141	161	166
France (francs) (3)	120,7	124,2	131,5	164,4	183,8
Italie (lires)	165	169	175	207	216
Suède (couronnes) (4)	3,63	3,79	3,94	4,90	»
Royaume-Uni (pence) (5)	39,6	41,7	44,3	55,3	57
U. S. A. (cents) (6)	167	177	181	207	213

(1) Construction, carrières et al. fam. A partir de 1957 y compris aussi les services publics.
(2) Non compris paiement en nature.
(3) A partir de 1956, série revisée.
(4) Y compris les mines (Irlande avant 1953).
(5) Données annuelles (octobre).
(6) Non compris paiements en nature et certains paiements en espèces.

Source: O. N. U.

8° CONSOMMATION

a) Répartition des dépenses de consommation privée dans quelques pays.

PAYS ET UNITÉ MONÉTAIRE	ANNÉES	TOTAL Valeur.	ALIMENTS	TABACS Boissons.	HABILLEMENT	LOYER, EAU	CHAUFFAGE, éclairage.	MÉNAGE	SANTÉ	TRANSPORTS, communications.	RÉCRÉATIONS, loisirs.	AUTRES
Australie (millions de livres)...	1950 (1)..	(3) 2.060	(2) 25	(2) 10	16	7	2	12	(4)	(3) 3	(4)	25
	1953 (1)..	(3) 2.840	(2) 26	(2) 11	14	7	2	11	(4)	(3) 3	(4)	26
	1954 (1)..	3.057	(2) 26	(2) 11	14	8	2	11	(4)	(3) 3	(4)	25
	1955.....	(3) 3.560	(2) 26	(2) 11	13	8	2	11	(4)	(3) 2	(4)	27
	1956 (1)..	(3) 3.820	25	(2) 11	12	8	2	11	(4)	(3) 3	»	28
Belgique (1.000 millions de francs).	1950.....	274,4	29	7	13	12	5	12	5	6	4	11
	1953.....	308,1	29	7	10	13	5	12	6	7	5	11
	1954.....	305	32	9	10	14	5	11	5	7	5	3
	1956.....	356,6	28	6	11	13	5	13	6	7	»	11
	1957.....	377,1	28	6	11	13	5	13	6	7	»	11
Canada (millions de dollars)...	1950.....	12.031	25	9	12	12	3	10	6	13	5	10
	1953.....	15.592	24	8	11	13	3	11	6	13	4	11
	1954.....	15.814	23	9	11	13	4	11	6	14	4	5
	1955.....	16.880	22	8	10	14	4	12	6	14	4	6
	1956.....	18.692	23	8	10	14	4	11	6	13	»	11
	1957.....	19.764	23	8	10	15	4	10	6	13	»	11
France (1.000 millions de francs).	1950.....	6.760	42	11	15	3	3	8	5	6	»	7
	1951.....	8.130	39	8	16	3	4	9	6	7	7	1
	1953.....	10.180	39	9	14	4	3	9	6	7	»	9
	1956.....	12.690	37	9	14	4	4	10	6	7	»	9
	1957.....	13.920	35	9	14	4	3	11	7	8	»	7
Japon (1.000 millions de yen)...	1950 (5)..	2.397	62		9	(6) 6	4	(6)	»	»	»	(9) 19
	1953 (5)..	4.217	56		9	(6) 7	4	(6)	»	»	»	(9) 24
	1954.....	4.716	56		8	(6) 8	4	(6)	»	»	»	24
	1955.....	5.040	55		8	(6) 8	4	(6)	»	»	»	25
	1956.....	5.345	52		8	(6) 9	4	(6)	»	»	»	(9) 27
	1957.....	5.781	51		8	(6) 9	4	(6)	»	»	»	(9) 28
Pays-Bas (millions de fuilders)..	1950.....	12.792	33	6	21	6	4	12	4	4	»	10
	1953.....	14.646	35	7	17	6	5	12	5	4	»	9
	1954.....	15.460	38	»	16	7	»	8	»	»	»	31
	1955.....	16.700	38	»	17	7	»	8	»	»	»	30
	1956.....	19.720	33	7	17	6	5	13	5	5	»	9
	1957.....	20.710	33	7	16	7	5	14	5	4	»	9
Suisse	1950.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1953.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1954.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	1955.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Royaume-Uni (millions de livres).	1950.....	9.355	28	17	13	9	4	11	2	7	6	9
	1953.....	11.212	31	16	11	9	4	11	2	8	5	8
	1954.....	11.970	31	16	11	9	4	11	2	8	5	3
	1955.....	12.757	31	15	12	8	4	11	2	9	5	3
	1956.....	13.490	31	16	12	8	4	11	2	8	4	8
	1957.....	14.142	31	15	11	9	4	11	2	9	»	8
Etats-Unis (millions de dollars)..	1950.....	193.049	(7) 24	(2) (7) 6	11	11	3	13	6	14	5	(8) 12
	1953.....	229.535	(7) 25	(2) (7) 6	10	12	3	12	6	14	5	(8) 12
	1954.....	223.552	(7) 27	(2) (7) 6	9	13	3	11	6	13	5	(8) 7
	1955.....	250.601	(7) 27	(2) (7) 6	9	12	3	11	6	14	5	(8) 7
	1956.....	265.036	(7) 23	5	10	12	4	12	7	14	»	13
	1957.....	279.693	(7) 24	5	9	13	4	11	7	14	»	13

(1) Exercice commençant le 1er juillet.
(2) Les boissons non alcooliques entrent dans les aliments.
(3) Prix des billets de chemin de fer, de tramways, d'autobus, de ferry-boats et d'avions seulement.
(4) Compris sous la rubrique « Autres ».
(5) Exercice commençant le 1er avril.
(6) Les meubles et articles de ménage sont compris dans le loyer.
(7) Les aliments et boissons achetés aux restaurants, clubs, etc. figurent au prix coûtant non au prix de détail.
(8) Y compris les impôts personnels sur la propriété personnelle.
(9) Résidu de la répartition.

Source: Bulletin mensuel de statistiques des Nations-Unies.

b) **Laine (consommation mondiale).**

Estimation de la consommation mondiale.
(En millions de lbs, base lavée.)

PRINCIPAUX consommateurs.	1934-1938	1950	1954	1957
Allemagne occidentale (1)	81,5	57,9	68,8	82,3
Australie	16	26,5	25,4	31,2
Belgique	27	36,5	28,7	36,2
Canada	9	14,5	9,1	9
France	105	115	116,3	135,5
Italie	26	57,2	53,8	73
Japon	49	19,2	49,9	85,4
Pays-Bas	5,6	16,8	11,3	11,8
Suède	5	10,2	5,4	5,1
Royaume-Uni	197,5	235	209,4	218,3
U. S. A.	140,5	264	160,5	154
Total mondial	919	1.197	1.169	1.340

(1) Allemagne totale.
Source: O. N. U.

c) **Coton.**

Consommation mondiale.
(En millions de balles.)

RÉGIONS	1934-1935 1938-1939	1954-1955	1957-1958
U. S. A.	1.436,7	1.936,1	1.758,5
U. R. S. S.	654,9	1.116,6	1.214,2
Chine continentale	780,5	1.160	1.452,7
Total mondial	6.500	8.670	9.260

Source: O. N. U.

d) **Acier.**

Consommation apparente exprimée en équivalent d'acier brut.
(1.000 tonnes.)

PAYS	MOYENNE 1936-1938	MOYENNE 1950-1952	MOYENNE 1953-1955	1957
Australie	1.221	2.287	2.616	3.125
Allemagne occidentale	»	11.933	17.507	21.097
Belgique-Luxembourg	1.555	2.290	2.506	2.929
Canada	1.702	4.808	4.778	6.689
Chine (1)	1.504	1.242	2.823	5.544
France	5.457	8.426	9.478	13.570
Espagne	377	887	1.214	1.614
Italie	2.280	3.427	4.865	6.733
Japon	5.590	4.837	6.808	12.627
Pays-Bas	1.167	1.768	2.259	2.876
Royaume-Uni	10.921	14.661	17.139	19.116
Suède	1.367	2.282	2.591	3.096
Suisse	436	838	900	1.321
U. S. A.	40.999	87.211	93.260	97.178
U. R. S. S.	17.523	»	»	52.749

(1) Chine continentale.
Source: O. N. U.

e) **Consommation d'énergie par habitant.**

Consommation totale, en tonnes d'équivalence, houille.

PAYS	1937	1949	1955	1956
Autriche	1,04	1,47	2,20	2,43
Belgique-Luxembourg	4,02	3,45	4,10	4,34
France	2,12	2,11	2,44	2,68
Allemagne	(1) 3,02	2,35	3,35	3,60
Italie	0,66	0,58	1,05	1,12
Pays-Bas	1,79	1,83	2,22	2,45
Norvège	3,44	3,97	5,34	5,66
Espagne	0,40 (1935)	0,56	0,80	0,88
Suède	2,5	2,82	4,15	4,59
Suisse	1,81	1,89	2,87	3,18
Royaume-Uni	4,28	4,30	4,98	5,03
Europe (U. R. S. S. exclue)	2,16	»	2,53	2,68
Afrique	0,15	0,20	0,26	»
Canada (2)	4,94	6,4	7,57	8,52
U. S. A.	5,89	6,92	8,25	8,58
Amérique du Sud	0,25	0,33	0,55	0,59
Asie	0,18	0,16	0,21	0,23
Monde	0,94	»	1,27	1,35

(1) Allemagne entière y compris Sarre.
(2) Y compris Terre-Neuve.
Source: O. N. U.

f) **Consommation de produits pétroliers.**

(1.000 tonnes) (*).

PAYS	TOUS PRODUITS				
	1947	1954	1955	1957	1958
Royaume-Uni	11.972	19.427	21.513	22.981	28.863
France (et Sarre)	5.019	14.188	15.896	17.798	19.809
Italie	2.877	8.314	9.313	11.710	13.299
République fédérale	1.623	8.145	10.184	14.452	18.450
Suède	3.228	6.493	8.078	8.837	9.770
Pays-Bas	2.049	3.630	4.383	5.548	6.392
Belgique-Luxembourg	1.258	3.518	4.013	5.050	5.796
Danemark	1.065	2.183	2.749	3.490	4.079
Norvège	751	1.979	2.436	2.406	2.877
Suisse	884	1.756	2.050	2.780	3.206
Autriche	350	1.316	1.645	1.932	2.229
Grèce	507	1.172	1.194	1.396	1.562
Turquie	310	1.128	1.198	1.387	(1.800)
Portugal	603	847	919	1.069	1.124
Irlande	435	810	948	945	(1.300)
Ensemble des pays de l'O. E. C. E.	33.031	75.243	86.895	102.206	121.096

(*) Sans la consommation des raffineries et le fuel de soute.
Source: O. E. C. E.

g) **Sucre centrifugé.**

Consommation par habitant, par région, 1957/58 *et éléments de comparaison.*

RÉGIONS	AVANT-GUERRE	MOYENNE 1949-1953	1957	1958
Europe occidentale	25,2	25,6	32,4	32,3
Amérique du Nord	46,5	46,0	46,1	47,0
Amérique centrale	16,6	24,9	28,3	28,7
Amérique du Sud	16,8	25,9	29,1	31,8
Proche-Orient	4,9	8,0	12,4	13,1
Extrême-Orient (Chine continentale exceptée)	4,7	4,1	6,6	6,8
Afrique	5,0	8,2	10,0	10,6
Océanie	43,3	46,2	45,4	45,8
Moyenne (U. R. S. S., Europe orientale et Chine continentale exceptées)	14,3	15,5	18,4	18,8

Source: F. A. O., septembre 1959.

9° COMMERCE INTERIEUR

(Indices de la valeur.)

(1953 = 100.)

DÉSIGNATION	1948	1954	1957	1958
1. *Gros.*				
Allemagne occidentale (1)	»	107	141	157
Australie	50	114	148	156
Belgique (2)	89	107	131	139
Canada	78	97	124	126
Pays-Bas (2)	56	112	139	156
Royaume-Uni (3)	88	100	106	103
Etats-Unis	85	99	115	113

DÉSIGNATION	1948	1954	1957	1958
2. *Détail.*				
Allemagne occidentale	»	100	128	135
Australie	42	110	137	146
Belgique	71	106	129	139
Canada	65	100	121	124
France (2)	77	111	164	204
Norvège	66	107	105	108
Pays-Bas	80	110	133	142
Suisse	88	105	128	131
Royaume-Uni (4)	»	106	110	103
Etats-Unis	»	100	118	118

(1) Alimentation. — (2) Grandes épiceries. — (3) Textiles. — (4) Non compris l'Irlande du Nord.
Source: O. N. U.

10° DONNEES MONETAIRES ET FINANCIERES

a) Cours des changes.

Bourse de Zurich.

(Moyenne achats et ventes en fin de mois ou d'année.)

(Valeur en francs suisses pour 100 unités nationales.)

PAYS	1949	1951	1954	1957	1958	1959 (juin).
Allemagne occidentale (deutschmark)	73,50	85,50	99	100,5	103	103,2
Belgique (franc belge)	8,59	8	8,50	8,45	8,60	8,50
Canada (dollar canadien)	375	428	4,42	4,34	4,46	4,51
Etats-Unis (dollar)	429	436	4,29	4,29	4,31	4,30
France (franc français)	1,10	1	14	0,89	0,85	0,87
Pays-Bas (florin)	101	105,5	112	113,25	114	114,50
Italie (lire)	0,66	0,64	0,67	0,69	0,69	0,69 1/2
Royaume-Uni (livre)	1.000	1.040	11,45	11,60	12,05	12,10

Sources: *New Zürcher Zeitung*, I. N. S. E. E.

b) **Réserves or-devises** (officielles).

(Millions de dollars fin de période.)

PAYS	1929	1938	1949	1957	1958
1. Etats-Unis	3.900	(1) 1.459	24.560	(3) 22.857	20.582
2. Allemagne occidentale	»	»	200	5.644	6.321
3. Royaume-Uni	(2) 710	(2) 2.875	1.690	(3) 2.273	(3) 3.069
4. Canada (5)	(3) 78	220	1.120	1.836	1.948
5. Inde (6)	(3) 217	485	1.980	872	644
6. France	(3) 1.633	2.790	(4) 800	775	1.025
7. Italie	»	»	»	1.532	2.321
8. Belgique	(3) 169	736	900	1.131	1.484
9. Pays-Bas	(2) 180	1.005	385	1.056	1.492

(1) A partir de 1938, réserves en or du Trésor et de la partie active du fonds de stabilisation.
(2) Réserves or de la banque d'Angleterre (et du fonds d'égalisation en 1938) or et dollars en 1949, 1954...
(3) Or.
(4) Cotisations du fonds monétaire international.
(5) Devises presque entièrement en dollars des Etats-Unis.
(6) Devises presque entièrement en livres sterling, y compris quelques titres à long terme

Sources: Fonds monétaire international, O. N. U.

c) **Cours des actions industrielles.**

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1957	1958
Canada (1)	67	114	169	155
Etats-Unis (2)	64	122	192	198
France (6)	68	140	295	245
Pays-Bas (3)	173	125	144	148
Royaume-Uni (4)	98	130	146	111
Suisse (5)	90	111	144	136

(1) Moyenne des cotations du jeudi.
(2) Moyenne des cotations du mercredi.
(3) Moyenne des cotations journalières.
(4) Cotations du dernier jeudi du mois.
(5) Moyenne des cotations du vendredi.
(6) Dernier vendredi du mois.

Sources: Fonds monétaire international, O. N. U.

d) **Comptes budgétaires et dette publique dans quelques pays.**

(En millions d'unités.)

	ALLEMAGNE occidentale (1)	BELGIQUE (4)	CANADA (2)	FRANCE (4)	INDES (2-3)	ITALIE (1)	JAPON (2)	PAYS-BAS (4)	ROYAUME-UNI (2)	U. S. A. (1)
1955										
Recettes	23.692	82.065	4.000	3.414	»	2.330,2	1.007	6.810	4.929	60.390
Dépenses	21.123	95.272	4.151,8	3.241	»	2.744	1.052	6.885	4.997	64.570
Solde	+ 2.569	— 13.207	— 151,8	— 127	»	— 413,8	— 45	— 75	— 68	— 4.180
Dette intérieure	10.699	287.300	17.551,7	4.529,2	27.384	4.257,4	441	17.571	25.103,4	274.418
Dette extérieure	9.432	24.298	399,8	1.119,7	1.189	»	96	2.013	2.130,4	»
1957										
Recettes	28.198	94.672	4.966,5	3.653	7.658	2.859	1.188	7.559	5.373	71.029
Dépenses	27.855	110.507	4.709	4.141	11.678	3.025,9	1.099	7.453	5.704	69.433
Solde	+ 343	— 15.835	+ 257,5	— 488	— 4.020	— 166,9	+ 89	+ 106	— 331	+ 1.596
Dette intérieure	10.275	296.511	17.947,3	5.416	33.099	4.835,8	409	»	25.203,3	270.634
Dette extérieure	9.430	27.210	351,8	954	1.403	»	84	»	2.065,3	»
1958										
Recettes	29.274	98.269	4.894,2	4.136	9.624	2.879,9	1.229	7.357	5.604	69.083
Dépenses	32.126	105.915	4.933,6	4.781	16.309	3.089,1	1.236	8.190	5.816	71.897
Solde	— 2.852	— 7.646	— 39,4	— 645	— 6.685	— 209,2	— 7	— 833	— 212	— 2.814
Dette intérieure	12.495	»	18.046,5	6.043	38.519	5.047,2	406	»	(5) 4.848,3	276.444
Dette extérieure	9.241	»	351,8	997	1.897	»	81	»	2.163,1	»
1959										
Recettes	31.898	»	4.490	4.782	9.656	»	1.278	7.478	5.762	67.000
Dépenses	36.351	»	5.016,9	4.853	17.440	»	1.307	8.626	5.998	79.223
Solde	— 4.453	»	— 526,9	— 71	— 7.784	»	— 29	— 1.148	— 236	— 12.223
Dette intérieure	»	»	»	»	43.082	»	»	»	»	283.000
Dette extérieure	»	»	»	»	4.679	»	»	»	»	»

(1) Année finissant le 30 juin. — (2) Année finissant le 31 mars. — (3) Gouvernement central. — (4) Année civile — (5) A court terme seul.

Source: O. N. U.

11° REVENU NATIONAL

a) **Estimation du revenu national de 1948 à 1958.**

(= Somme des revenues échéant pendant l'année aux facteurs de production fournis par les résidents, avant déduction des impôts indirects; = rémunération du travail + revenu des entreprises individuelles + loyers, intérêts et dividendes + épargne et impôts directs des sociétés + revenu de l'Etat et des collectivités locales.)

Le classement par ordre décroissant est approximatif.

(N = Monnaie nationale.)

PAYS	REVENU GLOBAL (en millions)					
	1948	1952	1954	1955	1957	1958
1. Etats-Unis (dollar)	223,5	272,2	304,8	339,2	366,5	366,2
2. Royaume-Uni (livre)	9.507	12.692	14.459	15.280	17.535	18.234
3. France (franc)	»	10.700	11.850	12.970	15.680	»
4. Allemagne occidentale (deutschmark)	»	101,4	117	134,3	160,3	168,9
5. Canada (livre canadienne)	12.003	18.654	19.032	20.683	23.834	24.661
6. Italie (lire)	6.051	8.368	9.881	10.789	12.231	»
7. Australie	1.923	3.554	4.051	4.341	4.625	»
8. Suède (couronne) (1)	23.740	36.200	38.747	41.505	48.301	»
9. Belgique (franc belge) (1)	257,8	320,5	347,2	368,1	412,3	404
10. Pays-Bas (guilder)	12.166	17.739	21.706	24.500	28.880	29.950
11. Suisse (franc suisse)	17.340	20.320	22.600	24.130	27.280	28.300
12. Danemark (kroner) (1)	»	20.928	23.930	23.617	27.020	»

(1) Produit national brut au coût des facteurs. Estimations officielles ajustées conformément aux définitions des Nations Unies.

Source: O. N. U.

b) **Répartition du revenu national.**

PAYS	REVENUS des ménages et rémunération des travailleurs.	ENTREPRISES individuelles.	LOYERS et intérêts.	DIVIDENDES	EPARGNE sociétés.	IMPOTS directs sociétés.	REVENU NET ETAT Collectivités locales.	REVENU NET ETAT Moins intérêts de la dette publique et de la dette des consommateurs.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Australie :								
1938	59	20	16	4	5	2	5	(— 8) (1)
1949	53	31	8	3	5	4	1	(— 5)
1952	59	28	5	2	3	5	1	(— 3)
1954	60	23	6	3	5	4	2	(— 3)
1956	60	23	7	3	3	5	2	(— 3)
1957	63	20	7	3	3	5	2	(— 3)
Belgique :								
1938	»	»	»	»	»	»	»	»
1949	55	30	10	3	2	2	1	(— 3)
1952	55	30	9	5	2	3	1	(— 2)
1954	54	30	11	3	2	2	»	(— 3)
1956	55	29	11	3	3	2	»	(— 3)
1957	56	28	11	3	2	2	»	(— 2)
Canada :								
1938	62	20	»	»	2	2	3	(— 4)
1949	60	22	»	»	4	6	3	(— 4)
1952	62	19	6	2	4	7	3	(— 3)
1954	68	14	8	1	4	6	3	(— 4)
1956	65	15	9	1	5	6	3	(— 4)
1957	68	12	9	1	4	6	3	(— 3)
France :								
1938	51	33	»	1,5	4	1	1	(— 5)
1949	53	»	»	»	6	6	»	»
1952	57	33	2	3	3	2	1	(— 1)
1954	58	31	2	3	3	3	1	(— 1)
1956	59	30	3	3	3	3	1	(— 2)
1957	59	30	2	3	4	3	1	(— 2)
Japon :								
1938	39	31	16	5	3	4	2	»
1949	42	49	2	1	1	3	2	»
1952	45	14	2	1	3	5	1	(— 1)
1954	50	38	4	1	3	4	1	(— 1)
1956	49	36	4	2	5	4	1	(— 1)
1957	49	34	5	2	5	5	1	(— 1)
Pays-Bas :								
1938	51		44		4	1	4	(— 3)
1949	54		42		(2)	5	2	(— 2)
1952	54		35		5	7	3	(— 4)
1954	54		36		7	4	2	(— 3)
1956	55		36		5	5	2	(— 2)
1957	55		36		5	5	2	(— 3)
Suisse :								
1938	49	21	17	6	5	2	(2)	»
1949	60	21	10	2	3	2	(2)	»
1952	61	19	8	5	5	2	(2)	»
1954	60	19	8	5	5	3	(2)	»
1956	61	18	8	4	6	3	(2)	»
1957	»	»	»	»	»	»	»	»
Royaume-Uni :								
1938	63	»		22	»	2	»	(— 6)
1949	63	12		11	»	6	1	(— 5)
1952	72	11		10	3	8	1	(— 5)
1954	72	10		10	6	6	1	(— 4)
1956	74	9		10	6	5	1	(— 5)
1957	74	9		10	6	5	1	(— 5)
Etats-Unis :								
1938	67	17	12	5	»	2	»	(— 3)
1949	65	16	8	3	5	5	»	(— 2)
1952	67	14	8	3	3	7	»	(— 2)
1954	69	14	9	3	2	6	»	(— 3)
1956	70	12	9	3	2	7	»	(— 3)
1957	71	12	9	3	2	7	»	(— 3)

(1) Ensemble : loyers et intérêts, dividendes, épargne des sociétés, impôts directs des sociétés, revenu Etat et collectivités locales = 20.

(2) Revenu des entreprises publiques inclus dans les « loyers et intérêts » et « dividendes ».

Source : O. N. U.

c) **Origine par branche d'activité du produit intérieur brut.**

PAYS	PRODUIT intérieur bet. (*)	ORIGINE							
		Agricult., Sylvicult., Pêche.	Ind. extr.	Ind. manuf.	Constr.	Transp. et communications.	Com. gros, détail.	Admin. publique et Défense (1).	Autres services (2).
		P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
France (1.000 millions de francs) :									
1952	12.040	16	3	3	6	9	13	11	12
Canada (millions de dollars) (3) :									
1938	4.259	13	6	24	4	11	13	10	19
1952	20.825	13	4	29	6	11	13	6	13
1954	21.818	10	4	28	6	12	13	7	20
1956	26.959	10	5	28	6	12	13	6	20
1957	28.018	7	5	28	6	12	14	7	21
Allemagne occidentale (millions de deutschmark) :									
1952	92.024	12	49		6	8	9	8	6
1954	132.124	9	43		6	10	12	9	11
1956	166.132	9	6	37	6	10	13	9	12
1957	180.919	9	6	37	6	8	13	9	12
Italie (milliards de lires) :									
1952	9.258	25	1	24	4	7	11	10	4
1954	10.943	24	1	32	6	9	9	10	9
1956	12.746	21	1	32	6	10	9	11	10
1957	13.618	20	1	32	7	10	9	11	18
Royaume-Uni (millions de livres sterling) (4) :									
1952	13.785	5	4	36	6	10	12	7	20
1954	15.671	5	4	38	5	10	12	7	19
1956	18.065	4	4	38	6	11	12	7	18
1957	19.152	4	4	38	6	11	12	7	18
Etats-Unis (milliards de dollars) (5) :									
1938	67,2	9	2	22	3	10	18	13	23
1952	288	6	2	31	5	9	17	12	18
1954	297,1	6	2	30	5	8	17	12	20
1956	347,3	5	2	32	5	8	16	12	20
1957	361,7	5	2	31	5	8	17	12	20

(*) Produit intérieur brut au prix de marché.
(1) Administration, défense, justice, police (les entreprises publiques et autres services sont classés avec les industries correspondantes).
(2) Banques, assurances, affaires immobilières, services médicaux et domestiques, instruction...
(3) Produits intérieurs bruts aux prix de marché.
(4) Produit intérieur brut au coût des facteurs.
(5) Bénéfice des entreprises de l'Etat exclu.
Source : O. N. U.

d) **Dépense imputée au produit intérieur brut.**

	1950	1955	1956	1957
Canada. (Millions de dollars.)				
Dépenses de consommation:				
Privée	12.031	15.592	18.692	19.764
De l'Etat	1.798	3.677	4.146	4.308
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées (1)	2.921	4.351	5.826	6.183
Entreprises de l'Etat	987	1.401	2.040	2.488
Augmentation des stocks	531	559	813	126
Exportations de biens et services	4.077	5.213	6.176	6.200
Moins importations de biens et services	3.997	5.359	7.058	7.024
P. I. B. au prix du marché	18.348	25.434	30.635	32.045
Revenu de facteur net reçu de l'étranger (2)	438	293	458	545
P. M. B. au prix du marché	17.910	25.141	30.177	31.500
Allemagne occidentale. (Millions de D. M.)				
Dépenses de consommation:				
Privée	61.255	85.277	113.480	121.950
De l'Etat	14.940	22.170	26.450	29.050
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées / Entreprises de l'Etat	18.455	28.665	44.300	46.100
Augmentation des stocks	3.721	2.129	2.590	4.200
Exportations de biens et services	11.751	25.849	43.944	52.274
Moins importations de biens et services	12.971	20.484	36.738	43.396
P. I. B. au prix du marché (estimation au 31 décembre)	97.151	143.606	194.026	210.178
Revenu de facteur net reçu de l'étranger	49	144	— 626	— 578
P. M. B. au prix du marché	97.200	143.750	193.400	209.600
Italie.				
Dépenses de consommation:				
Privée	6.231	8.393	9.925	10.449
De l'Etat	859	1.355	1.808	1.903
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées (3)	1.352	1.902	2.713	3.017
Entreprises de l'Etat (3)	175	352	333	364
Augmentation des stocks	123	30	105	75
Exportations de biens et services	941	1.289	1.850	2.249
Moins importations de biens et services	1.023	1.658	2.128	2.470
P. I. B. au prix du marché	8.658	11.663	14.606	15.587
Revenu de facteur net reçu de l'étranger	12	29	28	40
P. M. B. au prix du marché	8.670	11.691	14.634	15.627

(1) La formation brute de capital fixe des entreprises publiques est comprise sous la rubrique de l'Etat.
(2) Ne comprend que les dividendes et les intérêts.
(3) « Formation brute de capital fixe des entreprises de l'Etat » est compris sous « entreprises privées ».

	1950	1953	1956	1957
Royaume Uni				
Dépenses de consommation:				
Privée	9.355	11.212	13.490	14.142
De l'Etat	2.107	3.170	3.577	3.684
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées	1.697	2.297	3.087	3.333
Entreprises de l'Etat				
Augmentation des stocks	— 210	125	275	450
Exportations de biens et services	2.785	3.397	4.386	4.532
Moins importations de biens et services	2.810	3.444	4.286	4.446
P. I. B. aux prix du marché	12.924	16.757	20.529	21.695
Revenu de facteurs nets reçus de l'étranger	337	163	203	226
P. N. B. aux prix du marché	13.261	16.920	20.732	21.921
Dépenses de consommation:				
Privée	193,1	229,5	265	279,7
De l'Etat	35	74,5	72,6	79,1
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées	43,1	49,9	62,7	64,3
Entreprises de l'Etat (1)	6,6	8,7	1,3	12,7
Augmentation des stocks (1)	6,4	4,4	5,1	0,2
Exportations de biens et services	12,3	15,1	20,8	23,6
Moins importations de biens et services	11,7	16,1	19,3	20,2
P. I. B. aux prix du marché	284,8	365,9	418,3	439,4
Revenu de facteurs nets reçus de l'étranger	1,2	1,3	2	2,3
P. N. B. aux prix du marché	286	367,2	420,3	441,7
France.				
Dépenses de consommation:				
Privée	6.760	10.180	12.690	13.920
De l'Etat	1.340	2.350	2.750	2.900
Formation brute de capital fixe:				
Entreprises privées (2)	1.420	2.120	2.970	3.460
Entreprises de l'Etat (2)	140	260	390	410
Augmentation des stocks	230	110	200	180
Exportations de biens et services	1.450	2.000	2.340	2.610
Moins importations de biens et services	1.470	2.050	2.680	2.960
P. I. B. aux prix du marché	9.870	14.970	18.660	20.610
P. N. B. aux prix du marché	9.850	14.930	18.590	20.520
Revenu de facteurs nets reçus de l'étranger	— 20	— 40	— 70	— 90

(1) Les dépenses de l'Etat en équipement et l'augmentation des stocks de quelques organismes de l'Etat sont inclus dans les dépenses de consommation de l'Etat et des collectivités locales.

(2) « Formation brute de capital fixe des entreprises de l'Etat » est compris sous « entreprises privées ».

12° LOGEMENT ET CONSTRUCTION

a) Evolution de la construction de logements dans quelques pays.

(Moyenne mensuelle.)

PAYS	1950	1952	1957	1958
Allemagne occidentale (1)	25.164	36.900	44.100	37.876
Belgique (2)	2.984	2.232	3.079	2.803
Canada	7.418	6.091	9.774	12.224
France (3)	7.660	10.700	(9) 27.900	(10) 30.690
Italie (4)	6.119	9.677	22.613	22.406
Japon (5)	29.907	22.733	26.758	28.466
Pays-Bas (6)	3.942	4.550	7.366	7.420
Suisse (7)	1.111	1.190	1.532	1.035
Royaume-Uni	17.119	20.693	25.632	23.219
U. S. A. (8)	116,3	93,9	86,8	100,8

(1) Construction achevée y compris reconstruction et restauration.
(2) Construction achevée y compris reconstruction, transformation et extension.
(3) Autorisations de bâtir délivrées.
(4) Construction achevée. A partir de 1954, y compris les logements dans les bâtiments à usage autre que l'habitation.
(5) Construction commencée.
(6) Construction achevée y compris les habitations reconstruites.
(7) Construction achevée dans quarante-deux villes.
(8) Logements commencés (non compris les fermes). Depuis 1954, basé sur un échantillon revisé.
(9) 270.000 au total.
(10) Avril-juin.

Source: O. N. U.

b) Indices des prix de gros des matériaux de construction.

(1953 = 100.)

PAYS	1948	1954	1957	1958
Suisse	91	101	126	122
U. S. A.	87	100	109	109
Italie	85	101	103	102
Canada (1)	77	98	105	104
Belgique	81	104	112	115
Royaume-Uni	77	101	115	116
France	58	100	107	119

(1) Construction non résidentielle.
Source: O. N. U.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.